ŒUVRES

SPIRITUELLES

DU P. JUDDE

III

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET C^ie^. — MESNIL (EURE).

ŒUVRES

SPIRITUELLES

DU

P. JUDDE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

RECUEILLIES PAR M. L'ABBÉ LE NOIR-DUPARC

NOUVELLE ÉDITION

MISE DANS UN NOUVEL ORDRE ET REVUE AVEC SOIN

TOME TROISIÈME

RETRAITE

POUR

LES RELIGIEUSES ET LES PERSONNES VIVANT EN COMMUNAUTÉ

ALMA COLLEGE
060.32
LIBRARY
J886
Alma, California

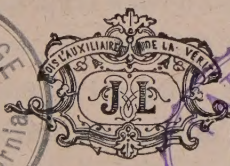

ST. JOSEPH'S CHURCH
LIBRARY
ALMA COLLEGE
Alma, California

PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

RUE BONAPARTE, 90

1898

6407

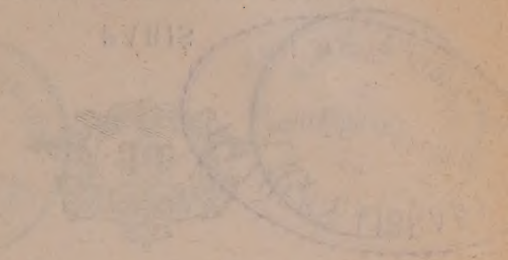

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

Le P. Judde n'était pas moins connu par son talent pour les Retraites des religieuses, que pour les autres Retraites. Il ne se bornait pas à les instruire sur les grandes vérités du salut, telles que le Péché, la Mort, le Paradis, l'Enfer, etc., mais après leur en avoir exposé le précis avec force, il s'étendait particulièrement sur les devoirs de leur état. Sa morale à leu égard est sévère, sans être cependant outrée. Qu'on lise le troisième point de l'observation des règles ci-après, et l'on sera convaincu qu'il était aussi habile casuiste, que directeur sage et expérimenté, et qu'il savait intimider, alarmer même les consciences dérangées, mais non pas les épouvanter et les désespérer.

C'est ainsi que dans sa Retraite de trente jours, la méditation sur les *Jugemens de Dieu dès cette vie* (t. 1 er, page 168), propre surtout pour les pécheurs obstinés et endurcis, montre qu'il savait employer, quand il le fallait, les touches les plus fortes. Il était donc fort inutile que, dans quelques-uns de ses ouvrages imprimés, on ajoutât rien à ce qu'il dit ici sur l'observation de la règle, et ailleurs sur l'obéissance, puisqu'il a traité l'un et l'autre sujet avec la plus grande exactitude.

Pour ne point répéter, au moins entièrement, les mêmes méditations, j'en ai choisi quelques-unes de celles qui sont dans la grande Retraite, et analysées dans la petite Retraite de huit jours, imprimée chez Bordelet en 1746.

Quelques autres méditations qui sont surnuméraires, et n'entrent point dans le plan de la grande Retraite, ou en peuvent être détachées sans inconvénient, m'ont servi pour celle-ci; de sorte qu'il n'y a aucune méditation, pas même en analyse, qui ne soit du P. Judde.

La plupart sont très-courtes, et conviendront

parfaitement à des religieuses, auxquelles des vérités solides, sans être bien longues, suffisent pour les occuper. Si quelqu'une se plaignait de leur brièveté, elle pourra avoir recours aux méditations des deux premiers volumes.

On doit encore observer que l'arrangement de cette Retraite, auquel chaque religieuse pourra s'attacher quand elle la fait en particulier, doit souffrir un arrangement différent lorsque toute la communauté la fait en même temps, ou lorsqu'on la donne dans des lieux destinés aux Retraites publiques, comme on le pratique avec tant de fruit et d'édification chez les Dames Miramionnes. Alors on suit les méditations que donne le prédicateur, et cette Retraite-ci peut servir de lecture, toujours cependant avec l'avis d'un confesseur.

Enfin, il est bon d'observer que cette Retraite ne convient point seulement aux personnes qui ont fait profession religieuse : elle peut encore être très-utile aux ecclésiastiques, non-seulement pour diriger des Communautés régulières, mais encore pour se ranimer eux-mêmes dans l'esprit de leur vocation; leur carac

tère les oblige à la perfection, plus étroitement encore que la profession religieuse ; la plupart des sujets traités dans cette Retraite leur sont d'ailleurs également applicables. Enfin, les élèves des séminaires pourront y puiser aussi l'amour de la règle sous laquelle ils vivent, et des pratiques de piété auxquelles ils sont assujettis.

ŒUVRES

SPIRITUELLES

DU P. JUDDE.

RETRAITE

POUR

LES RELIGIEUSES ET LES PERSONNES

VIVANT EN COMMUNAUTÉ.

PRÉPARATION A LA RETRAITE.

Le besoin que nous avons de la Retraite, la facilité d'en profiter, les dispositions qu'il faut y apporter par rapport au passé et à l'avenir, toutes ces réflexions que nous avons adressées, au commencement de la grande Retraite, à tous les ministres de l'Evangile, renferment, comme nous l'avons dit, des vérités communes aux religieuses qui vivent dans la solitude, et aux personnes vertueuses qui vivent dans le monde.

Elles doivent apporter à la Retraite une résolution ferme et bien réfléchie de se livrer à l'Esprit de Dieu. Sans cela, il est à craindre qu'il ne s'en trouve qui profitent peu de la Retraite, peut-être moins que les personnes du siècle les plus dissipées : pourquoi ? Pour trois raisons particulières, que nous allons exposer :

1.° Parce qu'elles croient en avoir moins besoin. Une personne du monde connaît son état criminel et dangereux, veut y apporter du remède, espère y en trouver. Une religieuse (et l'on peut dire la même chose de l'ecclésiastique et du religieux), se croit telle, à peu près, qu'elle doit être ; elle veut en demeurer là. Elle ne fait pas attention que si elle n'est pas telle qu'il faut être, s'il y a seulement une passion déréglée, tout est à craindre pour son salut. Croire n'avoir pas besoin de Retraite, n'est-ce point aveuglement ? Prendre le parti de rester telle qu'on est, et de mourir sans vertu solide ; pouvoir, mais ne vouloir pas devenir plus parfaite ; on n'y pense pas, ou c'est une véritable folie, ou un pitoyable aveuglement. Désespérer de faire ce qu'on n'a pas fait jusqu'ici, c'est ignorer les forces de la grâce, et qu'avec un peu de courage on pourrait changer.

2.° Les personnes religieuses profitent quelquefois moins de la Retraite, parce qu'elles sont plus accoutumées à la méditation des grandes vérités. Les personnes séculières se trouvent en Retraite comme dans un pays nouveau, inconnu : tout les frappe, tout les touche, tout les confond. Si celles qui sont consacrées à Dieu, sont moins touchées de ces vérités, ce n'est point parce qu'elles les mé-

ditent souvent, mais c'est qu'elles ont pris l'habitude de les méditer sans les approfondir et sans les pratiquer : Dieu punit en ôtant sa lumière, quand il voit qu'on la laisse inutile ; prions-le de nous punir d'une tout autre manière.

3.° Parce qu'elles se dispensent plus aisément de tous ces règlemens extérieurs qui, au jugement des saints, peuvent beaucoup aider l'intérieur pendant la Retraite. On croit en savoir assez pour se guider soi-même. Le silence, à la vérité, est plus exact ; mais il ne l'est pas encore assez. On ne se fait sur cela ni honte, ni reproche. Il faudrait renoncer à tout, même aux entretiens domestiques ; on s'y dissipe souvent plus que dans les entretiens du dehors ; on y prend plus d'intérêt. Une grande exactitude attirerait les bénédictions de Dieu, et l'on n'y pense point.

De là vient qu'on tombe dans une illusion assez commune parmi les personnes qui sont dans le monde, mais dont les personnes religieuses ne sont pas exemptes. On sort de la Retraite avec un extérieur recueilli et modeste ; on remercie Dieu des grâces qu'il nous a faites, et des bonnes résolutions que nous avons formées. Cela, assurément, est très-louable. Mais au bout de quinze jours, la ferveur diminue ; au bout de trois mois elle a presque entièrement disparu : l'année ne sera pas écoulée, que la vanité, les petites médisances, l'amour du monde, les entretiens frivoles, la vie douce et molle, tous ces défauts auront repris la place de la régularité !

Mon Dieu, j'ai un grand désir de profiter de cette Retraite, et je veux, quoi qu'il m'en coûte, em-

ployer tous les moyens dont je sens l'utilité. J'y suis entrée avec un ardent désir et une ferme espérance d'y trouver une source de grâces et le remède à tous mes maux. Rendez mon cœur docile, généreux, et fidèle, et faites que ma solitude, que j'unirai à celle de Jésus-Christ, soit une solitude parfaite, où je ne m'applique à nulle autre affaire qu'à celle de mon salut et de ma perfection, où je ne songe qu'à vous et aux choses de mon devoir, où je ne voie personne et ne m'occupe de personne, où je vide mon esprit et mon cœur de tout ce qui est humain, pour me remplir des maximes les plus saintes, du désir de quitter tout et que tout me quitte, afin que je puisse plus aisément vous trouver, ô mon Dieu ! et vous goûter. Vierge sainte, saints anges, je me mets sous votre protection ; obtenez-moi la grâce de voir les plaies de mon ame, et un grand désir de travailler à les guérir.

Ainsi soit-il.

MAXIMES

Dont on doit tâcher de se bien pénétrer, dès que l'on se consacre au service de Dieu.

On appelle maximes, certaines vérités, ou qui portent leur évidence avec elles, ou qui sont fondées par une longue expérience, contre laquelle nulle raison apparente ne doit prévaloir ; ce sont comme de premiers principes qu'on ne prouve point, et qui doivent servir à prouver tout le reste; en voici quelques-unes des plus essentielles.

1.° Il n'y a que Dieu qui mérite toute notre estime, toute notre affection, tous nos soins, tous nos

services ; il est tout, il nous a donné tout, il nous promet tout, et pour le temps et pour l'éternité.

2.° Tout ce qui nous vient de bien par les créatures, c'est de Dieu qu'il nous vient ; il en mérite toute la reconnaissance et tout l'hommage.

3.° Le salut est notre grande affaire ; c'est dire trop peu, il faut dire : Le salut est notre unique affaire ; on ne doit rien lui préférer, ne lui rien comparer, et ne rien y hasarder.

4.° Il faut travailler à notre salut, comme s'il dépendait de nous seuls, et prier Dieu, attendre tout de Dieu, comme s'il dépendait de Dieu seul et nullement de nous.

5.° Celui à qui il ne coûte rien, ou à qui il coûte peu pour se sauver, doit s'assurer qu'il se damne, à moins que ce ne soit sa grande ferveur qui lui rende tout facile.

6.° Il n'y a qu'une seule chose à craindre en ce monde, c'est le péché. Mais il faut craindre tout péché, sans exception ; les grands péchés damnent, les petits conduisent insensiblement aux grands. Otez le péché, il n'y a plus rien à craindre, ni mort, ni enfer, ni jugement : ôtez la volonté propre, il n'y aura plus de péché.

7.° Ce ne sont pas les hommes vivans qu'il faut consulter ni croire, sur les vrais biens, ni sur les vrais maux ; ce sont les hommes mourans, ou les hommes déjà morts : qu'en pensent-ils, qu'en disent-ils, qu'en penserons-nous, qu'en dirons-nous nous-mêmes, à la mort ou après la mort ?

8.° Il n'y a de long que l'éternité ; il n'y a de vrais supplices qu'en enfer ; ni de vrai bonheur qu'en paradis.

9.° Il n'y a rien de petit, dès qu'il plaît ou qu'il déplaît à Dieu ; le plus grand saint est celui qui s'attache le plus à faire la volonté de Dieu, fût-ce en des bagatelles.

10.° Il ne faut ni se licencier dans les plus petites fautes, parce qu'elles sont petites, ni se désespérer dans les plus grandes, parce qu'elles sont grandes.

11.° Veillez contre les plus légères, pour ne pas y tomber ; mais, après les plus grièves, s'humilier, demander pardon, prendre de bonnes résolutions, se confesser, s'imposer des pénitences, et se remettre comme si rien n'était arrivé : c'est tout ce qu'il y a à faire.

12.° Les plus grandes vertus sont celles qui paraissent le moins, dont le monde ne nous tient pas de compte, et qui vont le plus efficacement à détruire la nature.

13.° On ne profite qu'à proportion qu'on se fait violence. Les plus beaux naturels en ont besoin en beaucoup d'occasions.

14.° Plus on se fait violence, et plus tôt on a la paix et la solide consolation, le seul bien que Dieu ait promis, ici-bas, à ses élus.

15.° On ne souffre, au service de Dieu, que parce que l'on se partage, que l'on se ménage trop; les plus chargés sont les plus légers ; ils volent : Ce qui me peine, disait un saint religieux, ce n'est pas ce que je fais, mais c'est ce que je n'ai pas toujours le courage de faire.

16.° Quand on veut plaire aux hommes, infailliblement on déplaît à Dieu ; quand on ne cherche qu'à plaire à Dieu, assez souvent il arrive encore qu'on plaît aux hommes.

MÉDITATION PRÉLIMINAIRE.

SUR L'ÉTAT RELIGIEUX EN GÉNÉRAL (1).

L'homme est au monde pour connaître Dieu, le louer, l'aimer, le servir, et mériter par là le salut et la béatitude éternelle.

Nous considérerons trois choses :

1.° Que nous ne sommes au monde et que Dieu ne nous y a mis que pour cela.

2.° Qu'il est beaucoup plus facile en religion que dans le siècle, de faire ce que Dieu a prétendu en nous mettant au monde.

3.° Qu'on n'est vraiment heureux, surtout en religion, qu'autant qu'on fait parfaitement ce qu'on est venu faire au monde.

PREMIER POINT.

Nous ne sommes au monde, et Dieu ne nous y a mis, que pour le connaître, l'aimer, et le servir de la manière la plus parfaite.

Où étais-je il y a cent ans, il y a trente ans? Dieu avait duré toute une éternité; le monde avait duré plus de quatre mille ans, ou même, selon plusieurs, plus de six mille, et je n'étais rien encore. Je me

(1) Le premier point de cette méditation est un abrégé des trois points de la première méditation sur la fin de l'homme. *Voyez la grande Retraite.* tom. I. p. 31.

suis enfin trouvée au monde ; mais qui est-ce qui m'y a mise et qui a pu m'y mettre? Ce n'est pas moi-même, je n'étais rien, et rien ne peut faire quelque chose. Ce n'est point le hasard ; outre que le hasard ne fit jamais rien de bien parfait, *hasard* est un terme chimérique, qui ne signifie que l'assemblage de plusieurs effets libres ou nécessaires, dont la liaison nous est inconnue, mais dont rien n'est caché à celui qui les a rangés et qui les remue. Ce ne sont guère plus ceux qui m'ont donné la vie. S'ils étaient les auteurs de mon être, ils m'auraient formée sans défaut ; c'eût été leur gloire et leur avantage. Je ne puis donc penser ni dire rien de raisonnable sur mon origine, que je ne remonte à la première cause et à la cause universelle.

Oui : c'est Dieu seul qui a pu me mettre au monde. Nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes, c'est lui qui nous a formés (1); lui seul a pu me former ce corps, qui, tout matériel et tout vil qu'il est en lui-même, dans la liaison cependant et l'usage de ses parties, ne laisse pas d'être un miracle de puissance et de sagesse (2) : ce sont vos mains, Seigneur, qui m'ont formée. Dieu seul a pu de rien me créer une ame capable de penser, d'agir librement, de donner le mouvement à mon corps (3). Je suis donc de Dieu seul, je suis toute de Dieu, et je suis, parce que Dieu a voulu, et ce que Dieu a voulu que je fusse. Je cesserais d'être

(1) *Ipse fecit nos, et non ipsi nos.* Psalm. 99, 3.

(2) *Manus tuæ fecerunt me et plasmaverunt me.* Job. 10, 8, Ps. 118. Jod.

(3) *Spiraculum vitæ in animam viventem.* Gen. 2, 7.

s'il cessait de me conserver ; je cesserais d'agir, si Dieu cessait de concourir avec moi : chaque moment de ma vie est, de sa part, comme une nouvelle création. Dieu me tire comme du néant autant de fois qu'il m'empêche d'y retomber.

Mais à quel dessein Dieu m'a-t-il mise au monde, à quel dessein m'y conserve-t-il? Car, une si grande sagesse peut-elle agir à l'aventure et sans dessein? Il m'a donné un esprit capable d'intelligence, sans doute afin que je le connusse ; un cœur libre, afin que je pusse l'aimer; un corps, des facultés, des forces, afin que je le servisse aussi parfaitement que j'en suis capable. Si je suis enfin tout ce que je suis, ce ne peut être que pour lui. Il mérite tout, il n'y a rien au-dessus de lui en vue de quoi il puisse faire ses ouvrages.

Concluons maintenant : Je suis de Dieu seul ; je dois donc vivre pour Dieu seul ; intention pure et invariable de lui plaire, et de ne plaire qu'à lui seul. Je suis toute de Dieu, je dois donc être toute à Dieu ; point d'excuses, point d'exception, point de partage ; tout ce que je suis, tout ce que je puis, est encore trop peu pour un si grand maître. Je suis toujours de Dieu, toute la vie et à chaque moment de la vie ; je dois donc être toujours à Dieu, dans la jeunesse, dans l'âge avancé, tous les jours de ma vie, et à chaque instant du jour.

Dieu m'a faite librement, par choix, par une bonne volonté, sans intérêt, sans contrainte, par préférence à des millions d'autres qui pourraient être et qui ne seront jamais ; je dois donc aussi me donner à lui, par estime, par préférence, par amour, par bonne volonté. Que cette fin est noble,

glorieuse, divine ! De l'homme considéré dans sa faiblesse, l'on pourrait dire, sans doute, par mépris : Qu'est-ce que l'homme ? mais de l'homme considéré par rapport à sa fin, il faut dire, par admiration : Qu'est-ce que l'homme, ou plutôt que n'est-ce pas ? Mais qu'est-ce qu'un homme, qu'est-ce qu'un chrétien, qu'est-ce qu'une religieuse ou un religieux, qui oublient leur destination, qui ne pensent qu'à eux-mêmes; qui s'aiment eux-mêmes, qui veulent vivre pour le monde et pour eux-mêmes, pouvant vivre pour Dieu? Qu'ai-je donc été jusqu'ici, et que sont la plupart des hommes ?

Ceci s'appelle des vérités fondamentales, on les enseigne aux enfans; mais on doit les répéter sans cesse, même aux plus parfaits. Elles contiennent tous les devoirs de l'homme : le premier et le plus grand précepte de la loi, celui qui renferme tous les autres, ne commande rien de plus et ne commande rien de moins. Vous aimerez par choix le Seigneur votre Dieu, de tout votre esprit, de tout votre cœur, de toutes vos forces : *Diliges;* appliquée uniquement et toujours à le connaître, à l'aimer, à le servir, et cela par estime, par justice, par reconnaissance. On n'est au monde que pour cela; on n'est chrétien que pour être mieux homme, et l'on n'est religieux que pour être plus homme et plus chrétien. Ces vérités sont de toutes les religions et de tous les temps : elles sont contenues dans les premières notions de créateur et de créature; et ceux qui ne voudraient qu'une religion purement naturelle, les entendraient dans leur raison et dans leur cœur, s'ils les écoutaient parler, ou que les passions ne parlassent pas plus haut. Tout

n'est donc que vanité, hormis de connaître Dieu, de l'aimer, et de le servir (1); tout le temps qu'on n'emploie point là est perdu; toute occupation qui ne se rapporte point là est un crime, ou un amusement qui dispose au crime. Tout usage de nos facultés, de notre santé, de nos talens, de nos forces, qui ne tend point là, est une sorte de larcin. Encore une fois donc, qu'a-ce été jusqu'ici, que toute ma vie? mais que va-t-elle être, et que veux-je, que dois-je vouloir qu'elle soit désormais?

SECOND POINT.

Il est beaucoup plus facile, en religion que dans le siècle, de faire ce que Dieu a prétendu en nous mettant au monde.

On ne le fait guère que là. Supposons un moment, par impossible, quelqu'un qui ne fût point de Dieu, qui fût lui-même son créateur, son principe, et sa fin dernière, et qui par là se trouvât obligé de rapporter tout à lui-même; ne pourrait-il pas prendre pour modèle la manière dont vivent dans le monde la plupart des gens du monde? A quoi et à qui pensent-ils, qu'à eux-mêmes, ou à des enfans qu'ils regardent comme une partie d'eux-mêmes? Pour qui travaillent-ils, que pour eux-mêmes, pour leur élévation, pour leur intérêt, pour leur plaisir? Que faudrait-il, au contraire, pour les rendre de vrais hommes et de parfaits chrétiens, sinon les résoudre à faire autant pour Dieu

(1) *Vanitas vanitatum, et omnia vanitas, præter amare Deum et illi soli servire.* Imit. Christi, lib. 1, c. 1.

qu'ils font pour eux-mêmes, et à faire aussi peu pour eux-mêmes qu'ils font pour Dieu?

Le désordre n'est pas si grand, à beaucoup près, parmi les personnes réglées du monde. Cependant, ne vivent-elles pas, au moins, comme si elles n'étaient pas de Dieu seul, toutes de Dieu, toujours à Dieu et de Dieu, par pur principe de générosité et de bonté? Où en voit-on qui travaillent uniquement et constamment pour lui, qui emploient là toutes leurs forces, toute leur application, et qui ne cherchent en toutes choses que le bonheur de lui plaire et de satisfaire aux devoirs d'une sincère reconnaissance?

On dira, peut-être, qu'il y a un grand nombre de personnes religieuses qui ressemblent assez, à cet égard, aux gens du siècle; mais c'est leur pure faute, et non point la faute de leur état. La nature et le système de leur état est de s'occuper tour-à-tour, mais toujours, ou de Dieu, ou des affaires de Dieu. En gardant bien leur règle, du matin au soir, elles ne feraient que cela et ne pourraient faire autre chose. Or, ce service parfait qu'on devrait rendre à Dieu partout, et qu'il est aisé de lui rendre en religion, non-seulement il est rare, mais il est très-difficile, il est comme impossible qu'on le lui rende dans le monde. En combien d'occasions et de manières s'y trouve-t-on nécessairement distrait et divisé par les ordres mêmes de la Providence! C'est ce que saint Paul écrivait aux chrétiens de Corinthe, pour les porter au célibat préférablement au mariage. Celui qui n'est point engagé, leur disait-il, donne tous ses soins aux choses du Seigneur et aux moyens de plaire à Dieu. Celui qui l'est,

donne ses soins aux choses qui regardent le monde, et aux moyens de plaire à la personne qu'il s'est unie, et il est partagé. Il est vrai que, par une espèce de grâce miraculeuse, on pourrait faire autrement, pleurer comme si l'on ne pleurait point, être dans la joie comme si l'on n'y était point; avoir une femme, un mari, des enfans, comme si l'on n'en avait point; acquérir, conserver, comme si l'on ne possédait rien. Mais un détachement si parfait repose sur une attention, un dévouement, une vivacité de foi, une ferveur, difficiles à conserver au milieu des embarras et de la dissipation qu'on rencontre dans le siècle.

Aussi est-ce la vue de cette difficulté de servir Dieu dans le monde, comme il le mérite, qui est la grande raison de le quitter, pour la plupart de ceux qui se retirent dans les cloîtres. C'est elle qui a dû, plus qu'aucune autre, nous conduire ici, supposant que nous y vînmes avec connaissance de cause; car, ce serait n'avoir connu qu'à demi le bonheur de notre état, que de ne l'avoir embrassé qu'à dessein d'y mettre notre salut en assurance. Il faut aspirer plus haut; il faut vouloir se rendre une digne, une parfaite servante du Seigneur. Du moins donc aujourd'hui que nous devons mieux comprendre ce que Dieu est, et ce qu'il nous est, et à quoi la reconnaissance nous oblige, que ce soit là ce qui nous fasse estimer, aimer, chérir notre état; que ce soit ce qui nous y retienne, ce qui nous le fasse plus estimer que toutes les richesses, toutes les grandeurs, et tout ce qu'il y a au monde de plus élevé. Mais persuadons-nous aussi qu'en remplissant ce que ces paroles renferment de plus par-

fait : *A Dieu seul, tout à Dieu, et toujours à Dieu*, nous n'aurons fait précisément que ce qu'il faut. La multitude, qui pense autrement, est une troupe d'aveugles, d'insensés et d'ingrats. Hélas! par combien de sophismes l'amour-propre jusqu'ici a-t-il tâché de nous faire illusion à cet égard! Combien de faux préjugés, de faux prétextes ne nous a-t-il pas suggérés, pour nous soustraire à l'étendue d'un devoir si raisonnable? Prions Dieu qu'il nous éclaire et qu'il nous fortifie de plus en plus, pour voir et acquérir ce qui nous manque : tout ne nous manque-t-il point peut-être (1)?

TROISIÈME POINT.

On n'est véritablement heureux, surtout dans l'état religieux, qu'autant que l'on tend plus parfaitement à cette fin pour laquelle nous avons été créés.

Nous disons : *Surtout dans l'état religieux*, 1.° parce que, quoique ceux qui vivent dans l'oubli de Dieu, et de leurs devoirs envers Dieu, ne puissent manquer, dans le monde même (s'il leur reste un peu de foi), d'avoir, au moins de temps en temps, d'assez justes alarmes sur leur état présent et à venir, ceci, néanmoins, regarde beaucoup plus les personnes religieuses : elles sont environnées d'objets, occupées d'exercices qui les rappellent presque continuellement, malgré qu'elles en aient, à la pensée des malheurs dont la foi les menace. Plus cette foi est vive dans elles, plus elle sert à les tourmenter. Etre assez pénétré de l'amour

(1) *Notum fac mihi, Domine, finem meum, ut sciam quid desit mihi.* Ps. 38, 5 et 6.

de Dieu, pour ne plus craindre ni le jugement, ni la mort, ni l'enfer, ce ne peut être que le partage des ames véritablement pures et détachées (1).

La fidélité est toujours la mesure de la confiance bien fondée. Puis-je douter que Dieu ne m'aime, quand je n'aspire chaque jour qu'à l'aimer de plus en plus? et s'il m'aime, puis-je douter que tout ne réussisse à mon avantage? Mais si je me partage à son service, si je ne veux être à lui qu'imparfaitement, rien pourra-t-il me persuader, d'une manière à me rendre bien tranquille, que Dieu ne me traitera pas avec la même indifférence, ou peut-être avec dédain? Et jusqu'ici, n'est-ce pas de là que sont venus mes troubles, mes défiances, et par conséquent tout ce qui a pu me rendre malheureuse?

Nous disons : Surtout dans l'état religieux ; 2.° parce que l'état religieux nous arrachant, pour ainsi dire, la plus grande partie des consolations humaines, nous ne saurions avoir dans nos peines que de faibles dédommagemens, à moins qu'ils ne viennent de l'intérieur. Les gens du monde n'en sont pas tout-à-fait là ; ils peuvent s'occuper, s'amuser, se divertir, étourdir leurs remords ; et quoique par là même ils soient beaucoup à plaindre, puisque leur prétendu bonheur les endort sur leur malheur véritable, il est pourtant certain qu'ils se damnent, si l'on ose parler de la sorte, avec quelque sorte de profit ; mais une personne religieuse, tiède et négligente, comme dit encore l'Imita-

(1) *Qui Deum ex toto corde amat, nec mortem, nec supplicium, nec judicium, nec infernum metuit.* Imitat. liv. 1, c. 24. *Perfecta caritas foràs pellit timorem.* Ibid.

tion (1), ne peut guère trouver que des peines toutes pures, parce que, d'un côté, elle n'a point les douceurs du dedans, et que, de l'autre, sans cesse on lui dispute celles du dehors.

Si donc nous n'avons point encore assez de générosité pour chercher Dieu seul dans Dieu, cherchons Dieu au moins pour l'intérêt de notre propre bonheur. Si les premières violences coûtent, songeons que nous travaillons pour tout le temps de notre vie, et (ce qui dit beaucoup plus) pour notre bienheureuse éternité. Seigneur, c'est pour vous que vous nous avez créés, et notre cœur est toujours dans le trouble, jusqu'à ce qu'il se repose en vous (2). Le centuple et la vie éternelle ne sont promis qu'à celui qui aura tout mérité.

(1) Liv. 1, ch. 25.
(2) S. Aug. confes. l. 1, c. 1.

PREMIER JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION.

De la fin dernière des personnes religieuses.

Je ne suis au monde que pour connaître, adorer, aimer, et servir Dieu ; toutes les créatures n'étant faites que pour me conduire à Dieu, c'est une perfidie, une ingratitude monstrueuse, que de m'en servir pour l'offenser. Je sais que si je me donne toute à Dieu, Dieu sera tout à moi ; mais que si je refuse de me donner à lui, il sera contre moi pendant ma vie, à la mort, et pour toute l'éternité. Enfin, je n'ignore pas, et je m'en suis convaincue encore de plus en plus par les réflexions que je viens de faire, qu'il est plus facile, dans l'état religieux que dans le siècle, de faire ce que Dieu demande.

Remplies de ces idées que la religion inspire, tâchons de méditer avec la plus sérieuse attention, quelle est la fin des personnes religieuses,

1.° Dans l'idée de Dieu ;

2.° Dans l'idée que nous nous en sommes formée ici nous-mêmes ;

3.° Dans l'idée des personnes raisonnables du monde.

PREMIER POINT.

Quelle est la fin des personnes religieuses, dans l'idée de Dieu.

Je ne puis douter que ce ne soit lui qui m'a appelée à la religion : j'ai voulu embrasser cet état, ne sachant encore qu'à peine ce que c'était. J'ai paru sage, éclairée, courageuse, dans un âge où naturellement on n'est encore rien de tout cela. C'est Dieu qui m'a conduite, et qui m'a confirmée dans ma vocation ; j'ai toujours approuvé mon choix, et rien n'a pu me faire balancer dans le parti que j'avais pris, si ce n'est, peut-être, dans ces momens nébuleux où Dieu, par épreuve, ou par punition, semble vouloir se cacher. Mais qu'est-ce que Dieu a prétendu en m'appelant ? Que je le servisse d'une manière aussi distinguée que mon état est au-dessus de l'état des chrétiens ordinaires. Le Seigneur m'a choisie, comme il disait aux Israélites, afin que je lui fusse particulièrement dévouée (1) : *Je suis le Dieu qui vous ai tiré de l'Egypte, et de la dure captivité de ce monde ;* et maintenant, que demandé-je de plus, que puis-je demander de moins, sinon que vous m'aimiez, que vous me serviez de tout votre cœur, de toutes vos forces (2) ? Si je suis obligée de servir Dieu, dès qu'il m'a créée pour cette fin, suis-je moins obligée de remplir les devoirs de l'état religieux, dès

(1) *Ut sis ei populus peculiaris.* Deut. 7, 6.

(2) *Et nunc quid Dominus Deus tuus petit à te, nisi ut diligas eum ac servias Domino Deo tuo in toto corde tuo et in totâ animâ tuâ ?* Deut. 10, 12.

qu'il m'a fait la grâce de m'appeler à cet état? Il a donc compté que je me servirais de tous les moyens de sanctification que j'ai dans la religion : prière, retraite, vie régulière et mortifiée, usage des sacremens, bons exemples. Il ne s'agit point de savoir à quel point je suis coupable en négligeant tous ces devoirs; il suffit que ce soit une extrême ingratitude d'y manquer; que ce soit sortir de l'ordre d'une providence particulière, pour rentrer dans le cours des grâces ordinaires; qu'en voulant distinguer le nécessaire d'avec le superflu, je manque souvent aux devoirs les plus essentiels de mon état : y ai-je pensé quand j'ai vécu si lâchement? n'y dois je pas penser aujourd'hui plus sérieusement que jamais?

SECOND POINT.

Quelle est la fin de l'état religieux, dans l'idée que je m'en suis formée moi-même.

Qu'ai-je prétendu en venant ici? Je n'avais point, à la vérité, des vues de perfection telles que je puis les avoir maintenant; je me souviens qu'en général je voulais me sauver, je voulais mettre mon salut en assurance; mais depuis que Dieu m'a éclairée; depuis que j'ai mieux compris et les dangers du monde, et la sûreté de mon état, qu'ai-je voulu? qu'ai-je prétendu? Rappelons ces jours de bénédiction, où Dieu me toucha par sa miséricorde. Qu'est-ce alors qui me fit aimer mon état? qu'est-ce qui m'y a attachée de plus en plus? qu'est-ce qui m'a fait penser que Dieu ne me devait rien dans le sacrifice que je lui ai présenté, mais que c'était moi qui lui

devais tout? qu'est-ce qui m'a obligée de dire, de si bon cœur, que si mon offrande était encore à faire, je la ferais dans ce moment? C'est la sûreté que j'ai vue dans mon état, la facilité que j'ai trouvée à m'y sauver, l'éloignement des occasions dangereuses, l'espèce de nécessité où l'on y est de bien vivre et de bien faire son devoir. Mais en vivant lâchement, tous ces avantages, que deviennent-ils à mon égard? Si je trouve le secret de me rembarquer dans le monde et dans les plaisirs; si je me sers ou de quelque talent que Dieu m'a donné, ou de ma naissance, ou de mes amis, pour me rendre libre ou indépendante; si je me fais craindre dans la religion, et si je crains les supérieurs ou les personnes qui tiennent pour la plus grande régularité, n'est-ce pas être infidèle à la parole que j'ai donnée à Dieu de le servir de tout mon cœur, tous les jours de ma vie? Vois-je bien les suites d'une telle perfidie? N'en crains-je point les terribles effets? Par où vient ordinairement l'ennui, le relâchement, la désertion? n'en a-t-on pas vu, autrefois, qui valaient mieux que moi? et que sont-elles devenues? que deviendrai-je moi-même? Est-ce le lieu qui me sanctifiera? Est-ce la pureté d'un institut irréprochable? N'est-ce pas plutôt la fidélité à la grâce, l'exactitude à garder mes résolutions, l'observation parfaite de tout ce que Dieu demande de moi? et que demande-t-il, sinon que je garde mes règles? Mon salut est en assurance si je les garde; n'est-ce rien? Faut-il ajouter encore que si je ne les garde pas, je cours risque de me damner?

TROISIÈME POINT.

Quelle est la fin de l'état religieux, dans l'idée de tous les hommes.

1.° Dans l'idée de nos saints fondateurs. Ils ont voulu établir des sociétés qui dédommageassent Dieu de tant de chrétiens qui ne le servent point du tout, ou qui le servent d'une manière si indigne.

Que serait-ce, si j'allais me confondre avec ces lâches chrétiens? Ils ont voulu nous mettre entre Dieu et le monde, pour apaiser sa colère. Nous devons être comme ces dix justes que Dieu cherchait dans Sodome, pour la sauver. Nous sommes comme les victimes du siècle, qui devons nous immoler pour sa réconciliation. Plusieurs fondateurs ont voulu avec cela, que leurs enfans travaillent au salut des ames, à la conversion des pécheurs, à l'éducation de la jeunesse, au soulagement spirituel et corporel des pauvres. Que de grâces du Ciel, que de vertus acquises ne demandent point de notre état, toutes ces fonctions importantes, pour les remplir avec fruit et sans danger? Fallait-il des constitutions si pures, et qui leur ont coûté tant de macérations, de prières et de larmes, pour ne former que d'indignes ou de médiocres sujets?

2.° Dans l'idée de nos bienfaiteurs. Combien de communautés subsistent des charités des fidèles passés ou présens? Le pain que nous mangeons, est le pain de leurs sueurs et de leurs péchés. Un homme de bien, dotant un jour un surnuméraire dans une communauté religieuse; j'aurai, dit-il, un homme qui fera ce que je ne puis faire, qui priera pour moi, qui fera pénitence pour moi. Tous ceux

qui nous font du bien pensent de même ; tous attendent le même retour de nous.

3.° Dans l'idée des personnes raisonnables du siècle. Elles n'estiment notre état au-dessus du leur, qu'autant qu'elles supposent que nous sommes ce que nous devons être. Si elles étaient persuadées du contraire, ne se croiraient-elles pas plus saintes et plus dans la voie du salut que nous?

4.° Dans l'idée des personnes mondaines. Aveugles sur leur propre état, elles ne sont que trop clairvoyantes sur le nôtre ; et de là vient que, toutes scandaleuses qu'elles sont, nos chutes, nos imperfections mêmes, les scandalisent, et que notre profession en est méprisée, décriée, traitée avec indignité. Voilà l'obligation que m'a la religion ; je la décrie : est-ce donc pour la déshonorer, qu'elle a pris tant de soin de me former à la vertu?

Nous sommes un spectacle non-seulement pour Dieu et pour les anges, mais pour tous les hommes. Ne trompons pas les recherches de tant d'yeux ouverts sur nous ; c'est une espèce de jeu et de comédie, que de porter un habit religieux et de n'en pas prendre l'esprit. Ne sortons jamais de notre état, de notre caractère : nous sommes les enfans des saints. Les personnes religieuses qui nous ont précédées, ont honoré, édifié, sanctifié l'Eglise ; ne dégénérons pas ; ne négligeons pas tant d'occasions dont nous pourrions profiter pour édifier le prochain et contribuer à son salut, en nous rendant plus vertueuses, plus détachées. Eh quoi ! ne craignons-nous pas de rendre compte des ames que Dieu réservait peut-être à nos prières et à notre zèle, si nous eussions été plus parfaites et plus pénétrées des vé-

rités saintes? Mais que serait-ce, si nous fermions la porte du salut à quelques-unes, par de mauvais exemples, par de mauvais conseils, par la communication de nos sentimens peu chrétiens?

SECONDE MÉDITATION.

Du soin du salut.

PREMIER POINT.

Il ne faut rien comparer au salut.

Il s'agit d'être souverainement et éternellement heureux ou malheureux; le comprend-on? On le dit sans attention, on y pense sans réflexion, on se distrait et on l'oublie; mais en est-ce moins là une vérité? L'homme doit être après la vie, souverainement et éternellement heureux ou malheureux; et il n'en fait pas sa première affaire; il se trouble, il s'inquiète, il s'afflige, il s'use et se consume pour les affaires du temps. Voilà le train, la conduite du monde; n'ai-je pas fait quelque chose d'approchant? Indigne oubli! étrange aveuglement! Ah! que Dieu en juge bien autrement! tous ses ouvrages se rapportent au salut des hommes. Il y a pensé de toute éternité, et il ne s'est fait homme lui-même que pour les sauver; il n'a travaillé, parlé, souffert, menacé, promis, que pour cela; et moi qu'ai-je fait pour mon salut?

Le démon n'a de soin que pour nous perdre; sa

rage ne doit-elle pas m'animer à tout faire pour me sauver? *Quelle fureur de traiter avec tant de mépris des ames que le démon estime si précieuses* (1)! Ah! que tout périsse, mais que je sauve mon ame! et si je me damne, de quoi me servira tout le reste?

SECOND POINT.

On ne doit rien épargner pour le salut.

On ne veut faire que le nécessaire pour le salut : et l'on borne la mesure à très-peu de chose ; c'est se tromper; on n'y réussit pas sans de grands efforts. La voie qui conduit à la vie est étroite ; on s'abuse si on croit pouvoir la suivre à l'aise, de sorte qu'il n'en coûte que peu. Il faut prier, veiller, se mortifier, faire hautement profession d'être à Dieu, dût-on prendre pour cela quelque chose sur sa santé, sur son repos : que dis-je? dût-on perdre la santé, le repos, la vie même; le salut mérite qu'on y sacrifie tout. Que ne fait-on pas pour s'enrichir, pour acquérir de la gloire, pour gagner un procès? compte-t-on ce qu'il en coûte? Il faut mettre, dit-on, le tout pour le tout. Il n'y a que le salut qui soit le tout pour lequel il faille tout mettre. Le reste n'est rien, et c'est moins que rien si, pour l'avoir, il doit coûter le moindre degré de grâce. Hélas! qu'il s'en faut bien que j'aie agi selon ces principes!

(1) *Quis furor est viles a vobis animas fieri quas etiam Diabolus putat esse pretiosas!*

TROISIÈME POINT.

Il ne faut, pour rien au monde, risquer son salut.

On ne veut point risquer sa fortune, sa santé, sa vie; comment se résout-on à risquer son salut? Or, c'est le risquer que de se négliger dans un seul point. On peut se noyer dans un ruisseau, ainsi que dans la plus vaste mer; une place est prise par un seul endroit négligé et laissé sans défense. Quand il s'agit d'offenser Dieu, il ne faut jamais dire : Ce n'est rien; un seul péché damne, comme une multitude de crimes. Une passion, une attache, mène bien vite au péché; négliger un seul commandement, ou s'oublier un instant, après une ferveur de plusieurs années, ou se relâcher en un seul point, quoiqu'on soit scrupuleux sur tout le reste, c'est assez pour se perdre. Mille voies pour se perdre, une seule pour se sauver; c'est de ne rien risquer, de tout prévoir, de tout faire, et toujours.

Dans quelle illusion ai-je vécu jusqu'à présent! Combien de fois ai-je comme risqué de me perdre! car, en combien de points me suis-je négligée! Avec quelle lâcheté ai-je combattu la vanité, le respect humain, l'esprit de médisance, mon peu d'ardeur pour faire le bien, ma froideur dans l'usage des sacremens! En faut-il tant pour me perdre? Pardon, Seigneur, d'avoir négligé si long-temps une chose si importante! Faites que je répare une négligence si coupable, par une continuelle vigilance.

CONSIDÉRATIONS

POUR

LE TEMPS DE LA RETRAITE.

AVERTISSEMENT GÉNÉRAL

SUR LES CONSIDÉRATIONS.

Outre les méditations qu'on fait pendant la Retraite, il y a un autre exercice que l'on nomme consideration. Dans les méditations, on doit se remplir profondément des vérités et des mystères, pour en faire la règle de sa conduite ; on établit des principes, et l'on en tire des conséquences ; mais elles sont moins détaillées que dans les considérations. La considération est donc proprement une application des grands principes de la religion, et des conséquences générales qu'on en a tirées pour chacune de nos actions en particulier, afin de voir comment doit se comporter, dans chaque rencontre, celui qui veut être tout à Dieu, qui craint le péché, la mort, le jugement ; qui a mérité l'enfer, et qui est résolu de se rendre semblable à Jésus-Christ notre Seigneur. On raisonne moins, on réfléchit moins dans la considération que dans la méditation ; mais on prévoit et on résout davantage. De là vient que cet exercice demande moins d'application et de conten-

tion que l'autre ; aussi le fait-on, assez souvent, en se promenant et après le dîner (1).

Ces considérations-ci sont assez longues, et par le fond des matières, et parce qu'on a souhaité qu'elles pussent servir de lecture, dans le temps où l'on ne serait point occupé ailleurs. Elles entrent dans un fort grand détail, parce qu'en matière de devoir, les personnes les plus instruites en ignorent souvent une partie, faute d'avoir fait assez de réflexion. Le nombre des jours de Retraite est ordinairement de huit ou dix jours, trois méditations par jour et une considération. Les personnes qui

(1) Le P. Judde, dans les Retraites qu'il a données, et dans celles qu'il a laissées par écrit, a toujours eu soin de mêler aux méditations de chaque jour, des vérités pratiques sur les devoirs ordinaires de la vie, pour ne point fatiguer l'esprit des personnes qui sont en Retraite. Son style même alors est plus doux, plus simple, plus familier, et un peu négligé, ainsi qu'il est aisé de le remarquer. Il a voulu, par là, que leur esprit trouvât du délassement au sortir des méditations. Les considérations sont dans le goût des conférences. On y traite des examens de conscience, de la manière de se confesser, de l'observation des règles, de la messe, de l'office divin, des conversations, etc. Ce sont là de véritables considérations.

Mais si aux vérités importantes, méditées et approfondies avec la plus grande attention, vous faites succéder, pour considération, une méditation du même genre que les autres méditations, ainsi qu'on le voit dans quelques imprimés ; si, après la méditation de la mort, vous donnez pour considération, c'est-à-dire, pour délassement, l'enfer ; si, après le jugement particulier, vous proposez le jugement général, pour moins fatiguer l'esprit ; si, à la méditation du péché mortel, succède la pensée de l'éternité, pour donner du repos à l'imagination, les personnes qui sont en Retraite, seront rebutées et se dégoûteront ; ou si, par ferveur, elles s'obstinent à continuer, elles altéreront leur santé et fatigueront leur piété sans aucun fruit. Vous aurez peut-être marqué par là beaucoup de zèle, mais très-peu de goût, et encore moins d'expérience.

(*Note du premier Editeur.*)

souhaitent de rester en Retraite pendant dix jours, trouveront ici de quoi se satisfaire ; c'est pour favoriser leur piété, sans cependant augmenter la fatigue des exercices, qu'au lieu de trois méditations et d'une considération, on a mis une considération de plus et une méditation de moins.

Au reste, si l'on veut ne faire que huit jours de Retraite, on pourra omettre le huitième et le neuvième jour, et finir par la méditation de l'amour de Dieu et de la persévérance.

PREMIÈRE CONSIDÉRATION.

Sur l'observation des règles.

Plusieurs sortes de raisons nous obligent à bien garder nos règles : les premières sont des raisons d'estime et de respect ; les secondes, des raisons de zèle ; les troisièmes, des raisons de conscience.

PREMIER POINT.

Raisons d'estime et de respect.

1.° La volonté de Dieu nous y est clairement et certainement marquée. On n'en peut douter, après l'approbation authentique que nous a donnée l'Eglise, par la voix de ses pasteurs. Jusque là, quelque saints que fussent nos fondateurs, c'étaient des hommes, ils pouvaient se tromper, et la facilité avec laquelle, avant l'approbation de l'Eglise, on les vit quelquefois changer leurs premiers projets, montre bien qu'ils ne se croyaient pas infaillibles.

Mais l'approbation des supérieurs ecclésiastiques est comme le sceau de l'autorité divine ; ce ne sont pas les hommes, c'est Dieu même qui nous parle par nos règles, qui que ce soit qui les ait composées. Le séculier peut croire qu'en observant certains règlemens de conduite, il fait ce qu'il plaît à Dieu ; mais les religieux en gardant leurs règles, ne sauraient en douter ; on peut leur appliquer ces paroles d'un prophète aux Israélites : *Vous êtes heureux, Israël, et heureux par tout ce qui peut rendre une nation célèbre et florissante ; mais ce qui fait le comble de votre bonheur, c'est que Dieu ait voulu vous manifester, d'une manière si claire et si distincte, tout ce qu'il souhaite que vous fassiez pour lui plaire* (1).

En observant nos règles, nous pouvons dire, comme Jésus-Christ (2) : Non-seulement *je fais toujours ce qui est agréable à Dieu,* mais ce qui lui est le plus agréable.

Mais plus une religieuse a d'assurance qu'en gardant ses règles elle fait ce que Dieu veut, plus elle doit être persuadée qu'elle déplaît à Dieu en ne les gardant pas. Ainsi, elle doit regarder ses fautes contre les règles comme étant commises contre Dieu même, et par conséquent comme ne pouvant être comptées pour peu de chose. Ce n'est point simplement aux supérieurs qu'elle déplaît ; c'est à Dieu même, auquel elle préfère sa satisfaction. Dieu veut que je prie maintenant, ou que je garde le silence ; mais mon amie m'oblige à passer le temps

(1) *Beati sumus, Israël, quia quæ Deo placent, manifesta sunt nobis.* Baruch. 4, 4.

(2) *Quæ placita sunt ei, facio semper.* Joan. 3, 29.

auprès d'elle et à m'entretenir avec elle ; Dieu ne sera point écouté, et mon amie le sera. Un cœur généreux et un peu touché de ce que mérite Dieu, pourrait-il se pardonner une si indigne conduite ? Les saints envisageaient la règle sous ce point de vue, quand, au premier signal de l'horloge ou de la cloche, on les voyait laisser une syllabe commencée, sans l'achever, pour voler où l'obéissance les appelait : *C'est ici* la voix du souverain roi (1) ; partons.... Me voici, Seigneur, parce que vous m'avez appelé (2).

Seconde raison d'estimer nos règles : l'intention des instituteurs, à qui elles ont été inspirées ; à qui elles ont tant coûté de peines, tant de larmes, tant de pénitences, et qui ont fait tant de miracles, pour en rendre la pratique recommandable. Une inspiration qui nous porte à un certain bien doit nous être précieuse ; nous devons la regarder comme une goutte de sang de Jésus-Christ, qui nous l'a méritée, et la recueillir avec un soin plein de reconnaissance et de respect. Cependant, combien de fois pouvons-nous prendre pour inspiration de Dieu, ce qui n'est qu'un mouvement de ferveur indiscrète, que nous suggère notre propre esprit ? Nous devons beaucoup moins nous défier des inspirations qu'ont eues, pour notre avancement, nos saints instituteurs : c'étaient des hommes accoutumés, la plupart, à entendre les paroles intérieures de Dieu. Saint Pacôme reçut sa règle d'un ange. On ne doute point que les anciens fondateurs n'aient été surnaturellement éclairés. C'est au pied du crucifix, après des prépa-

(1) *Hoc signum magni Regis, eamus...*
(2) *Ecce ego, quia vocasti me.* I. Reg. 3, 5.

rations infinies, qu'ils ont écrit ce qui doit nous servir de direction. Le Ciel s'est souvent expliqué par des miracles sensibles, quand on a douté qu'ils eussent parlé par ses ordres. Les religieux de saint François d'Assise, voulant qu'il adoucît quelques points de sa règle, tous entendirent cette voix d'enhaut : *A la lettre, à la lettre.* Ceux de saint François de Paule, craignant de ne pouvoir pas soutenir la rigueur de leur vie quadragésimale, le prièrent de les en dispenser ; le saint prit dans ses mains une pelle de feu toute rouge ; et la porta longtemps sans se brûler, en signe de la force que Dieu leur préparait, s'ils obéissaient.

Si donc nous avons quelque reconnaissance, quelque respect pour nos saints fondateurs ; si nous croyons leur être redevables pour avoir établi une religion où nous espérons trouver le salut, donnons-leur cette marque d'estime et d'attachement. Gardons nos règles ; c'est ce que nous pouvons faire de plus glorieux à leur mémoire. Les comparer à d'autres saints, et disputer du mérite de leur vie et de leur préséance dans le Ciel, c'est le mouvement d'un zèle souvent jaloux et mal entendu ; disciples dociles de leurs règlemens, nous mériterons leur protection; ils nous regarderont et traiteront comme leurs enfans ; mais, en violant leurs règles, nous nous les attirerons infailliblement pour ennemis et pour juges

3.° Le respect qu'ont eu pour nos règles, et l'estime qu'en ont faite tout ce qu'il y a eu de saintes religieuses du même institut que nous. En pourrait-on montrer une seule qui ne les ait observées avec la dernière exactitude? Il semblerait qu'elles eus-

sent poussé les choses trop loin, si l'on ne savait d'ailleurs leur sagesse et leur rare prudence. C'étaient des personnes respectables par leur âge et par leur mérite. Plusieurs, contre l'inattention et contre les tentations de la foiblesse humaine, firent vœu de les garder toute leur vie. Ce vœu, s'il ne doit pas être imité de toutes, doit au moins montrer jusqu'où elles doivent porter le zèle de la règle. Enfin, la haute sainteté où elles eurent le bonheur de parvenir, en les observant, doit faire juger si ce fut à tort ou avec raison, par scrupule ou avec connaissance de cause, qu'elles vécurent toujours dans un si grand assujettissement.

4.° La prudence tout admirable dont ces règles sont remplies, outre l'esprit divin et l'onction céleste, qui se font sentir partout en les lisant. On ne peut disconvenir que ce ne soient des chefs-d'œuvre de sagesse; tout est prévu; il y a des remèdes à tout; les moyens sont parfaitement propres pour la fin qu'on se propose; tout mène à Dieu, tout conduit à la perfection; et toutes les fois que nous avons fait des fautes de conduite, faisons-y attention, nous verrons que nous n'avons pas gardé nos règles; et les plus sages politiques ont avoué qu'ils ont appris, dans les constitutions des ordres religieux, à bien gouverner les Etats. Que celui qui craindra, dans son emploi, de manquer de prudence, consulte ses règles, et il en saura autant que les plus habiles (1). Inférieures, supérieures, toutes ne pèchent qu'en abandonnant cette direction. Les règles bien observées, on serait en ordre,

(1) *Super omnes docentes me.... Super senes intellexi, quia mandata tua quæsivi.* Ps. 118, 99.

en paix, en réputation, et la religion deviendrait un paradis. D'où l'on peut certainement conclure, que celles qui osent quelquefois mépriser les règles, ou par leur conduite, ou par leurs discours, ne sont ni aussi sages, ni aussi estimables qu'on se l'imagine. Si c'étaient des gens du monde, ils n'entendent pas les matières, il faudrait leur pardonner ; mais que ce soient des personnes religieuses, elles eussent fait un bel institut, si elles l'avaient formé sur le plan de vie qu'elles suivent et qu'elles voudraient qu'on suivît, des supérieurs qui commanderaient par politique, des inférieurs qui ne suivraient que leur humeur et leurs caprices ! Si celles qui gardent bien leurs règles sont quelquefois des personnes simples et méprisables, ce n'est point par l'observation de leurs règles qu'elles sont telles ; elles seraient bien autre chose, livrées à leur propre conduite ; et, si celles qui les méprisent ont du mérite, de l'esprit, ce n'est point en cela qu'elles le font paraître. Le vrai, le bon esprit, c'est de savoir rendre ses devoirs estimables par de grandes et solides raisons ; tout homme est capable de trouver des raisons qui favorisent le libertinage et l'amour-propre ; mais savoir se désabuser soi-même, se rappeler au devoir par de meilleures raisons, c'est le vrai mérite, c'est l'excellent esprit. On se persuade que si on viole ses règles, c'est parce que ce sont de petites choses, et qu'on est d'un grand esprit, d'un esprit élevé au dessus des bagatelles : erreur! On les viole, parce qu'on n'a pas l'esprit et le courage de se surmonter, et que ce sont en effet de grandes choses, petites peut-être en elles-mêmes, mais toujours grandes et difficiles, par la totalité, par la

continuité du sacrifice, par la fermeté qu'il faut avoir à braver le respect humain en les observant. *Je perdrai l'amitié de celle-là, la protection de celle-ci, on voudra que je me soutienne ; on ne pardonne rien à une religieuse qui veut passer pour régulière :* la régularité constante demande donc beaucoup d'humilité, de mortification, de dégagement, d'oubli de soi-même et de sa petitesse ; mais la belle gloire aussi, pour une religieuse, de vouloir vivre indépendante, et de se piquer de l'être !

Mais si ce n'est pas un mérite de mépriser ses règles, et si c'est plutôt se rendre méprisable, accoutumons-nous donc aussi à mépriser ceux qui les méprisent, ou du moins à mépriser leur dédain et leur mépris. Quelle lâcheté, qu'un petit reproche ou un petit mot de raillerie de leur part, nous fasse oublier nos devoirs ! Qui méprise Dieu et la règle, sans raison, peut bien nous mépriser de même ! Quelle faiblesse, que nous ayons la complaisance de les imiter, dans le temps que nous les condamnons intérieurement, et que nous sommes assurées que Dieu les condamne ! Viendra un jour où elles-mêmes changeront ; celle-là qui est véritablement méprisable, le sera au jugement de Dieu et des anges ; et peut-être que, dès aujourd'hui, elles ne nous estiment qu'à proportion que nous négligeons et leurs discours et leurs reproches (1). *C'est dans vos yeux, Seigneur, c'est sur votre face et non sur celle des hommes, que je cherche des signes d'approbation ou de blâme.* Ma soumission vous plaît, elle plaît aux saints fondateurs, elle plaît à mes supérieurs, aux gens de bien ; j'ai pour moi la sagesse même qui éclate

(1) *De vultu tuo judicium meum prodeat.* Ps. 16, 2.

dans ma règle (1). *Il y en a beaucoup plus pour moi que contre moi ;* mais je garderai ma règle, dussé-je être seule ; d'autres me suivront ; mon amie me suivra peut-être ; elle doit être contente, s'il n'y a que Dieu que j'estime plus qu'elle.

SECOND POINT.

Raisons de zèle.

Comme religieuses, nous devons avoir du zèle pour notre perfection ; comme épouses de Jésus-Christ, nous devons en avoir pour le salut du prochain que Jésus-Christ a tant aimé, et pour honorer l'institut que nous avons embrassé.

Zèle pour notre propre avancement. C'est en vain que nous espérons faire quelque progrès solide, si nous ne gardons nos règles ; c'est toute la sainteté d'une religieuse, ou c'est l'unique voie pour y arriver. Il peut y avoir beaucoup d'amour-propre et d'illusion dans tout le reste : on s'applaudit, on se distingue, on se fait remarquer ; il ne peut y avoir ici ni illusion, ni vanité. C'est une vie unie ; nous sommes ce que nous devons être, et ce que la plupart sont. Ne fît-on que garder ses règles, sans rien d'extraordinaire, on est déjà très-sainte : on n'a pas commencé de l'être sans cela. Une religieuse, eût-elle fait des miracles, des actions d'un grand zèle, des pénitences affreuses, si elle n'avait pas gardé sa règle, jamais l'Eglise ne la mettrait au nombre des saintes. En effet, que sont nos règles, que des moyens de perfection proportionnés à nos forces et aux devoirs de notre état ; je dis celles de

(1) *Plures nobiscum sunt quàm cum illis.* IV. Reg. 6, 16.

nos règles qu'on néglige le plus, et qui paraissent extrêmement de conséquence? Sans silence, par exemple, y a-t-il du recueillement? Sans recueillement, y a-t-il de l'esprit d'oraison, y a-t-il jamais humilité sincère, ni dévotion fervente, ni mortification durable, ni obéissance simple et universelle? De même, sans l'exactitude à se retirer dans le lieu de son repos, à l'heure marquée, peut-on être exact à se rendre, le lendemain, aux observances? Sans cette exactitude fait-on bien, le reste du jour, ses exercices de piété? Sans exercices de piété bien faits, y a-t-il des consolations intérieures à attendre? Sans consolations intérieures, peut-on se passer tout-à-fait de celles du siècle? Et en goûtant les consolations du siècle, ne s'y attache-t-on pas? Ne les aime-t-on pas? Et quand on les aime, les devoirs de sa perfection pour le moins ne sont-ils pas bientôt évanouis, pour ne rien dire de plus? En se voyant en particulier, contre la règle, manque-t-on de médire, de murmurer des unes et des autres, et de s'attacher à d'autres d'inclination? Peut-on aimer Dieu quand on n'a point de charité, ou que le cœur vient à se partager, sans parler de beaucoup d'autres suites encore plus dangereuses?

Si nous comptons pour rien de renoncer à notre perfection, que sommes-nous venues chercher en religion? Croyons-nous que Dieu puisse être content? Et où sont les sermens tant de fois renouvelés, de vouloir être à lui sans réserve? On se sent quelquefois de l'attrait pour les voies d'oraison et pour les autres conduites extraordinaires; on lit les livres qui entraînent; on y devient savante; si un attrait vient de Dieu, il doit nous porter d'a-

bord à garder nos règles ; en les gardant, nous pourrons avoir part aux dons du Ciel.

Qu'on me dise qu'une religieuse bien régulière reçoit des faveurs signalées à l'oraison, je n'aurai pas de peine à le croire ; mais si l'on me dit qu'une religieuse sans régularité en reçoit, je tremblerai pour elle, les démons la jouent apparemment ; moins elle s'en défie, plus je la crois en danger ; Dieu ne peut pas être opposé à lui-même ; il veut que nous gardions nos règles ; j'en suis certain ; soyons parfaites, et soyons-le de la manière que Dieu le veut : et ne donnons point dans les travers de celles qui voudraient quelquefois être dans un ordre plus austère que celui qu'elles ont embrassé. Ce n'est que le courage qui leur manque ici ; elles en manqueraient là tout de même. Elles se repaissent d'une idée de perfection qui leur est impossible, pour calmer leurs remords sur la négligence de leurs devoirs présens. Qu'elles commencent ici à faire tout le bien qu'elles sont obligées de faire ; qu'elles gardent bien leurs règles ; on les écoutera ensuite sur quelque chose de plus.

2.° Zèle pour l'avancement de notre prochain. Notre premier prochain, ce sont les personnes avec qui nous avons à vivre. Nous nous devons l'exemple les unes aux autres (1) ; et l'espérance de trouver en religion des modèles de vertu qui nous détermineraient au bien, est une des premières raisons qui nous a fait quitter le monde pour nous soustraire aux mauvais exemples ; mais quel exemple donnent, dans une communauté, des personnes qui vivent sans régularité ? Si elles ont de l'âge, de

(1) *Et mandavit illis unicuique de proximo suo* Eccles. 17, 12.

l'autorité, un rang dans la maison de Dieu, quelque esprit, le talent de se faire écouter et craindre, ne doivent-elles pas appréhender que celles qui commencent, ou qui sont faibles en vertu, ne se forment sur elles, et qu'ensuite elles ne pèchent sur le compte de leurs modèles?

Celui qui scandalisera une ame qui croit en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on le jetât au fond de la mer, avec une meule de moulin au cou (1). Qu'est-ce donc que de détacher de Jésus-Christ, celles qui forment la portion la plus précieuse de son troupeau? Ayons du zèle pour l'Eglise, à la bonne heure; plaignons-nous de la corruption du siècle; désirons que Dieu soit connu chez les peuples barbares; travaillons à notre manière, par de saintes remontrances, par des entretiens de piété, à la conversion des pécheurs; mais ce ne sont ici, après tout, que les devoirs accessoires; notre premier devoir est d'aider celles que la religion a rendues nos sœurs ou nos frères. J'aime le zèle qu'avait sainte Thérèse pour les hérétiques de son temps, parce qu'elle était tout appliquée chez elle à se sanctifier et à sanctifier ses sœurs, par l'observance de la règle, et que je ne doute point qu'avec cela, leurs prières et leurs vœux ne méritassent bien des conversions qu'on attribuait peut-être au mérite des docteurs et des prédicateurs.

3.° Zèle pour l'honneur de l'institut que nous professons. Le séculier, tout déréglé qu'il est, ne nous estime qu'autant qu'il nous voit attachées à notre devoir : si nous le méprisons, il juge de toute la communauté par une ou deux particulières qu'il

(1) Matth. 18, 6.

connaît, et c'est assez pour lui donner du mépris pour toutes les autres : il a tort, je le sais; mais il juge, cependant, et répand ses jugemens, et nous n'en serons pas moins décriées ensuite. Si nous avions médit de quelqu'une d'entre nous, en particulier, nous en aurions avec raison de très-grands scrupules ; notre conduite, notre conversation, médisent de notre communauté tout entière ; nous le comptons pour rien. Combien, peut-être, par notre peu d'attention, avons-nous empêché de jeunes personnes du dehors ou du dedans, d'embrasser notre institut, pour lequel elles se sentaient de l'inclination et un commencement de vocation ! Une conduite vraiment religieuse, des entretiens édifians, eussent achevé de les déterminer : notre légèreté, notre inconsidération a tout gâté.

Mais quand on entend des personnes religieuses qui ne tiennent aucun compte de leur règle ; quand on lit leurs constitutions, que le hasard ou la curiosité a procurées, et que l'on compare leur conduite tout opposée, quels bons désirs ne perdrait-on pas? Si c'est une bonne vocation, elle est fondée sur le désir et sur l'espérance de bien servir Dieu, et de faire tranquillement son salut: peut-on espérer l'un et l'autre, dans une communauté où les règles sont mal observées ? Si elles cherchent une maison où il n'y ait pas de régularité, elles n'ont guère de vocation, et je ne crois pas qu'on puisse leur conseiller d'y entrer. De là vient qu'on en voit tant qui prennent parti dans d'autres communautés, ou du même ordre, ou d'un ordre différent de celui où elles furent élevées ; elles nous ont trop connues; elles nous ont vues de trop près, pour nous estimer

et vouloir nous ressembler.... Nous sommes si zélées pour les intérêts temporels de nos maisons, et cela va si loin quelquefois, qu'on n'en est pas édifié dans le monde : pourquoi n'avons-nous pas le même empressement pour leur faire une réputation qui les honore ? Il est permis, sur ce point, d'être délicates, jalouses, sensibles.

Mais le temporel même ne dépend-il pas souvent de notre régularité ? La parole de Jésus-Christ, *cherchez premièrement le royaume de Dieu, etc.* (1), n'est-elle que pour les séculiers ? Dieu n'abandonne jamais une maison où il sera bien servi. Il ne faut qu'un sujet d'élite pour la rétablir, *et le cœur de l'homme est dans les mains de Dieu, pour le faire pencher où il lui plaît* (2). Dieu promit aux Réchabites de rendre leur race toujours glorieuse, parce que depuis trois cents ans, de père en fils, ils avaient exactement gardé l'ordre qu'un de leurs aïeux leur avait donné, de ne boire jamais de vin, et de demeurer sous des tentes comme des voyageurs (3). Non, si certains instituteurs avaient aussi peu gardé que nous nos règles, jamais on ne les eût appelés dans toutes les parties du monde, pour y faire ces grands établissemens dont ils jouissent. Attribuons leurs progrès à leur édifiante régularité ; tâchons de laisser de nous la bonne opinion que nous avons hérité de leurs vertus ; ne ruinons pas ce qui leur a tant coûté à acquérir.

(1) Matth. 6, 33.
(2) *Quòcumque voluerit, inclinabit illud.* Prov. 21, 1.
(3) Jérém. 35, 19.

TROISIÈME POINT.

Raisons de conscience.

C'est une affreuse disposition, que celle d'un personne religieuse qui prétend qu'elle craint le péché, qui ne veut faire que ce qui est d'obligation, et qui viole ses règles sans scrupule, par la raison qu'elle croit le pouvoir faire sans pécher. Mais qu'elle entre un peu dans les réflexions suivantes : 1.° Il y a une très-grande partie des règles qu'on ne saurait violer sans péché. Toutes celles qui regardent les vœux ; les moindres fautes en ce genre ne doivent plus être regardées comme étant simplement contre la règle. Ce ne sont pas toujours des péchés griefs ; mais est-on religieuse quand on ne craint pas jusqu'au péché véniel ? Celles qui sont des préceptes de l'Evangile réduits à nos usages ; règles de charité, d'humilité, d'abnégation, de fuite des occasions mauvaises, ces règles obligent comme l'Evangile même, cela est hors de doute. La règle du silence, en tant qu'elle défend tout discours inutile, est de même nature ; car n'est-ce qu'aux gens du siècle qu'il a été dit que toute parole oiseuse, c'est-à-dire, qui n'est utile ni à celui qui la dit, ni à celui qui l'entend, sera au jugement de Dieu, une matière de condamnation ? Et parle-t-on souvent et beaucoup, sans dire de grandes inutilités, et souvent quelque chose de pis ? Toutes celles qui sont des explications de quelques sortes de droits naturels, par exemple, les règles pour bien faire ses actions ; car, fût-il indifférent d'aller à l'église, et de se confesser, ou de prier ; est-il indifférent, lorsqu'on est à l'église, de s'y tenir dans

le respect, et lorsqu'on prie, de le faire dans le recueillement et avec affection?

Nos règles ne font pas toujours un péché de ce qui ne l'est pas de soi-même ; mais nos règles n'empêchent pas que ce qui de soi est péché, ne le soit pour nous, comme pour le reste des hommes. Je ne parle ni du scandale, ni du mépris des supérieurs et de la règle. Tout le monde convient que ces sortes de circonstances rendent l'irrégularité très-criminelle par tous ces endroits différens. Il se trouve donc que, quoique les règles n'obligent pas sous peine de péché, il est rare qu'on les viole sans faire une multitude de fautes.

2.° Il n'y a aucune règle que nous puissions violer volontairement, sans une grande infidélité, qui conduit au péché, et quelquefois à d'assez grands désordres. C'est un principe très-fondé en expérience, que jamais nous ne sommes fidèles à une grâce, qu'ordinairement Dieu n'en donne une autre plus grande, pour récompense ; ni infidèles, que nous ne soyons punis par la soustraction de quelque autre grâce qui nous était destinée. On ôte, dans l'Evangile, le talent au serviteur qui ne le fait pas valoir ; on donne cinq villes à gouverner à celui qui a fait profiter cinq talens. Jésus-Christ ajoute : *Qu'on donnera à celui qui a déjà, et qu'à celui qui n'a rien* (*par sa faute*), *on ôtera même encore ce qu'il pourrait espérer d'avoir* (1). Cette conduite est juste, c'est la raison même qui l'a dictée. Qu'on juge de là combien un mois ou deux, de fidélité ou d'infidélité à ses règles, peuvent faire de bien ou de mal, et qu'on cesse d'être étonné qu'une

(1) Matth. 25, 29.

religieuse infidèle à ses règles, se trouve bientôt sans ferveur, sans onction, sans goût de Dieu, sans dévotion, sans consolation, sans foi; elle est traitée de Dieu comme elle l'a traité.

3.° S'il peut arriver qu'on viole ses règles sans ces suites funestes, elles sont au moins comme infaillibles à l'égard de celles qui violent les règles dans leur totalité; les violer dans leur totalité, ce n'est pas à dire n'en garder aucune, mais c'est ne les garder que comme par hasard et par occasion; de même qu'on dit qu'une religieuse garde la totalité de ses règles, quand elle ne les transgresse que rarement, par une manière de surprise et sans perdre la détermination où elle est toujours de les voir garder exactement. De celles qui violent leurs règles par une espèce de détermination, d'habitude, en voit-on une seule qui, en peu de temps, ne tombe dans des fautes souvent mortelles? Sont-elles long-temps sans confondre les règles qui obligent sous peine de péché, même de péché grief, avec celles qui n'obligent pas? Quand des confesseurs trouvent des personnes du monde qui viennent s'accuser d'abord de vivre dans un grand oubli de Dieu et des devoirs de piété, ils pressentent par ce début qu'ils trouveront bien du désordre dans tout le reste de la conduite, et ils n'y sont presque jamais trompés. De même, quand des religieuses s'accusent d'observer mal leurs règles, on s'attend qu'elles n'auront pas mieux gardé leurs vœux, et il est rare qu'on s'y méprenne. Une déclaration d'irrégularité prépare à tout; on n'est surpris de rien; on serait surpris et on craindrait un défaut de sincérité, si la chose en demeurait là, et

qu'on ne trouvât pas une conscience relâchée dans les autres devoirs les plus essentiels. Combien de fois se dépite-t-on, se soulève-t-on contre l'exactitude d'une supérieure à qui son zèle fait corriger des irrégularités mal édifiantes! Et dans le dépit, de quoi n'est-on pas capable? De là ces scandales publics qui ont si souvent déshonoré l'Eglise, ou ces regrets cuisans d'être liées et de ne pouvoir, et de n'oser rompre ses chaînes, ce qui est une secrète apostasie; ces déclarations indiscrètes, ces confidences des dégoûts et des contradictions dans lesquelles ces religieuses vivent, lasses d'elles-mêmes et des devoirs de leur état; confidences qui maléfient le séculier même à qui on les fait. Il venait vous décharger son cœur et chercher auprès de vous de la consolation dans ses peines; il vous trouve aussi peinée que lui, et se voit obligé de vous consoler.

Un des principaux fruits de la Retraite doit être de se renouveler dans la régularité. Prenez désormais pour devise : *J'accomplirai tout, jusqu'au dernier iota* (1); c'est la meilleure pénitence et la plus convenable, surtout pour toutes nos irrégularités passées. Quelle consolation, à la mort, de pouvoir dire à Jésus-Christ : J'ai fait ce que vous m'avez commandé, donnez-moi ce que vous m'avez promis. *J'ai gardé la loi, j'ai rempli ma course, la couronne de justice m'est réservée* (2).

Un religieux était frappé d'une maladie de lan-

(1) *Iota unum, aut unus apex non præteribit à Lege, donec omnia fiant.* Matth. 5, 18.

(2) *Fidem servavi, cursum consummavi, in reliquo reposita est mihi corona justitiæ.* II. Tim. 4, 8.

gueur qui le conduisait insensiblement à la mort. Comme Dieu éprouve en ce temps-là ses plus fidèles amis, celui-ci se trouva agité de crainte et de défiance sur son salut. Quand il était seul, on l'entendait dire à Dieu, avec des cris lamentables : *Souvenez-vous, ô mon Dieu! que je fus toujours si exact à observer le silence;* et aussitôt le calme revenait. Disait-il peu, disait-il beaucoup? C'était dire : Seigneur, je me suis mis tant de fois au-dessus de la curiosité, au-dessus de la complaisance, au-dessus de tous les prétextes qui se sont présentés de parler sans nécessité; vous savez ce qu'il m'en a coûté : l'avez-vous oublié, ô mon Dieu! et voudriez-vous me perdre?

Mais à une religieuse irrégulière, Dieu ne pourrait-il pas dire, au contraire : Tu implores maintenant ma miséricorde; oublies-tu combien de fois je t'ai appelée, et avec quelle constance tu m'as refusé? Que n'appelles-tu les compagnes de tes irrégularités? Qu'elles te consolent maintenant, et qu'elles te rassurent... Quelque éloigné qu'on soit de Dieu, on n'aura pas persévéré huit jours de suite à bien garder ses règles, que peu à peu on le sentira revenir. S'il en coûte pour s'assujettir, l'enfer et le purgatoire, qu'on a tant de fois mérités, et où l'on peut tomber encore, ne doivent-ils pas faire paraître cette gêne et cette dépendance bien supportables?

Nota. Avant de s'examiner, ainsi qu'on le fait ordinairement pendant les retraites, sur l'observation de chaque règle en particulier, il sera très-utile de lire avec soin les réflexions détaillées dans cette considération. Alors il y aura sur chaque règle qua-

tre choses à faire. Il faudra, 1.° lire la règle avec attention, et en bien comprendre le sens et l'étendue; 2.° demander à Dieu pardon des fautes qu'on y a faites; 3.° prévoir et résoudre les difficultés qui se trouvent souvent à l'observer; 4.° former de bonnes résolutions, et demander à Dieu la grâce de les garder.

SECONDE CONSIDÉRATION.

Sur la Messe, l'Office divin, et les prières de dévotion

DE LA MESSE.

Un des plus précieux avantages de l'état religieux, c'est d'avoir chez soi Jésus-Christ, qui repose jour et nuit dans le tabernacle, et qui s'offre tous les jours sur l'autel, au saint sacrifice. Ce qu'il faut que d'autres cherchent souvent bien loin, nous l'avons au milieu de nous. Nous pouvons nous appliquer, d'une façon singulière, ces paroles de l'Ecriture : *Dieu est véritablement avec nous* (1); et celles-ci : *C'est ici le lieu de la demeure de Dieu avec les hommes; ils seront son peuple, et Dieu même, qui demeure avec eux, sera leur Dieu, et il essuiera leurs larmes quand ils seront affligés* (2). *Il n'y a point de nation, quelque illustre qu'elle soit, qui ait des dieux qui s'approchent d'elle comme notre Dieu s'approche de nous* (3).

(1) *Emmanuel nobiscum Deus.* Matth. 1, 23.
(2) Apoc. 21, 23. —(3) Deut. 4, 7

Cette commodité d'aller souvent visiter Jésus-Christ, mais surtout de pouvoir, chaque jour, assister au saint sacrifice, nous rendrait bien plus inexcusables que les personnes du monde, si jamais nous y manquions. Quelle affaire, ou même quelle incommodité pourrait nous empêcher d'y aller? S'en abstenir pour demeurer dans une conversation frivole, pour ne pas interrompre un repos qui ne serait pas tout-à-fait nécessaire, pour achever quelque petit ouvrage qu'on a entrepris, pour ne pas laisser se gâter ou se perdre quelque petite recherche peut-être de sensualité; négliger le moment de la messe, et s'exposer à n'en plus trouver, ce serait ou la suite d'une grande insensibilité, ou peut-être d'incrédulité pour les mystères de la religion, ou une préférence de soi-même, de ses amies, de ses amusemens, à ses plus saints devoirs; préférence tout-à-fait indigne, et que le Seigneur punit ordinairement par la soustraction de ses grâces.

Outre le précepte de l'Eglise, quoiqu'il n'oblige que les dimanches et les fêtes, nous avons chaque jour des motifs assez puissans et en assez grand nombre, pour n'omettre aucun jour un exercice aussi saint et aussi salutaire. Que de nouveaux péchés n'avons-nous pas à expier! Que de nouvelles grâces à reconnaître! que de nouvelles demandes à faire! que de nouveaux sujets de nous immoler!

Le sacrifice de la messe est comme un fonds inépuisable de tout ce qu'il faut pour satisfaire à ses devoirs de la manière la plus noble, la plus parfaite, la plus agréable à Dieu : c'est le même sacrifice en substance que celui de la croix, sacrifice

d'expiation, par conséquent, pour la rémission des péchés; sacrifice eucharistique, c'est-à-dire, d'action de grâces pour tous les bienfaits de Dieu; sacrifice enfin, d'holocauste, pour reconnaître le souverain domaine que le Seigneur a sur nos personnes et sur nos biens.

Les jours de fêtes, outre ces différentes raisons, il y a un précepte qui oblige, sous peine de péché mortel et de damnation, d'y assister non-seulement de corps, mais d'esprit, autant qu'on peut; en sorte que c'est offenser Dieu grièvement, que de ne pas entendre la messe, ou de s'y laisser distraire volontairement, pendant un certain espace de temps. Ces sortes de distractions volontaires sont bien à craindre pour les personnes qui ont quelque attache ou quelque désir violent, ou qui sont dans un état de tiédeur; c'est ce qui me fait encore douter que les personnes consacrées à Dieu, qui manquent la communion de règle, n'étant guère exemptes de passions, ne puissent aisément entendre la sainte messe comme il faut.

C'est satisfaire au précepte, que de dire, pendant ce temps, des prières vocales, ou de faire quelque lecture sainte et affectueuse, qui entretienne et nourrisse le cœur dans le goût et la pensée de Dieu. Mais pour entendre la sainte messe, de toutes les méthodes (et il en est certes un grand nombre qu'il serait téméraire de désapprouver), les deux meilleures, sans comparaison, sont, ou de suivre le prêtre en esprit, ou de s'unir à Jésus-Christ, en se représentant les circonstances principales de sa passion, à peu près de la manière suivante.

Depuis le commencement de la messe jusqu'à l'é-

vangile, s'occuper de l'agonie de Notre-Seigneur dans le jardin, entrer avec lui dans une vive douleur de nos péchés, en demander pardon, offrir au Père éternel sa contrition, ses gémissemens, ses larmes, sa sueur de sang, et former une ferme résolution de nous corriger, pour ne pas anéantir ou renouveler tant de travaux et de prières.

Depuis l'Évangile jusqu'au *Sanctus*, repasser les humiliations de notre divin Sauveur, et ses souffrances chez Caïphe, chez Hérode, chez Pilate; répéter mille fois : *C'est moi qui suis le criminel; celui-ci, qu'a-t-il fait, que du bien et des œuvres divines et merveilleuses?* Nous résoudre à tout ce qu'il plaira à la Providence d'ordonner de nous, et voir ce que, par ferveur, nous voulons faire ou souffrir pour l'amour de lui.

Depuis le *Sanctus* jusqu'à l'*Agnus Dei*, c'est le temps de gagner beaucoup, si nous savons le bien employer : regardons Jésus-Christ sur le Calvaire, et offrons-le au Père éternel, selon les quatre rapports que nous avons marqués; 1.° de caution pour nos péchés, quelque grands, quelque nombreux qu'ils puissent être (1); 2.° de prix équivalent et beaucoup supérieur à tout ce que Dieu nous a fait de bien, dans les deux ordres de la nature et de la grâce (2); 3.° de médiateur tout-puissant pour nous obtenir, et la grâce et la gloire (3); de chef dans qui tous les membres sont présentés d'une manière digne de lui (4).

(1) *Propitiatio pro peccatis nostris.* I. Joan. 2. 2.
(2) *Quid retribuam Domino, etc.* Psalm. 115, 3.
(3) *Exauditus est pro suâ reverentiâ.* Heb. 5, 7.
(4) *Ecce ego et pueri mei quos dedit mihi Dominus.* *Retraite spirit.* III.

Depuis l'*Agnus Dei*, après la communion spirituelle, qui n'est autre chose qu'un grand désir de communier, si on était digne, et un grand regret des fautes et des imperfections qui peuvent nous en rendre indignes, il faut descendre en esprit, avec Jésus-Christ, dans le tombeau, et méditer ce mot de saint Paul : *Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu* (1). Demeurons donc, à son exemple, cachés au siècle, le plus que nous pourrons. Aimons notre saint état qui nous en détache, et gardons-nous, sous un habit de personnes mortes au monde, de conserver peut-être les vices et les inclinations de ceux qui y vivent et qui y tiennent le plus fortement.

Aller à la messe en péché mortel, ce n'est pas un nouveau péché mortel. L'état du péché mortel n'ôte pas l'obligation du précepte ; jamais il n'a été dit de ne pas aller à la messe avant de s'être éprouvé, comme il a été dit que, sans cela on se garde bien de communier (2) ; et quand un pécheur s'accuse de n'avoir pas été à la messe, on ne s'avise point de lui demander : *Etiez-vous en péché mortel ?* comme si cette circonstance avait pu le dispenser d'y aller. Mais les pécheurs doivent entrer dans les dispositions du bon larron, qui se convertit au spectacle d'un Dieu mourant ; gémir devant Jésus-Christ de leur état, le prier avec ardeur de les délivrer et de les rendre victorieux des passions qui les captivent, et de leur inspirer une prompte et fervente pénitence. Ils pourront sortir de l'église touchés, et frappant leur poitrine, s'écrier : C'est vraiment Jésus-

(1) Coloss. 3, 3.
(2) *Probet autem seipsum homo.* I. Cor. 11, 28.

Christ, Fils de Dieu, qui vient de s'immoler; je le sens au changement de mon cœur, et au désir sincère que j'ai de faire pénitence et de mieux vivre.

DE L'OFFICE DIVIN.

Il y a des communautés où l'office est d'étroite obligation; il y en a d'autres où il n'est que de dévotion et de règle (1).

Les premières ont le grand office; les secondes n'ont, pour l'ordinaire, que le petit office de Notre-Dame. Celles qui ont le grand office, doivent faire attention que c'est une de leurs principales obligations, et celle qui peut plus aisément les mettre en voie de damnation, si elles ne s'instruisent parfaitement de leur devoir, et si elles ne tâchent de le remplir : il ne faut pas, à cet égard, non plus que par rapport à tout autre chose, se faire des scrupules et des peines de conscience mal fondés; mais il ne faut pas aussi négliger d'apprendre quelle attention est nécessaire à l'obligation du bréviaire : on n'aime guère Dieu, et l'on mérite bien d'encourir sa disgrâce, quand on s'expose au danger de l'offenser.

Celles qui n'ont que le petit office, et qui ne l'ont que par obligation de règle, ne doivent jamais y manquer : 1.° c'est bien peu de chose, en comparaison du grand office des autres : que la ferveur donc supplée à ce qui manque du côté de la longueur, et qu'aussi on tâche de ne rien perdre

(1) Pourquoi retrancher ces termes de *dévotion* et de *règle*, puisque le P. Judde les a employés ? Faut-il laisser croire aux religieuses qu'elles ont des obligations graves, si elles n'en ont pas ? Ce sont là de ces choses que les éditeurs doivent respecter; on est bien aise de savoir ce qu'un auteur estimé pense sur certains points controversés. (*Note du premier Editeur.*)

d'une si sainte occupation ; 2.° par l'union qui est entre tous les corps religieux, les prières des uns deviennent, en quelque façon, communes aux autres. Mettons au moins ce que nous pourrons, dans cette société, où tant d'autres mettent beaucoup plus que nous ; 3.° quel principe peut faire omettre un office si court, sinon une négligence affreuse, et qui marque une conscience bien dérangée ? Si ce n'est pas un péché grief que de l'omettre, je crains fort que celles qui l'omettent si aisément, ne soient guère alarmées ailleurs de la crainte d'un péché grief ; 4.° l'exemption du grand bréviaire ne venant que de l'application qu'on doit avoir à l'instruction de la jeunesse, ou au service des malades, ou à l'exercice de la patience lorsqu'on est soi-même infirme, on est d'autant plus obligé à dire le petit office, qu'on a plus de santé et qu'on est moins employé par l'obéissance aux exercices de l'institut ; si cependant l'on y est occupé, qu'on songe au besoin que nous avons de grâces et de secours ; nous ne plaindrons sûrement pas le temps que nous emploîrons à les solliciter en récitant l'office ; hélas ! on en perd tant d'ailleurs.

Mais soit qu'on récite le grand ou le petit office, par dévotion ou par obligation, on doit le réciter avec attention et avec respect. Premièrement, en disant l'office, nous parlons à Dieu, ou nous parlons de Dieu, ou Dieu nous parle. Si nous parlons à Dieu, quelle dévotion, quel respect ne devons-nous pas avoir ! Si nous parlons de Dieu, quel zèle ! quelle affection ! Si Dieu nous parle, quelle application ! quelle attention ! Je vais parler à Dieu, moi qui suis cendre et poussière ! Je vais prier Dieu, à

qui j'ai tant de grâces à demander ; je vais remercier Dieu de tant de grâces qu'il m'a faites ; je vais le louer, comme les anges le louent dans le Ciel, et comme j'espère l'y louer toute l'éternité. Je vais prier Dieu, et c'est au nom de tout le peuple chrétien que je vais le prier ; de ce peuple qui prie si peu et si mal ; de ce peuple qui travaille pour nous, et pour qui, par conséquent, nous devons prier ; de ce peuple dont nous devons peut-être, par quelque obligation particulière de notre institut, procurer le salut, et que rien ne peut avancer plus sûrement que nos prières.

La facilité de bien réciter son office, dépend, 1.° du recueillement habituel, et de la liberté du cœur qui ne tient à rien, qui n'est dominé, ni fortement préoccupé de rien d'étranger à ce qu'il fait.

Les distractions ne viennent ordinairement que parce qu'on craint, ou parce qu'on désire, ou parce qu'on aime, ou parce qu'on hait avec déréglement.

2.° Cette facilité dépend aussi de l'intelligence des choses qu'on dit. Lorsqu'on entend le sens des psaumes qu'on récite (1), il faut se les appliquer ;

(1) En parlant de l'intelligence des psaumes, on ne conseille rien aux religieuses, qui leur soit impossible, ou qui ne puisse être suppléé par un peu d'attention. 1.° Elles ont, en langue française, la traduction du latin, et peuvent la consulter et l'étudier. 2.° En répétant souvent au chœur, et comparant dans des momens de loisir, l'une avec l'autre, les choses s'impriment peu à peu dans la mémoire, et leur donnent au moins une légère connaissance de ce qu'elles récitent. 3.° N'en eussent-elles aucune, elles peuvent suppléer à ce défaut, en élevant leur imagination et leurs cœurs vers Dieu; se tenir en sa sainte présence, s'unir aux esprits célestes qui le louent dans le Ciel, et faire, à l'égard de l'office divin, ce que font tant de saints prêtres, à l'égard de quelques versets inintelligibles de leur bréviaire; lorsqu'ils rencontrent, par exemple, dans les psaumes 67 et 103,

si nous y trouvons nos sentimens exprimés, nous y conformer; si nous ne les y trouvons pas, nous confondre; appliquer aux démons ce que le prophète dit de ses ennemis; au paradis ou à la religion, ce qu'il dit de Jérusalem; au monde, ce qu'il dit des idolâtres et de Babylone; aux consolations intérieures de l'ame, ce qu'il dit des délices de la terre promise; détester avec lui la prospérité des pécheurs, exalter les desseins de la Providence, etc.

3.° Quand on récite l'office en particulier, il faut, autant que l'on peut, le faire à genoux. C'est une espèce de réparation des évagations qui nous sont ordinaires, et un supplément de la peine qu'on aurait au chœur à garder les cérémonies et les postures gênantes qui y sont d'usage.

DES PRIÈRES DE DÉVOTION.

Le chapelet, n'y point manquer.

Le culte de la sainte Vierge est si nécessaire, si combattu, si abandonné! Nous autres, au moins, soyons-lui fidèles; dédommageons-la: tous les fon-

Rex virtutum dilecti, dilecti, et speciei domûs dividere spolia. . Si dormiatis inter medios cleros, pennæ columbæ deargentatæ, etc.

Nive dealbabuntur in Selmon, mons Dei, mons pinguis, etc. Herodii domus dux est eorum, etc.

Et autres endroits obscurs.

Alors ils se contentent de penser, en général, aux différens rapports de ces psaumes avec l'avénement de Jésus-Christ, à la puissance de Dieu, qui humilie l'orgueil des ennemis de son nom, ou à sa bonté qui protége et qui console ceux qui sont attachés à sa sainte loi. Les personnes religieuses font à peu près la même chose, en portant leurs idées vers le Ciel et s'occupant d'objets capables de les fixer.

(*Note du premier Editeur.*)

dateurs se sont mis sous sa protection ; quelles obligations ne lui avons-nous pas ! C'est notre mère ; nous lui devons peut-être notre vocation, notre persévérance en religion.

Le chapelet se dit aisément, en récitant les cinq ou six dixaines à trois ou quatre reprises, chaque jour, et l'on arrête au moins une partie des distractions, ou en méditant, à chaque *Ave*, un verset des litanies de la sainte Vierge, ou en parcourant les actions principales de sa vie (1).

En général, quant aux prières de pure dévotion, ne les point dire, plutôt que de les dire mal : elles ne sont point d'obligation ; il faut préférer d'en dire moins et de les dire mieux. Il y en a qu'on ne saurait omettre sans ingratitude : la bénédiction de table et l'action de grâces sont de ce nombre ; c'est saluer celui qui nous nourrit, et le remercier.

L'*Angelus* est une consécration de soi-même, trois fois le jour, au Verbe incarné ; le matin on s'offre, à midi on renouvelle sa consécration, le soir on rend grâces à Dieu de sa protection pendant la journée. Des personnes religieuses ne sont point excusables d'ignorer les indulgences plénières et particulières qu'on peut gagner en récitant cette prière, et de négliger de les gagner. La prière vocale est un remède dont on peut quelquefois se servir contre les distractions de l'oraison mentale : on peut dire un psaume ou telle autre prière, en s'arrêtant un peu sur chaque mot ou chaque sentence ;

(1) Il y a des communautés de prêtres où le chapelet se dit tous les jours en commun.... Il y a aussi des communautés de religieuses qui le disent publiquement dans l'église. Cette coutume est très-édifiante.

cela fixe l'imagination, et on se trouve plus de sentiment, quand ensuite, en récitant l'office, on est obligé d'aller plus vite. De même, on peut aussi interrompre la prière vocale par quelques instans d'oraison mentale ; l'esprit se rappelle, le cœur s'enflamme. La matière de ces petites interruptions dans les prières vocales, doit être prise dans les considérations que nous avons proposées ci-dessus, pour se recueillir en disant l'office.

SECOND JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION.

Sur le péché mortel.

PREMIER POINT.

C'est le seul mal de Dieu.

Que vous a-t-il fait, pour vouloir l'offenser et lui déplaire?

Mon peuple, répondez-moi, parlez : qu'avez-vous à vous plaindre, et quel déplaisir vous ai-je causé? Sont-ce mes bienfaits qui m'attirent vos insultes et vos outrages? Est-ce parce que je vous ai créé que vous me sacrifiez à la créature? parce que je suis mort en croix pour vous, que de nouveau vous me crucifiez? Le démon, vos passions, le monde, qu'ont-ils, que des desseins de meurtre et de perdition sur vous? Que vous ont-ils fait, que des promesses fausses? A leur service qu'avez-vous trouvé que le trouble et la douleur? Cependant vous les comparez, vous les préférez à moi. Je vous excuserais, peut-être, si quelqu'un s'était laissé crucifier pour vous.

Saint Polycarpe pensait bien d'une autre manière

que vous. Pour sauver sa vie, on ne lui demandait qu'une parole de mépris contre Jésus-Christ : Ah ! répondit ce vénérable vieillard, il y a quatre-vingts ans que je le sers, et il ne m'a jamais fait de mal, comment pourrais-je proférer des blasphèmes contre mon roi, qui m'a sauvé?

SECOND POINT.

Le seul mal de l'homme.

Mal si grand, qu'il ne saurait y en avoir de comparable.

O cieux, frémissez d'étonnement ! Et vous, portes de l'empyrée, pleurez et soyez inconsolables ! Mon peuple a fait deux maux qui ne se comprennent point. Il m'a quitté, quelle ingratitude ! Mais il s'est perdu, quelle fureur (1)! Après cela, j'ai dit encore : Revenez ; et il s'est obstiné dans sa révolte, et n'a pas voulu revenir. Qu'il sente donc tout le poids de ma colère ; que ses propres plaisirs deviennent son supplice. Perdre ma grâce, ses mérites, son droit à la gloire, il le compte pour rien. Qu'il perde sa santé, sa réputation, il le sentira peut-être. Mais non, ce serait lui faire grâce. Qu'il s'aveugle, qu'il s'endurcisse, qu'il soit tranquille dans son iniquité ; qu'il n'entende point le tonnerre qui gronde ; qu'il ne voie ni l'arc bandé, ni la flèche prête à partir ; qu'il descende en enfer couronné de roses encore, et triomphant d'avoir prévalu contre moi.

Ah ! j'entends votre voix, ô mon Dieu ! vous ne voulez pas me perdre, puisque vous menacez : je

(1) *Duo enim mala fecit populus meus, etc.* Jer. 2, 13.

reviens ! Qui donnera des eaux à ma tête, qui fera de mes yeux deux sources de larmes, pour déplorer ma perfidie contre vous et contre moi-même, les transports de mon injuste et implacable haine?

TROISIÈME POINT.

Mal sans mélange de bien.

Les autres maux peuvent prévenir, détourner, effacer celui-ci : celui-ci attire, mérite tous les autres maux ; il se reproduit lui-même, pour ainsi dire ; un péché en entraîne un autre, une multitude d'autres. Craignons-en donc jusqu'à l'ombre, jusqu'à la plus simple apparence.

Finissons par des colloques ; récitons posément le psaume 50ᵉ (1), pour nous exciter à la contrition ; ou le 129ᵉ (2), pour nous animer à la confiance ; ou le 102ᵉ (3), pour nous engager à la reconnaissance envers notre libérateur (4).

(1) *Miserere.* — (2).
(2) *De profundis.*
(3) *Benedic, anima mea, Domino, etc.*
(4) *Qui propitiatur omnibus iniquitatibus tuis, qui sanat omnes infirmitates tuas, etc.*

SECONDE MÉDITATION.

Sur le péché véniel.

Si le seul nom de péché mortel fait frémir d'horreur une personne religieuse, elle aura du péché véniel une horreur à peu près semblable, lorsqu'elle aura considéré les rapports qu'il a avec le mortel.

Et 1.° son énormité ;

2.° Ses dangers ;

3.° Ses châtimens.

PREMIER POINT.

Son énormité.

Après le péché mortel, c'est le plus grand de tous les maux, c'est le seul mal de Dieu, c'est toujours Dieu qui commande, et une créature qui répond : Je n'obéirai pas. Tout le bien que nous pouvons faire ne plaît pas tant à Dieu, que peut lui déplaire un seul péché véniel commis de propos délibéré. Quel mal Dieu nous a-t-il fait, pour consentir à lui déplaire et à faire ce qui lui causerait de l'amertume et du chagrin, s'il était susceptible d'en recevoir ? S'il n'en reçoit pas, c'est qu'il est essentiellement indépendant, et son indépendance ne montre que mieux l'indignité d'une créature qui ne veut pas dépendre de lui en tout et toujours. Tous les autres maux tournent à notre avantage, à moins qu'ils ne

soient des châtimens de celui-ci, comme la soustraction des grâces. Otons de notre part la cause de nos maux, et nous ne souffrirons rien. ou si nous souffrons, ce ne sera pas sans consolation et sans mérite. Gémissons sur le passé, et faisons-en pénitence ; mais, pour éviter le péché, il faut combattre et mortifier les passions qui en sont la cause, et nous le font commettre.

SECOND POINT.

Ses dangers.

Il est difficile de distinguer toujours exactement le péché mortel d'avec le véniel, surtout dans les matières de charité et de chasteté. On a toute l'attention, toute la liberté qu'il faut pour se satisfaire; on aime le mal ; il ne faut alors qu'un peu plus ou moins de matière (1), et qu'est-ce qui peut déterminer le point indivisible de la matière qui sépare le mortel d'avec le véniel ? Les docteurs y sont embarrassés ; un homme passionné en demeurera-t-il précisément où il faut ; et ce qui ne paraît rien en soi, n'est-il pas souvent grief par les suites? Le scandale qu'on donne, les impressions qu'on laisse, le chagrin qu'on cause, fût-on certain que ce n'est qu'un péché véniel, mènent au mortel.

D'ailleurs, Dieu laisse à eux-mêmes ceux qui l'aiment si peu. On s'accoutume insensiblement au mal, il ne paraît plus rien ; on se fait une habitude de faiblesse. Dans les grandes occasions on n'a plus de courage.

(1) Il n'y a point de légèreté de matière dans le vice opposé à la chasteté.

Enfin, si jamais vous avez commis des péchés mortels, ou si vous doutez en avoir commis, n'a-ce pas été quand vous vous souciâtes peu d'éviter le péché véniel ? La même chose arrivera encore, si vous ne vous faites une loi d'éviter toutes les fautes volontaires. Un rien en apparence vous damnera.

TROISIÈME POINT.

Ses châtimens.

Les péchés véniels nous retiendront dans le feu du purgatoire, à proportion de leur grièveté et de leur multitude. Nous aurons alors la plus vive ardeur de nous unir à Dieu, et nous ne le pourrons pas, arrêtés par des liens qu'il n'aura tenu qu'à nous de rompre. Ici-bas, nous sommes peu touchés du bonheur de voir Dieu, parce que nous ne le connaissons pas assez. La mort nous ouvrira les yeux, et nous sentirons la plus grande impatience de le posséder.

Si j'ai maintenant peu de foi, peu de goût pour les choses spirituelles, peu de sensibilité pour le bien, c'est la punition de ma négligence à éviter les péchés véniels, et du peu d'attention que j'ai pour ne pas déplaire à Dieu. On cherche quelquefois du mystère dans la conduite de Dieu sur les hommes; le plus grand pécheur devient un saint, dès qu'il se rend attentif à ne point pécher de propos délibéré ; le plus grand saint devient un pécheur, dès qu'il se relâche et qu'il se permet habituellement des fautes où il entre une malice délibérée. Voilà tout le mystère. Quelles suites ! quels châtimens ! N'est-ce pas ce que je dois craindre de ma facilité à déplaire volontairement à Dieu ?

PREMIERE CONSIDÉRATION.

Sur la confession.

C'est une des matières de la religion les plus dignes de considération, même pour les personnes consacrées à Dieu ; car, quel malheur, si le remède de tous nos maux devenait un poison plus présent et plus dangereux que les maux mêmes qu'il est destiné à guérir ! Cela peut arriver, néanmoins, et je crois pouvoir dire que rien ne damnera plus de personnes religieuses et de personnes dévotes, dans le monde, que les confessions mal faites. Faisons-y donc une attention très-grande.

Des confessions générales.

1.° Elles sont absolument et indispensablement nécessaires, quand on a un juste sujet de croire que les confessions précédentes ont été sacriléges ou nulles, faute d'un soin raisonnable à s'examiner, ou de droiture et de sincérité à s'accuser, ou de résolution de changer de vie et de conduite. Je dis nécessaires indispensablement alors, c'est-à-dire, aussi nécessaires que si l'on ne s'était point confessé du tout ; car, s'être confessé mal, c'est comme ne s'être point confessé du tout, excepté qu'on s'est chargé d'une nouvelle faute.

Les confessions générales, qui se font ainsi par la

nécessité de réparer les confessions particulières, doivent donc être aussi exactes, pour le nombre et les circonstances aggravantes des péchés, que si on ne s'en était jamais accusé ; cela est embarrassant, affligeant, humiliant; mais c'est un embarras qu'on s'est attiré et dont il faut sortir ; le temps de la Retraite y est plus propre qu'un autre : et pourquoi vouloir plus long-temps demeurer dans un état où l'on ne veut pas mourir? D'ici là, on ne peut que faire une multitude de nouveaux sacriléges, sans pouvoir obtenir le pardon d'un seul péché.

2.° Sans qu'il soit tout-à-fait nécessaire de faire des confessions générales, il est pourtant très à propos d'en faire, quand on se sent extraordinairement touchée de Dieu, confuse de ses fautes, et résolue de mener une vie toute nouvelle; la raison est que ce temps-là est tout-à-fait propre pour obtenir de Dieu la rémission de ses fautes, qui, sans qu'on le crût, pourraient cependant n'être pas pardonnées, et que, d'ailleurs, cet excès de douleur, joint à l'efficace du sacrement, peut encore mériter la rémission entière des peines dues au péché, après que la coulpe est remise. Aussi est-ce l'usage de tous les gens de bien, de faire sans manquer, une ou deux fois l'année, des revues et des confessions générales des fautes commises dans un an ou six mois, y ajoutant la confession de celles qui, dans toute la vie, causent plus de remords et de douleur. On peut remarquer seulement que, ces confessions se faisant plus par dévotion que par connaissance d'aucune nécessité absolue, il n'est ni d'obligation, ni de grande utilité, qu'elles soient tout-à-fait, ni si exactes, ni si circonstanciées.

3.° Il y a une autre occasion, encore, où une revue générale peut être utile, sans être nécessaire; c'est quand on veut prendre conseil de quelqu'un pour sa conduite spirituelle; il est nécessaire de se faire connaître, pour pouvoir être bien aidée; mais il est moins nécessaire, dans cette espèce de revue que dans la seconde, d'être si exacte et si scrupuleuse. C'est plutôt un tableau général de sa vie, de ses habitudes, de ses engagemens, de ses penchans, qu'il faut faire, qu'un détail exact de ses fautes, quoiqu'on puisse faire, si l'on veut, les deux choses à la fois. Il serait à souhaiter qu'on n'entrât jamais en retraite, que l'examen de ses revues ne fût fait auparavant; il se perd à cela un temps infini; on a de grandes inquiétudes; tout l'esprit va là; dans les oraisons on ne pense pas à autre chose; la Retraite est bien avancée; les vérités les plus touchantes sont passées avant qu'on ait fait sa confession; on sort des exercices, sans être bien remplie des grands principes de crainte et d'amour de Dieu, qui peuvent en rendre les fruits durables, et c'est assurément un grand abus, sur lequel il faut se précautionner pour l'avenir. Je conseillerais que, huit jours avant la retraite, on employât à ceci le temps des oraisons et des examens, et qu'on écrivît ses fautes à mesure qu elles se présenteraient à la mémoire; mais, quant à présent, si la confession n'est pas préparée, il faut se hâter, et ne faire nulle autre chose hors du temps des méditations et des considérations, ce qui est un inconvenient.

Pour la confession même, il est bon, avant qu'on la fasse, de donner à son cœur tout le temps de se laisser un peu toucher; la contrition en est plus vive

et plus assurée, et la confession moins pénible, quelque humiliante qu'elle puisse être d'ailleurs. Quand on a bien conçu ce que c'est que le péché, et ce qu'il mérite, et à quoi il nous expose, à la mort, au jugement, et durant l'éternité, il n'y a point de difficulté qu'on ne surmonte. La confession doit être faite, autant qu'il se peut, vers le troisième ou quatrième jour de la retraite, ou bien, si elle a été préparée auparavant, la faire plus tôt; mais ne recevoir l'absolution que quand on se sent au plus haut point de ferveur.

Des Confessions ordinaires.

On peut encore en distinguer de deux sortes : celles qui sont nécessaires indispensablement, parce qu'on a commis, ou qu'on craint fort d'avoir commis quelques fautes mortelles, et celles qui ne se font que par dévotion; ou pour satisfaire à la règle, ou à l'usage des saints, et des gens de bien parmi lesquels on vit ; il faut traiter des unes et des autres séparément, parce que les difficultés qu'on peut former sur les unes et sur les autres, doivent se résoudre par des principes tout différens.

Les Confessions ordinaires, nécessaires.

Je ne m'arrête point à tout ce que le monde sait, que la pénitence comprend trois parties : la contrition, la confession et la satisfaction. Mais je remarque les abus où l'on tombe sur chacune de ces parties, et qu'on doit, pendant la Retraite, ou prévenir, ou corriger.

1.° A l'égard de la contrition, on ne cherche point à s'assurer si on l'a ; cependant cette assuran-

ce est nécessaire, si on ne veut pas s'exposer au sacrilége. Je parle d'une assurance morale; ce qui la donne, c'est de pouvoir se dire, en se représentant devant Dieu l'état où l'on se trouve : *Si j'étais à recommencer, je ne médirais point, je pardonnerais, j'obéirais, je ne disposerais de rien sans dépendance et sans permission.* Si c'est sur la matière de la pureté, où l'occasion est comme nécessairement jointe aux fautes : *je sortirais de l'occasion; je romprais, je brûlerais livres, lettres, présens; je prierais, j'irais chercher des témoins de ma conduite.* On dit qu'il est inutile et dangereux de se mettre à ces épreuves; oui, dans des cas chimériques, comme de dire : S'il venait une persécution, que ferais-je ? Mais dans les cas ordinaires, où l'on a succombé cent fois, l'épreuve devient nécessaire : on ne craint point de dire : J'aimerais mieux mourir, que de vous offenser, mon Dieu; c'est la formule ordinaire; est-ce parce qu'on regarde la mort comme un petit mal? Ce ne serait point dire assez, si l'on ne craint point la mort. La regardant comme le plus grand des maux, pourquoi craint-on davantage de dire : J'aimerais mieux pardonner, ne plus médire, que d'offenser Dieu ? Le grand danger où l'on s'expose, en se mettant à cette épreuve, c'est de trouver qu'on n'est point pénitent, et qu'on tient encore à son péché. Mais quel autre danger n'y a-t-il pas de se croire converti quand on ne l'est pas ? Danger de vivre et de mourir dans l'illusion, c'est-à-dire, danger de mille sacriléges et de la damnation. Enfin, quand on dit : Je suis fâchée, mon Dieu, de vous avoir offensé; je défie une personne qui s'écoute, de don

ner à sa proposition un autre sens que celui-ci : Si c'était à recommencer, je ne vous offenserais plus.

2.° On ne prend pas les moyens d'avoir de la contrition. Rien n'est si facile à un homme de bien, à qui il échappe une faute, que d'en avoir de la contrition, parce qu'il a dans lui-même la crainte de Dieu, qui en est le principe. Dès que sa conscience l'avertit de sa faute, il dit, avec David : J'ai péché ; et Dieu répond : Je pardonne (1).

Mais à ceux à qui le péché est si familier, la pénitence ne peut être que très-difficile. Ce qui les rend hardis à le commettre, leur laisse peu craindre d'y persévérer ; et l'enfer, la crainte de la mort et du jugement, ne rappellent guère ceux que la crainte de Dieu n'a pu retenir.

La contrition est un don de Dieu ; on l'obtient par la prière et par les œuvres de pénitence : c'est pour cela qu'autrefois on en exigeait tant et de si longues, avant que d'absoudre le pécheur. La contrition est, après la grâce, l'ouvrage de l'homme ; il doit s'y exciter par de profondes réflexions sur la griéveté et sur les suites de son péché. Huit jours de retraite ne suffisent souvent qu'à peine pour nou changer le cœur et nous détacher de nos affections ; conservons donc avec soin ces sentimens précieux ; sans cela, nous ne les produirions jamais, ou que difficilement, d'un moment à l'autre, dans nous-mêmes.

2.° Quant à la confession, si ce sont de grandes fautes qu'on accuse, il est à craindre qu'on ne manque de sincérité. Plus on est vertueux, plus l'aveu

(1) *Peccavi Domino. ... Dominus quoque transtulit peccatum tuum.* II. Reg. 12, 13.

de certaines faiblesses coûte. Les grands pécheurs confessent des abominations, sans trembler et sans rougir. N'aller jamais à confesse qu'on n'ait bien pris son parti; décrire tout ce qu'on veut dire sur les points où l'on craint de n'oser assez s'expliquer; en lisant ce qu'on a écrit, on peut s'assurer d'avoir dit tout ce qu'il faut. Dieu nous entend; il voit si nous faisons connaître le mal comme nous le connaissons. Un jour l'univers entier saura ce que nous aurons dissimulé, et le confesseur, en particulier, le saura, et nous en fera des reproches : Vous me trompiez, dira-t-il; et pour quelle raison?... . Appeler un étranger, un inconnu, un homme qui ne reviendra jamais, si nous craignons de n'avoir pas le courage de nous vaincre; c'est pour cela qu'on nous en accorde le pouvoir. Mais on le permet rarement, parce qu'on ne veut pas que vous ayez souvent de pareils besoins. C'est une grande injustice de perdre la confiance au confesseur ordinaire, parce qu'on en aura reçu quelques petits chagrins, qu'on aura remarqué en lui certaines petitesses, certaines vivacités, certaines impatiences : ce n'est pas une raison de croire qu'il manque de secret, de lumière, de zèle, de charité. Dans les communautés, on doit être bien en garde contre le dégoût qu'on est souvent tenté de prendre du confesseur de la maison. Le sujet en est presque toujours très-vain, et il y a bien de l'inconvénient à s'y laisser aller (1).

3.° Par rapport à la satisfaction.

1.° On confond les satisfactions essentielles avec les autres : un confesseur vous ordonne de quitter une occasion, de faire oraison; ce sont des moyens

(1) Voyez la considération suivante.

sans lesquels vous ne pouvez sortir du péché ; les refuser, n'est-ce pas être peu contrit ? Ce n'est pas comme de refuser simplement de faire des austérités. On offense Dieu, quand on n'accomplit pas les pénitences qu'on a acceptées ; mais quand on a manqué à fuir une occasion, ou à faire oraison, outre qu'on offense Dieu, c'est encore aimer le péché qu'on a confessé : on ne doit jamais disputer avec le confesseur sur la fuite de l'occasion, on peut représenter sur les pénitences.

2.° On semble se persuader qu'une légère pénitence imposée par un confesseur, fait devant Dieu ce que ferait une plus grande, imposée par un autre : c'est un abus ; il reste à expier en l'autre vie, tout ce qui ne l'aura pas été en celle-ci. On doit animer le confesseur, le rendre hardi ; il est vrai qu'il lui sied bien, au tribunal de la miséricorde, d'avoir de la douceur ; mais un grand pécheur doit vouloir qu'on lui rende justice : c'est se faire miséricorde à soi-même.

Des Confessions de règle et de dévotion.

J'appelle ainsi celles où l'on est moralement assuré de ne porter que des fautes vénielles, et où l'on va pour ranimer sa ferveur, et recevoir un accroissement de grâce et un pardon entier des péchés où nous expose toute la fragilité humaine ; il faut se garder des défauts qui suivent.

Défaut général

On y va par habitude et à demi recueillie ; jamais on ne devrait se confesser qu'à la fin d'une oraison

bien faite, et non point après des visites, après une occupation dissipante, après une récréation où l'on n'a parlé de rien moins que de Dieu; si cela ne s'accorde pas avec l'heure du confesseur, au moins que la confession soit préparée dès l'oraison du matin, et qu'on s'observe pour ne guère perdre de vue, tout le jour, l'importance de l'action qu'on médite.

Défauts particuliers sur l'examen.

On s'en embarrasse beaucoup : pour prévenir cet embarras, il faut se faire une liste courte des péchés où l'on peut plus souvent tomber dans son état et dans ses emplois, et la parcourir ; s'il survient quelque chose d'extraordinaire, il se présentera d'abord; et si l'on avait remarqué que cette sorte de défauts échappe, il faut s'accoutumer à les marquer dans l'examen de conscience qui les suit immédiatement.

Défaut particulier sur la contrition. Les gens de bien, quand ils commettent de grandes fautes, manquent souvent de sincérité ; et, quand ils n'en commettent que de petites, ils manquent de contrition. Il est bien plus difficile d'avoir de la contrition des petites fautes que des grandes. Il n'y a qu'un grand amour de Dieu, ou une foi vive des rigueurs de sa justice, qui puisse nous donner horreur de nos fautes journalières. Cependant, sans contrition, le péché ne peut être pardonné.

Ou les fautes vénielles où nous tombons se commettent avec vue et de propos délibéré, et l'on doit tâcher d'avoir une contrition distincte; on le peut.

Un ami, dans le monde, que son ami a offensé volontairement, ne fût-ce que dans des bagatelles, lui pardonnerait-il la seconde, la quatrième, la vingtième fois? En vérité, c'est une grande humilia-

tion pour nous ; nous osons traiter Dieu comme on ne traiterait pas un ami ; et l'on ne pourra pas promettre de s'abstenir de pareilles fautes : Ce n'est ni ignorance, ni surprise, ni force de tentation ; il n'y manque que la grièveté de la matière, pour en faire un crime complet ; il y a plus de liberté qu'il n'est nécessaire pour commettre un crime.

Ou les fautes sont de pure surprise ; il n'est pas nécessaire que le regret ni le ferme propos roulent sur ces fautes mêmes, mais sur la négligence à se servir des moyens qui pouvaient aider à les éviter tout-à-fait, ou à en diminuer beaucoup le nombre. Au reste, ces fautes journalières et de demi-volonté, ne doivent pas nous alarmer ; Dieu en permet toujours, et beaucoup, pour nous humilier et nous exercer ; mais il les pardonne plus aisément ; c'est comme les distractions qui arrivent entre les amis ; on les souffre. Dieu connaît notre fragilité ; nos devoirs envers lui, de jour et de nuit, sont multipliés à l'infini. Seulement, tachons de le dédommager par des services effectifs, et que rien ne nous décourage ; c'est librement, de sens rassis, que nous voulons être à lui ; nous ne l'offensons qu'en n'y pensant pas.

Défauts particuliers à l'égard de la confession. On se fait une habitude de s'accuser des fautes les plus légères, souvent involontaires, dont assez communément on n'a point de regret ; il vaudrait mieux s'arrêter davantage aux articles sur lesquels on fait plus de fautes, et dont on se sent plus pressé de se corriger. Ce serait un abus sacrilége de garder le silence sur ses péchés les plus considérables et les plus humilians ; le remède de la confession est cer-

tainement bien plus pour ceux-là que pour les autres. Après la confession, on rentre trop vite dans ses occupations ou dans des entretiens dissipans; ce n'est pas une petite grâce que celle qu'on vient de recevoir; gardons-nous de la perdre. Actions de grâces, générosité, résolution de mieux faire.

SECONDE CONSIDÉRATION.

Sur le choix d'un confesseur, pour les personnes religieuses (1).

Demande (2). Dans un Traité sur la confession, que vous m'avez prêté, j'ai lu, au second chapitre, le titre suivant : *Du choix que les personnes régulières doivent faire de leur confesseur, quand elles en ont la liberté.* Est-ce que la confession n'est pas toujours libre?

Réponse. Elle ne l'est que jusqu'à un certain point, même dans le monde. Une mère de famille,

(1) Le P. Judde, en parlant des confesseurs de religieuses, exhorte à être *bien en garde contre le dégoût qu'on est souvent tenté de prendre du confesseur de la maison, parce que le sujet en est presque toujours très-vain, et qu'il y a bien de l'inconvénient à s'y laisser aller.* Il ne s'est pas étendu plus au long sur cette matière. Peu d'auteurs l'ont traitée avec soin : elle est cependant devenue intéressante, par les différentes disputes qu'elle a occasionées. J'ai cru que des remarques par demandes et par réponses, ne seraient pas inutiles. Je souhaite qu'elles ne déplaisent à personne, et qu'elles réunissent les sentimens opposés. Ces notes pourront servir de seconde considération. (*Note du premier Editeur.*)

2) C'est une religieuse qui interroge.

par exemple, attentive à l'éducation de ses enfans, doit avoir l'œil sur une fille jeune encore, et ne pas lui permettre de choisir indistinctement un confesseur, de peur qu'elle ne s'adresse à des guides suspects pour la doctrine ou pour les mœurs, ni, en général, à des directeurs dont l'âge et le peu d'expérience puissent mettre en danger et le confesseur et la pénitente. Il pourrait en résulter bien des abus.

D. N'est-t-il pas à craindre qu'une trop grande contrainte ne contribue à rendre les confessions peu sincères ?

R. Oui, quand les mères dont nous parlons, paraissent trop inquiètes, et ne laissent à leurs filles, même aux plus raisonnables, dans un âge où elles ne sont plus des enfans, aucune liberté de conscience, interrogent le confesseur, le préviennent, l'instruisent de ce qu'il doit dire, etc. C'est pousser la prudence au delà des bornes; il suffirait de veiller comme de loin, et de s'assurer que le confesseur est édifiant, éclairé, expérimenté, très-prudent, sans assigner un tel ou un tel absolument, et exclusivement à tout autre, à moins qu'une mère n'eût des connaissances particulières du caractère et des intrigues de ses enfans, qu'elle voudrait rompre.

D. Ce que vous dites ici de cette mère de famille, ne peut-il pas s'appliquer aux maisons religieuses ? Ne peut-on pas dire que l'Église étant une bonne mère, une mère raisonnable et prudente, et les religieuses n'étant plus des enfans, on doit leur laisser la liberté de se choisir un guide ? Saint François de Sales exhorte à en choisir un sur dix mille.

R. Quand on entre dans une communauté, on en a lu les règles on les a méditées, on connaît le

directeur attaché à cette communauté, et l'on doit se disposer à se soumettre à sa direction, comme toutes les personnes qui sont dans la maison. D'ailleurs l'Eglise, et les fondateurs, qui sont autorisés par l'Eglise, ont assigné constamment un seul confesseur, et les constitutions le prescrivent ainsi. La maxime de saint François de Sales est pour les personnes qui ont la liberté de choisir. Pour les autres, le choix a été fait de la main de Dieu même, c'est-à-dire, par les supérieurs, qui tiennent sa place.

D. Cette pratique rigoureusement observée, n'a-t-elle pas bien des inconvéniens ?

R. Rigoureusement observée, elle en a sans doute plusieurs; mais elle en a aussi quand on ne l'observe pas. De sorte qu'il y a, dans l'un et l'autre sentiment, des raisons qui méritent d'être discutées. Commençons par exposer le sentiment de ceux qui ne veulent qu'un seul confesseur dans les maisons religieuses; nous passerons ensuite à l'autre, et peut-être que la conclusion les rapprochera l'un de l'autre.

D. J'aurai pour moi, et pour celles qui pensent comme moi, c'est-à-dire, pour tous les couvens de religieuses, la séraphique mère sainte Thérèse, qui a laissé sur cela assez de liberté, ayant éprouvé par elle-même que la contrainte en ce genre était dangereuse.

R. Sainte Thérèse a voulu épargner à ses filles les peines qu'elle avait eues. Mais 1.° malgré ces peines, son exactitude à ne point s'adresser habituellement à d'autres qu'à ceux que l'obéissance lui marquait, attira sur elle des bénédictions de Dieu très-grandes. 2.° Celles qui suivront son exemple d'o-

béissance, ou dans les communautés de carmélites, ou dans d'autres communautés, éprouveront les mêmes avantages. 3.° Celles, cependant, qui profiteront de cette liberté, quand les constitutions le prescrivent, ne feront rien contre la volonté de Dieu. 4.° Cette liberté qui semble soulager un peu la conscience, et mettre chaque personne plus à son aise, n'empêche pas toujours les inconvéniens qui naissent naturellement de cette diversité de confesseurs.

D. Et quels inconvéniens ?

R. C'est que tant de différens conducteurs ont chacun leur façon de penser et de conduire, ce qui peut et qui doit même occasioner dans une communauté, une diversité de systèmes et de dévotions, des façons de penser, d'agir et de parler, contraires les unes aux autres.

D. Tous les conducteurs étant prudens, édifians et éclairés, ne donneront que de bons conseils, et la vertu, diversement pratiquée, mais toujours solidement, n'en sera que plus édifiante.

R. Quand on supposerait que tous les confesseurs sont des hommes d'une sainteté éminente, et très-versés dans la conduite des ames, en un mot, des saints du premier ordre (ce qui n'est pas toujours) il n'en serait pas moins vrai que cette diversité de directeurs a de grands désavantages.

D. Ce langage me surprend. Si l'on supposait que ces directeurs sont des hommes d'un esprit petit, jaloux, sensible, que la moindre préférence choque, à qui c'est arracher l'ame que d'enlever un pénitent, une pénitente, je conçois qu'il y aurait lieu de craindre quelques inconvéniens; mais des saints :

R. Des saints, tant qu'il vous plaira ; la sainteté n'y fait rien, parce que le mal ne vient pas des confesseurs, mais des personnes qui se confessent.

En effet, supposons qu'une communauté ait pour directeurs saint Paul et saint Barnabé, saint Augustin et saint Jérôme, saint Charles Borromée et saint François de Sales, ou d'autres grands personnages d'un mérite connu ; ces hommes respectables agiront sans doute de concert, porteront chaque personne à ce qu'il y a de plus parfait, à la patience, à l'union, à la paix, à la charité ; mais, malgré leur zèle, on ne verra pas toujours régner la charité, l'union, la paix, la patience. Pourquoi cela ? Parce qu'il est difficile que toutes les personnes qui leur sont soumises, n'aient pas quelque défaut, et peut-être des défauts produits par un zèle mal réglé. Il est naturel de s'intéresser pour celui qui nous conduit, et de le préférer à tous les autres. S'il fait un livre ou un sermon, tout en paraît excellent, admirable, parfait. Contredisez-vous ? Trouvez-vous quelque chose à redire dans le discours ou dans le livre ; osez-vous y reprendre une expression, une pensée ? Tout est perdu ! on dispute, on s'échauffe, on se divise. Si, par hasard, une d'entre elles s'avise de louer la fermeté de son directeur, la préférant à une morale trop douce et trop aisée, celle-là, piquée de cette critique, vantera la douceur du sien, et blâmera une trop grande sévérité. Bientôt on n'entendra plus, dans toute une maison, que ces mots : *Moi je suis pour Paul ; moi, pour Barnabé ; moi, pour Jérôme ; moi, pour Augustin ; moi, pour Charles Borromée ; moi, pour saint François de Sales ;* très-peu diront : *Et moi, pour*

Jésus-Christ, qui est cependant le seul auquel il faille véritablement et constamment s'attacher. Or, le vrai remède à tout cela, quel est-il ? Un confesseur qui soit seul.

D. On connaît cependant plusieurs communautés où règne une grande paix, avec cette liberté de choisir.

R. 1.° Il n'y a que ceux qui voient de fort près ce qui se passe dans l'intérieur des maisons, qui puissent en juger. La plupart des personnes séculières du dehors ou du dedans, en parlent par préjugé ou par enthousiasme. 2.° Je ne nie pas qu'il n'y ait des communautés où règne la paix, et j'en connais dans Paris et hors de Paris, que je pourrais nommer. Mais les principes généraux que nous avons posés sur l'avantage qu'il y a de n'avoir, dans une maison, qu'un seul confesseur, sont vrais.

D. Est-il possible qu'il faille tellement dépendre d'un confesseur, qu'on ne puisse jamais le quitter pour en consulter d'autres?

R. Ce n'est pas là ce que je dis. Car, qu'il soit permis, et même très à propos d'en consulter quelquefois d'autres, cela est hors de doute. Le confesseur lui-même est bien obligé de consulter, dans certains cas, pour agir avec prudence; d'ailleurs, il n'y a pas d'abus à craindre, lorsque la chose est rare. Enfin, on peut avoir des raisons de quitter son confesseur; mais il faut prendre garde d'agir sans discrétion et sans prudence, et sans consulter Dieu dans l'oraison; car cette démarche est de conséquence, et bien des gens se font illusion.

D. Quelle illusion y a-t-il à craindre ?

R. On doit craindre les illusions de la légèreté,

du caprice, de la vanité, de la petitesse, de la jalousie, quelquefois du désir peu réglé d'avancer dans la perfection. On croit être dans les grandes voies d'une oraison sublime, il faut un directeur du premier ordre.

D. Sainte Thérèse, et la sainte religieuse Marie-Marguerite, n'ont-elles pas eu ces idées, et blâmeriez-vous ces désirs dans de pareilles circonstances?

R. Ces deux saintes ont eu (comme toutes les religieuses doivent l'avoir), le désir de la perfection, et y ont tendu avec la plus grande ferveur, tâchant de ne rien laisser en elles qui pût empêcher les opérations du divin amour, mais toujours en s'humiliant profondément et sans désirer d'être élevées à ces opérations extraordinaires que Dieu seul donne quand il lui plaît. Le plus sûr est de consulter son confesseur, et de l'écouter avec docilité.

R. Le confesseur ne peut-il pas se tromper? et Dieu n'a-t-il pas permis, quelquefois, qu'il parût ne pas approuver ce qui venait de l'Esprit de Dieu, et laissât une ame dans l'inquiétude et dans le trouble?

R. Ordinairement, l'épreuve ne durait pas, et le confesseur cédait à l'Esprit de Dieu, et approuvait ce qui avait été inspiré à la sainte religieuse.

D. Mais enfin, vous n'ignorez pas qu'il est aussi arrivé quelquefois que le confesseur tenait ferme, et s'opposait constamment à des choses qui venaient de Dieu. Alors que faire? Obéir à Dieu? Obéir au confesseur? Auquel des deux?

R. Au confesseur.

D. Cette réponse est bien dure. Ne vaut-il pas mieux obéir à Dieu qu'aux hommes?

R. Eh bien, soit; obéissez à Dieu, et vous ferez ce que le confesseur vous dira.

D. Je n'entends pas cette réponse, qui me paraît contradictoire.

R. Elle cessera de vous le paraître quand vous saurez qu'obéir au confesseur, dans les circonstances dont nous parlons, c'est obéir à Dieu. L'obéissance à la règle et à ceux qui nous tiennent la place de Dieu, est plus prudente et plus méritoire que l'obéissance aux révélations particulières; je crois très-fermement que Dieu m'a parlé; mais je suis bien plus assurée que mon confesseur, ma regle, mes supérieurs me parlent, et que Dieu m'ordonne de leur obéir. La vie de sainte Thérèse est pleine de ces principes, et cette grande sainte les a toujours enseignés et pratiqués.

D. Il s'ensuit de là qu'il ne faudrait jamais quitter le confesseur de la communauté, quand même il ne serait ni touchant, ni éclairé, ni versé dans les voies de la vie religieuse.

R. Ajoutez, et parce que ce confesseur vous a été donné, et spécialement choisi de Dieu même, comme un homme propre à vous conduire. Car, voilà où il faut toujours revenir, et sous quel point de vue il faut considérer le confesseur d'une communauté. Il y a des personnes (1) qui se sont adressées, pendant plus de trente ans au confesseur de la maison, quoique l'occasion de changer et de s'adresser à des confesseurs plus touchans et plus éclairés, se fût présentée plusieurs fois; et elles ont répété souvent que cette constance à s'adresser, malgré

(1) Une supérieure de la Visitation.

leurs peines, à celui que Dieu avait choisi, leur avait attiré toutes sortes de consolations et de bénédictions.

D. Tout le monde n'est pas de ce caractère.

R. Il est vrai qu'il y a des esprits difficiles, qui tendent à la perfection, en quelque sorte, malgré Dieu même, si on peut le dire. Elles se sont mis dans l'esprit d'acquérir la perfection, quoi qu'il en coûte. Le projet est bon; mais si elles viennent à entendre prêcher quelqu'un d'une manière touchante, ou si on leur parle d'un confesseur plein d'onction, les voilà tentées de s'adresser à l'un et à l'autre, ou peut-être à un troisième s'il s'en présente. L'un sera le confesseur; l'autre, le directeur ordinaire; et le troisième, le casuiste pour les cas douteux et difficiles! Trois personnes pour en conduire une seule! Tandis qu'on voit assez souvent un seul confesseur suffire pour des communautés très-nombreuses, et les conduire en paix dans les voies les plus parfaites! Mais on n'écoute rien, et quand une fois la pensée du changement s'est emparée de leur imagination, elle n'en sort plus; c'est un feu qui dévore; tout ce que leur dira leur confesseur ordinaire, paraîtra faible, peu touchant, ennuyeux; on le regarde dès lors comme un homme peu éclairé; on en parle, on s'en plaint; on tracasse pour le changer, on dispute avec lui dans le confessionnal, on le contredit, on lui déclare qu'on ne l'écoute point, qu'il ne va point au fait, qu'il n'entre point dans les grandes voies auxquelles on se sent destinée, qu'il n'a point de grâce pour conduire dans ces voies. Il y a, dans tout cela, beaucoup de vanité, d'entêtement, d'orgueil, et d'illusion.

D. Permettez-moi de vous représenter ce qu'on peut vous objecter ; je ne crains point d'illusion, vous dira-t-on, lorsque je vois trois choses réunies en faveur de ma démarche, et du changement que j'ai obtenu.

1.° La conduite du nouveau confesseur auquel je m'adresse ; c'est un homme de bien ; il ne m'approuverait pas si j'étais dans l'illusion.

2.° La permission que m'a donnée mon supérieur majeur, qui me tient la place de Dieu.

3.° La paix dont je jouis, depuis cette permission.

R. Trois sources d'illusion, d'autant plus dangereuses qu'elles ont l'apparence de la vérité aux yeux des personnes qui ont intérêt à ne pas pénétrer plus avant.

Car, 1.° le nouveau confesseur, s'il est prudent et expérimenté, tâchera de vous remettre dans l'ordre commun, et vous conseillera fortement d'y rentrer. S'il ne peut pas y réussir, il vous fera entendre que vous êtes hors de la voie ordinaire prescrite par la règle, et par conséquent hors de la voie de la perfection. Si vous persistez, que voulez-vous qu'il fasse, sinon de concourir avec son supérieur, qui est en même temps le vôtre, à vous empêcher de vous livrer au découragement, et peut-être à des idées de désespoir qui vous feraient tourner la tête? Est-ce là vous donner une approbation bien consolante? 2.° La permission donnée par le supérieur majeur, prouve plus contre vous que pour vous. Ce supérieur sage, qui voit l'ardeur de vos désirs, vos sollicitations employées avec une constance importune, accorde à votre importunité ce qu'il vous re-

fuserait, s'il vous regardait comme une personne pieuse, soumise, et vraiment religieuse. Sa permission n'est point un ordre : c'est une tolérance ; au lieu que l'intention de l'Eglise, de vos fondateurs, de vos constitutions, du pasteur lui-même qui vous gouverne, est bien plus forte qu'une permission ; et d'ailleurs, ce sont des règlemens que vous avez promis d'observer. Ne citez donc plus cette permission, qui n'a été accordée qu'à votre faiblesse, à votre importunité, et à l'obstination de votre cœur. Songez à ce que répondit Jésus-Christ aux pharisiens, qui lui objectaient la permission donnée par Moïse pour autoriser le divorce : Cette permission est une tolérance, leur dit le Sauveur, que Moïse vous a accordée, à cause de la dureté de votre cœur (1).

Ainsi, c'est un abus que de s'autoriser d'une permission que les supérieurs accordent contre la règle, contre les constitutions, et contre leur propre inclination.

3.° La paix dont on jouit, après ce changement, ou ne prouve rien, ou prouve une plus dangereuse illusion. Usons ici d'une comparaison, pour rendre la chose plus sensible, et disons de cette personne, d'ailleurs vertueuse, mais qui s'éloigne de la voie commune de la perfection, ce qu'on dit ordinairement d'un pécheur qui s'est écarté de la voie des commandemens de Dieu, s'est fait une fausse conscience, et paraît si tranquille que les justes en sont comme ébranlés, et presque tentés de lui porter envie (1) Mais quand ce pécheur nous parle de

(1) *Ad duritiam cordis vestri.* Matth. 19. 8.

(2) *Zelavi super iniquos, pacem peccatorum videns.* P. 72. 3.

cette paix imaginaire, que lui répond-on? Que c'est une fausse paix, une paix funeste, qui l'endort dans le crime; qu'il ressemble à ceux dont il est parlé dans Jérémie : Ils se vantent d'avoir la paix, et ne la possèdent point (1); que, pour juger de cette paix, il faut en examiner la cause. Or, la cause est mauvaise, il est dans le péché, il n'ose y penser, il éloigne tout ce qui pourrait le détromper ; sa négligence, son indolence, l'amour du plaisir, voilà ce qui l'empêche de penser à son mal ou de le sentir (2). Ce n'est point là une véritable paix.

On peut dire, à proportion, la même chose d'une religieuse qui est en paix, quoique écartée de la règle commune. Il est certain qu'elle est hors de la perfection, et jamais elle n'y parviendra, cela est impossible; jamais, quelque chose qu'elle fasse, elle ne sera mise parmi les saints que l'Eglise propose aux chrétiens pour modèles. Or, il n'est point permis à un chrétien, encore moins à une personne religieuse, de renoncer à acquérir la perfection des saints.

Notez que souvent l'esprit de ténèbres, qui voit le fruit qu'on tire ou qui prévoit celui qu'on tirera de la docilité à un confesseur vertueux et nommé par l'obéissance, tâche d'en inspirer du dégoût et de l'éloignement. Au contraire, il suggère des sentimens de componction et de dévotion, quand on s'adresse à un autre. Componction dangereuse! Dévotion fausse, illusion réelle! Punition sensible de votre légèreté et de votre vanité!

Notez encore que celles qui changent ainsi, sous le vain prétexte d'une plus grande perfection, ne

(1) *Dicentes pax, pax ; et non erat pax.* Jer. 6. 14.
(2) *Pax, pax ; et non erat pax.* Ibid.

sont pas plus parfaites que les autres, sont même sujettes aux petits murmures, aux petites médisances sur celui qu'elles veulent quitter, et sur les obstacles qu'on y met. Mais quelle désolation si elles perdent dans la suite celui qu'elles avaient enfin obtenu! La vertu la plus ordinaire demanderait (après une douleur d'un demi-jour, ou de vingt-quatre heures, tout au plus) qu'on reçût cette mortification avec patience; la grande perfection, qu'on la reçût avec joie, qu'on adorât la volonté d'un Dieu qui agit toujours en père tendre et compatissant (1); qu'on profitât de ces occasions et de ces événemens, pour se détacher de soi-même et de tout ce qui est créé, pour ne s'attacher qu'à Dieu, le seul véritable ami; mais ces occasions précieuses, ces événemens ménagés par la Providence, combien de personnes en profitent! Et qui en profitera moins que celles surtout qui ne se laissent point conduire par les règles et par l'obéissance?

D. Tous ces principes sont-ils sans exception? N'est-il aucune circonstance où il soit permis de quitter le confesseur de la maison?

R. Nous avons dit plus haut qu'il y avait des circonstances qui méritaient des exceptions. On aurait en effet de bonnes raisons de quitter un confesseur auquel on s'adresse depuis long-temps, s'il était mondain, frivole, sans piété, méprisant l'observation des règles, suspect dans sa doctrine ou dans ses mœurs, impatient, médisant, passant légèrement, dans le tribunal de la pénitence, les fautes contre le respect dû aux supérieurs et aux supérieures; les excusant même, ces fautes, ou par respect humain,

(1) *Etiam dùm sævit, Pater est.*

n'osant les désapprouver ; si par petitesse d'esprit ou par un zèle dur et indiscret, il gênait la conscience de celles qui auraient quelque répugnance à s'adresser toujours à lui ; s'il leur fermait les voies de consolation, leur ôtant la liberté de consulter quelquefois des directeurs éclairés, dans certains doutes qu'il n'aurait pu lui-même éclaircir, les tenant dans l'abaissement et l'humiliation pour les punir, au lieu de leur donner charitablement toutes les facilités de calmer leurs peines et de recouvrer la paix.

D. Enfin, il sera donc permis alors de quitter son confesseur, et d'en demander un autre ?

R. Non, pas encore ; il faut aller doucement dans une affaire qui peut faire tort à un confesseur. La charité, qui est patiente et qui souffre tout, mais qui est prudente, ne pense point à rien précipiter quand il s'agit de l'intérêt et de la réputation du prochain. Alors, ce qu'on peut et ce qu'on doit faire, c'est d'exposer à la personne qui est à la tête de la communauté, ce qu'on a remarqué. Celle-ci interroge pour savoir si ces mécontentemens sont bien fondés ; si les choses dont on se plaint sont arrivées plusieurs fois et constamment depuis un certain temps ; elle voit si plusieurs s'en plaignent ; si ce sont des esprits prudens, etc. Quand les choses sont bien constatées, on parle au supérieur, qui se charge d'en dire un mot au confesseur. Si c'est dans celui-ci imprudence, inattention ; s'il pense d'ailleurs très-bien, et qu'on ait poussé les soupçons et les craintes trop loin, il se corrigera, et tout restera secret, et sa réputation n'en souffrira point. Si le supérieur trouve qu'il y a du vrai dans les accu-

sations, et quelque chose à craindre, il autorisera le changement qu'on a demandé, et remédiera au mal, selon sa prudence, sans que la personne religieuse qui a donné occasion à cet éclaircissement soit en droit de faire retentir toute une maison de ses plaintes, de ses remontrances et de leurs succès.

D. On dit que Benoît XIV n'exige pas tant de façons pour permettre de s'adresser à un autre confesseur ; son autorité est d'un grand poids en notre faveur?

R. Il est vrai qu'il paraît très-favorable à ce que vous demandez ; mais il y met quelques conditions; je vais vous exposer ce que j'ai remarqué :

1.° Il ne veut point qu'on accorde légèrement, mais il veut qu'on examine les motifs, s'ils sont raisonnables (1); si ce sont de ces cas graves, qui mettraient une ame en danger de se jeter dans l'abîme d'une éternité malheureuse (2).

2.° Il veut que ce soit le supérieur majeur qui décide de ces cas.... Il faut donc qu'on les lui fasse connaître.

3.° Que le confesseur de la maison, pendant les quatre-temps, ne confesse qui que ce soit dans la maison : ni supérieure, ni religieuse, ni converse, ni novice, ni pensionnaire (3).

4.° Lorsque les confesseurs extraordinaires auront rempli leurs devoirs, défense leur est faite de retourner audit monastère, ni d'y entretenir aucune

(1) *Rationabilibus de causis.*

(2) *In barathrum æternæ perditionis seipsas miserè conjicerent.*

(3) *Sive Superiorissæ, sive Monalis, sive Novitiæ, sive Conversæ, neque demùm alteriùs cujuscumque personæ, intra septa domûs commorantis.*

espèce de commerce ou de liaison, même sous prétexte de piété (1).

5.° Il déclare qu'il est bien éloigné d'abolir ou de désapprouver la règle qui établit un seul confesseur pour un monastère, et qu'il ne veut pas que chaque religieuse ait la liberté de demander qui elle voudra, selon sa fantaisie; mais il faut qu'on lui en nomme un qui puisse l'aider, et dont on connaisse l'âge, les mœurs, etc. (2).

Or, voudrait-on, dans les communautés, admettre toutes ces conditions? Ce sont cependant les précautions que Benoît XIV a cru devoir prendre, pour empêcher l'abus des choses favorables qu'il avait accordées : qu'en pensez-vous?

D. Je vous dirai ce que je pense, quand j'aurai entendu ce que vous devez dire en faveur de notre sentiment. En attendant, je vais vous raconter une anecdote qui vous embarrassera, et qui pourra servir de réponse à tout ce que vous venez de dire. C'est l'histoire d'une religieuse qui, désespérée de ne pouvoir obtenir d'autre confesseur que celui de la maison, en qui elle n'avait aucune confiance, et craignant d'un côté de faire une mauvaise communion, et de l'autre, de passer pour ne point communier, s'avisa de ne point avaler les hosties saintes qu'on lui donnait dans la communion; mais elle les serra et en garda jusqu'à vingt-deux.

R. O ciel! quelle horreur! Cette histoire, qu'on affecte de répéter, paraît apocryphe à bien des

(1) *Ne ad idem Monasterium ulteriùs accedere, aut ullum generis commercium intrà ipsum quomodocumquè continuare ei fovere, etiam sub spiritualis causæ, aut necessitatis obtentu et colore, audeant aut præsumant.* — (2) *Non intendimus tollere legem quo unus duntaxat confessarius deputatur, etc.*

gens ; mais supposons-la vraie, elle prouve une tête bien dérangée. D'ailleurs, il est rare que le refus du confesseur ordinaire porte à cet excès. Enfin, la trop grande complaisance à accorder facilement des confesseurs, a aussi des inconvéniens ; témoin ce couvent où l'on comptait, pour trente-deux religieuses, dix-huit confesseurs.

D. Eh ! cela vaut mieux que des profanations ou des sacriléges.

R. Et comptez-vous pour rien le tintamarre que doivent faire, dans une communauté, trente-deux têtes mal montées, et dix-huit confesseurs d'avis différens, et en guerre du matin au soir ? Au moins il y a une différence entre votre cas et le mien ; c'est que votre religieuse est un monstre d'oser ainsi toucher et profaner le corps de son Dieu ; et ces sortes de profanations qui sont rares, pourront devenir très-communes, quand on accordera facilement des confesseurs extraordinaires.

D. Comment prouverez-vous une proposition si singulière ?

R. Le voici. C'est qu'en accordant à deux ou trois religieuses un confesseur extraordinaire, une quatrième religieuse, une cinquième, et peut-être jusqu'à neuf ou dix, en demanderont.... Ce nombre paraîtra exorbitant, et on n'en accordera plus ; mais celle qui en aura demandé un, en dernier lieu, sera obstinée ; on aura beau lui dire qu'un si grand nombre est plus que suffisant, la réplique est toujours la même : *Je n'ai point de confiance dans tous ces gens-là ;* et notez qu'avec un peu de bonne foi et beaucoup d'entêtement, on embarrasse un supérieur, surtout quand on ajoute : *Non, je ne me con-*

fesserai point à tels ni à tels, et je ne communierai plus, ou je communierai mal. Or, comment remédier à cet inconvénient, sinon en se tenant tout d'abord à un seul confesseur, et n'accordant rien au delà, parce qu'on va d'un abus à un autre, et qu'une grâce accordée à l'une, est pour une autre une raison ou un prétexte d'en demander ; ce qui entraîne une infinité d'inconvéniens.

C'est encore par un abus très-commun aujourd'hui, qu'une religieuse ne peut avoir recours à un confesseur extraordinaire, que toute la maison ne le sache ; et alors c'est la nouvelle du jour, et pendant long-temps la nouvelle de tous les jours. *Pourquoi a-t-elle quitté le confesseur? c'est qu'il est trop dur.... c'est qu'il est trop sec.... il ne dit mot.... il ne sait pas les grandes voies, elle a mal fait,* dit l'une ; *pas trop mal fait*, dit l'autre, *et je suis tentée d'en faire autant....* chacune parle selon son goût, et toute la communauté est instruite de la peine et de l'embarras d'une telle sœur. Nos-seigneurs les évêques ont prévenu, il y a long-temps, ce dernier abus (1) ; car il est d'usage, aux quatre-temps, que les religieuses aillent toutes se présenter aux confesseurs des quatre-temps ; alors, s'il y en a quelqu'une qui ait des peines qu'elle ne veuille pas dire au confesseur de la maison, elle les expose au confesseur des quatre-temps ; son secret est gardé et sa conscience est en paix, sans que personne ait connaissance de sa peine.

D. Mais, dans le cours de l'année, hors des quatre-temps, comment faire pour que tout soit secret? Le supérieur ne confesse pas habituellement ses religieuses.

(1) Benoît XIV.

R. Sans doute, et cela est très-sage ; mais je crois que, quand il le ferait de temps en temps, ce serait un grand bien. Alors, une religieuse voit son supérieur, lui dit sa peine, et est consolée sans éclat et sans inconvénient, et tout cela demeure dans le secret du silence.

D. J'attends avec impatience que vous exposiez le sentiment qui favorise la multiplicité des confesseurs.

R. Je l'exposerai aussi volontiers que j'ai fait l'autre, et probablement avec plus d'éloquence, c'est-à-dire, (car je me hâte de m'expliquer), que je suis assez sûr de vous *persuader*, et de vous faire dire que vous pensez comme moi.

Et d'abord, le sentiment du souverain pontife Benoît XIV, quand même on chicanerait comme j'ai fait, sur quelque passage, est toujours très-respectable et doit être d'une grande autorité, en faisant voir ce que pense le premier casuiste du monde chrétien, qui d'ailleurs était un homme très-savant et très-versé dans ces matières. Or, il est clair qu'il pensait d'une manière très-favorable pour vous.

2.° Joignons à Benoît XIV, non-seulement saint François de Sales, mais encore saint Charles Borromée, qui, malgré sa grande sévérité, loue beaucoup les confesseurs accordés dans les quatre-temps, aux besoins des religieuses.

3.° Benoît XIV veut que, non-seulement aux quatre-temps, mais aussi à l'article de la mort, on accorde aux demandes de la mourante, un confesseur qui ne soit point celui de la maison (1).

(1) *In mortis articulo, aut in gravi infirmitate, peculiarem*

4.° Même, sans qu'il y ait ni péril de mort, ni maladie, l'obstination seule d'une personne dont la tête est trappée contre son confesseur, suffit pour exciter la compassion, et faire nommer quelque autre que le confesseur de la maison, pour qui elle a des répugnances (1).

5.° Il y a plus encore; si une religieuse, sans être ni mourante, ni malade, et même sans répugnance pour le confesseur de la maison, mais pour sa propre consolation et pour avancer dans le chemin de la perfection, demandait la permission de s'adresser de temps en temps à un prêtre approuvé pour les religieuses (3), on doit avoir quelque indulgence pour sa demande, dans les choses qu'on sait être avantageuses pour sa conscience. Mais il faut pour cela bien connaître et celle qui demande, et celui qu'on nomme. Benoît XIV cite saint François de Sales, qui est du même sentiment. Quant au confeseur qu'on choisit, il doit être connu par un âge mûr, des mœurs pures, une prudence rare (4).

6.° Il y a sans doute deux extrémités à craindre et à éviter : trop de rigueur et de fermeté, et trop de complaisance et de mollesse ; mais le dernier excès sera toujours préférable au premier, dans les cas dont il s'agit. Supposons qu'une re-

confessarium, qui non sit ordinarius Monasterii confessarius.

(1) *Istarum debilitas commiseranda est, et sublevanda.*

(2) *Pro majori animi sui quiete, atque ulteriori in vià Dei progressu, facultatem petunt confitendi aliquotiès sacerdoti ad excipiendas confessiones monalium jam approbato.... Singulis Monalibus indulgendo, in iis rebus quæ justè rationabiliter petuntur.*

(3) *In hujusmodi sacerdote (confessario extraordinario) requiratur ætatis maturitas, morum integritas, prudentiæ lumen.*

ligieuse, par entêtement, par malice même et sans besoin, s'obstine à demander un autre confesseur que celui de la maison, et ne veuille ni se confesser à lui, ni communier jamais : eh quoi ? parce qu'elle est en cela très-coupable, et en même temps très-extravagante, sera-t-on assez dur, assez inhumain pour l'abandonner à son mauvais sort, et la laisser périr ? Un homme veut aller se noyer, il y court ; et parce qu'il est fou, extravagant, vous ne l'arrêtez pas ! Où donc est la charité, l'humanité ?

7.° Les abus qu'on craint, c'est que plusieurs confesseurs ne divisent une communauté, et ne détournent de la confiance due au confesseur ordinaire ; cela arrive peu, quand les confesseurs extraordinaires ne sont là que pour quelques cas passagers; que s'ils étaient pour des temps plus longs, l'ordinaire est informé et y met ordre, et la paix succède toujours à l'inquiétude.

8.° Il parut, il y a quelques années, une lettre sur cette matière, au nom de saint François de Sales, à la sainte mère de Chantal. On croirait qu'elle est en effet du saint fondateur, tant on y retrouve sa manière de penser et de s'exprimer. Elle est pleine de fermeté en faveur du système favorable à *un seul confesseur*. Mais le saint finit par exhorter la sainte supérieure à accorder à la religieuse un autre confesseur ; et c'est toujours par là qu'il faut finir.

9.° L'exemple des religieuses carmélites vient encore à l'appui de ce sentiment ; elles seraient bien fâchées, assurément, que les confesseurs de leurs maisons fussent traversés par d'autres. Mais tout est

arrangé et réglé de manière que la confiance et la liberté sont d'accord.

10.° C'est surtout dans les grands diocèses qu'il y a plus d'occasions d'embarras en ce genre; et cependant il y règne ordinairement un système de douceur et de fermeté, également éloigné des deux extrêmes, et qui donne de la consolation au confesseur et aux religieuses, lorsqu'ils entrent dans ces vues de zèle et de prudence.

1.° Il n'y a qu'un confesseur marqué pour chaque communauté.

2.° Plusieurs pour les quatre-temps.

3.° Personne d'extraordinaire, le reste de l'année, si ce n'est pour un temps.

4.° Ce temps ne doit point être long, à moins qu'il n'y ait des raisons particulières, dont le supérieur-majeur est le juge.... Jamais une religieuse ne reste dans la peine, quand ce supérieur en est informé; et c'est là le moyen d'accorder tous les esprits et de réunir tous les sentimens. Tel est comme l'abrégé du système de Benoît XIV.

Si cependant ce supérieur jugeait à propos de permettre plusieurs confesseurs pour une même communauté, on doit toujours supposer qu'il a de très-bonnes raisons pour user plus volontiers de condescendance que de sévérité à l'égard des consciences qui sont dans la peine.

La Religieuse. J'avoue, Monsieur, que si le premier point de votre dissertation m'a donné de l'humeur et du mécontentement, le second m'a consolée, et a dissipé mes inquiétudes; d'autant plus que celui-ci, si je ne me trompe, est en effet votre sentiment.

TROISIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION.

Sur les péchés mortels ou véniels des personnes consacrées à Dieu.

On ne peut douter que, tout étant égal de part et d'autre, ils ne soient infiniment plus griefs que ceux du reste des chrétiens et des autres hommes, parce qu'ils se commettent,

1.° Avec bien plus de connaissance ;

2.° Avec bien plus d'ingratitude ;

3.° Avec des suites bien plus funestes

PREMIER POINT.

Avec bien plus de connaissance.

Une personne religieuse, une personne de piété sait mieux ses devoirs que toute autre. Elle sait les raisons qu'elle a de les accomplir ; elle en fait des leçons aux autres ; elle se plaint, elle s'indigne de voir que Dieu soit si mal servi ; ou si elle ignore le bien, n'est-ce pas sa faute ? manque-t-elle de livres, de conseils, d'inspirations, pour s'instruire ? si elle n'est pas touchée, n'est-ce pas sa négligence à méditer, à approfondir ses obligations, à prier Dieu

qu'il l'éclaire, qu'il la détache, qu'il la détermine? N'en a-t-elle pas le temps et la commodité? Certainement, elle pèche avec plus de vue, et par conséquent, avec plus de liberté et de malice.

Tout ce qui paraîtrait pouvoir justifier les autres, ou tout-à-fait, ou en partie, *je ne savais pas*, ou *je ne comprenais pas*, n'est pour elle qu'une mauvaise excuse. Si donc Dieu punit les péchés de l'artisan simple et grossier; que dis-je? s'il condamne à l'enfer pour des ignorances volontaires, pour des emportemens, pour des fragilités, un Barbare, un Canadois, un Brésilien, qui n'a nulle autre règle de conduite que l'équité naturelle d'une raison souvent fort enveloppée, que doit attendre un chrétien qui pèche avec l'Evangile? un ecclésiastique, une religieuse, qui pèchent avec des instructions si pures et si bien expliquées, avec l'exemple de tant de saints, avec les reproches d'une conscience timorée qui les avertit sans cesse, qui ne leur passe rien?

On s'amuse à raisonner sur les jugemens de Dieu; on demande pourquoi il laisse les mondes entiers dans les ténèbres de l'idolâtrie et de l'erreur; il faudrait plutôt demander pourquoi il n'aveugle pas, pourquoi il n'endurcit pas ceux qui usent si mal de tant de lumières; car, l'un n'est pas moins un mystère de miséricorde, que l'autre un mystère de justice; aussi le châtiment suit-il d'ordinaire la faute d'assez près. C'est une suite de cet aveuglement, peut-être, et de cet endurcissement, que d'avoir tenu une conduite si déréglée dans le lieu saint. C'en est une d'entendre, peut-être, et de lire encore ces vérités mêmes, sans confusion et sans une forte résolution de changer; d'avoir la pensée de

changer, d'en sentir la nécessité, et d'être retenue par des considérations humaines, par la crainte de découvrir son mal, et d'y voir apporter du remède.

Rendons grâces au Seigneur, si nous n'en sommes point là, si ces vérités nous touchent encore ; il reste peu de lumières, peut-être ; mais il en reste. Il ne faut sous la cendre qu'une étincelle bien ménagée, pour embraser les quatre parties de l'univers.

Marchez tandis que la lumière vous éclaire, de peur que les ténèbres ne vous surprennent (1). Plus jamais de fautes avec une vue actuelle et distincte ; c'est par là qu'il faut commencer.

Nous l'avons déjà dit ; laissons faire les autres avec qui nous avons à vivre ; peut-être ne voient-ils pas les choses comme nous les voyons ; mais s'ils les voient, et qu'ils soient aussi coupables que nous, cela ne nous justifie point devant Dieu.

SECOND POINT.

Une personne consacrée à Dieu, pèche avec bien plus d'ingratitude.

Dieu se servait toujours de cette considération, pour faire sentir aux Israélites combien leurs crimes étaient plus grands, combien ils l'offenseraient plus que ceux des autres nations. Je vous ai tirés d'Egypte, disait-il ; je vous ai choisis pour mon peuple de prédilection ; je vous ai manifesté mes conseils et mes volontés ; je vous ai introduits dans un pays de délices. J'ai pris votre défense contre cette multitude d'ennemis qui s'opposaient à votre éta-

(1) Joan. 12, 35.

blissement. Est-ce là ce que vous rendez à votre Dieu, peuple volage et insensé (1)? Ce que Dieu disait à la nation en général, il le fit dire à David, après sa chute : Je vous ai tiré des mains de Saül, pour vous placer sur le trône d'Israël ;... pourquoi donc avez-vous méprisé mes ordres (2)?

Appliquons-nous à nous-mêmes ces reproches ; écoutons la voix de Dieu qui nous parle à chacun de nous en particulier . Je vous ai tirée du monde ; je vous ai délivrée de ses embarras, de ses dangers; je vous ai reçue à mon service ; tant de sacremens, tant de miséricorde, tant de marques de cette protection particulière que vous avez éprouvée ; tant de petites mortifications que je vous ai envoyées pour vous rappeler ; tant d'autres que je vous ai épargnées, parce que vous y eussiez succombé ; tant d'attention à prendre le moment favorable pour vous toucher ; pensez-y, et dites ce que j'ai pu, ce que j'ai dû faire de plus, et plaignez-vous de moi, si vous l'osez

Mais qu'ai-je reçu, que de l'oubli, des offenses, des outrages, depuis tant d'années? Qu'est-ce que la vie que vous menez depuis dix, vingt, vingt-cinq ans? et vous délibérez encore sur le parti que vous avez à prendre ! vous vous défendez, vous voulez encore disputer avec moi, ne faire que le nécessaire et le pur nécessaire !

Chose étrange, que notre délicatesse sur l'ingratitude des autres envers nous ! On est si éloquent, on en parle avec tant de vivacité ; cependant personne ne se plaint de soi-même et de son ingratitude envers Dieu. Dieu seul est-il insensible à l'ingra

(1) Deut. 32, 6.—(2) II. Reg. 12, 8.

titude, ou n'y a-t-il que Dieu à l'égard de qui l'on puisse être ingrat impunément ? Où est cette générosité, cette bonté de cœur dont nous nous piquons en toute occasion ? Nous serions offensés qu'on en parût douter; mais ne devons-nous pas craindre que l'amour excessif d'un Dieu oublié, méprisé, irrité, ne se change en froideur, en haine, en fureur? Qui ne vous craindra, ô Seigneur ! et qui ne glorifiera votre nom? car vous seul êtes plein de bonté (1).

C'est toujours de ses propres bienfaits que nous offensons Dieu; nous le forçons, en quelque sorte, à nous servir lui-même contre lui-même, en concourant avec nous. Voilà le dernier degré de l'ingratitude.

Ah! dédommageons-le plutôt de tant d'ingrats ; du moins, nous autres, ses enfans, ses domestiques, ses favoris, ses épouses, jamais ne consentons à lui déplaire; qu'il trouve dans nous auprès de qui se consoler de tant de rebuts, de tant de perfidies. Si nous ne le faisons point, ne doutons pas, du moins, que notre ingratitude ne rende nos péchés infiniment plus griefs. Ce doit être ici une des accusations des plus ordinaires de nos confessions; celle qui devrait nous tirer plus de larmes et plus de regrets : *Je suis toujours une ingrate.*

TROISIÈME POINT.

Une personne consacrée à Dieu, pèche avec des suites bien plus funestes.

1.° Tout corrompu, tout infidèle qu'il est, le monde veut que les religieux, les religieuses, soient irréprochables, des saints et des saintes. Il nous re

(1) Apoc. 15, 4.

garde, il nous observe, il nous examine; et ce que nous comptons pour rien, le scandalise. Il en prend occasion de faire, sans scrupule, tout le mal que nous faisons, et beaucoup plus de mal que nous n'en faisons. On décrie le sacerdoce, la vie religieuse; a-t-on raison d'imputer à l'état les fautes de ceux qui le professent? Non, sans doute; mais qu'on ait tort, ou qu'on ait raison, qu'importe? Vous pourriez empêcher le mal; c'est vous en rendre coupables. De plus, les religieuses du même état, du même rang que vous, se laisseront entraîner à vos exemples. Elles ne vous estiment peut-être pas, au fond; mais elles sont faibles, et elles vous craignent. Il ne faut que deux ou trois personnes un peu distinguées dans une communauté, pour y mettre le désordre. Ajoutons que Dieu punit souvent, sur un corps entier, les infidélités d'une seule personne : l'Ecriture en rapporte plusieurs exemples. Un péché de David coûta la vie à soixante-dix mille hommes de son peuple. La faute d'Achan pensa perdre toute l'armée de Josué (1). Que n'a pas coûté au monde entier la désobéissance du premier homme? Enfin, une religieuse est consacrée à Dieu d'une façon particulière, et sa consécration rend ses fautes comme autant de véritables sacriléges, outre ceux qu'elle occasione par la nécessité d'approcher sans cesse des sacremens.

Pensons-nous à toutes ces suites, quand nous péchons? mais ne devons-nous pas y penser? Non, jamais, ou presque jamais nous n'offensons Dieu

(1) *Achan præterit mandatum, et super omnem populum ira Dei incubuit. Unus erat homo, atque utinam solus periisset.* osué, 22, 20.

que nous ne commettions plus d'un péché à la fois craignons du moins les suites, si nous ne craignons pas les fautes mêmes. C'est un grand honneur et un grand bien d'être à Dieu; mais c'est une raison de mieux vivre. Et d'où vient que les plus vertueux deviennent, quand ils s'oublient, les plus méchans, si ce n'est parce que Dieu les punit plus sévèrement que d'autres (1)? Qu'il perde la grâce, et de plus qu'il perde la foi; qu'il perde l'espérance; que Dieu et toutes ses perfections éclatantes ne fassent plus sur lui nulle impression.... Que ce châtiment est redoutable! mais qu'il est juste!

SECONDE MÉDITATION.

Sur la mort, considérée dans différentes personnes religieuses.

PREMIER POINT.

Mort d'une religieuse criminelle.

Ou bien elle est surprise visiblement de la mort; Dieu l'en a menacée : elle le mérite; elle a consenti à en courir tous les risques. Elle a défié la justice divine par ses injustes délais. Un accident imprévu l'accable; elle n'a ni la pensée de faire pénitence, ni le loisir de la faire. Du milieu des plaisirs et des frivoles amusemens, elle se voit tout-à-coup

(1) *In terrâ sanctorum iniqua gessit, et non videbit gloriam Domini.* Is. 26, 10.

transportée au tribunal de Jésus-Christ : quel désespoir!

Ou bien elle n'a que peu de temps pour se préparer à la mort : un jour, deux jours, beaucoup moins ; et c'est un temps de maladie, de douleurs extrêmes ; un temps trop court pour s'examiner assez, pour s'exciter à une contrition vive, pour se mettre à quelque épreuve de fidélité.

Ou bien elle a l'usage de sa raison et sa liberté tout entière. Que de tristes réflexions ! que de doutes inquiétans sur son état ! que de noires images de sa vie passée ! J'ai reçu les sacremens, mais Dieu m'a-t-il pardonné? n'est-ce pas la nécessité seule qui me fait revenir à lui?

On la console, on la rassure tant qu'on peut ; mais peut-on la rassurer solidement ? Jésus-Christ est mort pour elle ; mais quel abus n'a-t-elle pas fait de son sang? Dieu est miséricordieux ; mais elle n'a été méchante qu'en s'appuyant sur sa bonté pour l'être. On lui fait espérer qu'elle trouvera grâce auprès de lui ; mais ce qu'elle a entendu de la rigueur de ses jugemens la consterne. Sentir qu'on n'est pas bien avec Dieu, et vivre sans alarmes, c'est une aveugle fureur. Ah ! du moins, mettons quelque intervalle entre le péché et la mort.

Ne sortons pas de cette Retraite, sans avoir pris le parti de travailler sérieusement à nous préparer à la mort. Malheur à qui s'en laisserait surprendre, après ces réflexions sur l'état des pécheurs, et qui ne la préviendrait pas par la pénitence.

SECOND POINT.

Mort d'une religieuse tiède.

La tiédeur est rarement sans de grands péchés. Ainsi, les personnes tièdes sont exposées aux mêmes accidens que les pécheurs ; et, si elles sont surprises de la mort, on a bien lieu de craindre pour leur salut.

Mais voici, en particulier, ce qui arrive ordinairement à une religieuse tiède. On l'avertit du danger où la met la maladie : c'est un langage qui la peine, elle tient à la vie. Cela ne presse pas, dira-t-elle ; il sera encore temps demain. Si le mal est accablant, elle est exempte par là de l'amertume des pensées affligeantes ; mais elle n'en a pas le fruit, qui est de remuer une ame dure. Si elle est à elle-même, elle entrevoit du crime dans la vie qu'elle a menée, où elle n'a voulu apercevoir que défaut de vertu, qu'imperfection, que faiblesse, rien de bien criminel. Elle ne voit point de confessions sur lesquelles elle puisse se rassurer. Elle compte tant d'années de religion, sans se trouver aucune vertu solide. Toujours pressée de la grâce, elle a toujours été peu fidèle à ses mouvemens. Elle a pour juge le Dieu qu'elle a si lâchement servi, qu'elle a si peu aimé, avec tant de raisons de l'aimer. Elle voit les compagnes de ses petits désordres : ce ne sont plus ses amies. Elle détourne les yeux, elle n'en peut soutenir la vue. Elle voit celles dont la vie fut exemplaire. Que ne les imitais-je, se dit-elle à elle-même, au lieu de les railler ? Serait-ce trop que d'être fervente toute sa vie, ne fût-ce que pour se procurer la paix en ces jours de tribulation ?

TROISIÈME POINT.

Mort d'une religieuse fervente.

Elle est toujours sainte et heureuse.

1.° Si elle est subite, elle n'en est que plus douce Dieu en épargne alors, aux personnes justes, les frayeurs; de la santé elles passent dans la gloire.

2.° Si la religieuse mourante a peu de temps, il ne lui en faut guère : elle s'est confessée, elle s'est jugée mille fois avec la plus grande sévérité. Elle n'attend pas qu'on l'avertisse du danger; elle se presse de demander les secours de l'Eglise; elle ne voudrait pas que l'on priât Dieu de lui prolonger la vie.

3.° Si elle fait des réflexions, qu'elles sont consolantes! Je n'ai point assez mal vécu pour craindre encore de vivre; mais je ne crains pas de mourir, parce que nous avons un bon maître. Je crains Dieu; mais je l'aime encore plus que je ne le crains.

Si Dieu semble la laisser dans la crainte de ses jugemens, c'est une épreuve où il la met; sa vie passée la rassure. Le calme revient, elle meurt dans le baiser de Jésus-Christ. En vain on tâche de se rassurer, lorsque la foi nous condamne; mais en vain le démon tâche-t-il de nous désespérer, lorsque la foi, la raison, les bontés de Jésus-Christ, nos bonnes œuvres, nous rassurent.

De ces trois sortes de morts, laquelle attendez-vous, laquelle désirez-vous? On vous en laisse le choix. La première est horrible; mais vous en êtes menacée, si vous tombez dans quelque grand pé-

ché, si vous y persévérez. La seconde est douteuse pour le moins. Ah! peut-on vivre dans un état où certainement on ne voudrait pas mourir? N'est-ce pas cependant ce que je fais? La troisième est douce, consolante, désirable. Mais c'est le fruit de bien des combats, d'une constante ferveur, d'un grand détachement : n'importe; quoi qu'il m'en coûte, Dieu sera servi; je travaillerai pour mériter une bonne mort. Etre la maîtresse de choisir l'une de ces trois morts, et ne pas tout faire pour mourir de la troisième, quel aveuglement!

PREMIÈRE CONSIDÉRATION.

Sur les examens de conscience.

De tous les exercices de piété, le plus utile, au sentiment des saints, c'est l'usage fréquent des examens de conscience. Cassien, le grand maître de la vie spirituelle, en recommandait souvent la pratique, et les philosophes mêmes ont cru que, pour s'avancer sûrement et promptement dans les voies de la sagesse, il ne fallait point passer un jour sans se demander compte à soi-même, à la fin de la journée, de la manière dont on l'avait employée.

Autant qu'il est important de bien faire ses confessions, autant paraît-il nécessaire de bien faire ses examens. Au sortir d'un examen bien fait, on est toujours disposé à se bien confesser; mais il paraîtra difficile de s'examiner comme il faut, au temps de la confession, si on la fait mal hors de

La marque la plus certaine d'une résolution sincère de se corriger, est une grande application aux examens ordinaires, parce que c'est en effet le moyen de ne plus tomber, ou de tomber plus rarement dans les fautes où la fragilité et la légéreté ont plus de part que la mauvaise volonté. Dire donc : *Je me propose de ne plus tomber*, c'est une grande chimère, à moins que cela ne signifie : Je me propose de veiller davantage sur moi-même, et de ne plus commettre, si je puis, aucune faute, sans la désavouer au plus tôt. Plusieurs choses rendent l'usage des examens difficile : la peine qu'il y a à se recueillir et à s'observer sans cesse ; la honte de se trouver si long-temps faible et imparfaite ; le désespoir de pouvoir se corriger, et de vivre jamais sans de grands défauts.

Quant à la vigilance, elle ne doit pas être si excessive, qu'elle bande trop la tête, ou qu'elle empêche de s'appliquer à ses diverses occupations ; mais quand on a de la bonne volonté, et qu'on demande à Dieu souvent ses lumières, qu'on ne se livre point par choix et par inclination aux affaires du dehors, et que la conscience est tendre et délicate, Dieu fait la grâce, d'ordinaire, que sans contention et sans trouble, on se sente comme averti à chaque instant de ses devoirs et de ses fautes ; au fond du cœur on entend comme un censeur secret et assidu, qui ne cache rien, qui ne passe rien ; le tout est de ne pas étouffer cette voix salutaire, et de chercher un certain tumulte dans lequel on ne la puisse entendre ; cela ne demande pas beaucoup d'application, mais un peu de fidélité.

Pour la honte qu'il y a de se voir si imparfaite, il

faut songer souvent, 1.° qu'en ne voulant pas voir ses chutes et ses imperfections, on n'en tombe pas moins, on n'en est pas moins coupable; 2.° qu'il n'y a pas souvent tant de mal à faire les fautes, qu'à ne vouloir pas les connaître, ni s'en humilier; 3.° que les connaître et s'en humilier, c'est déjà les avoir à demi réparées, et être en voie de les réparer entièrement; 4.° que la plupart excitent plus la compassion de Dieu que sa colère : il sait de quelle terre nous sommes formés. Un enfant qui commence à marcher, bronche à chaque pas; doit-on s'en étonner? C'est une espèce de merveille quand il ne tombe pas; c'en est une aussi quand nous nous soutenons; quand nous tombons, ce n'est que ce qui doit arriver naturellement. Qu'une roche pesante demeure immobile, et que de la paille agitée s'envole au vent, cela est-il bien surprenant? Le prodige serait que la paille agitée demeurât immobile, et qu'une roche commençât à voler.

Contre le désespoir de se corriger, il n'y a guère moins de solides réflexions à faire. 1.° D'autres, aussi chargées de défauts, et d'abord aussi faibles et aussi inconstantes que nous, n'ont pas laissé de devenir parfaites. 2.° Quelque peu de progrès que nous croyions faire, nous ne laissons pas, après un certain temps, de sentir quelque changement. Les arbres et les hommes croissent; l'aiguille d'une horloge et l'ombre d'un cadran avancent, sans qu'on s'aperçoive d'aucun mouvement : au reste, c'est beaucoup plus à ceux qui nous conduisent, qu'à nous-mêmes, de juger si nous avançons ou non, et s'ils sont contens, nous devons l'être. 3.° Quand toute notre vigilance ne produirait que quelques

fautes de moins, c'en serait assez pour ne pas croire notre travail tout-à-fait inutile. Or, il est certain qu'on ne s'observe jamais un peu constamment, qu'on n'en fasse beaucoup moins, bientôt presque plus, du moins par comparaison à ce qu'on faisait quand on ne s'observait pas. Ne point donc s'étonner, tombât-on cent fois le jour, pourvu que ce ne soit que des fautes de surprise, et que cent fois on se relève; mais on s'aigrit contre soi-même, on se désole dans les premières chutes, on donne à ses inquiétudes le temps et l'attention qu'il faudrait donner à les réparer; dans son dégoût, pour une faute on en fait dix autres, et cette multitude afflige jusqu'à faire tout quitter, et ne plus vouloir continuer une entreprise qui paraît tout-à-fait impossible. Elle est impossible, en effet, jusqu'à ce qu'on s'étonne un peu moins de se voir fragile, jusqu'à ce qu'on s'attende qu'on tombera; mais qu'on ne perde point courage quand on sera tombé, et qu'on ne songe qu'à mieux faire au plus tôt.

Il y a trois sortes d'examens : l'examen général, l'examen particulier, l'examen de simple recueillement.

L'examen général est celui de toutes les fautes qu'on a pu commettre depuis la dernière fois qu'on s'est examiné.

L'examen particulier est la recherche des fautes qu'on a pu commettre contre une certaine vertu particulière qu'on entreprend d'acquérir, ou des victoires qu'on a remportées contre un vice particulier qu'on entreprend de combattre.

L'examen de simple recueillement n'est autre chose que la vigilance chrétienne, si recommandée

par Jésus-Christ : *Veillez en tout temps* (1) ; la garde du cœur que nous ordonne le Sage : *N'épargnez aucuns soins pour bien garder votre cœur* (2) ; le coup d'œil d'un sage gouverneur qui ne perd jamais tout-à-fait de vue le jeune prince qu'on a confié à ses soins.

Nous dirons quelque chose de chacun en particulier.

L'examen général renferme cinq points, qui sont connus de tout le monde, mais qui ne sont pas également bien pratiqués.

1.° Remercier Dieu de tous ses bienfaits en général, et en particulier de ceux qu'on a reçus depuis le dernier examen ; il n'y faut jamais manquer : ce serait une grande ingratitude que de ne pas se souvenir, au moins deux fois chaque jour, de celui qui nous fait mille biens à tout moment ; chaque respiration devrait être une action de grâces ; mais on n'y pense guère : prenons des temps fixes pour y penser. De plus, le souvenir des bienfaits est un motif présent de regret pour ses fautes.

Peut-on ne pas les haïr dès qu'on voit qu'elles offensent celui de qui l'on est tant aimé ? Dieu tout-puissant ! qui vivez dans tous les siècles des siècles, nous vous rendons mille actions de grâces pour tous vos bienfaits (3) ; nous vous louons, nous vous bénissons, nous vous adorons, nous vous glorifions, nous vous remercions.

« Mon ame, bénissez le Seigneur, et que tout ce » qui est au dedans de moi-même s'unisse pour

(1) *Vigilate omni tempore.* Luc. 21, 36.
(2) *Omni custodiâ serva cor tuum.* Prov. 4, 23.
(3) *Laudamus te, benedicimus te, etc.*

» glorifier son saint nom : c'est lui qui nous a » créés, qui nous fait subsister, qui nous a rache- » tés de son sang, nourris de sa chair, comblés de » ses grâces; c'est lui qui nous pardonne, et qui » veut nous pardonner encore : que les bienheu- » reux l'en remercient; qu'il s'en rende à lui-même » toute la gloire qu'il mérite (1)! »

2.° Demander à Dieu la grâce de connaître ses fautes, et de les haïr.

Tel est notre aveuglement et notre misère ; nous sentons le mal sans le connaître, ou nous l'aimons, tout mal qu'il nous paraît ; notre amour-propre, nos passions nous trompent, nous séduisent en cent manières ; mais elles nous flattent et nous persuadent que ce serait se détruire soi-même, que de les détruire. Demandons un rayon de lumière divine qui nous éclairera au moment de la mort : le voile sera tiré ; que verrons-nous? Que penserons-nous? Que jugerons-nous? etc. Venez, Esprit saint, Esprit de droiture et de vérité ; éclairez-nous d'un rayon de votre lumière, que nous puissions nous voir tels que vous nous voyez (2).

3.° S'examiner. Pour le faire plus aisément et plus vite, il faudrait, sur le modèle que nous allons donner, que chacun voulût se tracer à soi-même un plan de ses devoirs de tous les jours, avec les circonstances qui doivent les accompagner pour qu'ils soient agréables à Dieu ; par exemple : *le lever :*

(1) *Benedic, anima mea, Domino, et omnia quæ intrà me sunt, nomini sancto ejus.... Qui propitiatur omnibus iniquitatibus tuis* Ps. 102.

(2) *Veni, Sancte Spiritus, etc.*

promptitude, modestie, penser à Dieu, repasser le point d'oraison.

L'oraison : application, ferveur, situation de corps respectueuse, règlement sur ce qui peut arriver d'extraordinaire ce jour-là, choix d'un sentiment pieux ou d'une oraison jaculatoire, pour s'entretenir tout le jour avec Dieu, examen à la fin de l'oraison, sur la manière dont elle aura été faite.

L'office : recueillement, modestie édifiante, attention, dévotion, union avec toute l'Eglise, exactitude à toutes les cérémonies, voix ferme, autant qu'il se peut.

La sainte Messe : union avec le prêtre, ou méditation des mystères de la Passion, communion spirituelle, sacrifice de soi-même.

Le travail : qu'il soit fait avec obéissance, quand il le faut, avec soin, esprit de pénitence, union avec Jésus-Christ à Nazareth.

Le repas : attention aux prières, point trop d'empressement, rien de particulier, ce qui se présente, sans choix, propreté par esprit de charité, et toujours mortification sur tout, sur ce qui peut nuire à la santé, et sur quelque chose qui flatte la sensualité.

Les récréations : lieu de communauté, honnêteté, bienséance d'actions et de paroles, sans contestation, sans éclat, entretiens avec Dieu, finir au moment marqué.

Le soir : retraite prompte, silence profond, préparation de l'oraison, examen selon cette méthode; au lit exactement à l'heure; le regarder comme l'image du tombeau ; attendre le sommeil avec les

mêmes pensées et les mêmes sentimens que nous voudrions porter au tribunal de Jésus-Christ.

Il y a d'autres devoirs encore, qui sont de tous les temps de la vie, et sur lesquels il ne faut jamais manquer de s'examiner.

Charité : douce, compatissante, officieuse, prévenante ; point de rapports, de médisances, de railleries ; souffrir tout, et de tous, sans rien donner à souffrir à personne.

Obéissance à tous ceux qui ont l'autorité, sans distinction, sans délai, sans réplique, sans murmure.

Chasteté : modestie, réserve infinie, garde des sens, horreur des moindres licences, fuite des moindres occasions.

Pauvreté : dépendance dans les moindres bagatelles ; se passer de tout ce qui n'est pas absolument nécessaire ; et pour le nécessaire même, toujours moins que plus.

Chacune doit ajouter à cet examen, les devoirs personnels à l'égard de l'emploi dont elle est chargée, de ses passions dominantes, des promesses particulières qu'elle a faites à Dieu pour s'avancer dans le bien. Par cette méthode, en très-peu de temps on peut connaître ses fautes et ses négligences de toute une journée.

4.° Demander pardon à Dieu. S'il est échappé quelque faute importante, il n'est pas difficile, avec un peu de foi et de crainte de Dieu, d'en avoir regret. Avoir perdu la grâce de Dieu, ou s'être mis en danger de la perdre, pourrait-on n'en être pas vivement touchée? S'il n'y a que des fautes de fragilité, il est moins aisé de s'en repentir ; c'est pourquoi,

dans nos méditations ordinaires, nous ne saurions trop nous rappeler les grands motifs qui nous doivent donner horreur des moindres fautes; ce que Dieu mérite pour sa grandeur, pour ses bienfaits, pour tant de grâces; combien les fautes des personnes consacrées à Dieu, ou qui, dans le monde, font profession d'une vie régulière, lui sont plus désagréables que celles des chrétiens ordinaires; quelles peuvent être les suites funestes des moindres fautes volontaires? diminution de lumières et de facilité au bien, refroidissement de Dieu envers ceux qui le servent froidement et négligemment, et pour l'autre vie, un sévère purgatoire : regret d'avoir pu aimer Dieu, et ne l'avoir pas voulu! Désirer ardemment de le vouloir, et ne l'aimer qu'après de longs délais! Est-ce donc là ce que Dieu attend de moi? Est-ce là le servir en Dieu? Voilà encore un jour perdu; et que reste-t-il, que de la honte, des reproches, et une nouvelle raison de faire pénitence? quelle consolation si je n'avais maintenant rien à me reprocher! Avec un peu plus de crainte, Dieu serait content, et je le serais. Est-ce ainsi que je me comporte avec les gens avec qui le devoir et l'inclination me lient? Est-ce ainsi, peuple insensé, peuple ingrat, que vous témoignez votre reconnaissance au Seigneur? N'est-il pas votre père, qui vous a possédé comme son héritage? N'est-il pas votre créateur, votre maître (1)? Si ces motifs se trouvaient affaiblis dans notre ame, ce serait employer utilement le reste de l'examen,

(1) *Hæccine reddis Domino, populo stulte et insipiens! Numquid non ipse est Pater tuus, qui possedit te et fecit, et creavit te?* Deut 32, 6.

que de s'appliquer à en comprendre la justice et la force.

3.° Former une sérieuse résolution de mieux faire. Nous l'avons déjà dit, mais ce ne serait pas trop que de le dire cent fois; les péchés où il entre une volonté parfaite, ne peuvent être pardonnés que par un propos ferme de ne les plus commettre.

Pour les péchés de fragilité, la résolution et le bon propos doivent être de s'adonner à une vie plus intérieure, plus fortifiée, plus dépendante des mouvemens de la grâce; car, c'est là le seul moyen de diminuer au moins le nombre de tant d'infidélités.

J'y suis dès là résolue, mon Dieu! Mais si je ne le suis point encore assez, changez mon cœur, et fortifiez-le, je vous en conjure (1): je veux, mais je veux si faiblement! mais dans l'occasion, je cesse si aisément de vouloir (2)! faut-il que je me désespère, ou que j'abandonne mon projet? Non, j'attends beaucoup de votre miséricorde, de l'aveu sincère de mes faiblesses, et d'une attention plus grande à veiller sans cesse sur moi-même, et à me rendre fidèle aux avertissemens et aux inspirations pressantes de votre grâce.

L'examen particulier est une manière d'exercice, de combat, d'entreprise pour acquérir une vertu, ou pour combattre un vice particulier.

On choisit donc quelques défauts essentiels qu'on veut corriger, ou quelque vertu importante qu'on se propose d'acquérir. C'est ordinairement à ceux

(1) *Da quod jubes, et jube quod vis.*

(2) *Velle, adjacet mihi; perficere autem bonum non invenio.* Rom. 7, 18.

qui nous connaissent et qui nous conduisent, à nous déterminer quel est le défaut ou la vertu qui demande notre travail ; ou si nous voulons choisir nous-mêmes, il faut nous servir des *Avis* qui sont à la fin des *Considérations*, à l'article de l'examen particulier (1). Pour connaître sûrement ses passions en général, il faut choisir une matière qui soit de quelque étendue, et commencer par réformer en nous ce qui peut mal édifier le prochain, et lui donner quelque chose à souffrir. Quand on se sent fortement déterminé au bien, rien ne serait mieux que d'entreprendre de ne faire aucune faute, quelque petite qu'elle fût, de propos délibéré, ou bien de se rendre fidèle à tous les mouvemens de la grâce, sans exception, ou bien de pratiquer à chaque moment tout ce qui nous paraîtra plus parfait. Quelque dérangé qu'on puisse être, en moins de rien on se trouverait tout changé.

Après avoir choisi la matière de l'examen particulier, pour le faire avec fruit, il faut,

1.° Le matin, à l'oraison, se résoudre fortement à se vaincre ce jour-là ; se remplir de chaque motif qui puisse rendre la victoire plus facile, et prier Dieu qu'il nous avertisse intérieurement dans les occasions.

2.° Dès qu'on aperçoit quelque victoire ou quelque faute, remercier Dieu, ou lui demander pardon par une courte élévation de cœur vers lui, et aussitôt tirer un grain sur un de ces petits chapelets, destinés à cet usage.

3.° Au temps de son examen général, compter ses fautes et ses victoires, et en mettre le nombre

(1) Voyez ci-dessous Avis et Réflexions.

par écrit, sans y manquer, pour pouvoir, au bout d'un temps, juger de son progrès ou de son relâchement. C'est surtout à l'examen particulier que doit s'appliquer ce que nous avons dit, qu'il ne faut ni craindre la honte de se voir long-temps imparfaite, ni désespérer de se corriger. On ne voit personne qui soit constant dans cet exercice, et qui ne fasse bientôt un progrès sensible; c'est de quoi espérer beaucoup.

Enfin, outre le soin de s'exciter au regret de ses fautes, on ne saurait trop louer le zèle et la ferveur de celles qui, pour retenir la nature dans le devoir par la crainte, ont le courage de faire, chaque jour, quelques pénitences qui sont exactement proportionnées au nombre des fautes ou des négligences qui se trouvent marquées depuis leur dernier examen particulier. C'est un frein contre le libertinage d'un naturel léger et impétueux, et Dieu ne manque pas de se laisser toucher à ces marques d'un cœur contrit et plein de bonne volonté.

Ne serait-il point à propos d'appliquer là tout ce qu'on pratique d'austérités corporelles? Celles qui les redoutent seraient maîtresses, en gênant leur esprit et mortifiant leurs passions, de n'en point faire du tout, ou du moins d'en faire très-peu.

D'autres font vœu, tous les matins, de se vaincre, ou jusqu'à midi, ou jusqu'au soir, sur la matière de leur examen particulier. Quand on est solidement fondée dans la crainte de Dieu, ces sortes de vœux, avec certaines restrictions qu'on y met, n'embarrassent point du tout; on se trouve, dans l'occasion, aussi déterminée à faire ce qu'on a promis, qu'on l'est à entendre la messe un jour de pré-

cepte, ou de réciter l'office divin quand il est d'obligation ; on ne délibère seulement pas. Ou bien l'on peut faire les vœux d'une manière disjonctive, promettant de se vaincre, ou de se punir d'une certaine manière, toutes les fois qu'on ne se sera pas vaincue.

L'examen de simple recueillement n'a point de temps marqué, ni de matière limitée, comme l'examen particulier ; c'est une certaine attention d'esprit sur soi-même, qui fait qu'on ne se remplit jamais tellement de ses occupations, qu'on perde son intérieur tout-à-fait de vue. On se sert ici de la comparaison d'un compas : une des branches demeure toujours dans son centre, tandis que l'autre fait, pour ainsi dire, plusieurs excursions dans toutes les parties de la circonférence. Ainsi les saints, dans le temps même qu'ils paraissent le plus répandus au dehors, ont toujours un œil ouvert sur ce qui se passe de plus intime dans leur cœur. Ils ne parlent point, ils n'agissent point qu'ils ne puissent dire pourquoi ; ou, si la légèreté naturelle les dérobe quelque temps à eux-mêmes, leur premier soin, dès qu'ils s'en aperçoivent, est de se recueillir et de rentrer, pour ainsi dire, chez eux : on comprend assez combien cet exercice est utile à la connaissance de soi-même, combien il sert à devenir intérieur, combien il empêche de fautes, combien il réprime de saillies, combien il donne de force et de secours pour la pratique du bien. Le désordre n'arrive guère dans une maison que quand le maître en est absent ; sous ses yeux, il est rare qu'on ose s'échapper, et que chacun ne se porte pas à son devoir.

Pour acquérir la facilité de demeurer ainsi dans soi-même, il faut se faire une douce habitude d'y rentrer, de ne commencer aucune action, par exemple, sans dresser son intention, et se représenter les circonstances qui doivent l'accompagner pour la rendre plus parfaite, et de ne point passer ensuite à une autre, qu'on ne remarque ce qu'il y a eu de défectueux dans la précédente, pour l'éviter une autre fois.

Ceci, au reste, ne doit point se faire d'une manière dure, désagréable, turbulente, ou vétilleuse, qui rendrait bientôt la vigilance et la constance insupportables : la comparaison dont nous nous sommes servis d'abord, de ce gouverneur chargé de la conduite d'un jeune prince, peut servir à donner des règles à cet égard : il ne prend point sur son élève des airs de hauteur ; il ne l'épie pas avec rudesse ; il le fait souvenir de ce qu'il est, et de ce qu'il doit à son rang ; il l'applaudit et l'anime quand il fait bien ; d'un coup d'œil il le rappelle quand il s'échappe ; une douceur polie, une fermeté exacte, le font aimer et craindre tout à la fois. C'est ainsi que nous devons nous gouverner et nous traiter nous-mêmes, pour ne jamais nous rebuter, et pour nous porter cependant efficacement à toute la pureté et à la perfection que demande l'honneur que nous avons d'être les enfans de Dieu.

SECONDE CONSIDÉRATION.

Sur la Communion.

Autrefois, en parlant aux personnes religieuses sur cette matière, on n'avait qu'à leur apprendre à bien communier ; aujourd'hui qu'on répand de toutes parts tant de maximes propres à intimider de bonnes ames, et à fortifier les lâches, les imparfaits, les pécheurs, dans leur éloignement de la communion, il y a deux choses à considérer : premièrement, la nécessité de communier ; en second lieu la manière de bien communier.

PREMIER POINT.

De la nécessité de communier.

Régulièrement parlant, une personne religieuse n'a point de bonnes raisons pour s'abstenir de communier les jours que la règle le lui ordonne. Je ne dis pas qu'on ne puisse avoir quelques raisons, mais je dis que ce ne peuvent être de bonnes raisons. Voyons-le par l'examen des diverses raisons qu'on apporte.

Première raison. *Je suis en péché mortel, je le sais, je le sens, je ferais un sacrilége.* C'est en effet une raison, et une très-grande raison pour ne pas communier, non-seulement que d'être en péché, mais que d'être dans un doute raisonnable si l'on n'est pas en péché mortel : ce serait faire un

horrible sacrilége ; on en convient. Les Pères le comparent au crime des Juifs qui ont fait mourir Jésus-Christ. C'est l'insulter dans le mystère de son plus grand amour. Jamais nous ne conseillerons la communion en cet état, loin de la commander, fût-ce à la mort, fût-ce à Pâques, fût-ce une seule fois dans la vie ; mais cette grande, cette forte raison, est-elle une bonne raison? Non, car il ne tient qu'à cette religieuse de prendre le temps et les mesures qu'il faut pour se réconcilier avec Dieu, pour se mettre en état de communier dignement. Pourquoi y a-t-il, dans les communautés, une règle de communier toutes les semaines, ou tous les quinze jours? C'est qu'on y veut obliger les religieux à n'être jamais une ou deux semaines dans la disgrâce de Dieu. Ainsi, l'Eglise prescrit à tous les fidèles de communier à Pâques, afin que, revenant sérieusement à Dieu, le péché ne prenne point en eux de racines profondes, qu'il serait comme impossible d'arracher.

De là il s'ensuit que les supérieurs peuvent, sans scrupule, obliger leurs inférieurs à communier les jours marqués par la règle, prendre garde s'ils y manquent, et les avertir de prendre le temps nécessaire pour s'y préparer sérieusement. Si vous commettez des sacriléges en communiant alors par respect humain, ils n'en sont nullement responsables. On vous fournit tous les moyens convenables pour bien communier : si vous le faites mal, c'est un scandale que vous prenez, et non pas que l'on vous donne, non plus que quand l'Eglise fait un précepte à tous les fidèles de communier à Pâques En souffrant que vous fussiez long temps sans com-

munier, on donnerait occasion à un secret endurcissement, qui menerait aux communions sacriléges et à mille autres maux.

Je suis dans la tiédeur, dit une religieuse imparfaite, qui ne communie que rarement; *je ne veux pas risquer de me souiller d'un sacrilége.* On peut répondre encore ici, comme on vient de faire : A quoi tient-il que vous ne sortiez de la tiédeur?

Mais voici quelque chose de plus pressant. Cette tiédeur n'empêche pas que vous ne communiiez de temps en temps; vous le faites au moins les bonnes fêtes. Or, je vous le demande, craignez-vous alors de faire des sacriléges, ou ne le craignez-vous pas? Si vous ne le craignez pas, quelle sorte de préparation apportez-vous alors, et dans quelle disposition vous mettez-vous, où vous ne puissiez pas vous mettre aujourd'hui? Si vous craignez encore le sacrilége, vous ne devez pas communier avant que de mettre ordre à ce qui fait le sujet de votre inquiétude. Cet ordre qu'il faudra que vous y mettiez alors, qui vous empêche de le mettre dès maintenant, en vous y préparant avec le plus grand soin? Elles communient cependant, parce qu'elles n'osent pas ne communier jamais. Toute la préparation qu'elles apportent à la communion, c'est le plus ou moins de distance qu'elles mettent d'une communion à l'autre. On peut dire sûrement, des religieux comme des séculiers, que personne n'est plus exposé à commettre des sacriléges, que ceux qui communient rarement. La vraie raison qui éloigne de la communion les religieuses tièdes et imparfaites, c'est que la communion demande la

confession, le recueillement ; c'est qu'elle gêne pendant quelques jours, avant et après ; c'est que les jours de communion, Dieu parle plus haut que de coutume, et leur reproche tout autrement leur infidélité et leur négligence ; c'est qu'on se scandaliserait de leur conduite, si, en communiant souvent, elles persévéraient dans leur irrégularité.

Quant aux religieuses tièdes de bonne foi, c'est à-dire, qui voudraient bien ne l'être pas, la communion est un moyen très-propre pour sortir de leur état. Le Seigneur a appelé les faibles et les boiteux : *Venez à moi vous tous, qui êtes accablés de vos infirmités* (1). Le médecin n'est pas nécessaire à ceux qui se portent bien, mais à ceux qui sont malades. Allez donc avec confiance vous plaindre de vos maux à Jésus-Christ et lui en demander le remède.

Mais, direz-vous, on ne risque rien en ne communiant pas ; au lieu qu'on risque toujours en le faisant. N'est-ce rien risquer que de demeurer dans son état de faiblesse, et de négliger les moyens d'en sortir? On ne risque point de faire un sacrilége en ne communiant pas ; mais on risque d'encourir les suites de l'éloignement de la communion, de tomber dans la langueur, de s'endurcir insensiblement, de contracter le dégoût des grâces. Et quand enfin, après de longs délais, on vient à communier, ne risque-t-on point encore un sacrilége dont la crainte l'aurait fait différer ?

On entend dire à des religieuses prévenues contre la fréquente communion : *Il n'y a que les saints du premier ordre qui doivent communier souvent.*

(1) Matth. 11, 28.

Mais n'accorder l'usage de la fréquente communion qu'aux saints dont on parle, c'est évidemment s'écarter des principes de l'Eglise. D'anciens usages sur le retardement de l'absolution et de la communion, ne sont plus en vigueur ; l'Eglise croit aujourd'hui devoir tenir une autre conduite. Toutes les églises du monde chrétien, opposées à l'opinion de quelques particuliers, doivent nous la faire mépriser et compter pour rien, lorsqu'ils nous détournent du chemin que l'Eglise nous trace.

Les fondateurs et les instituteurs dans divers ordres ignoraient-ils la doctrine de l'Eglise? Connaissaient-ils moins nos besoins? Etaient-ils moins capables de nous bien diriger? Cette raison même, tirée de l'autorité de l'Eglise, qu'on allègue contre nous, ne saurait être bonne, qu'autant qu'on serait véritablement pénitent, et qu'on travaillerait à se faire un saint. Or, est-ce ainsi que ces religieuses prévenues contre la fréquente communion, se préparent à communier dignement? Les voit-on bien sérieusement occupées à se sanctifier? Dissipées et vides de Dieu, cherchent-elles à s'en remplir? Peu de mortification, passions vives, attaches volontaires, vanité, ambition, peut-être sensualité, amour du monde et d'elles-mêmes, crainte excessive de tout ce qui peut assujettir, irrégularité constante ; voilà ce qu'on remarque communément dans ces personnes qui ne veulent voir à la table du Seigneur que les vrais pénitens et les saints. A la bonne heure qu'elles emploient à devenir telles, tout le temps ou elles diffèrent de communier ; on pourra consentir à leurs délais, quand on les verra mettre à profit le temps qu'elles y emploient.

La grandeur du mystère m'éblouit, dit une religieuse vertueuse et timide *et j'espère qu'on aura autant d'égards à mon humilité, qu'à la ferveur des autres.* Tout étant égal de part et d'autre, il vaut mieux s'approcher de la sainte table par ferveur et par amour, que de s'en éloigner par humilité, et très-peu de saints ont suivi la dernière pratique; tous les autres ont suivi constamment la première. L'institution même de l'Eucharistie, où Jésus-Christ nous invite dans la personne des apôtres encore très-imparfaits, montre ses intentions. Mais la pratique de l'Eglise nous apprend à unir l'humilité avec l'amour, et à ne point les séparer : trois fois elle nous fait dire, avant la communion, *Je n'en suis pas digne,* en même temps qu'elle nous présente le pain céleste.

Une religieuse qui s'est préparée avec soin, et qui, malgré ses scrupules, approche de la sainte table par obéissance, a toujours de quoi se justifier, lors même qu'il semble que l'humilité devrait l'en éloigner. Si c'était à moi (peut-elle dire) de régler ma conduite, je n'oserais peut-être pas communier, je délibérerais sur le parti que j'aurais à prendre. Mais puis-je douter, ô mon Dieu! de votre volonté, quand ma règle, ma supérieure, mon confesseur, me prescrivent la sainte communion! J'espère que l'obéissance me tiendra lieu de l'humilité qui m'en éloignerait; je ne pense plus qu'à m'en approcher avec ferveur, et à tirer de ma communion tout le fruit que vous avez eu en vue en instituant ce sacrement de miséricorde et d'amour.

Tels sont les sentimens d'une ame humble, fervente, et obéissante. « Pour moi, Seigneur, dit le fi-

» dèle, dans l'Imitation de Jésus-Christ, pour moi » qui tombe et qui pèche si souvent, et qui me lais- » se aller si aisément à la tiédeur et au relâche- » ment, il est nécessaire que je me renouvelle, que » je me purifie, que je me ranime par de fréquen- » tes prières, par des confessions, et par la sainte » communion, de peur qu'en me privant long- » temps de recevoir votre sacré corps, je n'aban- » donne mes saintes résolutions (1). Il faut que je » m'approche souvent de vous, comme d'un re- » mède nécessaire à mon salut (2). »

Faites, ô mon Dieu! qu'en m'approchant souvent de cet auguste sacrement, avec tout le respect possible, les sentimens de ferveur, de dévotion, de piété, s'augmentent en moi.

SECOND POINT.

La manière de bien communier

C'est la seconde chose que nous avons à considérer. Il faut considérer le temps qui précède la communion, et celui qui la suit.

Pour le temps qui précède la communion, il y a des préparations prochaines et il y en a d'éloignées. De même, pour le temps qui suit la communion, il y a une action de grâces qu'on peut nommer prochaine, et il y en a d'autres plus éloignées.

La première préparation éloignée, c'est de vivre

(1) *Necessarium quidem mihi est, qui tam sæpè labor et pecco, tam citò torpesco et deficio, ut per frequentes orationes et confessiones, ad sacram corporis tui perceptionem me renovem, mundem et accendam, ne fortè diutiùs abstinendo, à sancto proposito defluam.* Imit. l. 4, c. 3, v. 12.

(2) *Oportet me frequenter ad te accedere, et in remedium salutis meæ recipere.* Ibid. v. 8.

dans l'observance exacte de toutes les saintes règles de son état. Ces canons si vantés dans l'ancienne Eglise, touchant la pénitence, n'ont jamais rien ordonné au pécheur d'aussi rigoureux que la vie d'un véritable religieux. L'ancienne pénitence se bornait ordinairement à quelques années ; celle de l'état religieux dure toute la vie.

On obligeait certains pénitens à se retirer dans les monastères ; jamais on ne les obligea à s'y lier par des vœux. L'ancienne pénitence était publique ; celle des religieux l'est de profession. Si donc la pénitence fut regardée comme une préparation suffisante à la communion, peut-on douter que la vie d'une religieuse n'en soit une pour le moins aussi suffisante? D'autant plus que, par la miséricorde de Dieu, les religieuses sont tout à la fois pénitentes et innocentes, ou du moins exemptes des crimes pour lesquels, dans les siècles les plus fervens, on imposait la pénitence publique.

La seconde préparation éloignée consiste dans un désir ardent de communier. Cette faim salutaire de la communion s'excite par la méditation des grands et ineffables mystères que le sacrement de l'Eucharistie renferme. Quel est celui qui vient à moi? Que me demande-t-il? Le prodigieux renversement de toutes les lois de la nature, dans ce mystère, m'annonce ce qu'il veut faire pour moi dans l'ordre de la grâce. Ce désir ardent de communier, est la communion spirituelle, qu'il convient de faire aux messes qu'on entend, et qui est une des meilleures dispositions pour la communion réelle.

La première préparation prochaine est la confession, dès qu'on se sent la conscience tant soit peu

embarrassée, et même sans se la sentir embarrassée. Par la confession accompagnée d'un sincère désir de se corriger on acquiert un nouveau degré de grâce et de pureté, qui est, aux yeux de Jésus-Christ, une disposition très-agréable.

La seconde préparation prochaine consiste à prévoir ce qu'on doit, ce jour-là, demander à Jésus-Christ, et ce qu'on veut lui offrir. C'est toujours sur notre plus grand besoin qu'il faut jeter les yeux. L'aveugle demandait à voir : *Domine, ut videam*. Magdeleine soupirait après la rémission de ses fautes. Quelle illusion de faire des demandes vagues, et d'offrir à Jésus-Christ *tout ce qu'il voudra*, hors la chose peut-être que depuis bien des années il demande de nous ! Formons des vœux dignes de lui. Demandons lui la grâce de la prière, l'humilité, l'union avec Dieu. C'est surtout en ces sortes de dons qu'il montre sa richesse ; c'est lui demander ce qu'il demande de nous.

La troisième préparation prochaine consiste à éloigner, autant qu'il est possible, de son cœur et de son esprit, toute autre affaire, à mesure que l'heureux moment de la communion approche. Pendant trente ans Jean-Baptiste au désert se prépare à voir le Messie (1). Il ne daigna jamais jeter les yeux sur aucun objet, ces yeux qui cherchaient le Sauveur, qui désiraient de le rencontrer ; et nous, nous plaignons une demi-heure, un quart d'heure de préparation. L'oraison du matin ne devrait être que de pieuses affections vers Jésus-Christ, les jours que l'on communie : *Qui me donnera l'avan-*

(1) *Oculis desiderantibus Christum, nihil dignabatur aspicere.* S. Jérôme.

tage, la consolation de le voir et de l'embrasser, ce cher epoux de mon ame? Il va venir, il vient (1).

Quant à l'action de grâces après la communion, il serait honteux qu'un chrétien, qu'une religieuse sût si peu parler à Jésus-Christ, qu'il lui fallût prescrire des méthodes pour le faire. Dans ces momens, elle possède la source de tous les trésors. Elle est pleine de misères, d'imperfections, de péchés; si elle ne sait que dire, c'est presque toujours qu'elle manque de sentimens et de bonne volonté. Un cœur qui ne refuserait rien, qui ne disputerait rien à Dieu, l'entendrait, lui parlerait, etc. Ecouter Dieu, parler à Dieu, voilà ce que c'est que l'action de grâces qu'on peut appeler prochaine. L'action de grâces éloignée consiste à conserver le souvenir de ce qui s'est passé entre Jésus-Christ et l'ame, dans le temps de la communion; des sentimens qu'il nous a inspirés, des promesses qu'on lui a faites, des résolutions qu'on a prises. Comme on ne trouve pas toujours dans les livres de quoi fixer son imagination à quelque chose de déterminé, on peut méditer le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, à peu près de cette manière.

Essai d'action de grâces après la sainte communion.

SUR LE PATER.

Notre Père qui êtes dans le Ciel, et qui, étant partout où est votre Fils, êtes encore maintenant d une façon particulière sur la terre, êtes avec moi, êtes dans moi! Mon Père plus que jamais, depuis

(1) *Ecce sponsus venit.* Matth. 25, 6... *Quis mihi det te fratrem meum ut inveniam te, et deosculer te?* Cant. 8, 1.

que votre Fils s'unit à nous d'une manière si intime, que nous ne sommes plus que comme une même chose avec lui.

Que votre nom soit sanctifié. Que toutes les créatures vous reconnaissent, vous glorifient ; que tous les hommes vous adorent ; que mon ame, surtout, respecte votre majesté ineffable. Esprit, imagination, liberté, que tout soit occupé de vos grandeurs, de vos bontés, de votre puissance.

Que votre règne arrive. N'est-il pas arrivé pour moi ? Vous régnez dans mon cœur, ou que désirai-je, sinon que vous y régniez ? Réglez tout, disposez de tout, faites-vous obéir ; réduisez tout ce qui résiste encore, passions, amour-propre, habitudes mauvaises ; *que Dieu se montre, et que ses ennemis soient dissipés* (1). Je n'ai point d'autre Dieu, d'autre maître que vous.

Que votre volonté se fasse en la terre comme au Ciel. Si c'est votre présence qui contient toutes les créatures dans le devoir, n'êtes-vous pas aujourd'hui présent dans mon cœur ? Faites-moi sentir cette présence ; il me sera plus facile de vous connaître, de vous aimer, de garder toutes vos lois, de me résigner à tout ce qu'il vous plaira. Vous obéissez à la voix de l'homme qui vous appelle sur l'autel ; pourrais-je n'obéir pas à un Dieu si obéissant, qui me commande ? C'est pour mon bien et pour mon intérêt, ce n'est point pour vous-même que vous me commandez.

Donnez-nous aujourd'hui notre pain de tous les jours ; ou plutôt, mille actions de grâces de ce que vous me l'offrez tous les jours, ce pain céleste, la

(1) *Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus.* Ps. 67.

nourriture des anges, ma nourriture éternelle dans le Ciel. Dans l'épuisement où je me trouve si souvent, dans le dégoût de moi-même, où serait ma force et ma vie, sans ce puissant réconfort ? Que j'y sente le miracle de la manne ; que j'y trouve tout ce que je puis désirer ailleurs ! que tout autre mets ne soit pour moi qu'amertume ; que je n'en puisse soutenir ni la vue, ni l'insipide douceur !...

Pardonnez-nous, comme nous pardonnons. Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, victime de mon salut aussi-bien que nourriture de mon ame, imprimez-moi l'esprit et le caractère de votre douceur : que je souffre tout sans me plaindre ; que je ne connaisse d'autres ennemis que les vôtres, et que ceux-là même je puisse les supporter, les édifier par la patience, et vous les gagner...

Ne nous exposez pas à la tentation. J'en porte dans moi-même la source toujours présente et toujours inépuisable. Purifiez cette chair infirme : réprimez ses saillies humiliantes et dangereuses, par l'attachement sacré de la vôtre : que je ne voie plus que par vos yeux, que je ne parle plus que par votre organe ; que je n'aille pas chercher hors de moi des ennemis que vous contenez au dedans de moi....

Délivrez-nous du mal. En est-il quelqu'un que je puisse craindre, après que vous m'aurez pardonné et que vous m'aurez préservé des maux de la tentation ? Délivrez-moi de mon inconstance : je forme assez de bonnes résolutions, mais j'ai peu de fermeté. Pour vous, vous ne changez point ; ah ! faites que je ne change jamais ! Ainsi soit-il.

SUR L'AVE MARIA.

Je vous salue, Marie, pleine de grâces. Que je l'envie, ô mon Dieu ! cette plénitude de dons célestes qui disposa Marie à être la digne mère de votre cher Fils. J'ai tant de péchés et d'imperfections, si peu de toutes les vertus qui vous firent choisir en elle votre demeure, si peu d'humilité, de foi, de pureté, de ferveur, de haine du monde et de ses amusemens ! Puis-je espérer, au moins, qu'une sainte communion me dispose à vous recevoir plus dignement, une autre fois, et qu'avant que de mourir, je vous reçoive avec quelque plénitude de grâces !....

Le Seigneur est avec vous. Si c'est là ce qu'il y eut de plus grand dans votre Mère, ne viens-je pas de recevoir une faveur assez semblable ? Je le possède ; il s'est en quelque sorte incarné dans moi : il prit de Marie sa nourriture, et il veut que je me nourrisse de lui. La chair de Marie devint celle de Jésus, et celle de Jésus devient la mienne. Il garde encore le silence, comme il le garda dans sa prison. Les anges l'adorent, et il se tait ; pourrais-je vouloir me montrer, compter pour quelque chose l'oubli des hommes et leur indifférence ?....

Vous êtes bénie entre les femmes. Et d'où me vient, beaucoup plus qu'à Elisabeth, tant de bonheur et tant d'honneur, que mon Dieu daigne s'abaisser jusqu'à visiter sa pauvre créature? Le bien fait, pour être commun avec tant d'autres, ne perd rien de sa grandeur ; il ne m'oblige qu'à aimer davantage tous ceux qu'un Dieu a tant aimés....

Le fruit de vos entrailles, Jésus est béni. Mais

qu'il le soit encore de plus en plus, je répète avec votre Mère tout ce qu'elle vous dit, dans les plus vifs transports de sa reconnaissance : Mon ame glorifie le Seigneur, mon esprit tressaille de joie dans Dieu et à cause de Dieu, l'auteur de mon salut. Il a jeté les yeux sur la bassesse de sa servante; son bras a déployé toute sa puissance : heureux le cœur humble que le Seigneur remplit des richesses que rejète le superbe ; qu'il puisse accomplir dans moi tout ce qu'il promit à ses fidèles serviteurs ! Abraham voulut voir le jour de sa venue ; il le vit, et il en fut pénétré de consolation : Mes yeux, mes propres yeux, l'ont vu ; qu'ils soient fermés désormais à toutes les créatures ; qu'ils attendent le moment des grandes manifestations ; il n'y a plus d'autre objet qui puisse dignement les occuper.

Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous maintenant. Demandez pour moi, Vierge sainte, ce que l'ignorance m'empêche de connaître et de demander; vous savez mes besoins, j'approuverai tout ce que vous demanderez ; et que demanderez-vous, que ce que vous avez le plus aimé? Les vertus, ces hautes vertus, la patience, la charité, l'esprit de recueillement, l'amour du travail et de la pauvreté, l'oubli du monde et de moi-même.

Et à l'heure de notre mort. Que je ne sois pas privé de notre nourriture céleste ; que ce soit mon unique viatique dans ce difficile chemin de l'éternité, et que je ne puisse expirer que dans les bras de Jésus et de sa sainte Mère. Ainsi soit-il.

Cette action de grâces peut se faire particulière-

ment le samedi et le premier jour des fêtes de Notre-Dame.

SUR LE CREDO.

Je crois en Dieu, le Père tout-puissant. Oui, je crois, et c'est cette toute-puissance qui ne me laisse aucun lieu de douter que je ne reçoive maintenant le corps de mon Sauveur, quoique à mes sens il puisse paraître de contraire : un Dieu peut tout, et sa parole est infaillible, comme sa puissance est sans bornes.

Je crois en Jésus-Christ, son Fils unique, qui a été conçu, etc. Un premier miracle en autorise un second. Dieu fait homme me conduit au Dieu caché sous la ressemblance du pain. Ce ne sont point les merveilles de sa puissance qui m'étonnent, ce sont celles de sa bonté ; mais j'y suis accoutumé il y a long-temps ; toujours il aima à être avec les hommes, à converser avec les hommes ; ce sont ses délices. Il naît dans les mains du prêtre, comme il naquit dans le sein de sa mère ; il souffre nos lâchetés, comme il souffrit la croix. Son anéantissement à la consommation du sacrement, et sa renaissance journalière dans un nouveau sacrifice, me représentent sa mort et sa résurrection. Quelle reconnaissance ne mérite-t-il point, pour s'être ainsi uni à notre nature en général, et quelle autre reconnaissance pour s'unir ainsi à moi en particulier! Je lui rendrai amour pour amour, j'imiterai ses vertus dans l'un et l'autre mystère, je m'humilierai, je me sacrifierai, je m'anéantirai, et je mourrai à tout, pour ne plus vivre qu'à lui.....

Il est assis à la droite du Père. Il est bien juste,

certes, que pour tant d'humiliations ici-bas, on le glorifie là-haut comme il le mérite. Réparez, Esprit saint, l'injure de mes froideurs, par le feu sacré de votre ardente charité. Ames heureuses, qui voyez à découvert ce que vous ne connûtes longtemps comme moi que par la foi, vous avez appris par vos infirmités à avoir pitié des miennes; vous savez maintenant ce qu'il faut lui dire; je m'unis avec vous; je veux dire tout ce que vous direz...

D'où il viendra juger les vivans et les morts. Mais que craindrai-je, si je trouve pour juge celui que je veux uniquement aimer? Hâtons-nous d'apaiser sa justice, maintenant qu'il veut bien être sollicité : qu'il dise quelle satisfaction il demande pour mes fautes, et il sera obéi. Je ne le quitte point que je n'entende cette voix intérieure : Allez, vos péchés vous sont pardonnés....

Je crois au Saint-Esprit, et j'adore ici ses opérations ineffables comme dans l'incarnation. Il est l'amour du Père et du Fils : c'est leur amour seul qui a pu inventer des manières si nouvelles de se communiquer à nous....

La sainte Eglise catholique, sur l'infaillibilité de laquelle je désavoue tout ce qui pourrait jamais me faire douter....

La communion des saints, qu'une même table et la participation de la même chair, rend tous mes frères d'une manière plus spéciale que ne fait la nature; que je n'aie qu'un cœur et qu'un esprit avec eux, puisque nous n'avons tous qu'un même Pere, qu'une même nourriture, qu'une même espérance....

La rémission des péchés. Ce sacrement en est le

gage, et celui qui nous donne ainsi son propre Fils, peut-il conserver des sentimens de haine et de colère ? où porteraient ses coups? ne serait-ce pas frapper en quelque sorte sur lui-même?....

La résurrection de la chair. Je ressusciterai; mais dès maintenant, dans un corps fragile, j'attends de son immortalité une force qui m'affranchira du péché, la seule mort qui soit redoutable.

La vie éternelle. Elle est promise à ceux qui mangeront ce pain : vie éternelle, par un attachement à la grâce aussi durable que ma vie, et par la gloire aussi durable que Dieu même. Ainsi soit-il.

SUR LE PSAUME 148.

Lauda, Jerusalem, Dominum.

Jérusalem, fille de Sion,... ame religieuse, épouse de Jésus-Christ, c'est maintenant qu'il faut éclater en des transports d'amour et de reconnaissance, louez votre Dieu et votre Sauveur, sans mesure; priez-le qu'il se loue lui-même comme il connaît qu'il en est digne : vous ne savez pas assez, ni ce qu'il est, ni ce qu'il mérite.... *Il a fortifié les serrures de vos portes.* Ce fut le bienfait singulier de votre vocation, quand il vous ferma tout retour au monde, par l'engagement irrévocable de votre vocation...

Il a établi la paix dans votre demeure. Cette paix que personne ne connaît que celui qui la goûte. Vous en jouissez à son service, et jamais rien ne la trouble, qu'autant que vous vous séparez de lui, ou que vous formez quelque attache hors de lui.

Il vous rassasie de fleur de froment. Voici le bienfait présent ; il vous nourrit, toutes les semaines, du pain qui fait les délices du Ciel. Et que cette nourriture est différente de toutes les autres, à qui sait bien la goûter !....

Il envoie sa parole à la terre, c'est-à-dire, *son Verbe à la créature*. Que cette parole est vive et pénétrante ! qu'elle opère sûrement, quand on écoute et qu'on est prêt à obéir ! Donnez-moi un esprit attentif, un cœur docile : que tout se taise dans moi ; parlez, Seigneur, je n'entends plus que vous.

La neige, les brouillards, et les eaux, qui rendent la terre si féconde, ne sont que de faibles images de ce que vous pouvez faire au dedans de nous ; terre ingrate, aride, stérile d'elle-même ; terre abondante en toute sorte de fruits de grâce, dès que vous daignez la regarder....

Il n'y a que le froid d'un Dieu, que l'indifférence d'un Dieu, que je ne pourrai souffrir : mon indifférence, mes froideurs, je l'avoue, ne l'ont que trop mérité ; *mais parlez, et la glace se fondra aussitôt. Un souffle de votre esprit fera couler les eaux en abondance.* Les larmes de componction, de joie, de reconnaissance, succéderont à mon insensibilité. Qu'elles sont douces, ces larmes que l'on verse dans le sein du Sauveur ! Est-il au monde des joies et des consolations qui puissent leur être comparées?.... Voilà ses bontés pour Jacob, pour ceux à qui il a dit : Vous êtes mon peuple, et je serai votre Dieu....

Mais il n'a pas traité ainsi les autres nations. Non, il n'en est aucune qui ait un Dieu si bon, et

qui se communique de la sorte ; les autres dieux demandent l'homme même pour victime ; ils sont altérés de notre sang! notre Dieu s'immole pour nous, c'est de son sang qu'il nous nourrit.

Il ne leur a pas manifesté ses préceptes. Heureux qui peut entrer dans ce sanctuaire, et connaître toute l'étendue des bontés d'un Dieu! Plus heureux qui sait ses volontés, et qui s'efforce de les accomplir. C'est tout ce que je désire, c'est tout ce que je demande.

Il est un assez grand nombre de psaumes qui peuvent ainsi servir d'actions de grâces, en passant légèrement sur les versets qui ne s'y rapporteraient pas si bien. Il faut les méditer dans cette vue, à des momens de loisir. Voyez le psaume 4, *Cùm invocarem ;* le 15, *Conserva me, Domine ;* le 22, *Dominus regit me ;* le 26, *Dominus illuminatio mea ;* le 44, *Eructavit ;* le 45, *Deus noster refugium ;* le 47, *Magnus Dominus ;* le 53, *Deus, in nomine tuo ;* le 56, *Miserere meî, Deus, quoniam in te ;* le 80, *Exultate Deo adjutori nostro ;* le 83, *Quàm dilecta tabernacula tua ;* le 94, *Venite, exultemus Domino ;* le 97, *Cantate Domino canticum novum ;* le 99, *Jubilate Deo, omnis terra ;* le commencement du 102, *Benedic, anima mea, Domino ;* le 109, *Dixit Dominus Domino meo ;* le 110, *Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo ;* le 115, *Credidi propter quod locutus sum.*

Ainsi, on ne sera jamais oisif après la communion. Mais on ne doit se servir de ces méthodes que quand l'Esprit de Dieu ne nous dira rien. Ce serait perdre trop, que d'interrompre Dieu quand il parle. Enfin, ces mêmes prières qui pourront servir d'ac-

tions de grâces, pourront encore servir de préparation immédiatement avant la sainte communion, à l'oraison, ou durant la sainte messe, en y changeant assez peu de chose.

L'action de grâce plus éloignée, c'est cette multitude de petits sacrifices qu'on a occasion de faire le jour même de la communion et les jours suivans, et que mérite le souvenir d'un Dieu qui a tant fait pour nous dans la communion.... Un courtisan honoré une seule fois de la visite d'un prince, n'en perd jamais la mémoire; il en conserve des monumens; il montre chez lui le lieu où son maître lui a fait l'honneur de loger à son passage. Le souvenir de Jésus-Christ et de sa demeure dans nous, n'aurait-il pas la force de nous animer et de nous soutenir un jour ou deux d'une communion à l'autre, dans la ferveur? S'interdire, au moins le jour qu'on a communié, mille amusemens permis d'ailleurs. Qui communie souvent, qui communie tous les jours, ne les devrait jamais prendre. *Homme, reconnaissez ce que vous êtes, et devenu participant de la nature divine* (1), uni à la chair d'un Dieu, n'allez pas retourner à votre ancienne bassesse; ce serait dégénérer. Souvenez-vous de quel chef et de quel corps vous êtes devenu membre... Ceci ne convient-il pas mieux encore à notre union avec Jésus-Christ dans la communion, que dans l'incarnation? Ne plus donc s'éloigner de la communion, sous aucun mauvais prétexte, et se souvenir qu'il n'y en peut avoir que de mauvais. S'excommunier soi-même, quel mal serait-ce, quel mal redoutable! Jugez-en par ce que vous sentiriez,

(1) *Agnosce, homo, dignitatem tuam, etc.*

si l'Eglise, si vos supérieurs venaient à vous excommunier. Ils ne le font jamais que pour des crimes énormes. Que ne feriez-vous point pour mériter et pour presser votre absolution? vous-même, vous vous excommuniez sans autre raison que parce que vous ne voulez pas vous mettre dans l'ordre. Communiez souvent et communiez bien; vous devez l'un, et certainement vous pouvez l'autre.

QUATRIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION.

Préparation à la mort.

PREMIER POINT.

Il faut s'y préparer comme pouvant sans cesse mourir.

Il ne faut donc pas consentir à être un seul moment dans un état où l'on craindrait avec raison de mourir. Souvent donc former des actes de la plus vive contrition, et ne se retirer, le soir, qu'après s'être confessée, s'il se peut; il n'y a point de précaution trop grande où il s'agit d'une éternité. Mais passer des semaines, des mois, des années entières dans le péché, c'est endurcissement, c'est fureur.

SECOND POINT.

Vivre comme étant actuellement près de mourir.

Ne faire donc rien, d'ici là, que de la manière la plus parfaite. Pour la pratique, cette espèce de préparation se réduit à deux choses qui remplissent de confiance, à l'heure de la mort. L'une est de faire chaque action comme si elle devait être la dernière

de la vie ; l'autre, de nous exercer tous les mois, ou quelquefois l'année ; prendre un jour où nous fassions tout ce qu'il nous faudra faire les derniers jours de la vie : une bonne revue, une bonne communion, avec les actes qui conviennent à la réception du saint viatique ; lire dans un rituel la prière des agonisans, se regarder comme citée au tribunal de Dieu ; essayer de répondre à ses reproches ; craindre d'entendre le formidable arrêt ; revenir à ses occupations, comme une personne arrachée par grâce des portes de l'enfer, pour faire pénitence.

TROISIÈME POINT.

Vivre comme étant déjà morte.

Un homme mort est insensible à tout ; on le couvre d'habits de cérémonie, puis on l'en dépouille.

Une religieuse morte aux créatures, n'est guère plus aisée à émouvoir, usant du monde comme n'en usant point, ne cherchant point à paraître ni à se produire, recevant les honneurs avec indifférence, les rejetant même avec mépris. Mais est-ce ici un degré de perfection où l'on puisse arriver ? ou bien, la récompense de mourir avec joie, peut-elle assez payer la peine qu'il en coûte pour en venir là ? On peut y arriver, et le chemin qui y conduit, c'est le détachement parfait. On s'accoutume d'abord à se passer du monde, à n'y entretenir qu'un commerce de pure nécessité. On se dépouille ensuite de soi-même jusqu'à se réduire au pur nécessaire ; Dieu achève le reste, en récompense des premiers efforts ; on en vient où était saint François de Sales : Je désire bien peu de chose, et le peu que je désire, je le désire bien peu.

SECONDE MÉDITATION.

Sur le jugement particulier

Cette personne religieuse que nous avons vue troublée, inquiète au lit de la mort, ou surprise par une mort subite, se trouve tout-à-coup transportée du milieu de ses désordres au tribunal de Dieu ; et là, que verra-t-elle, que répondra-t-elle aux reproches d'un juge éclairé? à qui aura-t-elle recours pour arrêter sa colère?

1.° Que verra-t-elle? Elle verra son Dieu irrité, et se verra elle-même à découvert; Dieu lui fera connaître toutes les actions de sa vie, avec toutes leurs circonstances: nous les oublions aujourd'hui, nous les cachons au public, nous nous les cachons à nous-mêmes ; là, nous verrons tout. Pas une action, pas une pensée, pas un mouvement du cœur n'échappera à notre mémoire. Mauvais exemples, mauvais conseils, dévotions hypocrites, zèle médisant, zèle d'humeur, nous nous verrons dans ce terrible moment comme Dieu nous voit; nous nous verrons tout entiers tels que nous avons été, tels que nous serons alors.

2.° Que dira-t-elle? que répondra-t-elle aux reproches que Dieu lui fera? Plus de prétextes frivoles ; Dieu sait ce que nous pouvons avec son secours, et connaît nos forces et celles de la grâce... Plus de règles fausses et d'interprétations étudiées ; l'Evangile, les exemples de Jésus-Christ, les règles

de notre état, voilà sur quoi nous serons jugées. Ainsi, l'exemple de la multitude, la force des passions, le respect humain, l'embarras des affaires, la bienséance de l'état, la vivacité de la jeunesse, l'attrait et le charme des objets créés, tout ce qui nous sert aujourd'hui d'excuse ou de prétexte, servira alors à notre condamnation.

3.° A qui aura-t-elle recours pour éviter les châtimens qu'elle aura mérités? Au sang du Dieu sauveur qu'elle a constamment profané, et qui criera vengeance contre elle? Aux saints anges, à la Reine des anges? Ils ne seront point présens à ce jugement particulier; mais s'ils s'y trouvaient, ils se joindraient à Jésus-Christ contre elle.... Non, il n'y aura plus de pardon ni de miséricorde; c'est le temps et le règne de la justice. Jour affreux! jour terrible! Peut-on l'oublier sans être insensé? et peut-on y penser, et avoir un moment de plaisir tranquille! Si quelque chose peut nous rassurer encore, c'est d'offrir à Dieu un cœur d'humilité, pénétré de componction; les plaies de son Fils Jésus-Christ, crucifié pour nous; une sincère volonté de mieux faire, et de songer souvent que ce jour est terrible et plus proche de nous que nous ne le pensons.

PREMIÈRE CONSIDÉRATION.

Sur l'oraison.

Il faut prier toujours et jamais ne s'en lasser; Jésus-Christ l'a dit à ses disciples, mais on ne peut douter que cela ne s'adresse particulièrement à

nous. Quelqu'un appelait la vie religieuse, une vie de prières, et appliquait aux religieux qui ne prient pas, ce mot du Prophète : *Mon cœur est desséché et presque mort, parce que j'ai oublié de prendre ma nourriture ordinaire* (1).

Ce qu'on dit d'un religieux, qu'il doit faire oraison, qu'il doit s'appliquer à bien faire oraison, qu'il doit devenir un homme d'oraison, peut et doit aussi s'appliquer aux religieuses, et chacune d'elles pourra s'appliquer à elle seule ce que nous allons dire des religieux en général.

PREMIER POINT.

Un religieux doit faire oraison.

Faire oraison, c'est méditer les vérités célestes et éternelles, s'en convaincre, s'en pénétrer, s'en remplir, en tirer les règles de ses desseins et de sa conduite, former sur ce plan ses projets, ses résolutions, et demander instamment à Dieu la grâce de pratiquer ce qu'on connaît. Cet exercice est indispensablement nécessaire à quiconque veut se mettre, s'avancer, ou se conserver dans le service de Dieu; et par ces trois endroits, un religieux ne saurait s'en dispenser : *La terre est désolée de la plus étrange désolation, parce que personne ne rentre profondément en soi-même, pour penser à ce qu'enseigne la foi* (2). Un religieux se verra bientôt confondu avec l'homme du monde, s'il ne médite pas plus que lui. D'où vient ce changement qui se fait

(1) *Aruit cor meum, quia oblitus sum comedere panem meum.* Ps. 101, 5.

(2) *Desolatione desolata est omnis terra, quia nullus est qui recogitet corde.* Jérém. 12, 11.

dans les religieux les moins fervens, au temps de la retraite, dès qu'ils font oraison, ou plus d'oraison que de coutume?

On ne comprend pas soi-même comment, en si peu de temps, on a pu revenir de si loin. On était d'abord indéterminé à se convertir, ou déterminé à ne se pas convertir; et actuellement on veut le bien, on veut le bien parfait, on le veut fortement.

Nous disons, croyant excuser notre lâcheté : Si l'on pensait toujours aux grandes vérités du salut, qu'on les eût toujours présentes, jamais on n'offenserait Dieu; on serait fervent.... N'est-ce pas convenir du besoin de la méditation? Et à quoi tient-il qu'on n'y pense, et qu'on ne se les rende présentes, au moins une heure, ou une heure et demie par jour?

Quant à la prière qui doit accompagner l'oraison, et sans laquelle ce ne serait pas, à proprement parler, faire oraison, il est certain qu'elle est nécessaire, autant qu'on a besoin de grâces fortes et puissantes pour exécuter le bien qu'on a entrepris. Ne nous plaignons pas de nos faiblesses, si nous ne prions pas, ou que nous ne priions que peu et sans ferveur.

La prière est, dans l'ordre de la grâce, ce qu'est à l'homme la main et l'esprit dans l'ordre de la nature. La Providence ne nous a point donné autre chose pour force ou pour défense; mais, avec l'esprit et la main, nous sommes plus forts que tous les animaux ensemble, auxquels elle a donné cependant tant de moyens différens. Il n'est point d'animaux que l'esprit et la main de l'homme n'aient su réduire à obéir. Nous avons les promesses d'un

Dieu, soutenues de serment : *En vérité, en vérité, je vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, vous sera accordé* (1) ; quiconque demande, reçoit, et ses promesses ne souffrent point d'exception à notre égard, parce qu'on suppose que nous ne demandons rien à Dieu, dans nos oraisons, qui ne soit digne de lui. Tout ce qui peut donc en empêcher l'effet, ne saurait être que notre peu de ferveur, ou notre peu de constance dans la prière. D'où est venue la décadence des anciens ordres religieux, que de ce qu'on n'y faisait pas, ou de ce qu'on y avait cessé de faire oraison? Quelle est la première chose qu'on y a réglée, quand on a voulu les réformer? Qu'on ferait oraison. Les ordres institués dans les derniers siècles, sans tant de travail ni d'austérités, subsistent par l'oraison, et Dieu, par sa miséricorde, y est bien servi. Nous oserions défier qu'on nous montrât un religieux véritablement content, et qui ne fasse point oraison, et un religieux adonné à l'oraison et qui ne soit pas content. Les peines d'état sont toujours les mêmes : mais les forces pour les porter, ne le sont pas. C'est que l'un prie et l'autre ne prie point. On a connu des religieux et des religieuses qui, convaincus de ces vérités et du besoin de la prière, et se défiant d'ailleurs de leur courage et de leur faiblesse, avaient fait vœu de ne passer jamais un jour sans faire une heure d'oraison mentale (2) ; ils prenaient sur leur travail, sur leur sommeil, s'il le fallait ; mais l'oraison se faisait toujours, sans y manquer.

(1) *Amen, amen, dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.* Joan. 16, 23.

(2) *Voyez* le Traité de l'Oraison, tom IV.

Dieu les récompensait d'ailleurs ; ils en étaient plus vertueux, et leurs autres emplois n'en allaient que mieux.

On ne doit pas craindre ces sortes de vœux, quand on a beaucoup de crainte de Dieu. On est aussi facilement déterminé sur l'oraison de chaque jour, que sur l'office divin, ou sur l'observation des commandemens de Dieu ou de l'Eglise. Seulement, pour ne point se donner de scrupules, on fait ce vœu pour plus ou moins de temps, pour un an, par exemple, pour un mois... Ensuite, on le renouvelle.

Donner une heure à l'oraison, quand on a de grandes affaires, c'est comme donner une heure à prendre de la nourriture, le jour qu'on a un travail de corps à soutenir. On fait plus d'ouvrage ensuite en une heure, qu'on n'en ferait en quatre, dans la faiblesse d'un corps et d'un esprit languissans. Un savant théologien (1) qui avait passé trente ou quarante années dans l'étude de la théologie, avec tout le succès possible, disait qu'il eût consenti plutôt à perdre le fruit de ses longues veilles, qu'à perdre volontairement un quart d'heure de son oraison.

Il faut donc compter pour rien tout ce qu'on fait dans une retraite, si la première résolution n'est pas de faire oraison chaque jour, quoi qu'il en coûte. Du jour que nous négligerons l'oraison, tout ira en décadence ; ne fissions-nous d'autre bon propos que d'être fidèles à l'oraison, si nous le gardons bien, cela suffit ; cette résolution en fera remplir beaucoup d'autres. On peut dire de l'oraison, ce

(1) Suarès.

que Démosthène disait de la prononciation : Quelle est la première chose nécessaire à un Religieux ? L'oraison : la seconde? L'oraison : la troisième? L'oraison.

De là vient aussi le soin, dans les ordres réglés, de veiller exactement à ce que tout le monde fasse oraison : c'est un devoir des plus essentiels des supérieurs; leur conscience en est solidairement chargée : qu'ils exhortent, qu'ils parlent, qu'ils prient, qu'ils menacent, qu'ils punissent, et que personne ne se dispense de faire oraison.

Dans de certaines congrégations, l'oraison se fait en commun, et l'on aperçoit si quelqu'un y manque; dans d'autres, elle se fait en particulier, et on doit savoir si tout le monde la fait. Chacun doit le trouver bon, et prier même qu'on l'aide à cet égard; c'est son salut, son avancement, la source même de son bonheur; les supérieurs ne pourraient, sans cruauté, se rendre négligens sur un point de cette importance.

Ce qui fait le plus ordinairement qu'on manque de faire oraison, c'est qu'on prolonge le temps réglé pour le repos. Quand le temps commun de l'oraison est passé, surviennent les soins, les occupations, le travail, d'autres observances; on ne prie plus; on ne le fait que lâchement, et en s'interrompant souvent soi-même.

Dieu n'écoute plus, ou ne donne point sa bénédiction à des prières faites hors du temps et du lieu; c'est comme chez les grands, quand l'heure de l'audience est passée. Priant en commun, on eût été peut-être exaucé, par le mérite de quelque autre plus fervent et plus agréable à Dieu.

SECOND POINT.

Un religieux doit s'appliquer à bien faire oraison.

Quand on croirait ne pas s'en acquitter si bien, il ne faudrait jamais la laisser. On fait sa cour en paraissant assidûment devant le prince, quoiqu'on ne lui dise rien. Mais puisque nous voulons bien nous rendre exacts à l'oraison, malgré la gêne et la peine, tâchons de la bien faire, et d'en tirer tout le profit qu'il faut. Cela demande premièrement des préparations avant l'oraison; secondement, de la bonne volonté au temps de l'oraison; troisièmement, un peu d'examen après l'oraison.

Premièrement, des préparations avant l'oraison. Il y en a d'éloignées et de prochaines.

Préparations éloignées (1). Habitude de recueillement; car il ne faut pas s'attendre, dit saint Bernard, qu'on puisse exactement, au temps de l'oraison, rassembler ses affections et ses pensées, quand on leur donne en tout autre temps, toute liberté de s'échapper et de se disperser au loin; un cœur recueilli est toujours disposé à prier; c'est l'ouvrage de plus d'une heure, que de se rappeler à soi-même, après s'être bien dissipé. L'heure de l'oraison est déjà finie, qu'on commence à peine à s'y appliquer.

On peut dire encore qu'une oraison bien faite, est une préparation à une autre; car, on acquiert l'habitude de bien prier en priant bien, comme, au contraire, la prière devient d'une difficulté

(1) *Voyez* Traité de l'Oraison, t. IV, ch. 6.

étonnante, quand on s'habitue à prier négligemment.

Enfin, la pratique des résolutions prises à l'oraison, est une préparation à la bien faire une autre fois, parce que Dieu éclaire l'esprit à proportion qu'on profite de ses lumières ; l'infidélité à la grâce est une source d'aveuglement ; on ne veut rien faire.

Préparations prochaines. C'est la lecture des points qu'on veut méditer. Il ne faut guère manquer à cette pratique, si on a peu d'usage de la prière. C'est tenter Dieu, que d'y aller sans avoir rien prévu. Quand on aurait de la facilité, il faudrait toujours tâcher de se donner un sujet de méditation, quitte à le laisser et à écouter Dieu, s'il nous prévient, et qu'il daigne nous parler et nous instruire.

Régulierement il faut assez peu de matière pour l'oraison, et il faut que tout ce qu'on prépare, n'aille qu'à un même but. Par cet endroit, la plupart des livres de méditations seraient peu propres aux personnes qui voudraient avancer. Je conseillerais qu'en faisant ses lectures dans l'Imitation ou ailleurs, on remarquât les endroits qui ont du rapport avec nos besoins, et dont on se serait senti touché, et qu'on les relût dans le besoin, pour en faire la matière de ses méditations. On aurait ainsi des sujets convenables. Il est encore bon de s'entretenir de son sujet, le soir en se couchant, la nuit lorsqu'on se réveille, et le matin depuis qu'on est éveillé jusqu'à ce qu'on se mette à prier.

Secondement, dans l'oraison même, il faut de la bonne volonté. C'est ici une chose à laquelle

on ne pense pas assez. On va à l'oraison sans résolution d'accorder à Dieu ce qu'il demande, et les fautes qu'on commet à l'oraison viennent presque toutes de là. C'est de là qu'on cherche à nourrir l'esprit par une multitude de considérations qui ne vont point au fait, et qui aident à couler le temps sans ennui, et sans qu'il en coûte rien à la nature. A une personne bien disposée, il ne faut pas tant de discours. La simple attention sur une parole de Jésus-Christ, la persuade, et d'abord elle passe aux affections, aux résolutions; et c'est là le grand fruit de l'oraison. L'un sort de l'oraison plus savant; l'autre, plus vertueux.

Ainsi, après trente ans de religion, on aura fait oraison une heure tous les jours, sans s'être affermi dans aucune vertu solide. On ferait de beaux discours sur toutes ces matières, dont cent fois on a eu l'esprit rempli, mais le cœur est froid et ne prend aucune part à tant d'admirables raisonnemens. Le royaume de Dieu n'est pas dans les paroles, mais dans les affections saintes et dans les bonnes œuvres. Dans les distractions, après avoir fait de doux efforts pour le fixer, on peut prendre un livre, lire un psaume, par exemple. Si nous pensons à ce que dit le Prophète, le dire à Dieu du fond du cœur; nous humilier, si nous n'y pensons pas, et demander la grâce pour y penser; reconnaître nos vices et leurs effets funestes, dans le mal que faisaient à David ses ennemis : reconnaître le Ciel dans ce qu'il a dit de la florissante Jérusalem; lire un chapitre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, lentement et à diverses reprises; mais c'est plutôt alors une lec-

ture qu'une oraison : dès que l'esprit se recueille un peu, il faut laisser son livre.

On peut encore réciter des prières vocales, et s'arrêter sur chaque mot ou sur chaque sentence de l'Écriture, du *Pater*, ou du *Credo*, ou bien parcourir ses règles, et voir sur chacune les fautes qu'on y commet, en demander pardon, et prévoir les moyens de les mieux garder ; ou bien se représenter, comme faisait saint Antoine, les personnes diverses qui composent la communauté, voir les vertus qu'elles ont et qu'on n'a pas ; ou si la malignité nous ouvre les yeux sur leurs vices, voir si nous ne sommes pas coupables des mêmes défauts, et si ce qui nous déplaît dans eux, n'est pas dans nous-mêmes, ou s'il n'y a pas d'autres défauts d'une différente espèce. L'Esprit céleste suggérera à celles qui auront de la bonne volonté, mille moyens de s'occuper saintement, et Dieu qui verra la sainte envie qu'on a de bien prier, viendra infailliblement au secours.

Troisièmement, après l'oraison, un peu d'examen sur la manière dont on s'en est acquitté, sur nos préparations, sur notre application à l'oraison.

Nos fautes, si nous les remarquons, sont aussi propres à nous instruire que tout le reste.

Il faut ensuite, à l'exemple de ceux qui se sont promenés long-temps dans un parterre, ramasser comme un bouquet de bons sentimens auxquels, durant la journée, on puisse avoir recours pour s'entretenir avec Dieu ; quelques paroles vives et fortes, qui renferment un grand sens, et qui soient comme l'abrégé de tout ce que Dieu nous a dit, et de tout ce que nous lui avons promis, comme

par exemple, ces sentences : *Il n'y a que Dieu qui soit grand. Tout passe.....* O éternité !

TROISIÈME POINT.

Un religieux doit tâcher de devenir homme d'oraison

Être homme d'oraison, dit beaucoup plus que faire oraison. Un homme d'oraison aime l'oraison, se plaît à l'oraison, donne à l'oraison tout le temps marqué par la règle ; il y ajoute ce qu'il peut retrancher sur ses occupations ordinaires, et même sur ses plaisirs. Il nous importe infiniment d'en venir là, et cela n'est point impossible.

Premièrement, les avantages de cet état sont infinis; c'est là qu'on puise les grandes vérités, et des lumières pour sa propre conduite et pour celle d'autrui.

Un homme d'oraison pense et parle de Dieu tout autrement que les autres hommes, il voit à découvert ce que les autres ne voient qu'à demi. C'est un homme d'un autre monde, par la supériorité de ses sentimens. Au-dessus des hommes ordinaires, il a pitié des réflexions que la passion fait faire aux hommes corrompus et dissipés, jamais il ne délibère, et ne prend parti sur rien, qu'après avoir prié ; c'est dans la prière qu'il trouve sa force et sa consolation.

Les hommes apostoliques ne voient rien d'assez difficile, par la grandeur de leur zèle. C'est là que, comblés des torrens de douceurs célestes qui les inondent, ils s'écrient : *C'est assez, Sei-*

gneur, c'est assez (1); mais à la vue des plus grands travaux, ils disent : *Encore plus, Seigneur, encore plus* (2).

Les solitaires passaient des quatre-vingt-dix ans aux déserts, sans ennui. Ils parlaient à Dieu, et Dieu leur parlait.... Les martyrs priaient pendant qu'on les tourmentait, et ils paraissaient insensibles. L'assurance du salut, la persévérance dans le bien, dépend de l'esprit d'oraison. *C'est un esprit de grâce et de prière*, deux esprits qui ne se séparent jamais. *Béni soit le Seigneur, qui n'a point rejeté mon oraison, et ne m'a point ôté sa miséricorde* (3). *Soyez sûrs*, dit ici saint Augustin, *que s'il ne rejète pas votre oraison, il ne vous ôtera pas sa miséricorde.*

Secondement, cette habitude d'oraison n'est pas impossible. Dieu y appelle toutes les personnes religieuses, dès qu'il les appelle à la perfection, laquelle, sans l'amour de l'oraison, est impossible. *Si vous connaissiez le don de Dieu, et qui est celui qui vous dit de prier;* il ne vous le dit que parce qu'il veut vous exaucer.

Les moyens sont : 1.° d'en demander fortement la grâce ; la prière sert à obtenir le don de la prière: *Seigneur, apprenez-nous à prier* (4). Sainte Thérèse eut recours à saint Joseph, et elle exhorte, sur son expérience, tous les religieux à s'y adresser Les entretiens qu'a eus ce saint patriarche avec Jé-

(1) *Satis est, Domine, satis est.*

(2) *Amplius, Domine, amplius.*

(3) *Benedictus Deus, qui non amovit orationem meam et misericordiam suam à me.* Ps. 65, 20.

(4) *Domine, doce nos orare.* Luc. 11, 1.

sus-Christ sur la terre, lui ont acquis dans le Ciel un grand crédit pour aider ceux qui veulent devenir intérieurs et gens d'oraison. 2.° Le soin de se tenir appliqué à Dieu, et de converser familièrement avec lui, cent fois le jour; je dis *familièrement*, comme un enfant qui parle à son père. Si notre imagination nous emporte loin de lui, nous plaindre à lui-même : Seigneur, je ne sais point prier; *mes pensées se sont dissipées, et elles ont mis mon cœur à la torture* (1). Jusqu'à quand, Seigneur, jusqu'à quand saurai-je si peu vous entendre et vous parler? 3.° Jamais d'occupation longue, qui ne soit interrompue d'un peu d'oraison; s'arracher même à quelques plaisirs, de temps en temps, ou à quelque conversation agréable, pour aller répandre son cœur devant Dieu. Dieu aime qu'on lui donne ainsi la préférence, et jamais il n'est plus disposé à faire des grâces, que quand on peut le joindre seul à seul. Jésus-Christ n'est pas trop importuné; il est si souvent seul à l'église. 4.° Lecture des auteurs qui ont écrit sur cette matière, d'après les lumières expérimentales qu'ils en avaient; sainte Thérèse, Blosius, tant d'autres.

Qui les méprise ne les connaît pas, j'ose le dire, et il se rend méprisable. Le livre de l'Imitation de Jésus-Christ dit tout, mais il faut le méditer; une de ses sentences vaut un livre. 5.° Pratique de l'abnégation intérieure. Ce qui fait qu'il y a si peu de contemplatifs, c'est que personne ne sait se défaire

(1) *Cogitationes meæ dissipatæ sunt, torquentes cor meum.* Job. 17, 11.

pleinement de ses affections et de ses attaches aux créatures (1).

On ne dit rien ici de plus particulier sur la manière d'oraison extraordinaire; elle ne regarde pas tout le monde, et on ne peut guère en donner de règles communes. Ceux que Dieu y attire, doivent prendre conseil, et s'ils persévèrent avec fidélité dans l'oraison ordinaire, il n'y a rien qu'ils ne puissent espérer.

SECONDE CONSIDÉRATION.

Sur les lectures.

Les lectures de piété peuvent beaucoup servir à l'oraison : on n'est si vide des choses de Dieu, à la prière, que parce qu'on ne travaille pas assez à s'en remplir, nommément par la lecture, et pendant le temps de la lecture. Les conversations et le commerce des créatures, impriment dans le cœur et dans l'esprit une multitude d'images qui ne peuvent s'effacer que par l'impression contraire des maximes et des sentimens de piété dont on prend soin de se bien pénétrer. De plus, il y a des personnes sans nombre, qui ne sauraient assez se dire à elles-mêmes, ce qui pourrait les porter au bien parfait; il faut donc qu'elles cherchent dans la communication des lumières d'autrui, ce qu'elles ne trouvent pas dans leur propre fonds. Or, les livres de piété sont dans l'Eglise comme un trésor

(1) Imit. l. 3. c. 31.

commun, où chacun a droit d'aller emprunter d'autrui ce qui convient à son besoin ; tout s'y trouve quand on sait bien choisir, et l'on n'est point excusable devant Dieu, si l'on ignore les devoirs de son état, ou la manière parfaite de les bien remplir, parce qu'on ne se soucie pas de les aller apprendre des maîtres qui en ont donné des leçons. Il ne reste qu'à parler, 1.° du choix qu'il faut faire des livres ; 2.° de la manière dont il faut les lire, pour en rendre l'usage utile et salutaire.

PREMIER POINT.

Quant au choix des livres, il y en a de bons, il y en a d'indifférens, il y en a de mauvais ; et il y en a qui, étant très-bons peut-être pour d'autres, ne sont pas si bons pour nous.

Les *livres mauvais* ne doivent jamais entrer dans une maison chrétienne, combien moins dans une maison religieuse ! On peut dire que c'est une peste, qui empoisonne d'abord celles à qui elle s'attache, et qui, par contagion, en corrompt ensuite beaucoup d'autres, soit qu'on leur prête ces mauvais livres, ou qu'on s'entretienne avec elles de ce qu'on y a lu : n'avons-nous pas assez à répondre de nos péchés propres, sans vouloir encore courir les risques de répondre de ceux d'autrui ? Fussions-nous, ou crussions-nous être assez fortes pour lire un mauvais livre sans danger, savons-nous assez les dispositions intérieures des autres, pour assurer qu'elles seront aussi fortes que nous ? Que nous sert-il de vivre hors du monde, si nous trouvons le secret d'introduire le monde chez nous, et d'y trouver par représentation ce qui se dit, ce qui se fait dans le

monde de plus mauvais et de plus séduisant? Jamais donc de romans, de comédies, de poésies, ni d'histoires galantes. Souvenons-nous qu'on peut offenser Dieu grièvement par un péché de pensée, et que, sans faire le mal ni le désirer, le seul plaisir déréglé qu'on trouve à s'en nourrir volontairement l'esprit et l'imagination, suffit pour nous faire tomber dans la disgrâce de Dieu. Enfin, pussions-nous résister au plaisir que nous donne la pensée du péché, s'exposer à l'occasion d'un pareil plaisir, est déjà un péché : nous portons en nous-mêmes la matière d'assez grandes tentations, sans chercher à les multiplier. C'est une pitoyable objection, que de dire : Il faut savoir, parce que je suis ou serai peut-être un jour obligée d'instruire les autres. Vous ne devez savoir que ce que vous devez enseigner aux autres, et il n'y a rien dans les livres que nous condamnons, dont vous ne deviez plutôt inspirer de l'horreur à ceux que vous instruisez ; il n'est pas même édifiant qu'on s'aperçoive que vous soyez si savante, ou que vous croyiez nécessaire de l'être.

Il faut encore mettre au nombre des livres mauvais tous ceux que l'Eglise condamne comme suspects pour la doctrine, ou qui, sans être directement condamnés par l'Eglise, viennent d'une source douteuse, et d'auteurs qu'on sait ne lui avoir pas été soumis ; leurs opinions s'insinuent et gagnent insensiblement, comme la gangrène ; c'est l'expression de saint Paul ; c'est ce qui engagea le grand saint Antoine à empêcher avec tant de soin, qu'aucun ouvrage arien ne pénétrât dans son désert ; il ne supposait pas que tout dût être mauvais dans ces livres ; mais il craignait que, sous le voile de l'es-

prit et du beau langage, ses solitaires peu éclairés ne vinssent à se laisser surprendre. Enfin, on ne risque rien à ne les pas lire; à les lire on risque quelque chose, et cela lui parut suffisant pour les interdire; on se damne faute de foi, comme faute de charité; garder tous les points de la loi, excepté un, c'est toujours se perdre; se soumettre aux décisions de l'Eglise sur tous les points de la religion, et douter d'un seul, c'est comme ne croire rien du tout: combien de personnes consacrées à Dieu, irréprochables dans tout le reste, après une vie austère et retirée, périront pour cela seul, peut-être! Mais c'est à quoi on ne veut point penser; on a de l'esprit, ou l'on veut passer pour en avoir; se réduire à la simplicité d'une foi soumise et aveugle, ce serait se confondre avec la multitude, comme s'il n'y avait point eu beaucoup d'esprit dans le monde, avant que tant de livres nouveaux y parussent, ou qu'il n'y eût pas plus d'esprit à trouver de nouvelles raisons pour fortifier la foi de nos pères, qu'à savoir inventer et faire valoir des opinions nouvelles et particulières qui ne tendent qu'à l'ébranler. Ce serait un étrange abus, de mettre au rang des livres mauvais, ceux dont le style ne serait pas si poli, ni le langage tout-à-fait semblable à celui de nos jours: un portrait cesse-t-il d'être le portrait d'une belle personne, parce qu'il est habillé à l'antique, et un arbre ne donne-t-il plus de bons fruits, parce qu'il est vieux et que l'écorce en est raboteuse et grossière? Pour tirer le fruit d'une noix ou d'une amande qui est sur l'arbre, il faut la dépouiller de deux ou trois enveloppes, après quoi le fruit se trouve, et on le prend avec plaisir. Il se-

rait à souhaiter qu'on donnât au public des traductions nouvelles de plusieurs excellens ouvrages que l'antiquité du langage a un peu défigurés ; mais d'ici là faut-il, par une délicatesse trop grande, se priver de leurs saintes et solides instructions ? Et ne serait-il pas à craindre que de nouvelles traductions ne leur ôtassent beaucoup de leur onction, et de leur noble simplicité, et peut-être n'altérassent en partie leurs sentimens à l'égard de certaines vérités? C'est l'écueil de bien de nouvelles traductions.

SECOND POINT.

Il y a peu de livres qui puissent passer pour tout-à-fait indifférens, parce qu'il y en a peu qui ne puissent faire ni bien ni mal. C'est déjà un assez grand mal de perdre le temps à des lectures qui ne peuvent ni nous instruire de nos devoirs, ni nous les faire aimer. La déplorable chose qu'une religieuse qui s'entêterait d'apprendre l'histoire profane, l'origine des familles et des maisons illustres, la philosophie, la théologie, les langues. Est-ce pour s'entretenir au dedans avec des personnes qui n'y entendent rien? Est-ce pour briller dans les conversations avec les personnes du dehors, et s'attirer leur applaudissement dangereux? Est-ce pour se faire une matière continuelle de distractions au saint sacrifice et dans les exercices de piété ? Que l'on pèse bien ces paroles du livre de l'Imitation : *Que sert la science à qui n'a pas beaucoup de crainte de Dieu ? Un simple paysan qui le sert avec beaucoup d'humilité vaut mieux qu'un superbe philo-*

sophe qui se néglige lui-même pour contempler les astres (1). *Quand je saurais tout ce qui peut s'apprendre au monde, de quel usage cela me serait-il devant Dieu, qui me jugera selon mes actions* (2)?

Il est donc de la sagesse de réprimer le trop grand désir de savoir; c'est la source de bien des erreurs et de bien des distractions. Les personnes qui savent beaucoup, aiment à se produire, et ne manquent guère de s'en faire beaucoup accroire. La vraie science, la science solide, c'est de bien se connaître soi-même et de savoir se mépriser. *J'aime mieux sentir la componction, que d'en savoir la définition. Que sert de pénétrer dans les mystères de la Trinité même, si je suis un superbe, et que par là je déplaise à la Trinité* (3)?

On ne peut rien ajouter à ces réflexions, si ce n'est de demander à celles qui font tant de lectures, qu'elles disent devant Dieu et en conscience si elles ne sont devenues plus intérieures, plus régulières, plus obéissantes, plus dévotes?

Les bons livres sont ceux qui, depuis qu'ils ont paru dans l'Eglise, ont, de l'aveu de tout le monde, le plus contribué à former des gens de bien et des saints, tels que sont, parmi les anciens, les Confé-

(1) *Scientia sine timore Domini, quid importat? Melior est profectò humilis rusticus qui Deo servit, quàm superbus philosophus qui, se neglecto, cursum Cœli considerat.* Imit. l. 1, c. 2.

(2) *Si scirem omnia quæ in mundo sunt et non essem in charitate, quid me juvaret coràm Deo, qui me judicaturus est ex facto?* Imit. l. 1, c. 2.

(3) *Opto magis sentire compunctionem, quàm scire ejus definitionem... Quid prodest tibi alta de Trinitate disputare, si careas humilitate undè displiceas Trinitati?* Ibid. l. 1, c. 1.

rences de Cassien, le Traité spirituel de saint Basile, l'Echelle de saint Jean Climaque, les Instructions de sainte Dorothée, l'Imitation de Jésus-Christ ; et entre les modernes, Grenade et Rodriguez, le Combat spirituel, l'Instruction de Blosius, les œuvres de sainte Thérèse, de saint Jean de la Croix, de saint François de Sales, les Fondemens de la vie spirituelle, et les autres livres du même auteur. Chaque religieuse peut mettre encore de ce nombre les auteurs qui ont expliqué les devoirs propres de son institut, et les vies des personnes illustres qui s'y sont distinguées. Voilà de quoi nous devons faire notre nourriture ordinaire : ce sont des viandes solides, dont on ne se dégoûte jamais que par une étrange dépravation d'appétit et de goût. Ce n'est pas qu'avec le conseil d'un homme éclairé, on ne puisse lire d'autres bons livres : l'Histoire de l'Eglise, par exemple, les vies des saints Pères du désert, les annales des différens ordres religieux. Mais ce sont là comme des régals de dévotion, dont l'usage ne doit être guère plus ordinaire que celui des grands festins. Au surplus, ces sortes de lectures ne doivent jamais préjudicier aux lectures marquées par la règle, et qui doivent être faites dans les temps prescrits par l'obéissance, et dans les livres que nous avons nommés, tels que l'Imitation, Rodriguez, etc. On ne doit donner à la lecture des autres livres, que les momens où, faute d'occupation, on pourrait tomber dans l'ennui, ou être exposée à une espèce de nécessité de chercher des conversations ou des amusemens frivoles.

Les livres de la première espèce portent immédiatement à la pratique de nos devoirs; les autres

nous montrent des exemples qui, très-souvent, ne sont pas à notre portée, et qu'il ne conviendrait nullement à notre état d'imiter. Ne serait-ce pas pour cela que nous les lisons plus volontiers que d'autres qui vont directement à nous toucher et à nous changer? Au moins, quand nous voudrons les lire, tirons-en cette instruction : Si les anciennes religieuses ont tant fait et tant souffert, ne serait-ce pas honteux que nous eussions de la peine à nous assujettir à ce que demande notre sainte règle? Leur ferveur leur inspira plus que nous ne voulons, plus que nous ne pourrions même faire; n'en aurons-nous pas assez pour faire, du moins, ce que nous pouvons sans beaucoup de peine, et à quoi nous nous sommes engagées? Mais quand on ne lit que pour s'amuser, il est rare qu'on raisonne ainsi, et par là les lectures deviennent tout-à-fait inutiles.

Nous ne disons rien de l'Ecriture Sainte. On peut remarquer seulement qu'il n'y a pas longtemps que les pasteurs ont permis qu'on la traduisît en langue vulgaire. Au moins ne faut-il jamais la lire que dans les traductions bien fidèles et bien autorisées ; passer en lisant, quelques livres presque tout entiers, et beaucoup d'histoires qui pourraient blesser la délicatesse d'une imagination chaste, ou flatter le penchant d'un esprit curieux et d'un cœur libertin; ne pas la prendre toujours à la lettre, ni se faire soi-même l'interprète des endroits obscurs. Ils n'ont de véritable sens que celui que l'Eglise leur donne, nous parussent-ils en avoir quelqu'autre; d'ailleurs, il ne paraît pas absolument nécessaire de lire continuellement l'Ecriture, quand on lit beaucoup les livres que nous avons marqués.

Ces livres ne sont, au fond, que des principes généraux de l'Ecriture, pour la doctrine et pour la morale, appliqués à nos différens besoins. Enfin, entre les bons livres, il y en a qui, étant bons pour les uns, ne le sont pas pour les autres; qui conviennent dans un temps et ne conviennent pas dans un autre. Dans les commencemens d'une conversion et d'un retour sincère à Dieu, surtout si on n'était guère instruit, rien de mieux à conseiller que le Guide des pécheurs, le Catéchisme, et les autres ouvrages de Grenade. C'est là que l'on fait, pour ainsi dire, un fondement de religion et de crainte de Dieu. Pour les personnes qui commencent à entrer dans la pratique de la perfection chrétienne, le Combat spirituel et Rodriguez sont des chefs-d'œuvre, et plus on avance, plus aussi on les goûte et on les admire.

Quant au livre incomparable de l'Imitation de Jésus-Christ, c'est le livre de tout le monde et de tous les temps. Plus on lit d'autres bons livres, plus on sent que l'auteur de celui-ci possédait à fond la science des saints. Tous les autres bons livres ne sont que comme des commentaires de l'Imitation. Dans sa simplicité apparente, rien de plus élevé ni de plus profond. Chaque parole est une sentence, chaque sentence est la matière d'un grand ouvrage; et dès qu'on commence à entrer dans ses pratiques, on y découvre des trésors de grâces et de lumières, que les yeux ordinaires n'aperçoivent pas.

TROISIÈME POINT.

Maintenant, pour la manière de lire : si on lit un livre d'un style serré et sententieux, comme le Nouveau Testament et l'Imitation de Jésus-Christ, il faut lire très-peu à la fois. La lecture de ces sortes de livres doit être plutôt une méditation qu'une lecture courante, à moins qu'on ne les possède déjà, et qu'on ne les lise moins pour apprendre que pour se rappeler ce que l'on sait depuis long-temps. On compare leurs maximes à des grains de poivre et d'essence, qui ne font sentir leur force et leur pointe, que lorsqu'on les écrase sous la dent et qu'on se donne le temps de la sentir. Si on lit des livres de pure instruction, comme Grenade, Rodriguez, ou quelques histoires édifiantes, on peut en lire davantage à la fois, parce que tout y est déjà développé, et qu'une médiocre réflexion suffit pour en bien pénétrer le sens, et s'en faire l'application convenable.

Mais quelque livre qu'on lise, il faut s'y attacher, et ne le point quitter qu'on ne le possède et qu'on ne puisse s'en rendre compte à soi-même, dans le besoin; le changement de livres fait presque toujours beaucoup de confusion, et très-peu de profit: c'est comme les papillons, qui voltigent sur toutes les fleurs sans prendre le suc d'aucune; l'abeille, mieux instruite, s'y attache jusqu'à ce qu'elle se soit remplie de leur douce liqueur.

Quand nous trouvons dans nos lectures quelque sentiment bien touchant, quelque parole forte et pénétrante, quelque exemple sublime de vertu, ou

quelque conseil dont nous puissions présumer que nous aurons besoin avec le temps, c'est une pratique très-utile que d'écrire la chose telle qu'elle est dans le livre, ou, si elle était trop longue, d'écrire l'endroit où nous la trouverons au besoin. Ces réflexions sur nos lectures, peuvent encore servir de sujet à nos méditations, au lieu des sujets ordinaires, lorsque, comme il peut arriver quelquefois, nous n'y trouvons rien qui nous convienne assez.

Enfin, le fruit de la lecture dépendant principalement de la grâce de Dieu et du désir d'en profiter, nous devons, en la commençant et en la continuant, élever souvent notre cœur vers lui et le prier de nous éclairer. Persuadons-nous bien que c'est Dieu qui nous parle, et qu'il parle pour nous. Il veut donc certainement être obéi, et sa parole ne retournera pas à lui sans effet, comme il le dit (1) : Si elle ne vous convertit pas, elle vous condamnera. Ne lisons jamais, surtout, les livres de piété, par le simple dessein de nous amuser; et, comme l'on dit, pour passer le temps, ou devenir plus habiles. Mais entrons dans les dispositions marquées au chapitre 43 du troisième livre de l'Imitation, et, avant nos lectures, faisons, s'il se peut, la prière du chapitre 26 du même livre. Dieu nous parlera encore plus au cœur qu'aux yeux ou aux oreilles, et il bénira la droiture de nos intentions.

(1) Isaïe.

CINQUIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION.

Des peines de l'enfer.

1.° Un feu éternel ;
2.° Un Dieu ennemi ;
3.° Un ver immortel.

PREMIER POINT.

Premier supplice : feu éternel.

Une caverne pleine d'un feu allumé par le souffle de la colère de Dieu, où le réprouvé est plongé pour y brûler à jamais. C'est là que sont déjà tous les pécheurs morts impénitens ; c'est là que je devrais être depuis bien des années ; c'est là ma demeure pour l'éternité, si, au jugement que je subirai à la mort, je ne suis pas trouvée juste aux yeux de Dieu. L'ai-je cru jusqu'ici ? L'ai-je craint ? Si je ne l'ai pas cru, j'ai démenti la parole de Jésus-Christ ; j'ai désavoué ma religion. Si je ne l'ai pas craint, il faut que je me sois tenue assurée d'être en grâce, et d'y persévérer toujours, et c'est la témérité la plus insensée. Non ; mais je me flatte de sortir du péché, et de mener une vie plus chré-

tienne. C'est ce que s'étaient promis une infinité de réprouvés, que la mort a surpris, et qui sont dans un feu qui ne s'éteindra jamais.

SECOND POINT.

Second supplice : un Dieu ennemi.

Dans l'excès d'une douleur persévérante, se tourner vers Dieu, et n'y trouver que des rebuts, que des reproches, que des insultes ; n'y trouver qu'un implacable ennemi, c'est un supplice qu'il n'est pas aisé de comprendre. Dieu se fera sentir à l'ame réprouvée, et lui fera connaître tout ce qu'elle a perdu en perdant son Dieu pour jamais : elle voudra l'aimer, et ne le pourra ; elle voudra le haïr, et le cœur résistera et se déchirera lui-même : Quel état !

Mais l'ame réprouvée ayant Dieu pour ennemi, que peut-elle attendre des créatures ? Nul ami, nulle consolation, nulle compassion à espérer ; les démons, tristes compagnons de son supplice, seront autant de bourreaux pour la tourmenter. Celles qu'elle aura scandalisées, celles qu'elle n'aura pas corrigées, celles qu'elle n'aura pas instruites, acheveront de l'accabler par leurs plaintes et par leurs reproches.

TROISIÈME POINT.

Troisième supplice : un ver immortel.

Ce ver est le souvenir accablant et toujours présent de tant de moyens de salut qu'on avait et qu'on a négligés. Je connaissais l'enfer ; cent fois j'en ai été menacée ; m'y voilà précipitée. J'étais née dans

le christianisme ; Jésus-Christ est spécialement mort pour moi ; tant de grâces m'étaient offertes ; j'ai abusé de tout : une passion de moins, quelques combats de plus, le prompt usage d'une occasion favorable, j'étais sauvée. Combien durera ma peine ? Ne finira-t-elle jamais ? Jamais ! quelle durée pour des plaisirs si courts, pour une vie de quelques momens ! Eternellement dans les flammes, éternellement ennemie de Dieu et de moi-même ! que ne puis-je espérer, ou l'anéantissement, ou un temps pour faire pénitence ! désirs inutiles, il n'en sera plus temps. Il est encore temps aujourd'hui de me convertir ; mais le sera-t-il demain ? Dès ce soir, peut-être, ma demeure sera pour jamais fixée dans l'enfer. Quand l'éclat d'un pareil tonnerre n'éveille point, on est plus qu'endormi, on est déjà mort.

SECONDE MÉDITATION.

Sur l'Eternité.

PREMIER POINT.

Je suis faite pour l'Eternité.

Dieu seul, qui a créé mon ame, pourrait l'anéantir ; il ne faut pas une moindre puissance pour faire de quelque chose rien, que de rien quelque chose. Mais Dieu me déclare qu'il ne m'anéantira pas ; je suis ; je serai toujours ; je n'ai point ici de demeure fixe ; ma demeure est dans le sein de Dieu, qui

existera éternellement. Je suis sur la terre comme un étranger, comme un voyageur ; le monde est une tente, un lieu de passage, une maison d'emprunt ; on arrive le soir, on part le lendemain. Les anciens patriarches, en véritables fidèles, ne bâtissaient point de maisons ; ils campaient toute la vie ; ils erraient de province en province, pour n'oublier jamais que ce n'était point ici leur patrie : ils attendaient une cité permanente, dont Dieu lui-même est l'architecte. A leur exemple, ne pensons point à orner un séjour de quelques heures ; consolons-nous d'être mal aujourd'hui ; nous serons mieux demain. Qu'est-ce que ceci, qu'est-ce que cela, par rapport à l'éternité ? Voilà désormais ma devise.

SECOND POINT.

Je suis à la porte de l'Eternité.

Que de suites d'empires, que de grands hommes, que de familles sont déjà passés : ils sont au port, mais moi je suis encore sur le rivage ; ils sont dans la profondeur de l'éternité, mais j'y vais entrer, peut-être ce soir, peut-être demain. Mille ans devant Dieu sont comme le jour d'hier ; ils sont déjà passés, tant ils passeront vite. Dieu est éternel, et je le suis aussi ; pourquoi ne jugerai-je pas comme lui sur la rapidité du temps? Tant d'inquiétude, de prévoyance, pour un avenir incertain, pour un avenir certainement bien court et si mauvais ; quel enchantement ! quelle folie ! Consultons ceux qui ont disparu à nos yeux, qu'ils ont de pitié de nos mouvemens, de nos espérances frivoles, de nos chagrins ! Entrons en esprit dans le lieu de notre re-

pos éternel ; la figure du monde nous éblouit : c'est que nous le voyons de trop près ; voyons-le du lieu où nous serons dans cinq ou six mille ans ; paraîtra-t-il encore, sera-ce une étoile obscure et nébuleuse, sera-ce un point ? Ne sera-ce pas un rien ? Monde, amis, richesses, talens, réputation, vous ne sauriez me suivre où je vais, je ne veux donc plus vous connaître. Oui, c'en est fait, je vous dis un éternel adieu.

TROISIÈME POINT.

Je suis maîtresse de mon Eternité.

Eternellement heureuse ou malheureuse, c'est ce qui dépend de moi. Si cela dépendait de moi seule, je me tiendrais assurée de mon bonheur éternel ; si, au contraire, il dépendait du démon, je me désespérerais, je serais assurée de ma perte ; mais il dépend de moi, non pas de moi seule, mais de la grâce de Dieu et de ma fidélité ! Raison d'espérer et de trembler, tout ensemble ! je puis me sauver, mais je ne le puis sans application, sans efforts, sans contrainte. O éternité ! O éternité ! que tu es terrible, s'il faut souffrir autant que tu dureras ! Eternellement bien ! éternellement mal ! Mes pensées se confondent, je m'égare, ou plutôt je m'égarais, et, à cette pensée, je me retrouve.

Hélas ! tant de fois j'ai joué, j'ai risqué mon éternité, je l'ai abandonnée au hasard ! Ah ! c'en est fait ; je ne connais plus ni trop de travail, ni trop de peines, ni trop de persécutions. J'agis, je souffre désormais pour l'éternité. J'assure mon heureuse éternité, et je serai constante.

PREMIÈRE CONSIDÉRATION.

Sur le Vœu de Pauvreté.

Quelle est l'origine du vœu de pauvreté ? Quels sont les prétextes ordinaires dont on excuse les fautes contre ce vœu ? Quels sont les motifs qui en rendent la pratique recommandable ?

PREMIER POINT.

L'origine de la Pauvreté volontaire.

C'est l'exemple de Jésus-Christ, lequel, comme dit saint Paul, s'est fait pauvre pour l'amour de nous. Maître du Ciel et de la terre, il est né dans une étable, faute d'un lieu où sa mère pût se retirer; et il n'a eu pour berceau qu'une crèche. Il a passé trente années dans la maison et sous la conduite d'un artisan, qui vivait de son métier, et qu'il aidait dans son travail. Les trois dernières années de sa vie, il a prêché sa loi avec ses disciples, pauvres comme lui. Il parcourait les villes et les bourgs, à pied, sans provisions, sans autre secours que celui de la charité des peuples qu'il instruisait. Les renards, disait-il, ont leurs tanières, les oiseaux ont leurs nids; mais le Fils de l'Homme n'a pas où reposer sa tête. Au bout de cette pénible carrière, il est mort sur une croix, n'ayant rien au monde dont il pût disposer.

Voilà l'origine et le parfait modèle de la pauvre-

té volontaire ; mais qu'elle est rare, même dans la religion ! On n'y possède rien en propre ; mais on y manque de peu de choses, on ne veut manquer de rien, et on manque rarement du nécessaire. Les pauvres, dans le monde, éprouvent cent fois plus de besoins. Du moins par quelque endroit ressemblons à notre modèle. Quand la nécessité, quand l'oubli des supérieurs, quand la négligence d'un officier nous priveront de quelque soulagement ; quand les choses ne viendront pas à temps, même dans un temps de maladie, supportons ces mécomptes en silence, et bénissons Dieu d'avoir enfin occasion de souffrir des besoins, à l'exemple de Jésus-Christ.

C'est surtout dans la Retraite que la grâce nous porte à faire quelque sacrifice au Sauveur pauvre. En considérant Jésus-Christ sur la croix, dans la crèche, et voyant de quoi nous pouvons nous passer, défaisons-nous-en avec courage. La mort viendra peut-être avant une autre Retraite : qu'elle nous trouve pauvres, et qu'elle n'ait rien à nous enlever.

L'origine de la pauvreté, qui est de l'essence de l'état religieux, c'est l'exemple des premiers fidèles, qui vendaient leurs héritages et en apportaient le prix aux pieds des apôtres. Ils n'avaient plus le domaine de rien : tout était commun entre eux ; et chacun, sans avoir rien en propre, devait se contenter de ce qui lui était distribué pour ses besoins. Il fallait bien, au reste, qu'ils eussent voué cette renonciation à leurs biens ; autrement, il paraîtrait de l'injustice dans le châtiment d'Ananie et de Sa-

phire, qui furent frappés de mort pour avoir retenu une partie du prix de leur héritage.

Selon cet exemple, la religieuse, soit qu'elle ait apporté quelque chose à la communauté, soit qu'elle y ait été admise gratuitement, ne peut plus être maîtresse de rien. Tout ce qui vient en ses mains, appartient à la société dont elle est membre, suivant cette maxime de droit : *Tout ce qu'acquiert un religieux, c'est au monastère qu'il l'acquiert.* Elle ne s'y engage qu'avec une pleine connaissance du renoncement qu'elle fait à toute propriété. De ce principe, on conclut quelle est la malice du péché contre le vœu de pauvreté ; quelles sont les obligations essentielles que l on contracte par ce vœu ; ce qu'il faut de matière pour être coupable d'avoir violé ce vœu.

1.° La matière du péché contre le vœu de pauvreté, consiste en ce que la personne religieuse dispose d'une chose qui n'est point à elle, lorsque, sans la permission des supérieures qui représentent la religion, et qui sont établies distributrices de ses biens, elle prend, elle retient, elle emploie quoi que ce soit qui lui tombe entre les mains, et qui vienne à son pouvoir. La malice de ce péché est la malice du larcin, et il peut se rapporter au septième commandement, par lequel il est défendu de s'approprier le bien d'autrui, de le retenir, d'en disposer contre le gré du légitime propriétaire. Tout acte de propriété, sans exception, est interdit aux religieuses par ce vœu. Elles pécheraient même en prêtant, contre la volonté de la supérieure, ce qui appartient à la communauté : prêter est une action de maître. Elles pécheraient en consumant, par

leur faute, ce qui appartient à la communauté, comme pèche un domestique qui emploie sans ménagement le bien de son maître. Les supérieures mêmes pécheraient contre la pauvreté, si, dans la distribution des biens qui leur sont confiés, elles s'écartaient des lois et de l'usage de la religion. Pour pécher contre le vœu de pauvreté, la plus petite quantité de matière suffit ; mais elle pourrait être si petite, comme en matière de larcin, que la faute serait légère.

SECOND POINT.

Les prétextes dont on excuse les fautes en matière de pauvreté.

Il y faut beaucoup d'attention ; autrement, il n'y aura rien qu'on n'autorise.

1.° On se rassure sur l'usage ; il n'autorise que sous trois conditions :

La première, que les supérieurs sachent ce qui se passe ; qu'ils le voient de leurs yeux ;

La seconde, qu'ils n'aient point la bouche fermée, qu'ils puissent parler librement, que leur autorité ne soit pas contrainte ;

La troisième, qu'ils ne disent rien, et qu'étant interrogés, ils approuvent, ou du moins ne désapprouvent pas ce qui se fait.

2.° On se rassure sur la permission interprétative. On ne doit jamais interpréter la volonté ou l'intention des supérieurs, quand on peut facilement avoir recours à eux, et les faire parler. Quand on ne le peut pas, l'interprétation doit être raisonnable, et jamais sur des choses dont la permission aurait

déjà été refusée. Si vous demandiez la permission d'avoir ceci ou cela, on ne vous l'accorderait peut-être pas; vous devez donc vous en priver. J'ai honte, dit-on, de demander; s'approprier quelque chose sur ce principe, c'est visiblement violer le vœu de pauvreté; se priver même du nécessaire, par la honte qu'on aurait de le demander, ce serait sacrifier ses besoins à son orgueil. Il y a plus de vertus à avoir quelques commodités avec dépendance, que de s'en priver par fierté, par esprit de hauteur, pour éviter la peine de s'humilier en les demandant.

3.° On se rassure sur les besoins pressans. Il faut que ces besoins soient extrêmes, et qu'on ne puisse rien obtenir en demandant, et que ce ne soit point du superflu, ni rien pour la simple commodité. Or, en êtes-vous là? Et ce que vous avez ne suffit-il pas, sans être si propre ni si commode?

4.° *Sur les besoins à venir.* Eh! pourquoi tant de prévoyance? c'est faire comme les avares du monde, qui thésaurisent sans savoir pourquoi. Mettez fin à vos prévoyances déréglées; c'est une grande richesse que d'avoir son nécessaire.

Cherchez d'abord le royaume des Cieux, et le reste viendra, ou bien vous souffrirez peut-être quelque chose, mais ce sera pour Dieu.

5.° On se rassure sur la charité et sur la compassion. C'est pour donner, dit-on, à des parens, à des pauvres qui souffrent, qu'on dispose de certaines choses. Que dirait-on d'un pauvre qui volerait les riches pour faire l'aumône? Le saint et célèbre Louis de Grenade se retranchait la moitié de ses repas, pour faire subsister sa pauvre mère; mais il le

faisait avec la permission de ses supérieurs, et la maison n'en souffrait pas : c'était sur lui-même qu'il prenait de quoi satisfaire sa reconnaissante charité.

6.° On se rassure sur l'avis de personnes habiles qu'on a interrogées. Mais il faut prendre garde si ces personnes sont assez instruites des obligations du vœu de pauvreté dans les ordres différens, ou si ce ne sont pas des religieux qui répondent suivant les maximes particulières de leur ordre. La pauvreté des chevaliers de Malte n'est pas la même que celle des autres religieux. La pauvreté des ordres réformés n'est pas la même que celle des ordres établis depuis deux siècles. Vos docteurs, ce sont vos constitutions et l'usage des saints de votre ordre. Les anciens canons ne regardent que les anciens ordres. Les constitutions modernes font un droit aussi bien fondé, et autant autorisé par l'Eglise. Le Saint-Esprit a inspiré, en divers temps, divers usages. L'Eglise a pu introduire des vœux simples de religion, outre les vœux solennels; elle peut étendre ou restreindre la pratique des vœux ; tout consiste à lui obéir, chacun selon l'institut qu'il a embrassé.

TROISIÈME POINT.

Motifs qui doivent nous faire aimer la Pauvreté.

1.° La reconnaissance envers Dieu, pour avoir été délivrées des dangers et de l'embarras des richesses. Elles occupent le cœur, et souvent elles damnent. On ne les possède guère sans orgueil, on ne les acquiert guère sans injustice. Que d'inquiétudes pour les amasser, pour les conserver ! Quel

chagrin, quand on vient à les perdre ! Voudrions-nous avoir les avantages des richesses et de la pauvreté tout à la fois ? Eh ! Que manquerait-il à une personne religieuse qui aurait de l'argent en propre, pour tout ce qui lui ferait plaisir, quoiqu'elle ne l'eût qu'avec dépendance et permission ? Elle serait riche et pauvre ; elle ne manquerait de rien, et n'aurait point la peine d'amasser : c'en serait trop. Je veux souffrir les peines de la pauvreté, puisque Dieu m'a préservée de la malédiction des richesses.

2.° Le degré de gloire promis par Jésus-Christ aux pauvres volontaires. Au grand jour du jugement, ils auront un rang distingué auprès du trône de Jésus-Christ, pour juger les tribus d'Israël. Une si noble récompense ne peut être destinée qu'à d'austères devoirs. Pour juger les autres hommes, il faut avoir fait les actions et avoir les vertus qui les condamnent ; il faut avoir vécu dans un dépouillement qui confonde l'aveugle attachement des mondains aux biens de la terre.

3.° Les richesses de la foi. On n'a point de consolations intérieures, on s'en plaint : c'est à tort : quittez tout, et vous trouverez tout. Ceux qui méprisent les commodités du corps, jouiront des richesses de l'esprit. Le centuple est promis à ceux qui renoncent à tout, et non à d'autres. Reconnaissons nos fautes, humilions-nous, confessons-les, obtenons de nouvelles permissions, retranchons le superflu ; réformons ce qui, dans nos usages, a besoin de réforme : meubles, curiosités, etc. Détachons-nous de tout, et ne nous attachons qu'à Dieu.

SECONDE CONSIDÉRATION.

Sur le Vœu de chasteté.

Bien des considérations doivent nous affectionner à cette vertu céleste.

1.° L'estime qu'en a faite Jésus-Christ. Voulant venir au monde, il naquit d'une mère vierge; il eut pour favori un disciple vierge; parlant de la pauvreté, il dit: Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il vende ce qu'il a; en parlant de la chasteté, il dit: *Que celui qui peut comprendre cela, le comprenne; tous ne le peuvent pas*, tant cette vertu est excellente (1)!

2.° La ressemblance qu'elle nous donne avec les anges: être par grâce ce qu'ils sont par nature: vivre dans un corps à peu près comme si on n'en avait point. Bien des personnes religieuses en viennent là! Alors, leur occupation est à peu près celle des anges: connaître Dieu, s'approcher de lui, participer à ses secrets les plus intimes.

3.° Cette multitude de jeunes personnes qui en ont fait profession dans les plus belles années de leur vie, et qui nous disent, comme saint Augustin: Eh quoi! ne pourrez-vous donc pas ce que nous avons pu, vivre en la professant, ou mourir pour la défendre?

4.° Le rang de distinction que les vierges ont toujours tenu dans l'Eglise; elle veut que ses mi

(1) Matth. 19, 12.

nistres fassent profession de pureté, et elle appelle les vierges la plus illustre portion de son troupeau.

5.° La récompense spéciale des vierges, qui est de suivre l'Agneau en quelque lieu qu'il aille, et de pouvoir chanter dans la gloire un cantique que les langues de ceux qui n'ont point conservé cette vertu, ne sauraient même prononcer ; ce qui exprime une gloire particulière et sans exemple à l'égard de ceux qui auront vécu dans la chasteté.

Comme la chasteté parfaite est le fruit le plus excellent de la charité consommée, on peut dire véritablement qu'après la charité même, il n'y a point de vertu d'un plus grand éclat que la chasteté ; mais aussi il n'y en a point dont la beauté soit plus fragile : un rien suffit pour la ternir, et même pour l'effacer entièrement. Plus un corps est délicat, plus il est aisé de le blesser, parce qu'il est plus tendre et moins capable de résister. Une pensée qui ne passe pas jusqu'à l'action, et qui ne fait pas de blessure au dehors, si elle n'est point désavouée par le cœur, peut faire expirer cette vertu.

Veillons donc attentivement sur nous-mêmes, dans une matière où 1.° les fautes ne sont jamais légères ; 2.° les châtimens ne sont jamais médiocres ; 3.° les précautions ne sont jamais excessives.

PREMIER POINT.

En matière de pureté, les fautes ne sont jamais légères.

Je dis les fautes, pour en exclure tout ce qui n'étant point volontaire ni libre, ne saurait être, par conséquent, qu'un sujet d'humiliation, une occa-

sion de crainte et de vigilance, et une matière de victoire et de triomphe. De ce nombre sont les pensées et les représentations impures, et tout ce que saint Paul signifiait par ces expressions : *l'ange de Satan, l'aiguillon de la chair* (1); et ces autres : *l'esprit combat contre la chair* (2), *la chair contre l'esprit; en sorte qu'on ne fait pas tout ce qu'on voudrait, et qu'on souffre souvent ce qu'on ne voudrait pas* (3). Quelque importunes donc et quelque constantes que puissent être ces diverses impressions, dès qu'on n'y donne pas d'occasion et qu'elles déplaisent, on ne doit s'en mettre en peine que pour prier le Seigneur qu'il ne permette pas qu'on l'offense, ou pour se donner quelque occupation d'esprit ou de corps, qui détourne ailleurs l'attention; s'y appliquer, même pour les combattre ou pour juger si on n'y consent pas, serait s'exposer à y donner plus de force et à les rendre plus importunes. J'appelle donc ici faute contre la pureté, tout ce qui se fait ou se souffre avec vue et délibération pour se procurer un plaisir impur; tout ce qui se peut désirer de capable d'exciter un pareil plaisir, et enfin tout ce qui, même sans action et sans désir, peut, par représentation, nourrir l'esprit de l'image volontaire d'un plaisir criminel. Nulle de ces fautes pleinement consenties et délibérées, ne saurait passer pour légère.

1.° Presque toujours, d'elles-mêmes et de leur nature, elles sont graves; s'il s'agit d'action, c'est souiller, c'est profaner notre corps, qui est la demeure

(1) II. Cor. 12, 7.
(2) Ad Gal. 5, 17.
(3) Ad Rom. 7, 15, 16.

du Saint-Esprit (1). *Si quelqu'un profane le temple de Dieu. Dieu le fera périr.* C'est faire injure à Jésus-Christ, à qui, par l'incarnation, nous tenons comme des membres à leur chef : *Nous ne sommes plus à nous-mêmes, mais à celui qui nous a rachetés avec tout son sang* (2). Si on ne passe pas jusqu'au crime, si on en demeure à la simple pensée, et si on s'en occupe par la raison du plaisir impur, quoique spirituel, qu'on y trouve, c'est toujours un péché mortel, c'est toujours une affection à l'impureté ; et toute affection au crime est un crime...

Il n'y a point ici de variation parmi les docteurs. Le péché des anges ne fut vraisemblablement qu'une simple pensée ; ils ne détrônèrent pas Dieu ; ils ne désirèrent pas même efficacement de se mettre en sa place ; mais leur orgueil leur représenta qu'ils étaient assis sur son trône, et ils se plurent à eux-mêmes dans cette pensée ; et qu'on ne dise pas qu'il est incroyable que Dieu punisse d'un supplice éternel une simple complaisance de cette nature ! Il ne s'agit point de ce qui nous paraît incroyable, mais de ce qui est ; croyons donc et tremblons ; Dieu a ses raisons d'être si sévère, et il ne nous appartient pas de vouloir les approfondir.

2.° D'elles-mêmes fussent-elles légères, elles deviennent souvent très-considérables, par le danger prochain où elles jettent de tomber dans de plus grandes : dès que la passion est allumée, on va bien vite et bien plus loin qu'on ne se l'était imaginé, et qu'on ne voulait. Quant aux pensées mauvaises, on

(1) *Si quis violaverit, disperdet illum Deus.* I. Cor. 3, 17.
(2) *Empti estis pretio magno.* I Cor. 6, 20.

peut les comparer par opposition avec les méditations saintes qui sont pour nous la cause de tant de biens. On remarquera trois différences : 1.° la méditation opère d'abord faiblement ; 2.° lentement ; 3.° sans dispositions dans le sujet ; les mauvaises pensées opèrent avec force, avec vitesse, et elles trouvent dans nous toutes choses bien disposées à les seconder.

3.° Rien n'est si difficile, même aux docteurs, que de démêler la différence précise du péché mortel et du péché véniel, sur cette matière ; or, agir dans ce doute, c'est toujours un très-grand péché ; mais une personne passionnée peut-elle sagement résoudre un pareil doute? N'excusera-t-elle pas de grosses fautes, plutôt que de grossir les petites?

4.° A l'égard des religieuses et des personnes consacrées à Dieu, l'engagement du vœu rend sacrilége, c'est-à-dire doublement péché, tout ce qui blesse la pureté ; c'est comme un adultère spirituel, et le titre d'épouse n'est pas une chimère. Aussi l'Eglise réserve souvent l'absolution de ces sortes de fautes aux premiers supérieurs ou docteurs ; ce sont toutes ces considérations qui font dire à saint Paul, *que nous portons le trésor de la pureté dans des vases d'argile* (1), qu'une mauvaise rencontre, qu'un faux pas est capable de briser : c'est pour cela que les saints Pères comparent la pureté à la glace d'un miroir, qu'une vapeur, qu'un souffle ternit : quelle matière de réflexions!

(1) II. Cor. 4, 7.

SECOND POINT.

Les châtimens que Dieu tire de ce péché ne sont jamais médiocres.

Ou bien les fautes sont connues et ont éclaté, et elles couvrent ceux ou celles qui en sont coupables, surtout en religion, d'une confusion étrange : il ne reste plus qu'un seul moyen de les faire oublier, c'est de prendre le parti d'être sainte, et qu'on ne puisse jamais se souvenir des faiblesses de l'humanité, sans admirer la force de la grâce et la grandeur des miséricordes de Dieu : c'est ce que Dieu prétend quelquefois, en les permettant; mais on n'entre guère dans ses vues, et l'impureté ôte la pudeur; je ne parle pas de l'éclat qu'elles peuvent faire auprès des gens du monde, qui veulent que nous soyons des anges, lors même qu'ils se livrent au libertinage. Si ces fautes ne sont pas connues des hommes, on ne peut pourtant pas se les cacher à soi-même; ce sont d'affreux remords; ils le seraient moins pour une personne sans religion et sans conscience, qui n'aurait jamais connu Dieu, ni goûté la tranquillité d'une ame pure et innocente, ou qui, depuis très-long-temps, se serait habituée au crime; mais la foi, qui rappelle au devoir, tourmente cruellement celles qui n'y reviennent pas; si l'on veut les expier, la confession est humiliante jusqu'à l'excès : ce sont des détails nécessaires; le nombre, l'espèce, le degré de liberté, et par là les pensées sont quelquefois plus difficiles à confesser que les actions mêmes, quoique beaucoup plus criminelles; mais combien coûtent ces détails, surtout à

une personne qui ne se sera échappée peut-être qu'une seule fois dans sa vie! Combien n'hésite-t-on pas, avant que de vouloir en venir au remède! Combien tâche-t-on de se tromper, pour se dispenser de se faire connaître! Après la confession, quelle satisfaction ne doit-on pas à Dieu! L'Eglise, autrefois, pour un seul de ces péchés, de même que pour l'idolâtrie et l'homicide, avec lesquels elle les confondait, ordonna des pénitences de plusieurs années; elle vengeait le déshonneur que nous avons dit que l'impureté fait au Dieu fait chair, son chef et son époux.

Tertullien pensait que ces péchés ne méritaient point de rémission; il croyait un impudique plus coupable qu'un chrétien qui renonce Jésus-Christ dans les supplices. *L'un ne succombe qu'aux tourmens*, disait-il; *l'autre succombe aux plaisirs;* il ne voulait pas qu'on alléguât la faiblesse de la chair, Dieu n'y ayant point eu d'égard, et cette faiblesse prétendue n'ayant pas empêché que tous les hommes n'aient été submergés dans les eaux du déluge, que le feu du ciel n'ait consumé les villes impudiques, que vingt-trois mille Israélites n'aient péri dans un jour, pour avoir suivi leurs plaisirs déréglés.

Enfin, si la nature est faible, ce n'est qu'une raison qui nous oblige à veiller de plus près sur nous-mêmes, et à nous garder de tout ce qui peut fortifier nos mauvais penchans: si on prend le parti de n'en point faire pénitence, de ne les pas accuser sincèrement, combien de sacriléges, pour une personne obligée d'approcher des sacremens! L'habitude cependant se fortifie; un péché ne va guère

seul ; les premières barrières sont rompues, l'endurcissement et l'irréligion viennent ensuite ; on a abandonné Dieu, et Dieu abandonne à son tour : *Mon esprit se retirera de l'homme, parce qu'il est chair* (1). On commence à croire ce qu'on voudrait qui fût, et à ne plus croire ce qu'on craint qui ne soit : si l'on meurt en cet état, quelle confusion au jugement dernier, par la manifestation des consciences ! *Et vous étiez donc semblables à nous, vous, épouses de Jésus-Christ, vous, vierges de profession !* Quel supplice dans l'enfer ! Car les flammes sont destinées particulièrement à consumer le feu de l'impureté ; *autant qu'elle fut dans les délices,* cette ame impure, *qu'on lui fasse souffrir autant de tourmens* (2) !

Qui méditerait ceci avant de tomber, ou dans les premières atteintes de la passion, n'irait jamais bien loin, ou reviendrait bien vite.

TROISIÈME POINT.

Les précautions ne sauraient être excessives.

Supposé la grandeur des fautes et des châtimens, la chose est déjà évidente ; mais ajoutons 1.° cette infirmité si naturelle à l'homme depuis le péché de notre premier père, et que l'on fait tant valoir pour excuser nos fautes, au lieu qu'il ne faudrait y penser que pour se tenir sur ses gardes, et n'agir qu'avec beaucoup de réserve. 2.° La multitude des occasions dangereuses : nous marchons au milieu d'une infinité de piéges ; autant de périls que de

(1) *Non permanebit Spiritus meus in homine in æternum, quia caro est.* Gen. 6, 3.

(2) Apoc. 18, 7.

pas; tout en veut à notre innocence ; la sympathie nécessaire et inévitable des personnes de différens sexes; la bizarrerie des inclinations qui se forment souvent où il y aurait plus de raison de s'en abstenir, etc., etc.

A ces principes de chutes, nous devons opposer, 1.° le recours à Dieu. La pureté est un don du Ciel... *Ayant compris que la continence n'est pas au pouvoir de l'homme, j'allai à l'auteur des dons*, dit le Sage (1).

2.° La fréquentation des sacremens, surtout de la communion; celui qui mange de ce pain ne mourra point; ce pain, disent les Pères, réprime les saillies de la chair, rabaisse et dissipe les noires vapeurs qui offusquent l'esprit, qui le troublent, et qui l'enivrent.

3.° L'assiduité à l'oraison ; dans la familiarité avec Dieu, on prend le goût des choses sensibles.

4.° Une grande humilité ; l'impureté est la punition naturelle de l'orgueil. Adam révolté contre Dieu, sentit, au moment même, les révoltes de la chair. Si vous vous attribuez vos victoires, Dieu vous abandonnera à vous-même : il est jaloux surtout de cette gloire.

5.° Ne jugez jamais personne; jamais n'insultez au malheur d'autrui : un homme ne fait pas de mal, quelque grand qu'il soit, qu'un autre homme ne fût capable de faire, si Dieu venait à lui manquer.

6.° Fuite des occasions, défiance de soi-même, parce que l'occasion est la nourriture de la passion : la défiance de soi-même est une défense plus sûre,

(1) *Ut scivi quoniam aliter non possem esse continens, adii Dominum.* Sap. 8, 21.

fût-on infirme d'ailleurs, que la présomption avec beaucoup plus de force. Et que sont devenus David, Salomon, Samson, et tant d'autres, pour s'être exposés? Joseph ne résista qu'en fuyant (1).

7.° Pénitences réglées, châtimens du corps, sobriété exacte, sommeil modéré, parce que le corps qu'on nourrit délicatement, devient un esclave rebelle.

8.° Mortification des sens et de l'imagination : l'œil et l'oreille sont les fenêtres par lesquelles la mort entre dans l'ame..... Point donc de lectures dangereuses, ni de regards curieux ni inconsidérés; modestie chrétienne en tout temps, en tout lieu : Dieu et nos saints anges, dans les ténèbres comme en plein jour, sont toujours également nos témoins: point de flatteries badines, de complimens recherchés; moins encore de chansons tendres, de paroles qui puissent avoir de mauvais sens; celles qui les disent devraient rougir. Une langue qui a si souvent l'honneur de toucher le corps de Jésus-Christ!..... rougissez pour elles, et retirez-vous.

9.° Nulle liaison trop tendre, sous prétexte même de piété; on commence par l'esprit, on finit par la chair : nulle démonstration trop vive de ce qu'on peut sentir; on dit que ce n'est qu'amitié; mais de l'amitié à l'affection criminelle il n'y a qu'un pas, et un pas bien glissant. L'absence inquiète, les autres plaisirs deviennent insipides, on porte toutes ses idées à l'oraison, à l'office divin, à la communion; autant d'indices de quelque chose de plus que de l'amitié. Ces précautions, pour la qualité ou pour le nombre, semblent nécessaires; mais que sert

(1) *Fuge, et vicisti.* S. Ger.

de garder une place de toutes parts, hormis l'endroit par où l'ennemi l'attaquera peut-être? Tous ceux qui périssent ne se défient pas de l'endroit qui les fait périr. Ces précautions, au reste, deviendraient d'autant plus nécessaires, qu'on aurait appris par expérience combien il est dangereux de ne les pas prendre. Ce ne serait plus seulement un préservatif, mais un correctif des fautes où l'on tombe. Et voilà la première et la plus essentielle pénitence; s'interdire les plaisirs, même permis, pour s'en être permis de défendus; arracher l'œil impitoyablement, couper la main qui a scandalisé; ne considérer ni nécessité, ni bienséance; ce n'en est plus le temps, quoi qu'il arrive : c'est à Dieu d'y pourvoir; il vaut mieux tout perdre que de perdre son ame. Si c'est une personne capable d'entendre vos raisons de conscience, une fois pour toutes, dites-les lui; si elle ne veut pas les comprendre, ou les goûter, laissez-la, de crainte qu'elle ne vous entraîne. Rien qui puisse rappeler d'anciennes idées : présens, lettres, tableaux. Enfin, ne pas même se piquer de vouloir ramener à Dieu les complices de son égarement; cela ne vous regarde point, ou si vous avez un zèle vrai et pur, Dieu entendra les cris de votre cœur; c'est à cette séparation qu'il réserve la grâce de leur pénitence; rien ne la mérite mieux.

SIXIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION

Des châtimens spirituels, sur la parabole du chapitre V d'Isaïe.

J'avais planté une vigne, dit le Seigneur;... mais elle n'a point répondu à mes soins. Pour la punir, j'arracherai la haie dont je l'avais environnée; je détruirai les murs qui la défendaient; elle sera désormais exposée au pillage et foulée aux pieds (1).

PREMIER POINT.

Qui sont ceux qui doivent craindre les châtimens spirituels, figurés dans la Parabole.

Tous ceux, en général, qui ont reçu beaucoup de grâces, et qui n'y ont pas été fidèles, qui n'en sont pas devenus meilleurs, et qui peut-être même en sont devenus plus tièdes, plus lâches, doivent se reconnaître ici. Mais c'est principalement aux personnes religieuses que la parabole peut convenir. Elles sont la vigne du Seigneur, par excellence. Placées par lui dans la religion, elles y ont une

(1) *Plantavit (vineam) electam, et expectavit ut faceret uvas, et fecit labruscas.... Auferam sepem ejus... et erit in direptionem.* Is. 5, 2, 5.

abondance de secours pour y faire du fruit : inspirations, sacremens, exercices de piété, directions des supérieurs, bons exemples, éloignement des occasions dangereuses : que leur manque-t-il? Qu'est-ce que Dieu véritablement a dû faire, et qu'est-ce qu'il a pu faire pour vous, depuis tant de temps, qu'il n'ait fait (1)? Et pour fruit de tant de bontés, de tant d'attentions, de tant de précautions, qu'a-t-il reçu? à peine quelques bonnes œuvres faites avec négligence, souvent par des vues basses et intéressées. Il ne voit en vous nulle vertu solide, nulle constance dans le bien; il y voit une vie oisive, une vie molle, un amour excessif de vous-même et de vos commodités; des vœux gardés imparfaitement, et peut-être avec des fautes considérables.

Est-ce là, Seigneur, ce que vous deviez attendre? Coupable de ce qu'on reproche à la vigne, ne dois-je pas craindre les mêmes châtimens? Le peu de goût que j'ai pour les choses de Dieu, pour l'office divin, pour la communion, pour l'oraison; ces doutes sur la bonté de ma vocation, ces retours vers le monde, ce mépris intérieur et même extérieur pour les pratiques de mon état; n'est-ce pas là l'effet de la colère de Dieu, prêt à m'abandonner? Malheur, dit saint Augustin, au malheureux qui n'est point touché de compassion pour lui-même (2)! Qu'est-ce qu'un cœur dur? dit saint Bernard. Si vous ne tremblez pas ici, c'est le vôtre (3).

(1) *Quid debui facere, et non feci?* Is. 5, 2, 5.
(2) *Væ misero, non miserenti seipsum!*
(3) *Quid est cor durum? Si non expavisti, tuum est.*

SECOND POINT.

Combien ces châtimens sont justes.

Il suffit que ce soit Dieu qui les inflige, pour croire que ces châtimens sont justes, quand même nous n'en concevrions pas la justice (1).

Mais a-t-on de la peine à comprendre qu'après des infidélités longues et volontaires, après des soins plus que paternels, il nous traite enfin comme nous le traitons? qu'il punisse ceux qui, par une conduite durable et affectée, ont osé, pour ainsi dire, défier sa justice? Ce n'est plus un mystère; c'en serait un qu'il le souffrît.

Regardez, Seigneur, du haut du Ciel, et arrêtez les yeux sur un cœur contrit et humilié en votre présence. Ou sont ces entrailles de miséricorde, ces effusions extraordinaires de clémence et de bonté, que j'ai éprouvées (2)? Hélas! j'en ai arrêté le cours (3), je le sais; mais, ai-je tari la source? Est-ce à cause de moi que vous êtes bon? N'est-ce pas à cause de vous-même et de votre adorable Fils Jésus-Christ? N'êtes-vous pas toujours mon Père (4)? N'avez-vous point d'autres châtimens que celui-là? Pourquoi nous livrer à l'égarement? Pourquoi laisser endurcir notre cœur, et lui ôter la crainte? Me voici comme si j'étais encore dans le siècle (5), plus méchante même encore que je n'étais : le monde et mes passions me dominent. Ah! Seigneur,

(1) *Judicia Domini vera, justificata in semetipsa* Ps. 18, 10.

(2) *Ubi est multitudo viscerum tuorum, et miserationum tuarum?*

(3) *Super me continuerunt se.* — (4) *Tu enim Pater noster.*

(5) *Facti sumus quasi in principio.* Isa. 63, 19.

écoutez les prières de tant d'ames fidèles, de mes fondateurs et protecteurs qui sont dans le Ciel, et auxquels j'ai l'honneur d'être associée (1). Ils vous ont promis une famille sainte; ils ne vous demandent rien autre chose, sinon que je puisse dégager leur parole. Je le veux, mon Dieu, et je suis sûre que vous le voulez aussi.

TROISIÈME POINT.

Combien ces châtimens spirituels sont redoutables.

Il faut quelquefois assez peu de chose pour se les attirer; mais ordinairement on se les attire par des infidélités constantes et redoublées. Rien n'est plus formidable que cette suite habituelle d'infidélités. Ainsi périssent un nombre de personnes religieuses, que l'on voit mourir avec toutes les marques de réprobation, après avoir vécu quelque temps dans la ferveur. Ces châtimens mènent assez souvent à de grands désordres; mais ils ne sont jamais plus terribles que quand ils mènent à des fautes qui damnent, et qui ne décrient point. Le cœur est corrompu, quoique l'extérieur soit composé. On revient de ces états, mais il faut, pour cela, des secours particuliers. Dieu les offre; mais il faut une fidélité plus qu'ordinaire pour en profiter. Il est plus difficile de revenir à la ferveur que de s'y conserver. Il faut faire plus que ne font les autres; il faut plus de vigilance, plus de recueillement. Cela n'est pas aisé: mais veut-on mourir de la sorte et se damner?

Comme ces châtimens sont spirituels, ils sont

1) *Convertere propter servos tuos.* Isa. 63, 17.

bien moins sensibles : on ne les aperçoit qu'à peine, on ne les craint guère, on se les cache aisément, et on s'aveugle. Si j'en étais là, Seigneur, sans le savoir, éclairez-moi (1) ; dans le doute sur notre état, jugeons de la cause par les effets. Je suis tiède, c'est que Dieu s'est refroidi ; je vis dans l'imperfection, c'est que Dieu est en colère : songeons efficacement à l'apaiser. Point de présomption, point de tranquillité ; le calme dans mon état serait des tempêtes la plus redoutable (2).

SECONDE MÉDITATION.

Sur la Parabole de l'Enfant prodigue.

Dans la parabole de l'enfant prodigue, vous reconnaîtrez ce que vous avez été, ce que vous pouvez espérer de devenir ; il s'agit donc de ses égaremens, de son retour, de sa réception.

PREMIER POINT.

Ses égaremens.

Un homme avait deux fils ; le plus jeune dit à son père : Donnez-moi ce qui m'appartient de votre bien. Manière de parler bien jeune et bien indiscrète : en effet, au lieu de se laisser conduire, on veut être à sa liberté, se rendre le maître et l'arbitre de ses démarches ; point de dépendance : on est né libre, et on croit son sort mieux entre ses mains qu'entre celles de Dieu.

(1) *Domine, ut videam.* —(2) *Ista tranquillitas tempestas est.*

Le père partagea donc son bien. Dieu ne fait point violence ; le supérieur qui en ferait acheverait peut-être de vous révolter. Vous voulez vous conduire, conduisez-vous donc.

Peu de jours après. Lorsqu'on aime sa liberté, on n'est que peu de jours sans s'égarer.

Tout le monde étant assemblé. On ne se cache point à la face de toute une communauté qui en est scandalisée, mais qui n'ose parler, ou dont on méprise les paroles et les remontrances.

Le jeune homme partit pour aller faire voyage dans un pays éloigné.... On s'écarte du devoir, de la règle. Eh ! qu'on est loin de soi-même, dès qu'on est loin de Dieu !

Là il dissipa tout ce qu'il avait. Dons de la nature, dons de la grâce, tout disparaît bientôt : tant d'esprit et de raison, un beau naturel, une éducation chrétienne, tant de grâces, de pieux sentimens ! Une conduite libre et indépendante a effacé tout cela.

Dans une vie débauchée... On songe à vivre sans contrainte, à vivre mollement, et c'est tout. Quelquefois, la vie molle mène au plus affreux, au plus honteux des crimes, à l'impureté.

Après qu'il eut tout dépensé, il survint une grande famine.... A mesure que les grâces se dissipent et qu'elles diminuent, les passions se fortifient; cette faim dévorante, ce sont des désirs inquiets de se satisfaire, qui font un véritable tourment.

Il commença à sentir l'indigence.... Notre cœur ne peut être content que de Dieu ; toute autre satisfaction ne peut le remplir : au milieu même de l'a-

bondance, on croit manquer de tout, et on le sent en effet.

Il se mit au service d'un homme qui l'envoya dans une métairie garder les pourceaux. La région des passions, c'est le monde : on s'attache d'inclination, d'amitié, aux personnes du monde ; on ne trouve plus de quoi se satisfaire chez soi. Mais que peut donner le monde aux personnes religieuses, que ce qu'il a, que ce qu'il estime, que ce qu'il désire pour lui-même?

Il eût voulu se rassasier de leur nourriture. Assez de péchés de pensées, de désirs, de regrets ; mais on ne peut aller plus loin, ou l'on n'ose.

Mais personne ne lui en offrait. Un mur de séparation, la vigilance des supérieurs, sont des obstacles continuels à se satisfaire pleinement.

N'y a-t-il pas beaucoup de choses, dans cette peinture, qui me conviennent du plus au moins? Mes fautes et leurs suites, mes défauts, mes dégoûts, mes chagrins, mes punitions, tout n'y est-il pas bien exprimé? Grâces soient rendues au Seigneur qui me les fait connaître, qui me les fait sentir, et permet que je les regarde avec horreur et confusion.

SECOND POINT.

Son retour en lui-même.

Combien de serviteurs dans la maison de mon père, et combien non-seulement de religieux, mais de séculiers même sont contens, et pleinement contens! Mes sœurs autour de moi éprouvent la légéreté du joug, et rendent témoignage aux douceurs de la loi de Dieu.

Et moi, je meurs ici de faim. Je me sens dessécher, défaillir, consumer d'anxiétés, de remords. A la vue d'un état si horrible, regret du passé, crainte de l'avenir ! Si j'étais morte il y a un mois, que serais-je devenue ? Que deviendrais-je encore, si je mourais maintenant?

Je vais partir... (1). C'est trop croupir, trop languir, trop traîner ses chaînes : un effort, ô mon ame ! quoi qu'il coûte ; Dieu te tend déjà les bras, je le sens. J'irai à mon Père.... C'est toujours mon Père, enfin ; j'ai pu défigurer son image, mais je ne l'ai point encore entièrement effacée.

Je lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous.... J'ai grandement péché, péché au jugement des anges et des hommes mêmes, il ne me faut que de la raison pour me sentir bien coupable, je vois dans mon péché l'offense d'un si bon Père.

Je ne suis plus digne d'être appelé votre fils. Un fils est plein d'attache, de déférence, de crainte respectueuse pour son père ; il y a long-temps que je n'ai plus rien de tout cela pour Dieu.

Traitez-moi comme un de vos valets. Que je tremble désormais, si je ne suis pas capable d'aimer. Avec les grâces ordinaires, je serai attentive à en profiter ; faites-m'en la grâce, ô mon Dieu.

TROISIÈME POINT.

Réception favorable du Prodigue.

Il était encore loin, lorsque son père l'aperçut et en eut compassion. A peine fait-il les premières démarches du retour ; que dis-je? long-temps avant

(1) *Ibo ad Patrem.*

qu'il en fît aucune, son père qui savait ses désordres, en était touché. Dieu nous regarde avec pitié, lors même que nous agissons avec lui en ennemis ; c'est lui qui permet que nous ayons des remords au dedans de nous, et qu'au dehors les créatures nous soient infidèles, c'est lui qui excite cette faim de la justice.

Le père courut donc vers son fils. Tous les pas de Dieu vers nous sont autant de courses, par l'empressement qu'il a de nous joindre. Revenons à lui avec la même vitesse ; jetons-nous dans son sein de toute l'impétuosité de nos affections, et n'ayons pas peur qu'il se retire, et nous laisse-tomber.

Il se jeta à son cou, et le baisa. Dieu voit la sincérité du cœur, et c'est l'unique chose dont il soit jaloux. *Un baiser,* le signe de la réconciliation la plus parfaite !

Le fils lui dit : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous. On ne lui donna pas le temps d'achever ce qu'il avait préparé ; il suffit qu'il reconnaisse qu'il n'est pas digne d'être appelé fils, pour qu'on ne puisse souffrir qu'il parle d'être traité en esclave.

Qu'un si bon père est aimable ! Qu'un pécheur que de tels exemples ne sauraient toucher, est aveugle, misérable, endurci !

PREMIÈRE CONSIDÉRATION.

Sur le vœu d'obéissance.

Il n'y a point de moyen plus propre à nous porter à la pratique de l'obéissance, que la méditation attentive de ces paroles de saint Paul aux Philippiens, chapitre 2, verset 5 : *Ayez, mes frères, les mêmes sentimens qu'a eus Jésus-Christ, qui, étant l'image de Dieu, n'a point cru que d'être égal à Dieu, ce fût pour lui une usurpation, qui cependant s'est anéanti lui-même, prenant la figure d'esclave, s'étant fait semblable aux hommes, et s'étant trouvé dans la condition de l'homme. Il s'est fait obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix* (1).

On remarque, sur l'obéissance de Jésus-Christ, 1.° la durée de son obéissance. Il va naître à Bethléem, en exécution des ordres d'Auguste ; il vit trente ans sous la dépendance de Marie et de Joseph ; il meurt en croix, par l'ordre de Pilate. 2.° L'étendue de son obéissance. Il obéit sans distinction à tous ceux qui lui tiennent la place de Dieu, quels qu'ils soient ; fidèles comme Marie et Joseph, infidèles comme Auguste et Pilate. Il obéit, quelque difficile que soit ce qui lui est ordonné, jusqu'à perdre la vie. 3.° La docilité de son obéissance. Il obéit à ceux qui se trouvent en place, sans

(1) *Hoc enim sentite in vobis, quod et in Christo Jesu, qui cùm in formâ Dei esset etc.* Philipp. 2, 5.

se plaindre, ni de leur conduite, ni de la Providence qui les y avait mis, laissant à Dieu le soin de rectifier leurs fautes et de rapporter leurs passions mêmes à ses desseins. 4.° Le motif de son obéissance : la vue de Dieu son Père, à qui seul il prétendait obéir, en exécutant les volontés des hommes. Aussi sut-il dire à Pilate, lorsque ce magistrat voulut faire valoir son autorité : *Vous n'auriez nul pouvoir sur moi, s'il ne vous était donné d'en-haut* (1).

C'est cet exemple de Jésus-Christ qui a rendu aux saints l'obéissance si recommandable. De là cette ambition d'obéir plutôt que de commander. Ils ne voyaient aucun danger à vivre dans la soumission, et il leur paraissait indigne qu'un homme cherchât à commander, après qu'un Dieu avait obéi. Mais comme ces grands modèles ne nous touchent pas toujours autant qu'il faudrait, nous pouvons ajouter encore ces trois considérations en faveur de l'obéissance : de quelle faute on se rend coupable, de quels mérites on se prive, à quels risques on s'expose en n'obéissant pas.

PREMIER POINT.

De quelle faute on se rend coupable en n'obéissant pas.

C'est à Dieu même qu'on résiste, et non pas simplement à un homme. Le supérieur, de lui-même, n'est rien de plus que vous ; peut-être est-il moins que vous, selon l'âge, la prudence, l'expérience, la vertu, la capacité ; mais il est revêtu de l'autorité de Dieu à votre égard, et il vous en tient la place.

(1) Joan. 19, 11.

Quel qu'il soit par ses qualités personnelles, quand il est une fois établi selon vos règles autorisées par le vicaire de Jésus-Christ, ces paroles de Dieu lui conviennent : *Celui qui vous écoute, m'écoute; celui qui vous méprise, me méprise* (1) ; et ces autres : *Celui qui résiste aux puissances* légitimes, *c'est à l'ordre de Dieu qu'il résiste, et il s'attire sa condamnation* (2). D'où saint Paul conclut qu'il ne faut pas simplement obéir par crainte, mais par conscience et par religion. C'est pour cela que, dans l'Ecriture, la désobéissance aux supérieurs est comparée à l'idolâtrie (3).

C'est une idolâtrie, parce qu'au lieu de reconnaître Dieu dans la personne du supérieur, l'homme se fait de sa volonté et de son jugement une secrète divinité.

Les crimes qui s'adressent à Dieu même, ne sont pas punis plus rigoureusement que la désobéissance des inférieurs au supérieur. Marie, sœur de Moïse, chef du peuple de Dieu, n'eût pas plus tôt murmuré contre lui, qu'elle se trouva frappée de lèpre et chassée hors du camp, sans espérance de guérison, jusqu'à ce que Moïse eût prié pour elle. Coré, Dathan et Abiron sont engloutis dans le sein de la terre, pour avoir animé les esprits contre Aaron, le chef des Lévites. Deux cent cinquante hommes des principaux du peuple, sont consumés par le feu du ciel, pour avoir adhéré à ces révoltés : et quatorze mille sept cents personnes de la multitude pé-

(1) *Qui vos audit, me audit, et qui vos spernit, me spernit.* Luc. 10, 16.

(2) *Qui resistit (potestati), Dei ordinationi resistit.* Rom. 13, 2.

(3) *Quasi scelus idololatriæ, nolle acquiescere.* I. Reg. 15, 23.

rissent ensuite de la même manière, pour s'être plaintes simplement du châtiment de ces rebelles ; et Dieu veut bien rendre raison à Moïse de cette sévérité, en lui disant : Ce n'est pas contre vous ; c'est contre moi qu'ils ont murmuré.

Le châtiment de Saül a quelque chose de plus singulier. Il est condamné à perdre la couronne, simplement pour avoir sacrifié dans un temps où Samuël le lui avait défendu. L'action d'elle-même était sainte ; l'intention paraissait bonne ; un roi ne semblait guère asservi à des ordres pareils. Dieu est plus jaloux, lui dit-on, de l'obéissance que de vos victimes (1).

Au reste, toutes ces considérations qui prouvent en général que toute désobéissance aux puissances légitimes, mérite de si grands châtimens, prouvent beaucoup plus à l'égard de celui qui n'obéit pas, ayant fait serment ou vœu d'obéir. Ne croyons donc pas que ce soit peu de chose de murmurer, de se plaindre, de s'aigrir les uns les autres contre les volontés de ceux qui nous gouvernent. Si Jésus-Christ nous parlait en personne, croirions-nous qu'il ne pût y avoir qu'une faute légère à ne pas obéir au moindre signe de sa volonté? Imaginons-nous toujours entendre ce que disaient les prophètes, avant que d'intimer au peuple fidèle les ordres de Dieu (2) : Voici ce que dit le Seigneur ; voilà ce qu'il vous a dit. Ce sentiment élève l'ame et la met au large ; au lieu que les vues qui font d'ordinaire

(1) *Melior est obedientia quàm victimæ.* I. Reg. 15, 2.

(2) *Hæc dicit Dominus, Dominus locutus est.*

obéir, la ravalent, et ne lui donnent pas la force d'obéir avec assez de persévérance.

SECOND POINT.

De quels mérites on se prive en n'obéissant point.

L'obéissance a la force de rendre méritoires les actions qui seraient indifférentes d'ailleurs, et de rendre plus méritoires celles qui le sont déjà d'elles-mêmes. Qu'une religieuse est donc à plaindre, quand, ayant un moyen si facile d'amasser d'immenses trésors, elle le néglige, faute de vouloir s'assujettir?

On le répète encore (et nous ne saurions trop y réfléchir), se reposer, s'entretenir, prendre quelque relâche, sont autant d'actions méritoires, quand on les fait au temps et dans les circonstances que l'obéissance prescrit, prête à ne les point faire, ou à les quitter, si l'obéissance l'ordonnait ainsi.

Prier, chanter les louanges de Dieu, se mortifier, s'humilier, sont des actions plus méritoires par l'obéissance que par la haine de soi-même et l'esprit de pénitence qui les inspire. Combien donc d'occasions d'accumuler ses mérites, dans une vie de cinquante, de soixante années! Au contraire, tout ce qui se fait de meilleur contre l'obéissance, n'est plus du goût de Dieu; c'est sacrifier à sa volonté propre.

C'est l'espérance et la vue de ces grands mérites qui ont donné, dans tous les siècles, tant d'estime aux saints pour l'état religieux. Ils vivaient dans le monde, sans s'y laisser corrompre; ils y étaient des

modèles de perfection ; mais c'étaient des vertus de leur choix, et ils croyaient toujours devoir s'en défier. Ils allèrent achever dans les cloîtres une vie déjà pleine de mérites.

Et dans les sociétés religieuses, beaucoup de saints se sentant inspirés de faire pour Dieu de grandes choses, comme d'aller à l'autre bout du monde prêcher l'Evangile, commencèrent par exposer leurs désirs, et souhaitèrent un commandement exprès de l'obéissance qui approuvât et sanctifiât ces pieux désirs. Imitons-les au moins quand l'inclination du supérieur nous sera connue. Mais songeons bien qu'on ne trompe point Dieu, et qu'il lit dans notre cœur les intentions qui nous font agir, et il sait si nous obéissons parce que le supérieur nous l'ordonne, et non point parce que nous avons trouvé le secret de nous faire ordonner ce qui nous plaisait.

TROISIÈME POINT.

A quels risques on s'expose en n'obéissant pas.

Nous avons un grand avantage, en religion, sur les personnes du siècle. On doit toujours se livrer à la conduite de la Providence ; mais il est difficile, dans le monde, que chacun connaisse les desseins de la Providence sur soi ; au lieu que l'obéissance, c'est-à-dire, la voix de nos règles et de nos supérieurs, est toujours l'organe par où Dieu s'explique à nous, touchant ses desseins et ses volontés.

De là il s'ensuit qu'autant que nous sommes assurés d'être soumis à la Providence en obéissant, autant sommes-nous assurés de lui résister et de

nous soustraire à ses ordres, quand nous n'obéissons pas.

Il s'ensuit de plus, que jamais nous ne forçon l'inclination de nos supérieurs, sans nous exposer aux malheurs de ceux qui se retirent des ordres de la Providence.

Ces malheurs sont de trois sortes principalement: 1.° une conduite arbitraire, qui mène ordinairement à l'égarement; 2.° une vie sans secours et sans forces, qui devient féconde en chagrins et en péchés; 3.° un combat ouvert de Dieu et de l'homme, qui voudrait prévaloir et ne le peut.

1.° Une conduite arbitraire. Mon peuple n'a point voulu entendre ma voix; Israël n'a point voulu prêter l'oreille à mes reproches : je les ai livrés à leur conduite propre; ils marcheront dans les voies qu'ils se sont tracées (1). Rien de plus court que les vues de l'homme. Savons-nous ce qui nous convient ou ne nous convient pas? Au milieu de tant d'écueils dont on est environné, et de tant d'accidens qui se succèdent dans le cours de la vie, on a besoin d'un guide, sur les lumières de qui on puisse compter; sans cela, il n'est pas possible de ne s'écarter pas, et de tenir toujours le droit chemin. Mais une religieuse, tandis qu'elle vit sous l'obéissance, n'a jamais à délibérer sur la route qu'elle doit tenir. Elle est tranquille, assurée qu'elle est sous la conduite de Dieu, qui ne l'abandonnera point, et fera pour elle tourner tout à son avantage.

2.° Une vie sans secours et sans forces, c'est-à-dire, des tentations sans assurance de grâce, du travail sans soulagement, des épreuves sans conso-

(1) *Ibunt in adinventionibus suis.* Ps. 80, 13.

lations, et bien des peines sans mérites. Chaque emploi a ses dangers et ses avantages : on se prive des avantages et des grâces de l'emploi auquel Dieu destinait, et on s'expose aux dangers de l'emploi auquel Dieu ne vous destinait pas. Eh bien, dit le Seigneur, que ceux qui vous ont employé, vous aident et vous secondent ; qu'ils vous protégent au jour et au moment de la nécessité où votre inclination particulière vous a conduit, et que votre habileté vous soutienne : ne comptez pas sur moi ; je ne vous dois que des châtimens (1).

La religieuse vraiment obéissante peut dire, dans ses peines et dans ses traverses : Je suis où Dieu veut que je sois. Je sais qui j'ai fait dépositaire de mes œuvres et de ma patience (2). C'est pour vous, Seigneur, que je marche dans ces voies dures et pénibles (3). C'est pour vous que je suis mortifiée (4). La religieuse indépendante ne trouve dans Dieu et dans elle-même que des reproches amers.

3.° Combat ouvert de Dieu et du religieux ou de la religieuse qui désobéit. Ils ne prévalent pas pour l'ordinaire. Vous avez formé des projets sans moi, dit Dieu (5) ; je romprai toutes vos mesures, celles qui vous paraissent prises avec le plus de sagesse (6). On voit leur décadence, et l'on n'en voit point la cause. Mais tant pis si une religieuse obstinée venait à prévaloir et à réussir quelque temps dans ses desseins. C'est de quoi lui en faire former de nouveaux,

1) *Surgant et opitulentur vobis, et in necessitate vos protegant.* Deut. 30, 38.

(2) *Scio cui credidi.* II. Tim. 1, 12.

(3) *Ego custodivi vias duras.* Ps. 16, 4.

(4) *Propter te mortificamur.* Rom. 8, 36.

(5) *Consilium, et non ex me.* —(6) *Non stabit, et non erit illud.*

et l'affermir dans son indépendance. A la fin, son égarement l'ayant menée jusqu'au bord du précipice long-temps évité, elle y tombe, et paie d'un seul coup, quelquefois par un coup d'éclat, le crime de sa révolte.

Vivons et mourons sous la main de Dieu, et dans une entière dépendance de sa volonté. Craignons de vivre, craignons de mourir dans un lieu, dans une demeure, dans un appartement même, contre l'agrément de l'obéissance : notre soumission à la providence de Dieu doit s'étendre jusqu'aux moindres choses. Un cheveu de notre tête ne tombe point sans l'ordre du Père céleste, ni le moindre commandement ne peut nous être fait, qu'il ne soit un de ses ordres, et sans qu'il ne puisse le rapporter à notre bonheur et à notre sanctification.

SECONDE CONSIDÉRATION

Du zèle réglé sur celui de Jésus-Christ.

On reproche aux personnes de piété qui sont religieuses ou qui vivent dans le monde, qu'à peine sont-elles devenues régulières, et souvent avant que de l'être, elles veulent régler les autres. C'est un zèle critique, impétueux, indiscret, qui rend leurs personnes et leurs vertus odieuses. Si elles gardent les trois règles suivantes, à l'exemple de Jésus-Christ, elles ne mériteront aucun reproche. 1.° Ne songer à perfectionner, à sanctifier, à corriger les autres, que lorsqu'on est soi-même parfait.

2.° Prendre sur soi tout ce qu'on peut épargner aux autres.

3.° Demeurer tranquille lorsque le zèle se trouve sans succès.

PREMIÈRE RÈGLE.

Ne songer à perfectionner, à sanctifier, à corriger les autres, que lorsqu'on est soi-même parfait.

Jésus-Christ le fut toujours. Cependant il ne commença à réformer le monde qu'après trente ans de vie cachée, et après une retraite de quarante jours au désert. S'il paraît à douze ans au temple, c'est pour interroger et non pour enseigner. La seule chose qu'il nous ait apprise pendant ce temps-là, c'est à nous taire. Il n'en avait pas besoin pour lui-même, mais nous en avions besoin pour nous corriger. Les personnes constituées en dignité et en autorité par l'ordre de Dieu ou de l'Eglise, comme sont les supérieurs, les prédicateurs, etc., doivent reprendre, ne fussent-ils pas d'ailleurs si parfaits. Mais tout particulier, religieux ou religieuse, n'ayant nulle autorité semblable, ne peut avoir que celle que lui donne une sainteté irréprochable. Jusque là donc, contentons-nous d'édifier, et gardons le silence; et fussions-nous des saints (ce qu'il ne faut pas s'imaginer aisément), il ne conviendrait point de parler avant un certain âge. Faute de cette bienséance, on rit du censeur, et l'on s'aigrit de la censure, fût-elle justement appliquée.

SECONDE REGLE.

Prendre sur soi ce qu'on peut épargner aux autres

Jésus-Christ pouvait se faire homme seulement, et nous dire : Vous voilà suffisamment rachetés ; achevez le reste ! Vivez pauvres, affligés, méprisés, et mourez en croix. Mais non ; il ne nous a laissé à faire et à souffrir que ce qu'il n'a pu faire et souffrir pour nous. Prions pour ceux que nous voulons corriger ou sanctifier. Servons-les, supportons-les, et les prévenons en toute occasion ; en un mot, rendons-nous aimables : le cœur une fois gagné, nous viendrons plus aisément à bout du reste. Mais ce n'est pas là ce qu'on fait ordinairement. On veut n'avoir que la peine de parler, ou plutôt le plaisir de se plaindre, et si l'on n'est d'abord écouté, tout est désespéré, tout est perdu. Jésus-Christ ne nous a sauvés que par d'immenses travaux. Peut-on croire qu'une religieuse soit animée de son esprit, si elle ne montre dans son zèle que l'amertume pour les vices d'autrui ? Chose étrange que la délicatesse avec laquelle nous voulons être reprises, blâmées, corrigées, tandis que nous faisons si peu d'attention à la délicatesse des autres.

TROISIÈME RÈGLE.

Demeurer tranquille quand le zèle se trouve sans succès.

Après trois ans de prédication, Jésus-Christ n'avait converti que peu de personnes. Ses apôtres mêmes étaient encore si imparfaits, qu'une première tentation les abattit tous. Son Père le rappelle, il

meurt content. *O mon Dieu!* doit dire une religieuse fervente, *c'est à vous de bénir mon zèle auprès de mes sœurs, et à moi d'être toujours soumise à votre sainte volonté.*

Un zèle pur a toujours sa récompense, soit qu'on réussisse ou non. Nous sommes chargés de travailler, d'instruire, non de réussir; Dieu fera, par notre patience, ce que nous ne ferons jamais par nos invectives. Le zèle de Jésus-Christ fructifia après sa mort autant que pendant sa vie il avait paru stérile; le zèle impétueux rend son auteur coupable de mille péchés; c'est tout ce qui lui en revient

SEPTIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION.

Fruits de pénitence, ou nécessité de mener une vie pénitente.

Parce qu'en supposant même que nous sommes revenus à Dieu de bonne foi, il reste toujours, 1.° de grandes dettes à acquitter; 2.° des habitudes à corriger; 3.° le refroidissement de Dieu à vaincre.

PREMIER POINT.

De grandes dettes à acquitter.

Après le baptême, Dieu ne les remet que par des satisfactions proportionnées à l'offense, qu'il est bien plus avantageux de faire en ce monde qu'en l'autre, mais qu'ici ou là nous ferons nécessairement.

Nous pouvons certainement entreprendre un genre de pénitence proportionné à notre état, à nos emplois, à nos forces; mais pour de grands péchés, toujours une longue et sévère pénitence, des pénitences et des mortifications réglées; il en faut chaque semaine, et même chaque jour: garder nos vœux, nos règles et nos instructions, selon toute leur étendue, dans toute leur perfection.

Nous abstenir de tout divertissement non-seulement dangereux, peu décent, mais même inutile; nous en faire un devoir, et nous priver des autres sans pitié.

Mais, dit on, n'avons-nous pas les indulgences, qu'on n'avait pas autrefois? Au lieu de se rassurer, de s'endormir sur ce qu'on a des indulgences, ce qui serait une très-mauvaise disposition, disons plutôt à Dieu : Mon Dieu, je ne cherche point à frauder les droits de votre justice; je me punirai : mais qu'aurai-je fait, en faisant beaucoup? Vous suppléerez à mon impuissance, je l'espère, je vous en conjure; vous m'appliquerez les mérites des saints et de votre Fils, le Saint des saints. Cela ne fera qu'exciter ma reconnaissance et animer contre moi-même ma propre ferveur de plus en plus. C'est là penser en vrai fidèle, parler en vrai pénitent, en véritable religieuse. C'est mériter grâce et plénière indulgence.

SECOND POINT.

Habitudes à corriger.

Qu'avons-nous fait jusqu'ici? Nous avons retranché les fruits; mais le tronc de l'arbre, les branches et les racines subsistent encore : il faut donc abattre, couper, arracher. Cela se peut-il sans de grands efforts d'abnégation et de mortification? Pour obvier donc aux fautes contre l'obéissance, réprimer en tout et partout les saillies de l'orgueil; s'étudier à n'avoir plus de volonté propre sur rien; se rendre dépendante de la religion et de la règle, et jusqu'aux moindres signes des inclinations des supérieurs.

Aux fautes contre la pureté : retrancher cette oisiveté de tant de lectures frivoles ; tenir tous ses sens en captivité ; rompre avec toutes les personnes pour qui le cœur se sent une affection tendre et naturelle, surtout si on leur trouve quelque penchant au libertinage et au plaisir.

Aux fautes contre la charité : s'accoutumer à garder un silence exact. Dans le temps même qu'il est permis de parler, jamais ne rien dire de ceux dont on n'a point de bien à dire ; jamais ne laisser coucher le soleil sur un ressentiment, quel qu'il puisse être ; n'oser permettre à son esprit de réfléchir sur ce qui peut l'aigrir et l'animer.

Aux fautes intérieures par pensées et désirs : s'habituer à détourner doucement son attention, même des pensées inutiles ; son cœur, des attaches qui ne peuvent être innocentes dès que ce sont des attaches ; la mortification de celles-ci est la mort infaillible de celles-là.

Aux fautes d'omission, enfin : se faire une loi de s'occuper toujours, non point par inclination, mais par devoir, et simplement aux choses de devoir.

TROISIÈME POINT.

Le refroidissement de Dieu à vaincre.

Car il ne faut pas croire que Dieu, après avoir remis le péché, se trouve toujours si vite, si aisément, ou si plein d'affection et de tendresse pour nous, qu'il l'était avant nos offenses. Il le fut pour David, pour Magdeleine ; mais ils aimèrent beaucoup l'un et l'autre ; et dans notre conversion il est entré plus de crainte que d'amour, au moins un as-

sez grand mélange de crainte et d'amour. Sans cela, le conseil du Sage serait inutile, il ne dit pas : Soyez sans crainte sur le péché pleuré et confessé, mais sur *le péché pardonné*.

Mais n'y a-t-il point de remède ? Un seul, dit encore le Concile de Trente : vous rendre semblable à Jésus-Christ par une vie pénitente et crucifiée. Dieu ne saurait qu'aimer tendrement ceux qu'il voit semblables à son Fils ; quels qu'ils soient, il les chérit, il les protége, en considération de celui qu'ils lui représentent. Jetons les yeux sur le crucifix, et voyons dans quel état il faut se mettre pour attirer le cœur et les complaisances de Dieu.

Ne nous désespérons pas, cependant ; mais, au désespoir près, faisons tout le reste ; nous n'en saurions trop faire. Dieu est juste et terrible ; prévenons sa colère, apaisons-le, méritons ses bontés les plus tendres.

MÉDITATION GÉNÉRALE

Sur la Passion de Jésus-Christ (1).

Dans la situation présente où nous nous trouvons, étant près de sortir de Retraite, on nous propose la passion du Fils de Dieu, comme un principe de consolation, de force, et de grâce contre tout ce qui serait capable de nous déranger, de nous ébranler dans nos saintes résolutions. Trois choses

(1) *Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum ut sequamini vestigia ejus.* I. Petr. 2, 21.

le pourraient principalement : 1.° l'ennui et le dégoût d'une vie régulière et nouvelle ; 2.° la peine de nous voir oubliées, abandonnées, raillées, peut-être méprisées, insultées, persécutées ; 3.° l'appréhension de trop nous pousser, de nous incommoder, de nous faire mourir avant le temps.... Considérons Jésus-Christ dans son agonie et dans ses combats intérieurs : Jésus-Christ dans ses délaissemens et ses opprobres, Jésus-Christ dans ses supplices et sa mort, nous y trouverons un remède efficace à toutes nos peines.

PREMIER POINT.

Jésus-Christ considéré dans son agonie et dans ses combats intérieurs.

Quel état plus désolé que celui du Sauveur dans son agonie (1) ! Il tremble, il pâlit, il est accablé d'ennui et de tristesse, il exprime sa peine, et dans quels termes ! Lui, que jamais on n'avait ouï se plaindre de rien ; *mon ame*, dit-il, *est triste jusqu'à la mort* (2) : pour ne mourir pas, il faut que je fasse des miracles. Ce sont des inquiétudes et des agitations étranges ; il ne peut se soutenir ni demeurer en place ; il se jette contre terre, il prie ; ses prières, ses réflexions ne sauraient le soulager ni le calmer ; plus il avance, plus ses combats augmentent, jusqu'à lui faire suer assez de sang pour que de toutes les parties de son corps il coule à grosses gouttes (3). Jamais nos peines intérieures, quelles

(1) *Cœpit contristari, et mœstus esse.* Matth. 26, 37.

(2) Ibid. v. 38.

(3) *Factus est sudor ejus sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram.* Luc. 22, 44.

qu'elles soient, égaleront-elles les siennes? Cela est impossible ; mais nous ne laisserons pas d'en avoir, et d'assez pesantes à supporter peut-être. Le dégoût d'un exercice nouveau, ou qui n'a plus la grâce de la nouveauté; le regret d'une vie plus libre qu'on aurait menée jusqu'ici, ou qu'on voit mener à d'autres, même dans la religion : elles se dissipent, elles vivent au gré de leurs désirs, tandis que la grâce nous assujettit nous autres et nous enchaîne ; les révoltes d'une nature toute vive encore, et mal accoutumée à porter le joug ; le souvenir des péchés passés, dont on connaît mieux que jamais l'énormité, et la crainte qu'ils ne soient point pardonnés : quelquefois une pesanteur de corps, causée par l'infirmité habituelle ou par la tentation, jointe aux faiblesses d'un esprit malade et sans vertu ; prête à perdre la foi, et à retourner en arrière ; car tout cela peut arriver, quelque chose de tout cela doit nous arriver, attendons-nous-y, préparons-nous-y ; mais alors, que faire?

Premièrement, regarder Jésus-Christ agonisant. Un seul regard en a fortifié, soutenu, consolé mille autres : c'est ici mon Dieu, et c'est ici l'état où l'avait réduit son amour. Mon amour pour lui ne demande-t-il pas qu'exposée aux mêmes épreuves, je souffre après lui, et comme lui? Il est la force de Dieu tout-puissant, et je ne vois pourtant que faiblesse : est-il étonnant que l'infirmité humaine plie, ou la force même a paru succomber? Mais ses faiblesses sont la source de ma force ; cette sueur abondante de sang qui coule de toutes les parties de son corps, est le remède de nos fragilités : je le ramasserai, je l'appliquerai à tous mes besoins ; encore

une fois, ce mystère-ci, par sa considération seule, est déjà la source d'une très-grande consolation : essayez et voyez. Que faire encore?

Secondement. Il faut que, dans ces sortes de peines, à l'exemple de Jésus-Christ, Dieu seul soit celui à qui nous ayons recours ; que nous allions nous jeter à ses pieds, et lui exposer notre état. Mon Dieu, mon Dieu, mon âme est triste jusqu'à la mort (1). *Tout me manque ; je suis sans ressources.* Si le temps nous dure à entendre le Sauveur, qui nous dit : *Vous ne sauriez demeurer une heure, prier une heure avec moi* (2)? Notre-Seigneur va, comme pour se distraire, à deux ou trois reprises, trouver les disciples choisis qui l'accompagnaient ; mais ce n'est que pour nous apprendre combien il y a peu à attendre des hommes, dans ces momens de tentation, de trouble, d'agitation. Les meilleurs amis paraissent insensibles ; il n'y a que Dieu qui ne puisse se lasser des gémissemens d'une personne qui souffre : la compassion des hommes est bientôt épuisée ; le récit des maux d'autrui les importune; ils ont assez de leurs propres maux ; car, qui n'a pas les siens?.... Que faire enfin?

Troisièmement. Persévérer jusqu'à ce que vienne l'ange consolateur (3). Il viendra un peu plus tôt ou un peu plus tard, mais il viendra : peut-être ne sera-ce pas pour nous délivrer des maux qui nous environnent ; Jésus-Christ ne fut pas dispensé de

(1) *Intraverunt aquæ usque ad animam meam ... Infixus sum in limo profundi, et non est substantia.* Ps. 68, 2, 3.

(2) *Non potuistis unâ horâ vigilare mecum? Vigilate et orate.* Matth. 26. 40.

(3) *Factus in agoniâ, prolixiùs orabat, et ecce Angelus apparuit, confortans eum.* Luc. 22, 43.

mourir : mais nous recevrons un courage et une force invincibles ; comme le Sauveur, nous irons alors d'un pas ferme et intrépide (1). Le courage ne nous manquera plus ; il ne sortira de notre cœur, de notre bouche, ni plaintes, ni murmures : et souffrir en silence, est un don infiniment plus précieux que de ne rien souffrir.

C'est, d'ordinaire, après ces grandes épreuves que vient l'abondance de la consolation. On acquiert plus de mérite et plus de vertu en un seul jour, dans un rude combat, lorsqu'on en sort victorieux, qu'on ne gagnerait pendant des mois entiers, dans une disposition plus paisible. C'est servir Dieu à nos propres dépens, pour ainsi dire ; au lieu que, d'ordinaire, nous le servons sans presque aucun travail. Parût-on faire peu de chose, et ne pût-on prononcer que trois paroles, *fiat voluntas tua*, pourvu qu'on ne se relâche pas, et qu'on les dise de bon cœur, cela suffit et signifie : *Mon Dieu, s'il est possible, éloignez de moi ce calice ; mais que votre volonté se fasse, et non la mienne.* Mais la plupart ne se comportent pas ainsi : au lieu d'aller à Dieu seul, ou tout au plus à Dieu et à ceux qui leur tiennent la place de Dieu, elles vont chercher à se dissiper, à se divertir : elles en reviennent chargées de mille nouvelles fautes qu'elles tâchent de s'excuser à elles-mêmes, sur le besoin qu'elles avaient de prendre un peu de soulagement. Elles voudraient ensuite venir à Dieu ; mais Dieu ne veut plus ; il paraît si éloigné, qu'à peine croient-elles pouvoir jamais en approcher. Ainsi elles languissent dans l'imperfection, souvent des temps

(1) *Surgite, eamus.* Matth. 26, 46.

considérables ; pourvu qu'elles n'aillent pas jusqu'à quelque chose de pis, jusqu'à quitter Dieu, trouver leur dédommagement dans des satisfactions criminelles, et puis enfin se désespérer !

Quand l'heure du réveil arrive, si l'on sort subitement et avec courage du lieu de son repos, bientôt on est au-dessus des langueurs de la paresse. Il en est de même de l'ennui ; si l'on se roidit d'abord contre ses attaques, en s'appliquant, sans l'écouter, à quelque chose de bon et d'utile, ordinairement il dure peu : ce qui décourage, ce sont les réflexions dures et amères qu'on fait sur sa peine ; peut-être l'avons-nous éprouvé.

SECOND POINT.

Jésus-Christ considéré dans ses délaissemens et ses opprobres.

Dans le dessein de revenir à Dieu parfaitement, on n'a quelquefois guère moins à souffrir des autres religieuses que de soi-même.

Les unes vous abandonnent, et ce ne sont pas toujours les plus mauvaises. On n'est plus de leurs petits amusemens ; elles craignent qu'on n'avertisse des gens sages, chargés de veiller au bon ordre, ou bien elles ne veulent pas se rendre coupables du relâchement d'une ame qu'elles croient appelée à une plus haute perfection qu'elles-mêmes, et qu'elles voudraient assez imiter, mais elles n'en ont pas encore le courage. D'autres, moins régulières, plaisantent et raillent d'une certaine délicatesse de conscience, qu'elles nomment petitesse, simplicité, pusillanimité, puérilité, bassesse, misérables scru-

pules. Ce sont mille attaques malignes, mille petits mots couverts, mille louanges affectées, plus méprisantes que de vrais reproches. De quel mal ne se rend-on pas coupable, si l'on attaque ainsi des ames faibles et qui n'aient pas la fermeté de résister (1)? Il n'en faut scandaliser qu'une, et une des plus petites au jugement des sens, pour se rendre grandement coupable. Quelques-unes vont jusqu'à juger et calomnier les intentions. La ferveur passe dans leur imagination pour hypocrisie; la regularité, pour politique, pour une manière d'arriver à ses fins : *Elle fait sa cour à la supérieure : si elle pouvait réussir d'une autre manière, elle ne tiendrait pas cette conduite, c'est sa ressource.*

Mais dans la victoire de ces sortes de contradictions, que demande-t-on de nous que Jésus-Christ n'ait fait dans sa passion? le sacrifice de ses amis et de sa liberté, de sa réputation, de son honneur? Trahi ou abandonné par ses disciples, traité d'impie, de blasphémateur, d'insensé, de criminel, demandé à mort par toute une populace insensée; car, du reste, on ne nous crachera pas au visage, on ne nous meurtrira pas de coups, on ne nous attachera ni à la colonne, ni sur la croix : faisons gloire de n'être pas mieux traitées que notre maître; désirons l'opprobre et le mépris, par le seul honneur de lui ressembler : si nous ne pouvons pas encore les aimer, les désirer, au moins soutenons-nous quand Dieu nous les envoie; c'est là souffrir pour la justice. Le temps viendra où celles qui nous déchirent et nous persécutent si indignement, changeront bien de pensée et de langage. Il vien-

(1) *Qui scandalizaverit unum de pusillis istis.* Matth. 18, 6.

dra, ce jour, et il ne saurait être loin, où le Fils de l'homme paraîtra assis sur les nuées, et avec lui assis pour condamner le monde, ceux que le monde aura condamnés (1). Quel changement de scène ! D'un côté, la terreur, la honte, le désespoir peint sur tous les visages (2); de l'autre, un air de confiance, de fermeté, d'intrépidité (3). Mais quelles réflexions ! Les voilà, celles qui furent l'objet de nos insultes et de nos plaisanteries peu religieuses. Autrefois nous traitâmes de folie leur vie régulière et mortifiée, et maintenant que Dieu les compte au rang de ses amis, et qu'elles vont partager l'héritage des saints, qu'allons-nous devenir? Montagnes, puissiez vous tomber sur nous ! Abîmes, ouvrez-vous et cachez-nous ; anéantissez-nous dans votre sein (4) !

Mais faudrait-il de si fortes considérations pour nous mettre au-dessus des discours et des pensées des hommes? Que craignons-nous, enfin, et qui craignons-nous? Quelques paroles qui frappent l'air et qui ne sauraient faire de blessure. Nous craignons les discours de quelques religieuses imparfaites, qui n'ont sur nous nulle autorité, que nous n'estimons souvent pas, et qui ne sont en effet guère estimables, au conseil de qui nous ne voudrions pas nous rapporter de quelque affaire qui demandât de la sagesse et de l'expérience, à qui nous ne donnerions pas la moindre marque de distinction, si nous étions en place de juger du vrai mérite, et

(1) *Amodò videbitis Filium hominis sedentem à dextris virtutis Dei, etc.* Matth. 26, 64.

(2) *Turbabuntur timore horribili.* Sap. 5, 2.

(3) *Stabunt autem justi in magnâ constantiâ adversùs eos qui se angustiaverunt.* Ibid. v. 1.

(4) Luc. 23, 30

obligées en conscience de le récompenser ; religieuses frivoles qui se taisent bientôt si nous paraissons ne tenir aucun compte de leurs réflexions, qui ne parlent que pour parler, ou parce qu'elles voient notre sensibilité, et qui nous estiment quelquefois dans le temps même que, par respect humain plus que par aucun autre motif, elles affectent de nous désapprouver, et qui nous admireront certainement si notre vertu se soutient, et qu'elle soit solide et raisonnable ; enfin, qui nous imiteront peut-être, et que notre constance rappellera à elles-mêmes et au devoir ; car elles ont un fonds de religion et de crainte de Dieu. Ce que je dis maintenant, sans sortir d'où nous sommes, nous l'avons vu arriver à plusieurs, qui se donnèrent à Dieu parfaitement dans une retraite, après avoir été d'abord assez peu régulières ; on parla, on se tut, on admira, on imita....

TROISIÈME POINT.

Jésus-Christ considéré dans ses supplices et sa mort.

La crainte de se pousser, de s'incommoder, de se tuer, est encore une tentation ordinaire à celles qui commencent. Le recueillement, dit-on, la trop grande application à la présence de Dieu et à la vigilance sur soi-même, fait mal à la tête ; la mortification des sens, le jeûne, l'abstinence, les pénitences corporelles, usent les forces et minent le tempérament ; garder bien la maison ou sa chambre, être assidue à tous ses exercices, rend sauvage et de mauvaise humeur. En un mot, on ne veut rien souffrir, et on veut vivre long-temps et commodé-

ment. Considérons Jésus-Christ couronné et percé d'épines, Jésus-Christ immobile sur la croix, et quittant le monde à l'âge de trente-trois ans; c'est le remède à toutes nos craintes. Je pourrai souffrir quelque chose à son exemple; mais il n'est pas possible que je souffre jamais autant que lui : toute personne religieuse doit être une personne crucifiée, mais sa croix n'aura jamais ni la même dureté, ni la même étendue que celle du Sauveur.

Les fausses amies ne manqueront pas de dire : Détachez-vous, descendez de ce lit de douleur (1). Je répondrai : L'amour m'a attachée à la croix ; la mort seule m'en détachera. Jésus-Christ n'a guère vécu sur la croix ; je n'y durerai guère si je souffre autant que lui ; et si j'y dure bien long-temps, c'est que je n'y souffrirai pas beaucoup.

Mais non ; les agitations d'une conscience peinée, le déchirement d'un cœur qui sent bien qu'il est mal, ou qui craint d'être mal avec Dieu, font plus d'impression sur la santé, que la vie la plus régulière, la plus laborieuse, et la plus gênée, qui, aux approches mêmes de la mort, ne fait pas faire tant de réflexions chagrinantes sur soi-même; et quand on est bien à Dieu, on ne craint que fort peu de mourir : et que peut-on désirer de mieux qu'une prompte mort? Si l'on ne meurt que d'avoir servi Dieu avec plus de ferveur, on en ira un peu plus tôt en paradis. Stanislas se plaignit-il, dut-il se plaindre de quitter le monde à dix-sept ou dix-huit ans, Berchmans à vingt, Gonzague à vingt-trois, Regis à quarante-quatre, Xavier à quarante-six ou quarante-sept ans?

(1) *Descendat de Cruce.*

D'ailleurs, avec tant de ménagemens vit-on toujours davantage ? Et ne meurt-on pas tous les jours de la seule appréhension de mourir. Enfin, on compte pour rien d'essuyer mille dangers pour ses passions, d'abréger ses jours par des indiscrétions qui flattent la sensualité ou l'orgueil. Il n'y a que pour vous, ô mon Dieu ! que tout semble à craindre ; pour vous, qu'on ne veut rien faire qu'avec peine et avec des réserves ! Quelle indignité ! quel oubli de ses plus grands intérêts !

PREMIÈRE CONSIDÉRATION.

Sur la manière de faire son emploi.

Outre les exercices communs à toutes les religieuses, comme la prière, les lectures saintes, le chœur, chacune, en religion, se trouve chargée ordinairement d'un emploi particulier, qui lui est confié par l'obéissance.

Tous les hommes sont condamnés au travail ; c'est ici proprement le nôtre. On serait à plaindre si, avec une imagination si volage, on était exposée à l'oisiveté, et si, avec un penchant assez vif vers tout ce qui flatte la nature, nous pouvions ne faire que ce que nous jugerions à propos.

Nous considérerons trois choses :

1.° La disposition où il faut se mettre à l'égard des divers emplois.

2.° La manière dont il faut exercer ceux auxquels les supérieurs nous attachent.

3.° Le fruit et la récompense qu'il faut attendre du travail de nos emplois.

PREMIER POINT.

Les dispositions où l'on doit se mettre à l'égard des divers emplois.

A moins de quelque cause extraordinaire, il faut être dans une parfaite indifférence sur tout ce que l'obéissance pourra ordonner de nous, c'est-à-dire, ne rien demander, s'il se peut, et ne rien refuser. Nous ne savons pas assez ce qui nous convient, selon Dieu, pour vouloir oser jamais nous déterminer nous-mêmes; nous trouverions le trouble souvent où nous aurions cherché la paix, et des tentations dangereuses à notre salut, où nous aurions espéré faire beaucoup de bien. ..

C'est particulièrement à l'égard des emplois qu'il faut pratiquer l'obéissance envers les supérieurs, parce qu'il est plus important là qu'ailleurs d'être conduit par la Providence.

Les occasions du bien et du mal se trouvent cent fois le jour dans les occupations d'un emploi durable. Se donner un emploi, c'est, du petit au grand, se choisir un état de vie indépendamment de Dieu : que ne risque-t-on pas, si nous nous écoutons nous mêmes? Il est certain que nous connaissons fort mal à quoi nous sommes propres. On se flatte sur ses talens; on s'aveugle sur ses défauts. Nous disons tous les jours : Comment telles et telles peuvent-elles se croire capables d'un tel emploi? d'autres en disent peut-être autant de nous. Ne croyons pas même trop nos amies sur nos forces et sur nos bon-

nes qualités, à moins que nous ne soyons bien assurées de leur sincérité et de leurs lumières.

Cette disposition d'indifférence ne doit pas empêcher qu'on ne se rende, s'il est possible, capable de tout; nous manquerions tout à la fois à Dieu et à la religion, qui peuvent avoir sur nous des vues auxquelles rien ne peut mettre d'obstacle que notre incapacité. Il faut tâcher de nous rendre aussi sages, aussi prudentes, aussi habiles, aussi laborieuses que si nous avions l'ambition d'arriver aux plus importans emplois de notre état, et avec cela, nous conserver dans une aussi grande tranquillité que si rien ne pouvait nous regarder, et que nous ne fussions propres à rien.

En effet, il importe bien peu à quoi on nous applique, pourvu que Dieu soit content. Que sommes-nous venues chercher ici autre chose? Est-il beaucoup d'emplois parmi nous qui ne puissent presque se comparer à un autre? Servir la communauté en ceci ou en cela, n'est-ce pas la même chose? Que les séculiers auraient pitié de nous, s'ils savaient qu'après avoir quitté une famille où nous pouvions espérer de commander, nous nous disputons à qui sera la première servante d'une maison! Nous nous oublions étrangement, quand nous donnons dans de pareils travers.

Voilà donc les dispositions ordinaires où nous devons être à l'égard des emplois : en voici d'extraordinaires.

1.° Par principe de vertu, on doit s'offrir aux emplois les plus laborieux et les plus humilians : personne n'en veut, et c'est une raison digne d'un cœur vertueux, pour les désirer. Que les supérieures sa-

chent qu'on sera toujours comme leur dernière ressource. Saint François disait qu'il voulait être comme la bête de charge du monastère; rien n'est plus louable dans une communauté, et l'on a de plus l'avantage de n'avoir ni concurrentes ni jalouses.

2.° Par crainte d'offenser Dieu et de se perdre, on peut désirer les emplois qui donnent moins de dehors, peu de commerce avec les personnes du siècle, peu ou point d'occasion de se dissiper. Etre renfermée dans un office, occupée à un travail auquel on peut joindre le recueillement et la prière, c'est la vie qu'a menée Jésus-Christ, trente ans durant; il n'y eut que l'ordre de son Père qui pût l'arracher à sa chère solitude; si les supérieures nous forcent de même, allons; on est plus qu'à demi en sûreté dans le danger, quand on le craint.

Entre les talens nécessaires à certains emplois et à certaines places, un des premiers et des plus importans est de ne vouloir point y être; c'est signe qu'on en connaît les devoirs, et qu'on voudrait les bien remplir, si l'on en était chargée.

3.° Par raison de santé, on peut demander d'être soulagée, et quelquefois d'être déchargée tout-à-fait : la prudence le permet et l'ordonne quelquefois; mais n'oublions jamais à quelle condition on peut user de cette indulgence.

La première, c'est que ce sera devant Dieu que nous délibérerons de nos véritables besoins; car, il est étonnant en combien de manières on se trompe à cet égard.

On n'a jamais assez de santé pour certaines places, pendant qu'on en aurait de reste, qu'on l'essaierait, du moins, pour d'autres qui seraient plus

selon le goût naturel. Il y a de vraies infirmités, et cela doit nous suffire pour ne juger jamais personne; mais il y en a beaucoup de feintes, et souvent, pour ne pas faire ce qu'on doit, on ne veut pas connaître ce qu'on peut, avec le secours de Dieu.

La seconde, c'est, dans le cas d'un vrai besoin, de le représenter toujours aux supérieures, avec beaucoup de respect et sans de trop grandes importunités; car ce serait vouloir l'emporter sur Dieu. S'il arrive quelque suite fâcheuse de notre obéissance, Dieu saura tourner le tout à notre sanctification, à notre salut, à notre repos, et peut-être à notre gloire : malheur à qui s'épuise, à qui use sa santé pour contenter ses passions ; mais que peut-il nous arriver de mieux, que de nous consumer au service de Dieu? S'il veut que la victime soit consumée par un feu lent, n'en est-il pas le maître, et ne sera-ce pas à sa gloire que nous serons immolées?

SECOND POINT.

De la manière dont il faut exercer les emplois.

1.° *Avec application.* Quelque peu importans que paraissent nos emplois, c'est toujours la volonté de Dieu que nous les remplissions bien : les moindres bagatelles deviennent aussi élevées que le Ciel même, quand on les regarde sous ce point de vue. Conduire une communauté avec sagesse, ou entretenir la propreté dans une maison avec simplicité, c'est une même chose, avec cette différence que l'un se fait pour Dieu bien plus aisément et bien plus sûrement que l'autre ; les hommes n'en savent

aucun gré ; ils n'y pensent pas ; on est saint entre Dieu et soi, et ces sortes de vertus sont bien plus de son goût.

Quand on s'acquitte mal des grandes choses et que l'on fait bien les petites, on montre bien qu'on ne cherche pas Dieu purement ; et par conséquent, quelque pénible que soit l'emploi, il se fait sans mérite et sans espérance de récompense : ah ! combien de religieuses, après avoir bien travaillé, se trouvent les mains vides à la mort ! Nous ne saurions nous acquitter mal de quelque emploi que ce puisse être, et le négliger, sans que les membres de la communauté n'en souffrent. Il n'y a point de si petites parties dans le corps, qui cesse de faire ses fonctions, que le corps ne perde de sa force, de son embonpoint, de sa beauté. Qui s'acquitte mal de son emploi, tient la place d'un autre qui pourrait et qui voudrait s'en bien acquitter.

Les emplois qui regardent la conduite des ames sont sans doute les plus importans : une supérieure, une maîtresse de novices ! quel compte à rendre, si on s'en acquitte mal, et si on ne donne pas un bon exemple, si on ne remplit pas les devoirs de bon pasteur : assiduité, vigilance, affection, tendresse, avertissemens charitables ; si l'on élève dans un esprit de bagatelles, de jeunes personnes qui seraient devenues propres à quelque chose de grand ; si on ne les éclaire pas d'abord sur tous leurs devoirs, et que, dans la suite, elles viennent à dire : on ne m'avait pas formée à tout cela ! C'est ainsi qu'on rend les sujets inutiles et malheureux.

2.° *Avec modération*, avec règle, et sans aucune marque d'attache. Que jamais l'intérieur n'en souf-

fre ; l'emploi doit être un moyen de sanctification, et n'y pas être un obstacle invincible ; il faudrait le quitter sans délibérer. On peut appliquer ici cette parole du Sauveur : *Que sert à l'homme de gagner tout le monde, s'il perd son ame* (1)? Que sert d'être une bonne dépositaire, une bonne infirmière, si l'on n'est pas une bonne religieuse? Que sert d'avoir fait de grands biens à une maison, si on l'a mal édifiée par une conduite irrégulière, et qu'on y ait introduit le relâchement? Que sert de l'avoir enrichie, si l'on s'est embarrassé la conscience peut-être en vue du bien public? Quand on sait bien ménager son temps, on en trouve ordinairement pour tout; mais on en perd beaucoup en de frivoles discours, à faire des connaissances, à des liaisons inutiles et que l'on veut cultiver ; il y a des personnes religieuses qui se nourrissent d'embarras et d'intrigues; c'est leur élément; jamais elles ne seront intérieures ni vertueuses.

Si les affaires, aujourd'hui, empêchaient qu'on ne prît de la nourriture ou du repos, on saurait bien se dédommager un autre jour : usons-en de même; prions demain pour aujourd'hui et pour demain. Si l'emploi nous oblige de retrancher du temps sur quelque chose, que ce soit sur tout ce qu'on voudra, mais jamais sur les exercices de piété; c'est là qu'on prend de la force pour les emplois, qu'on attire les bénédictions de Dieu sur ses entreprises, qu'on acquiert cette égalité d'humeur dans les contradictions et dans les traverses; qu'on fait enfin la chose qu'on est venu chercher en reli-

(1) *Quid prodest homini si mundum universum lucretur, animæ verò suæ detrimentum patiatur?* Matth. 16, 26.

gion : quitter tout, dès que Dieu nous appelle ailleurs, c'est montrer qu'on n'a point trop d'attache à son emploi, que le cœur n'y tient point, et qu'on ne le fait que pour Dieu.

3.° *Avec subordination.* Ceci regarde les emplois qu'une seule personne ne saurait faire toute seule, mais qui en demandent plusieurs.

On doit travailler d'intelligence et de concert ; et comme l'on ne doit avoir qu'un même but, il faut aussi y tendre par un même chemin : conformité de sentimens, de conduite, de langage, s'il est possible ; le succès et la bénédiction des emplois en dépendent ; si l'une veut d'une façon, et l'autre d'une autre, ce sera la tour de Babel, où, après la confusion des langues, on ne s'entendait plus, on reculait au lieu d'avancer. Les domestiques, les gens du dehors, les enfans qu'on élève s'en apercevront et s'en prévaudront ; ils espéreront obtenir d'un côte ce qu'on leur refusera de l'autre ; on se rendra réciproquement méprisable. On compromettra son autorité à tout moment, et peut-être on la perdra.

Dans cette diversité si naturelle d'inclinations et d'opinions, et quelquefois avec un peu d'antipathie, si l'on trouve qu'il soit difficile de se contenir toujours, c'est là qu'on doit appliquer tout ce qu'on a de force et de vertu, souffrir, patienter, dissimuler, pour l'amour de Jésus-Christ ; il vaut mieux, en mille rencontres, que l'emploi ne se fasse pas tout-à-fait si bien, et que la charité n'en soit pas altérée ; mais dès que chacune voudra céder de son côté, bientôt on se reconnaîtra et on viendra où il faut.

Les personnes chargées des emplois en chef

comme étant ordinairement les plus anciennes, doivent être les premières à donner l'exemple de modération, de désintéressement et de vertu. On se vante de son âge, de sa raison, de son expérience ; ce ne sont qu'autant de motifs d'être plus sages, et savoir mieux et plus vite prendre son parti.

Point donc de jalousie ; et si les subalternes semblent réussir mieux que nous à s'attirer plus de confiance, qu'importe par qui le bien soit fait, pourvu qu'il se fasse? Puisse tout le monde prophétiser et être rempli de l'Esprit du Seigneur! Nous aurons peut-être plus de récompense du bien que nous voyons faire aux autres et dont nous nous réjouissons, que de celui que nous faisons : il ne s'y mêle nulle complaisance, nulle vanité.

Point d'oreilles pour les rapports contre les personnes qui nous secondent. Ils sont presque toujours passionnés et mêlés de fausseté de la part de celles qui se plaignent et qui croient nous faire la cour aux dépens d'autrui. Point de hauteurs ni de vivacités. L'emploi nous donne quelque rang, mais il ne nous donne pas la souveraine autorité : sensibles comme nous le sommes dans l'état de subordination, il est étonnant que nous ne sachions pas mieux ménager celles qui vivent dans notre dépendance.

Point de ménagement pour soi-même ; toujours disposée à prendre le plus difficile, à moins qu'une autre ne s'y prête de bonne grâce ; on a honte de ne pas nous suivre, quand nous avons le courage de précéder.

Pour les officières inférieures, plus on se relâche, moins doivent-elles en abuser ; elles ne répondent du

succès qu'en second ; elles ne doivent donc jamais travailler en premier, ne rien entreprendre sans l'avis de l'officière supérieure ; renvoyer à la source tout ce qui est de plus important. Excuser toutes les fautes qui viennent des autres ; ne point s'attribuer l'événement, s'il est heureux ; en partager le désagrément, s'il ne l'est pas ; voilà ce qu'inspirent la générosité chrétienne et l'esprit de la véritable charité. Encore une fois, s'il en coûte, il en coûterait encore beaucoup plus à vivre dans la division ; et alors la conscience et le bien public, tout en souffrirait.

Quoiqu'il soit très-rare que l'intelligence puisse être trop grande entre les personnes chargées d'un même emploi, il reste pourtant encore un avis à donner ; c'est que cette intelligence pourrait devenir une occasion de liaison particulière. On s'entretiendrait de bagatelles ensemble, tout le jour ; le prochain ne serait pas épargné ; on aurait peine ensuite à se voir séparées, on prendrait de l'aversion pour de nouvelles compagnes ; on désirerait celles qui conviendraient à ses prétentions, à ses défauts, sans considérer si elles sont propres ou non à la place à laquelle on les destine, et on causerait par là d'assez grands maux. C'est en faveur de l'emploi que doit régner l'intelligence ; du reste, chacune a ses règles à garder, et sa conscience, et l'œil de Dieu à contenter.

TROISIÈME POINT.

Le fruit et la récompense qu'il faut attendre de ses emplois.

De la part des hommes il ne faut attendre aucune récompense ; nous serions trompées, et ce serait une

source de chagrin. On ne sait pas souvent ce que nos emplois nous coûtent, on sent la peine du sien, et on ne pense guère à celle des autres; on la compte pour rien : il s'en trouve quelquefois qui nous croient assez récompensées d'avoir un emploi qui leur conviendrait, et qu'elles croient peut-être leur être dû. On s'offense souvent et assez naturellement de ce que nous croyons qu'on devrait admirer ou récompenser.

Entre tous les avis du bienheureux Raymond, général de l'ordre de saint Dominique, celui-ci était le troisième : *Faites vos emplois tellement quellement* (1); il ne voulait pas dire : Négligez vos emplois; mais faites-les bien, sans trop affecter de les bien faire; qu'il ne semble pas que vous les fassiez trop bien et que vous vous applaudissiez; vous ne donnerez ni ombrage, ni jalousie, et c'est une source de paix.

Les hommes, au fond, ne nous doivent rien, parce que ce n'est pas pour eux que nous avons dû travailler. Si ce sont des personnes du dehors, il est honteux d'attendre quelque chose de leur reconnaissance. C'est beaucoup que, nous ayant connues de près, ils n'en aient pas moins d'estime pour la religion et pour nous. Si ce sont des personnes du dedans, elles vous ont servies comme vous les avez servies. Ridicule reproche que de dire : *J'ai obligé des personnes ingrates;* vous leur deviez, étant en place, de la douceur, de bons offices, des marques de tendresse, comme elles vous devaient du respect, de la soumission.

De la part de Dieu, ce n'est guère que dans l'au-

(1) *Fac officium tuum taliter qualiter.*

tre vie que nous devons attendre notre récompense; ne suffit-elle pas, ou devons-nous craindre d'en trop faire, et que nos travaux ne viennent à l'emporter sur nos espérances? Malheur à nous si quelques bénédictions passagères devaient nous être données en déduction de nos avances! Que nous serions à plaindre de consentir à de pareils échanges! Ce serait prendre le faux diamant pour la perle précieuse de l'évangile.

Dans cette vie, si Dieu nous donne quelque succès, gardons-nous bien de l'attribuer à notre industrie; sans lui, nous ne pouvons rien de bien : qu'avons-nous que nous n'ayons reçu? pourquoi donc nous en glorifier comme si c'était notre ouvrage?

Mais selon l'homme, quels frivoles succès sont la plupart des nôtres? et certainement il ne faut pas une grande habileté pour se bien acquitter de la plupart des emplois qu'on nous confie; si Dieu ne nous donne pas de succès, gardons-nous bien de rien négliger; c'est une tentation trop ordinaire, et une preuve que nous n'agissons pas pour lui; nous n'aurons vraisemblablement que le mérite des emplois où nous n'aurons pas si bien réussi.

Ne nous comparons jamais à d'autres qui réussissent mieux que nous, pour envier leur sort, et à d'autres qui réussissent plus mal, pour nous en faire accroire : comparons-nous aux premiers pour nous humilier, et aux seconds pour ne pas perdre courage..... Mais, succès ou non, comme nous avons dû entrer dans nos emplois avec indifférence, conservons toujours la même indifférence pour en sortir. C'est une chose digne de compassion, que de voir des religieuses ou des religieux se lamenter quand

on rompt des chaînes qu'ils s'étaient faites dans certains emplois ; car on s'attache à tout, et une multitude de petits intérêts nous tiennent attachées à des occupations pour lesquelles d'autres ont un grand mépris.

Addition pour les personnes chargées du soin d'instruire les enfans.

Peut-être y sommes-nous obligées par vœu ; mais que ce soit par vœu ou d'une autre manière, c'est toujours un des devoirs de notre profession, quand il plaît à l'obéissance de nous y appliquer, et les devoirs de la profession doivent toujours être regardés comme les premiers et les plus essentiels.

1.° Je dois être dans la disposition de faire à Dieu un sacrifice général de toutes mes répugnances et de toutes mes aversions : il faut commencer par celles qui doivent me coûter davantage à lui sacrifier, celles dont la victoire me mettra dans une plus grande paix ; celles que je ne pourrais entretenir sans m'exposer à faire beaucoup de fautes : telle est l'aversion qu'on a naturellement à devenir enfant avec les enfans.

2.° Ce n'est pas si peu de chose qu'on pourrait se l'imaginer, que de prendre soin d'inspirer la piété aux jeunes personnes.

Saint Jérôme étant déjà fort âgé, écrivait à une dame de la première qualité, de faire approcher sa petite-fille, qui n'avait que sept à huit ans, de Bethléem, où il vivait dans une solitude ; qu'il prendrait soin lui-même de lui apprendre à prononcer le saint Nom de Dieu et à lire les saintes Écritures.

Saint Grégoire, étant pape, enseignait en personne aux petits enfans de l'église, à chanter. On sait le cas que les saints de tous les siècles, surtout les derniers temps, ont fait de cet emploi.

3.° Les peines qu'il y a auprès des enfans, sont toutes propres à mortifier nos vivacités, nos impatiences, nos inégalités d'humeur; n'est-ce point ce qui fait qu'on les fuit?

4.° Chacun de ces chers enfans a un ange gardien, un prince de la cour de Dieu, qui prend soin de lui, et qui ne le méprise pas. Mais les anges gardiens ne suffisent pas aux enfans, qui ne les voient pas, et qui ne sont pas assez recueillis pour les entendre : nous pouvons nous faire voir et nous faire entendre, pour les retenir dans leur devoir.

5.° Quel bien ne peut-on pas faire auprès de ces petites créatures? Elles n'oublient jamais ce qu'elles ont appris dans leur jeunesse, de la manière de prier, de bien faire leurs confessions, leurs communions. Gardons-nous bien de leur faire voir des faiblesses; elles ne les oublieraient jamais : quelques-unes ont été détournées du dessein de se faire religieuses, ou de prendre parti dans d'autres maisons, parce que leurs maîtresses leur avaient donné de mauvais exemples. Quelle désolation, si Dieu nous montrait, au jugement dernier, que c'est nous qui avons empêché le salut d'une ame!

6.° C'est peut-être à une pareille éducation que nous sommes redevables nous-mêmes de notre vocation à la vie religieuse. Servons les enfans confiés à nos soins, comme les autres nous ont servies; Dieu attend cela de notre reconnaissance.

7.° Les hommes apostoliques vont chercher les

barbares au fond de la Chine et du Canada, pour leur faire connaître Dieu. Voilà de petits prosélytes de la foi, que le Ciel nous adresse ; et nous refusons le travail : s'ils sont imparfaits, disgraciés de corps ou d'esprit, ah! qu'ils ont l'ame belle, en récompense ! elle est toute teinte du sang de Jésus-Christ. Percez le voile qui vous la cache, et vous la verrez ; nous ne trouverons rien parmi nos enfans, qui approche de la laideur, de la grossièreté, de la stupidité, de la mauvaise odeur des sauvages ou des nègres de l'Amérique ; et ceux-ci, cependant, ne sont pas tout-à-fait abandonnés. Où est notre foi et notre courage? Le démon ne les méprise pas tant, qu'il ne fasse tout ce qu'il peut pour les damner.

8.° Nous avons peut-être contribué à la damnation de plusieurs, surtout avant notre entrée en religion. Rendons à Dieu ame pour ame ; si nous ne pouvons pas lui rendre les mêmes que nous avons eu le malheur de lui enlever et de perdre, donnons-lui-en d'autres par compensation.

9.° Nous servons d'ailleurs Dieu si mal ; dédommageons-le de ce que nous ne faisons pas du tout, ou de ce que nous ne faisons qu'imparfaitement, et tâchons d'élever ces ames innocentes dans la crainte de Dieu et dans son saint amour. Disons-lui : Mon Dieu, si je ne fais pas pour vous ce que vous méritez, voilà de tendres enfans, dont la pureté et la candeur offrent à vos yeux un objet agréable ; je les élève à vous bénir et à vous servir. daignez, Seigneur, agréer mon offrande.

10.° Les prières que feront dans la suite, pour nous, celles qui se trouveront obligées de nos servi-

ces, seront sans doute d'un grand mérite pour nous obtenir toutes sortes de bénédictions.

Un pauvre prie pour celui qui lui fait l'aumône, et il est exaucé; celle qui prie pour sa maîtresse dans la foi et dans la vertu, le doit-elle être moins?

11.° Si, pour les veiller et les instruire, il faut quelquefois un peu de distraction, un peu moins de contention aux exercices intérieurs, peut-on se distraire plus utilement qu'à aider à avancer dans le bien les enfans de Jésus-Christ?

12.° On dit qu'il est impossible, dans cet emploi, de ne pas faire beaucoup de fautes. Un saint personnage répond que, quand Dieu nous a donné des règles, il n'a pas cru qu'il fût impossible de les garder.

Celui qui a fait la règle, donnera le secours nécessaire, pourvu qu'on travaille de son côté; j'ajoute que les fautes qu'on y fait ordinairement, ne sont point comparables au bien qu'on peut faire, et au mérite qu'on acquiert dans cet emploi.

Pour la manière de bien faire, nous avons dit que nous étions, à l'égard de ces enfans, comme des anges gardiens visibles : imitons la manière dont nos gardiens invisibles nous servent. 1.° Ce n'est que par l'ordre de Dieu que ces esprits célestes viennent autour de nous; ils ne demandent pas à être envoyés sur la terre, mais ils sont prêts à aller où il plaira à Dieu. 2.° L'application qu'ils ont auprès de nous, ne leur fait pas perdre Dieu de vue un instant. Nous devons, par de fréquens retours vers lui, ne nous séparer jamais de sa sainte présence. 3.° L'ange d'un malade tout corrompu lui donne ses soins de même que l'ange d'une belle personne

Soyons contens de ce que Dieu nous met entre les mains : tous sont également à Dieu ; il pouvait les faire plus parfaits, il ne l'a pas voulu : oserons-nous lui reprocher son ouvrage? 4.° Les anges préviennent nos fautes ; ils nous en avertissent charitablement, sans bruit ; ils ne disputent pas, ils ne nous maltraitent pas. Un ange, d'un seul signe de sa volonté, nous perdrait sans ressource. Bel exemple de modération! 5.° L'ange d'un simple artisan, du dernier villageois, est aussi content que celui du monarque. 6.° Nos anges ne nous abandonnent qu'à la mort, lorsqu'il n'y a plus rien à espérer pour notre conversion. Quelle a été la patience du nôtre, dans le temps de nos langueurs, de nos péchés, de notre dérangement! Prenons patience comme lui ; tout viendra, peut-être ; nos anges ne cessent de prier pour nous ; prions pour ceux dont nous sommes les anges ; recommandons à Dieu le succès de nos travaux, de nos instructions, et de nos corrections. 8.° Les anges s'entendent les uns les autres pour notre bien; entendons-nous, et agissons de concert avec les personnes qui partagent comme nous, auprès des enfans, le même emploi, et prions les bons anges de ceux pour qui nous travaillons, qu'ils disent tout bas, à l'esprit et au cœur de ces enfans, ce que nous ne saurions dire qu'à leurs oreilles fort inappliquées. 9.° Tout est pur dans le principe qui attache les anges ; ils nous aiment pour Dieu ; nul commerce que d'esprit à esprit. Aimons nos enfans, comme les anges nous aiment ; point de basses familiarités, nulle liberté, nulle caresse trop tendre.

SECONDE CONSIDÉRATION.

Sur la vie de notre Seigneur Jésus-Christ conversant parmi les hommes.

Soit que l'on considère Notre-Seigneur dans le domestique, parmi ses apôtres ou parmi les personnes du siècle, on ne saurait imaginer une conduite plus édifiante, plus aimable, plus réservée que la sienne. Suivons-le donc ; imitons-le ici comme partout ailleurs ; c'est notre maître, c'est notre modèle, et il n'a passé par tous les états de la vie, successivement, que pour former nos mœurs en tout temps, en tous lieux, et en toute occasion.

PREMIER POINT.

Rien de plus édifiant *que la conduite de notre Seigneur Jésus-Christ.*

Premièrement, parmi ses apôtres.

Jamais une parole, un signe, une action, qui ne fût une leçon de vertu. De bons conseils, des instructions sages, de petites corrections de temps en temps, mais toujours pleines de bonté et placées à propos ; un extérieur sérieux et modeste, qui disait autant que les paroles ; c'est ce qu'ont cherché celles qui ont pris le parti de vivre chrétiennement, soit dans des lieux consacrés à la piété et à la solitude, soit en se faisant une espèce de solitude au milieu même du monde. Résolues d'imiter la con-

duite des personnes vertueuses, et de devenir en même temps elles-mêmes des modèles de vertu, qu'elles seraient à plaindre si elles étaient pour les autres une occasion de péché! Qu'elles n'oublient pas que la conduite de celles qui font profession de vertu, est examinée avec une grande riguenr. Sont-elles régulières, édifiantes? on n'y fait presque pas d'attention; c'est leur devoir, dit-on. Mais qu'elles soient légères, libres, dissipées, alors plusieurs sont scandalisées et les blâment; les autres, j'entends celles qui commençaient à être plus régulières, imitent leur conduite et tombent dans un grand relâchement, ce qui est également funeste et à celles qui donnent le mauvais exemple, et à celles qui le suivent.

Secondement. Notre Seigneur Jésus-Christ était infiniment *édifiant* parmi les personnes du dehors. On ne saurait produire de meilleures preuves que le défi qu'il donna à ses ennemis, de lui reprocher aucun défaut. Aussi firent-ils assez d'invectives, en général, contre sa morale, qu'ils appelaient une morale relâchée; et contre sa conduite, jamais un fait bien attesté. Les personnes qui travaillent au service des ames, par leurs discours, ou par leur piété et leurs bons exemples, auront toujours le même sort que leur maître et leur chef: comme lui, elles seront le but et l'objet de tous les bruits que répandront les ennemis de la religion et de la vraie piété. Mais qu'à l'exemple de leur divin modèle, elles ne cessent point d'être zélées et édifiantes, et qu'elles tâchent de ne point donner lieu à la calomnie et à la médisance.

SECOND POINT.

Rien de plus aimable *que la manière dont Jésus-Christ conversait.*

Premièrement, parmi ses apôtres Jésus-Christ s'était choisi, pour compagnons de sa demeure, de sa table, de ses voyages, pour confidens de ses secrets, douze hommes grossiers, pour la plupart, sans éducation, sans politesse. Jamais il ne se sépara d'eux; jamais il ne parut peiné, rebuté de leurs manières : point de dédain ni de mépris; il vivait avec eux dans une espèce d'égalité; toujours prêt à les servir, et recevant leurs moindres services avec bonté. Telle doit être notre conduite extérieure avec le prochain : bonne et simple, mais sans affectation; polie, mais sans être embarrassante ni pleine de complimens; rabaissée dans l'air et dans les paroles, sans bassesse ni petitesse; reconnaissante, comme si rien ne nous était dû; remplie d'égards et de patience, tâchant de supporter les défauts d'autrui, et de ne lui donner rien à souffrir des nôtres.

Secondement, parmi les personnes du dehors. Jésus-Christ n'eût-il pas été Dieu, aurait été le plus honnête homme, le plus droit, le plus prévenant, le plus liant, le plus parfait qui fût jamais. Quelle facilité à se communiquer, en tout temps, la nuit même, et à recevoir, à instruire ceux qui se présentaient! Quelle tendresse, quelle compassion pour les pauvres, pour les personnes infirmes ou affligées, pour les petits enfans mêmes!

C'est par cette charité noble et bienfaisante,

ces manières honnêtes, soutenues d'une grande piété, que les saints ont gagné de tout temps, et le peuple, et les grands, et la cour et la ville. Et qu'on ne dise point que toutes ces mesures qu'on vante tant, ne sont, après tout, que des devoirs d'honnêteté et de civilité. Quand cela serait, il n'en est pas moins vrai que l'honnêteté et la civilité dans les personnes religieuses, obligées d'avoir quelque commerce avec le monde, servent infiniment à entretenir l'union et la charité, et à gagner à Dieu le prochain. Mais ignore-t-on, d'ailleurs, qu'on peut être poli et honnête par un principe d'humilité, de douceur, de patience, de mortification, de zèle, et pour dire encore plus, en peu de mots, par le désir d'imiter Jésus-Christ?

TROISIÈME POINT.

Rien de plus réservé *que la conduite de notre Seigneur Jésus-Christ.*

Premièrement, parmi ses apôtres, son amitié pour Pierre, Jacques et Jean, pour qui il eut quelque sorte de prédilection, ne le fit jamais sortir de ce caractère modeste, sérieux, et plein de sagesse, qui les eût tenus dans le respect, s'ils eussent été capables de s'oublier. Cette réserve est extrêmement nécessaire, surtout entre les personnes du même âge, et qui vivent familièrement. Etre aimable et sensible à l'amitié d'autrui, est une raison de plus pour s'observer davantage. Sans cela, bientôt la familiarité dégénérerait en puérilités, en bassesses, en éclats de rire, en bouffonneries, badineries peu modestes, jeux de mains et mauvaises équivo-

ques; sources trop ordinaires de corruption, qui feraient bientôt disparaître la dévotion et l'esprit intérieur.

Secondement, parmi les personnes du dehors, rien de plus *réservé* que Jésus-Christ.

Il ne se montrait que par vocation, par nécessité, pour instruire, pour consoler, pour opérer des guérisons, pour marquer de la bonté aux pécheurs, et les gagner; le jour, il le passait à travailler au salut des ames, et la nuit, à prier. S'il conversait, c'était avec Dieu qu'il s'entretenait; tout menait là, tout finissait là.

La vocation des personnes religieuses, c'est de n'avoir de commerce avec le monde, que quand ce serait offenser Dieu que de n'en pas avoir; c'est la bonne règle. Hors de là, l'air en est contagieux; on en revient toujours moins recueilli, moins fervent qu'on y était allé. Dans ces entretiens, il faut bannir les discours frivoles et inutiles, porter le prochain à la fréquentation des sacremens, lui faire sentir qu'il n'y a de vrai bonheur que dans l'attachement à ses devoirs et dans la fidélité au service de Dieu.

Otez-moi, ô mon Dieu! le goût du monde, et inspirez-moi l'esprit de retraite qui me retienne auprès de vous: faites que je ne voie jamais le monde que dans cet esprit; qu'en le voyant, je n'oublie jamais ce que je vous dois, ce que je dois au prochain, et ce que je me dois à moi-même. Ainsi soit-il.

HUITIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION.

Sur la soumission parfaite aux volontés de Dieu.

Nous considérerons, dans les trois points de cette meditation, qu'il est juste, avantageux, nécessaire que nous nous soumettions aux ordres de Dieu.

PREMIER POINT.

Cela est juste.

Dieu n'est-il pas le maître, le premier maître, le maître indépendant? Et qui sommes-nous, pour lui résister? Il nous sied bien de nous plaindre, et de murmurer contre ses ordres, nous qui voulons que ce qui est au-dessous de nous, suive aveu ment notre direction et notre commandement! Il faudra donc que Dieu, dont les vues sont infinies, la droiture inflexible, la sainteté invariable, cède à l'ignorance, au caprice, aux inclinations déréglées de tant d'hommes qui ont, parmi les hommes mêmes, tant de supérieurs à qui ils obéissent; cela est juste? — Mais nous ne voyons pas les desseins de Dieu, ni où il veut nous conduire! — C'est donc pour cela qu'il est juste de se laisser gouverner; il voit beaucoup plus loin que nous, et nous con-

damnerions peut-être sa conduite, lorsqu'il y a plus de sujet de nous en louer : n'avons-nous pas cent fois aperçu qu'il a tiré notre bien de ce que nous regardions comme de véritables maux ? J'ai regretté, j'ai pleuré long-temps la perte d'une mère, d'un ami, d'un parent : hélas! s'ils eussent vécu davantage, nous nous serions damnés eux et moi.

L'amitié et le sang sont bien aveugles; on commence par l'esprit, et l'on finit par la chair ; on prend tous les défauts de ceux à qui l'on s'attache ; on épouse leurs passions et leurs inclinations, contre toutes sortes de raison et de justice. Je me laissai abattre, je plaignis mon malheur, quand on me mit dans cet emploi contraire à mes inclinations, dans une demeure bien éloignée de mes connaissances, de mes habitudes, jamais je n'ai eu plus de douceur nulle part. Dieu m'a détachée, m'a appris qu'il suffit lui seul à l'homme, et que tout le reste n'est bon qu'à embarrasser; j'ai désiré avoir plus de bien, plus d'esprit, plus de santé, plus de beauté, plus de succès : Dieu m'a fait connaître, depuis, en m'accordant quelque chose de tout cela, qu'on en devenait plus fière, plus indépendante, plus attachée à la vie, et j'ai été obligée de condamner mes désirs et mes vœux : est-il possible que tant d'expérience des bontés de Dieu, et de sa sage conduite sur moi, ne me rende jamais plus résignée? En vérité, nous n'avons pas de foi, ou bien nous ne saurions douter que Dieu ne nous aime, et par conséquent que nous ne devions nous abandonner à lui. Pourrais-je me défier de Dieu, après qu'il m'a accordé la grâce du baptême, ce qu'il n'a pas fait

pour tant d'autres ; après qu'il m'a appelée à la religion ; après toutes les marques qu'il me donne encore, à chaque moment, de sa tendresse et de son amour ? Non, mon Dieu ; et je suis assurée que si, après de si grandes faveurs, vous semblez me manquer dans quelques occasions, c'est par bonté que vous me manquez ; vous n'estimez pas assez tout le reste, pour vous mettre en peine de me l'accorder. Je suis assurée que vous me ferez voir les choses comme vous les voyez, et que, tôt ou tard, je serai obligée d'avouer que mes défiances ont été injustes, et que, dans ce qui combattait davantage mes préjugés, vous avez toujours fait toutes choses pour le mieux. Je me soumettrai donc, dès maintenant, à tout, quoi que ma faible raison puisse me suggérer de contraire.

SECOND POINT.

Il est avantageux à l'homme de se soumettre à la volonté de Dieu.

Il n'arrive quoi que ce soit au monde, que par l'ordre ou la permission de Dieu ; c'est un des articles fondamentaux de ma religion, et rien ne distingue davantage le chrétien d'avec tous les autres hommes, que ce que sa foi lui enseigne à cet égard. Mais supposons que Dieu négligeât le soin des choses d'ici-bas, qu'il ne daignât pas seulement s'en occuper, et qu'il jugeât cette occupation au-dessous de lui ; un homme qui le regarde comme l'auteur de tout le bien et de tout le mal, qui le bénit et qui le remercie également de l'un et de l'autre, mériterait dès lors que Dieu pensât à lui ; ce ne serait

plus rien d'indigne de Dieu, de vouloir faire du bien à une créature qui lui rendrait tant d'honneur, et qui aurait de lui des sentimens si raisonnables. Et n'est-ce pas ce que l'Ecriture nous apprend, lorsque, outre les soins que Dieu a de tous les hommes, elle nous fait un si grand détail de tous les soins particuliers qu'il a de ceux qui ne pensent qu'à lui plaire, et qui le laissent maître absolu du reste de tout ce qui les regarde? Ah! pourquoi donc tardons-nous de nous abandonner à lui? Il est des événemens où Dieu n'a, ce me semble, que la moindre part; tout ce qui vient de la malice des hommes, qui cherchent à nous faire de la peine; toutes les disgrâces que nous attirent notre mauvaise conduite et nos péchés; tous ces événemens mêmes qui peuvent devenir préjudiciables à notre avancement spirituel et à notre perfection, que Dieu a uniquement à cœur, fût-il vrai que Dieu ne contribuât en rien à cela, je me résignerai, et dès lors je suis convaincu qu'il rectifiera tout, qu'il corrigera ce qu'auront fait mes ennemis, ou ce que j'aurais fait moi-même contre moi-même; qu'il tirera la lumière des ténèbres, ma sanctification de mes propres égaremens: Dieu doit tout cela aux idées respectueuses que j'ai de sa bonté. Il m'est encore avantageux de me soumettre à tout ce que Dieu veut, parce que souvent c'est de quoi le déterminer à ce que je veux moi-même. Il a de la condescendance pour nos désirs, à proportion que nous avons de la docilité pour sa conduite. Il exauce nos prières et il les prévient; et l'on a vu des saints à qui Dieu jusque dans les choses indifférentes, ne refusait rien de tout ce qu'ils souhaitaient. Enfin, le grand avan-

tage de cette soumission, est qu'elle me prépare à tous les événemens; que ne désirant que ce que Dieu veut, j'obtiens toujours tout ce que je veux, et ainsi je suis contente; tandis que d'autres, chargées du soin d'elles-mêmes et de leur propre fortune, sont tourmentées long-temps auparavant de mille prévoyances fatigantes sur ce qui peut arriver, de mille craintes sur l'incertitude de ce qui dépend de la volonté et de l'industrie des hommes, de mille reproches qu'elles se font quand il leur est échappé des fautes ou des contre-temps. O mon Dieu! quelle expérience n'ai-je pas eue jusqu'ici, de toutes ces tristes vérités! Mais si, après les lumières que vous me donnez aujourd'hui, je profite mal de ces réflexions, que ne dois-je pas craindre désormais! Ce que je crains uniquement, mon Dieu, c'est que, pour n'avoir pas voulu me soumettre à vos volontés, vous ne veniez enfin à vous rendre aux miennes, quoique déréglées, et que, conduites au gré de ma passion, sans que vous vous y opposiez, je ne tombe dans tous les malheurs où peut conduire une volonté changeante et déréglée; préservez-moi d'un si terrible état, je vous en conjure.

TROISIÈME POINT.

Il est absolument nécessaire que nous soyons soumises à la volonté de Dieu.

Nous avons beau faire, tout ce que Dieu veut, arrivera enfin, comme il le veut; et il arrivera souvent par les mêmes moyens dont nous nous serons servis pour l'empêcher. Toute l'Ecriture est pleine de cette vérité. Les frères de Joseph, en voulant em-

pêcher l'effet de ses prophéties, en préparent l'accomplissement. Des précautions inquiètes, dont nous usons pour nous procurer une longue vie, ne servent qu'à abréger nos jours. Les efforts de notre ambition font naître aux autres l'envie de nous humilier ; et ainsi de tout le reste. Il ne s'agit donc pas de délibérer si nous ferons notre volonté ou celle de Dieu ; il est certain que celle de Dieu se fera, mais il faut délibérer si nous voulons faire la volonté de Dieu, de gré ou de force, avec mérite ou sans mérite, comme on la fait au Ciel, en le bénissant, ou comme on la fait en enfer, en le maudissant. Est-il un homme assez peu raisonnable pour hésiter sur le parti qu'il doit prendre ? Mon Dieu, j'agrée dès maintenant tout ce que vous m'ordonnerez, et tout ce que vous avez de desseins sur moi, pour le temps et pour l'éternité. Partout où votre volonté me sera marquée dans vos commandemens et dans vos conseils, dans mes règles et dans les inspirations qui sont conformes à mes règles, dans les ordres de ceux qui me gouvernent de votre part, dans les divers événemens de la vie, et surtout dans ceux où votre volonté absolue m'est d'autant mieux déclarée que je n'y ai nulle part, et que je n'en puis empêcher l'effet, je me rends à tout, j'acquiesce à tout. Je souhaiterais que vous eussiez laissé à mon choix de faire votre volonté ou la mienne, pour avoir le plaisir de sacrifier la mienne à la vôtre : mais je puis avoir ce mérite-là, dès que j'agréerai ce que vous voudrez. Je vous remercie donc bien plutôt de ce que vous n'avez pas laissé le choix en mon pouvoir; j'eusse souvent quitté votre volonté pour la mienne, et je suis bien aise que vous m'ayez mise dans la

nécessité de prendre des dispositions si justes et qui me sont si avantageuses. Je baise la chaîne qui tient ma volonté inviolablement attachée à la vôtre. Ne souffrez pas que jamais je fasse, pour la rompre, aucun de ces efforts également inutiles et criminels.

MÉDITATION PARTICULIÈRE

Sur la Passion de Jésus-Christ.

Une manière des plus utiles de méditer la Passion de Jésus-Christ, pour se fortifier contre toutes sortes d'épreuves, c'est d'opposer, dans toute occasion, nos peines aux siennes ; en considérant, dans des réflexions particulières, qui est celui qui souffre, combien, par qui, pour qui, pourquoi il souffre.

PREMIÈRE RÉFLEXION

Jésus-Christ souffre, c'est le Dieu de la gloire.

Le repos, les délices, le respect, la vénération, l'honneur, lui sont dus par sa nature et dans un souverain degré. C'est l'homme le plus innocent, le plus saint, le plus parfait qui fût jamais et qui pût être. Il n'a fait de mal à personne ; il a fait du bien à tout le monde. N'eût-il pas été Dieu, il devait attendre toute sorte de reconnaissance et de respect. Mais vous qui souffrez, qui êtes-vous ? Une religieuse imparfaite, pleine de vicieuses inclinations et de passions, attachée à elle-même, rapportant tout à elle seule, jusqu'au bien qu'elle fait aux autres ;

une misérable pécheresse par le vice de votre origine, criminelle par la multitude de vos propres fautes ; une victime échappée à l'enfer : êtes-vous à comparer à Jésus-Christ ? Devez-vous demander un autre traitement que lui ?

SECONDE RÉFLEXION.

A quel excès Jésus-Christ souffre.

Il souffre tout ce que l'on peut souffrir : une pauvreté et une nudité extrêmes, des mépris, des injures, des blasphèmes atroces, d'horribles calomnies, la fuite de ses amis, l'injustice de ses juges, d'affreuses douleurs dans toutes les parties de son corps: soufflets, flagellation, couronnement d'épines, crucifiement. Ne craignons point d'en suivre le détail, et considérons Jésus-Christ, le roi des rois, traité comme un vil esclave chez Caïphe ; le sage des sages, la sagesse même, comme un fou et comme un insensé chez Hérode ; le saint des saints, comme un infâme voleur chez Pilate ; bientôt après, dépouillé de tous ses vêtemens, attaché à un poteau, exposé à la vue d'une populace insolente. Les soldats, animés par ses ennemis, le frappent à coups redoublés. Son sang coule de toutes les parties de son corps, sa chair déchirée tombe par lambeaux, son corps n'est plus qu'une plaie. Quel spectacle pour le ciel et la terre ! Maintenant, vous qui vous plaignez, que souffrez-vous, et que peut-il vous arriver de douloureux ? Oseriez-vous comparer vos souffrances, quelques contradictions, quelques railleries, quelques pénitences assez légères, quelques maladies soulagées par les soins de vos supérieures

et de vos sœurs, aux horribles souffrances de Jésus-Christ abandonné et insulté par un peuple ingrat et cruel ?

TROISIÈME RÉFLEXION.

Par qui souffre Jésus-Christ.

Il souffre de ceux mêmes qui doivent l'aimer le plus, à qui il n'avait fait que du bien : des Juifs, ses compatriotes, pour qui il était venu. Il souffre des prêtres et des pharisiens, dépositaires des Ecritures qui l'annonçaient, et qui passaient pour les gens les plus vertueux. Il souffre des ministres de la justice, qui avouent son innocence et le traitent comme un séditieux, comme un voleur, et le livrent à la mort. Il souffre des démons, qui animent l'envie, l'ambition, la fausse politique de ceux qui veulent le perdre.

Mais vous, de qui et par qui souffrez-vous? D'une compagne avec qui vous êtes obligée de vivre, et dont l'humeur est difficile ; d'une supérieure peu favorable à vos idées, et qui n'a point pour vous les égards que vous croyez qu'elle devrait avoir, de la préférence qu'elle donne sur vous à une autre, que vous croyez bien valoir ; du refus qu'elle vous fait d'un emploi, qui serait ou plus honorable ou plus commode. Par quel endroit ceux dont vous vous plaignez, pourraient-ils être comparés à ceux qui font souffrir Jésus-Christ?

QUATRIÈME RÉFLEXION.

Pour qui Jésus-Christ souffre-t-il?

Il souffre pour tous, et pour vous en particulier; pour vous racheter, mais d'une rédemption abondante. Il souffre pour vous, dont les péchés contribuaient à sa Passion; pour vous, dont il prévoyait l'oubli, l'ingratitude, les infidélités. Il souffre pour vous apprendre à souffrir, et à mériter le Ciel par les souffrances.

Mais vous, pour qui souffrez-vous? Si vous souffrez dans l'esprit de votre état, vous souffrez pour vous-même, pour racheter les peines de l'autre vie; pour achever ce qui manque en vous à une rédemption complète, et coopérer à votre propre salut; pour vous perfectionner par la pratique des vertus, et en acquérir le mérite dans le Ciel; pour vous incorporer et vous unir plus intimement à Jésus-Christ. Tout le bonheur d'une vraie religieuse est de lui ressembler, et on ne lui ressemble qu'autant qu'on souffre.

CINQUIÈME RÉFLEXION.

Enfin, pourquoi Jésus-Christ souffre-t-il?

Il souffre par zèle pour la gloire de son Père. Dieu avait été offensé en mille façons; il l'était et devait l'être jusqu'à la fin du monde. Moins de souffrances d'un Dieu auraient suffi pour réparer toutes ces offenses; mais moins de souffrances n'auraient point rempli l'étendue du zèle d'un Dieu. Jésus-Christ souffre par un excès d'amour pour nous; il voulait non-seulement nous sauver, mais

nous faciliter le salut, nous piquer de générosité, confondre notre lâcheté et nos mauvais prétextes.

Et vous, pourquoi souffrez-vous? Vous le faites par force, par nécessité, parce que vous ne sauriez faire autrement. Et de là vient que vous vous plaignez, que vous exagérez vos peines, que vous vous dédommagez par tous les endroits possibles. Il faudrait souffrir par zèle pour votre Dieu, et pour le venger de ce que vous devez à sa justice. Il faudrait souffrir par reconnaissance pour Jésus-Christ, par estime des souffrances qu'il a honorées dans sa personne. A Dieu ne plaise, disait l'Apôtre, que je me glorifie, si ce n'est dans la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ (1)!

Tels furent les sentimens des saints; tels devraient être les vôtres. Il faudra peut-être essuyer des railleries, et s'attendre à une sorte de persécution de la part de celles dont la conduite sera condamnée par la vôtre. Vous perdrez des amies, en vous distinguant d'elles par une régularité trop au-dessus de la leur, quoique vous ne fassiez, au fond, que ce que la règle demande. On empoisonnera jusqu'à vos meilleures intentions et vos actions les plus innocentes. On vous traitera de petit esprit; on vous soupçonnera d'hypocrisie.

Pour vous préparer à tout cela, représentez-vous Jésus-Christ trahi par un de ses disciples, et abandonné par tous les autres; conduit comme un scélérat à tous les tribunaux de Jérusalem; traité de blasphémateur pour s'être dit Fils de Dieu; frappé de soufflets, comme un esclave; couvert de crachats, comme un infâme; revêtu d'une robe de fou,

(1) *Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini.* Gal. 6, 14

chez Hérode; indignement et cruellement déchiré de coups, chez Pilate; jugé digne de la croix, par un peuple qu'il a comblé de bienfaits. Voilà jusqu'où doit aller le courage avec lequel il faut souffrir pour la justice.

Ah! si vous aviez bien compris quel trésor de grâces est renfermé dans de pareilles humiliations, vous les désireriez, vous les demanderiez à Dieu. Du moins apprenez d'un si grand exemple, à recevoir patiemment le peu qu'il s'en présente : apprenez à vous taire, et à ne pas user de retour envers celles qui pourraient vous les attirer. Si la gloire de Dieu demande que vous vous justifiiez (ce qui est rare; Jésus-Christ ne l'a fait qu'une seule fois dans le cours de sa passion), vous le ferez avec douceur et sans amertume; vous prierez Dieu pour celles qui auront été les instrumens de votre peine.

Mais, en vérité, on s'alarme trop sur ce que l'on appelle la persécution des hommes. Eh! à quoi se réduit ce que nous pouvons avoir à souffrir de leur part? A quelques paroles de raillerie que notre persévérance fera bientôt cesser, ou à être oublié des hommes, lorsqu'ils verront que nous les oublions.

C'est donc à cela qu'il faut nous préparer. Or, Jésus-Christ n'en a-t-il pas assez fait pour attendre de nous une pareille marque de notre amour et de notre reconnaissance?

Quant à l'exemple des saints et à leurs pénitences, ils les portaient jusqu'à une sorte d'excès, par les veilles, les abstinences, les macérations. Et qu'est-ce qui pourrait les soutenir, que la vue de Jésus-Christ tout couvert de plaies et mourant sur une croix, pour les iniquités qu'il n'avait point commi-

ses ! Je suis la seule coupable, et je serais la seule qui ne souffrirais rien ! Une grande sainte (Catherine de Sienne), prit une couronne d'épines qu'elle s'enfonça dans la tête, pour se faire une image plus vive de ce tourment, et pour s'exciter à l'amour de son divin Epoux, qui l'avait souffert pour elle.

Si votre santé est faible, votre pénitence sera de vous aimer en cet état, de ne jamais vous plaindre, de prendre les remèdes pénibles et humilians qui vous seraient ordonnés.

Quelque faible que vous puissiez être, il faut toujours être sur vos gardes pour ne point vous flatter. Soumise à toutes les mortifications ordonnées par la règle, ou ménagées par la Providence, vous ne vous arrêterez que par l'ordre des personnes qui vous représentent Jésus-Christ, et qui n'ont auprès de vous aucun intérêt à ménager que celui de votre salut et de votre sanctification. Vous pouvez faire vos pénitences dans la vue de satisfaire à la justice divine ; mais il est bien plus parfait de les faire par amour pour Jésus-Christ, à qui vous voulez ressembler : du moins, ne faut-il jamais manquer d'unir vos souffrances aux siennes, si vous voulez qu'elles soient plus méritoires devant Dieu.

PREMIÈRE CONSIDÉRATION.

Sur les défauts ordinaires des communautés.

Un des premiers devoirs, dans la religion, c'est de bien connaître ses défauts pour s'en corriger. En voici un grand nombre, qui ne se trouvent peut-

être que trop dans les communautés, et qui, par conséquent, peuvent servir de matière à bien d'importantes réflexions. On peut en distinguer de trois sortes : les premiers regardent les communautés en général; les seconds, les communautés en particulier; les troisièmes, certaines communautés plus en particulier encore, par rapport à l'esprit et au caractère particulier de chaque institut.

On n'accuse pas toutes les personnes religieuses qui liront ceci, d'avoir tous ces défauts-là, ou une partie ; mais il y en a qui ont plusieurs de ces défauts : c'est assez pour les faire entendre à celles qui ne les ont pas, ou qui ne croient pas les avoir. La meilleure marque qu'on ne les a pas, ou qu'on ne les aime pas, c'est de les entendre sans s'offenser, et sans faire de malignes applications de ce qu'on entend, à qui que ce soit, mais de songer seulement à s'en préserver soi-même, ou à s'en corriger.

PREMIER POINT.

Défauts plus ordinaires des communautés en général.

Par rapport à Dieu : piété d'habitude... *par rapport à ceux avec qui l'on vit :* charité de politique... *par rapport à soi-même* : recherche dominante d'amour-propre.

1.° *Piété d'habitude.* Comme dans un troupeau, ceux qui vont les premiers sont suivis de tous les autres, ainsi, trop souvent, on n'a d'autre principe de ses actions les plus saintes, que la coutume et l'exemple d'autrui. Heureuses les communautés où la multitude ne va point au mal! Peut-être s'y lais-

serait-on entraîner. Comment se dispenser totalement de la règle et de ses observances, sous les yeux, pour ainsi dire, de tout un monde qui ne vous perd point de vue? Que de reproches, que de mortifications, peut-être, ne s'attirerait-on pas? Et quelle sorte de réputation se ferait-on par une suite continuelle d'irrégularités? Mais suivre une communauté du matin au soir, est-ce quelque chose de bien louable devant Dieu, si le cœur n'entre pour rien dans tous ces dehors si édifians? non, ce n'est que de l'esprit intérieur, de la vue de Dieu et du désir de lui plaire, que vient le mérite de nos actions; c'est de là encore que naissent la force et la consolation dans une multitude de pratiques souvent petites et méprisables d'elles-mêmes, et toujours ennuyantes et dégoûtantes, au moins par la continuité; l'esprit intérieur y ferait trouver de la grandeur, et rendrait supportable l'assujettissement et la contrainte que demande la persévérance; l'habitude de bien faire le bien se formerait; car ce sont deux choses fort différentes, qu'habitude de piété, et piété d'habitude.

2.° *Charité de pure politique.* Ce sont des personnes qui s'assemblent sans se connaître, qui vivent sans s'aimer, et qui meurent sans se regretter; car c'est ainsi que, d'une manière odieuse, quelqu'un définissait la plupart des communautés; c'est-à-dire, unies de la manière que le sont les citoyens d'une petite ville : on y a sa famille, et quelques amis auxquels on s'attache par intérêt, par inclination, ou par plaisir. Que les autres aillent ou qu'ils demeurent, qu'ils soient dans la peine ou dans la prospérité, c'est de quoi on est peu touché : unis

contre les étrangers et les ennemis du dehors, mais entre eux souvent divisés par des querelles, des procès, sans parler des traîtres qui, au préjudice de la ville même et contre ses intérêts, pourraient traiter quelquefois en secret avec l'ennemi, et l'appeler à leur secours.

Mais avec cette charité, que serions-nous devant Dieu, et quel bonheur espérerions-nous dans la vie? Saint Paul (1), au chapitre douzième de sa première épître aux Corinthiens, demande des chrétiens, *l'union et la correspondance qui est entre les membres d'un même corps;* qu'aurait-il exigé des religieuses? L'œil s'inquiète pour la main, si elle est blessée; la main pour l'œil, si quelque chose l'incommode; du cerveau les esprits se répandent partout; du cœur le sang coule dans toutes les veines... et ailleurs, parlant sans figure, il dit que, sans une charité patiente, persévérante, bienfaisante, désintéressée envers tous, fussions-nous des anges et des martyrs, nous ne gagnons rien, nous ne sommes rien (2).

C'est un des premiers devoirs des supérieurs, et celui dont leur conscience se trouve peut-être le plus chargée, que d'entretenir entre les religieuses qui leur sont soumises, cette union tendre et cordiale; de ne rien souffrir qui puisse l'altérer; de rapprocher les esprits dès qu'ils commencent à s'aliéner; de n'attendre pas que l'indifférence et la froideur dégénèrent peut-être en des haines implacables, et en des ressentimens que la vie tout entière, peut-être, ne saurait calmer. C'est le devoir des in-

(1) I. Cor. 12, 12, 25, 26.
(2) *Nihil sum.... Nihil mihil prodest.* Ibid. 13, 2, 3

férieures, d'exciter dans leur cœur tout ce qui peut réveiller cette tendresse universelle : pleurer avec celles qui pleurent, se réjouir avec celles qui sont dans la joie, se regardant toutes comme ne vivant que d'une ame et d'un esprit; car la chose doit être ainsi; et c'est l'ame et l'esprit de Jésus-Christ, chef de ce corps mystique, qui doit toutes nous faire vivre : toutes sont à lui, et c'est lui seul que nous devons regarder dans toutes nos sœurs comme dans ses images. Il se tient fait à lui-même tout le bien que nous leur souhaitons et que nous leur faisons; il leur a transporté tous les droits qu'il a sur notre reconnaissance et sur notre amour; il n'en a pas besoin, mais nos sœurs en ont besoin; il souffre dans elles, il demande pour elles de la compassion, du support, de la douceur.

3.° *Recherche dominante d'amour-propre.* Il semblerait quelquefois qu'on n'a renoncé à tout le reste que pour s'aimer davantage soi-même, et pour mieux penser à soi. Une religieuse de ce caractère ne pense qu'à elle seule, rapporte tout à ses seuls intérêts, sans considération et sans attention à qui que ce soit; opposition directe à ce que demandait encore saint Paul (1) : *Chacun ayant en vue non son propre intérêt, mais celui des autres :* c'est le défaut qu'on reproche si souvent, dans le monde, aux dévots du siècle, et qui (vrai ou faux) les rend odieux jusqu'à faire haïr et persécuter, à leur occasion, la plus solide dévotion.

De là vient qu'on néglige si souvent ce qui appartient à la communauté, et qu'on n'en tient aucun

(1) *Non quæ sua sunt singuli considerantes, sed quæ aliorum.* Philip. 2, 4.

compte, tandis que les attentions sont à conserver, à tenir propres les choses dont on a l'usage particulier. On dit assez, nos livres, nos cellules, nos habits; mais le dépit qu'on a de voir gâter un livre qu'on aurait prêté à quelqu'une; l'inquiétude d'habiter une cellule qui n'est pas assez ajustée, ou le soin excessif de la tenir dans une propreté exquise; les reproches, si quelqu'une par mégarde se trouve cause qu'un habit qu'on doit porter long-temps, est taché; tout cela montre trop que c'est mon livre, ma cellule et mon habit : la maison incommodée, endettée, ne donnerait pas de plus vives émotions, si ce n'est qu'on craignît d'être enveloppée sous ses ruines.

L'esprit des saints les portait toujours à beaucoup d'attentions pour le bien commun; ils s'oubliaient eux-mêmes, et négligeaient ce qui ne regardait qu'eux personnellement. Qu'ils fussent mal, ils en avaient de la joie, pourvu que tout le monde fût bien; les fruits de tout ce qui pouvait leur venir du dehors, se rendaient là, comme les fleuves se déchargent tous dans l'océan.

De ce fonds d'amour-propre viennent encore ces attentions sur la santé, et la recherche de tant de petites douceurs que, peut-être, on se serait refusées dans le monde, par avarice. Ici, on prévoit tous les maux; et on veut les prévenir tous. Pour se sauver d'une incommodité légère, on ne craindra pas de vouloir que toute une communauté se gêne; pour une infirmité passagère, il faut d'abord se dispenser de la règle, et quelquefois des préceptes de l'Eglise; on va chercher bien loin de chez soi, quelquefois avec le danger de son ame, des remèdes

plutôt à l'inquiétude naturelle et à la curiosité, qu'à aucun mal qui soit réel, ou qui puisse se guérir par de longues courses. Les médecins en rient intérieurement, et s'ils ont de la conscience, ils en gémissent. Avec tout cela, le mal d'autrui n'est qu'un rêve : tout manque aux autres ; n'importe, pourvu que je ne manque de rien, et que j'aie toujours ce qu'il y a de plus propre et de meilleur. Ce que des religieux ou religieuses prodiguent pendant une année en des dépenses de vanité ou de pure sensualité, rétablirait quatre infirmes que la communauté n'a pas le moyen de soulager.

Jésus-Christ cependant ne cesse de crier, que ses disciples doivent commencer par renoncer à eux-mêmes (1), et que l'assurance de la vie éternelle, non plus que le centuple de la vie présente, ne sont promis qu'à ceux qui auront tout quitté pour l'amour de lui. Mais pense-t-on à rien, quand on pense tant à soi-même, et l'autre vie paraît-elle quelque chose quand on a tant de peur de sortir de celle-ci, ou d'y souffrir quelque chose?

SECOND POINT.

Défauts propres des communautés en particulier.

On le dit avec peine, et sans aucun mouvement d'aigreur ou de mépris ; mais il est constant qu'il y a, dans les communautés de filles, certains défauts qui se trouvent beaucoup moins dans les communautés d'hommes ; ou quand on les trouve dans les communautés d'hommes, on en a honte pour eux,

(1) *Abneget semetipsum.* Luc. 9, 23

et on leur reproche avec justice qu'ils dégénèrent et qu'ils oublient ce qu'ils sont, et ce que des hommes doivent être. Ces défauts sont peu de bon esprit, mais encore moins de fermeté et d'une certaine grandeur d'ame, et par-dessus tout cela, souvent une conduite toute d'imagination

1.° *Peu de bon esprit;* on ne dit pas, point d'esprit, ou peu d'esprit. Dans un siècle aussi éclairé, avec une éducation honnête, noble, souvent même beaucoup de culture, et un certain usage du monde, comment pourraient-elles n'en avoir pas? Mais on dit, *peu de bon esprit*, car le bon esprit n'est pas un certain brillant, un torrent d'expressions vives et fleuries, une grande facilité à parler et à dire des bagatelles, ou ce qui flatte la vanité et l'inclination: à tous ces égards, personne ne l'emporterait sur elles, et peu de gens pourraient en approcher.

Le bon esprit c'est de savoir ce qu'il faut, et jamais ne faire parade de son savoir. On veut de beaux livres, et on n'a que du dégoût pour les bons; on s'arrête à la superficie, au lieu de chercher le solide et le vrai; on juge de l'arbre par l'écorce; l'or brut est moins estimé que le clinquant qui frappe et qui éblouit: on se pique de savoir l'histoire, la fable, la géographie, les généalogies, quelquefois la théologie, l'Ecriture, les Pères, quelquefois les cas de conscience les plus épineux; on en parcourt les livres, on en parle dans les conversations particulières, dans les récréations publiques; on s'applaudit de se voir consultée; on entend toutes les questions du temps, les mystères de la grâce, de la prédestination, ou du moins on en raisonne, et l'on ignore, et l'on ne se soucie pas de savoir connaître ses

passions et les combattre avec méthode, ni faire l'oraison, ni l'examen particulier. Plusieurs seraient embarrassées de se donner à elles-mêmes des notions distinctes de ce qu'il y a de plus commun dans la religion et dans la vie spirituelle. Mais des choses nouvelles et souvent peu intelligibles, c'est ce qu'on admire. On dit qu'un des premiers prédicateurs du royaume (1) passant par une célèbre abbaye, on le pria de monter en chaire; il fit un discours utile et judicieux, à son ordinaire. Au sortir du sermon, on se demandait : Est-ce donc là ce grand homme, cet homme de tant de réputation? Il s'en aperçut, et le lendemain étant invité à prêcher encore, il parla une heure sans s'entendre lui-même : raisonnemens à perte de vue, expressions ampoulées, citations fréquentes, avec un éloge de son auditoire; l'applaudissement fut universel, et on cessa de s'étonner de sa grande vogue.

Le bon esprit se défie de lui-même ; il n'a pas honte, en mille occasions, de dire : *Cela me passe, je n'entendais pas ;* il sait se soumettre, comme un enfant, aux décisions de la foi ; *l'Eglise*, *Rome*, noms vénérables, et non pas je ne sais quelles autorités particulières, et qui ne sont dans la société des fidèles, que comme deux ou trois gouttes d'eau dans la mer.

Le bon esprit sait estimer et relever ses devoirs ; quelque petits qu'ils paraissent, il se les rend grands et respectables ; c'est en cela que les saints firent consister leur esprit ; et quel esprit que celui d'un saint Augustin, d'un saint Jérôme, d'un saint Chrysostôme, d'un saint Bernard, et de tant d'autres ?

(1) Le P. Bourdaloue.

Le bon esprit se rend d'abord à la raison, dût-elle le condamner; aussi prêt à se dire à lui-même, *j'ai tort*, qu'à le dire à quelque autre; il ne craint point de se rétracter, et d'avouer *je me trompais;* il aime la vérité, et non le plaisir d'humilier et de vaincre.

Le bon esprit se soutient partout. Point de ces inconséquences pitoyables de raisonnement et de conduite; approuver dans soi-même ce que l'on condamne dans autrui, souffrir dans un ami ce qui paraît insupportable dans une personne qu'on ne regarde pas du même œil; régulière sur tout ce qui flatte le naturel et l'inclination, sans ordre et sans arrangement dans tout le reste; libérale, prodigue, tant qu'on est particulière; et dès qu'on est en place, avare, prenant garde à tout, s'inquiétant de tout.

Le bon esprit est toujours réglé par le jugement. Une once, dit-on, de sage conduite, vaut mieux que cent livres de pur esprit. A force de raisonner, de raffiner, on perd presque la raison, on renonce au bon sens.

Le bon esprit mérite l'estime, sans paraître jaloux d'être estimé; de quelque simplicité qu'il se couvre, le vrai mérite ne saurait long-temps se cacher; un faux mérite, au contraire, ne saurait si long-temps se contrefaire, qu'on ne le perce et qu'on ne le voie au naturel; un ou deux traits qui échappent, ont bientôt peint un homme tout entier, et jamais il ne paraît plus petit que quand il affecte de se hausser pour paraître plus grand.

Le bon esprit prend chaque chose par le bon endroit, explique favorablement tout ce qui peut souffrir une favorable explication. Il est ingénieux à l'a-

vantage de la charité, détourne les yeux des défauts qui n'ont point de remède, et dont on n'a point de compte à rendre.

Quel trésor que de pareils esprits, dans une communauté ! Trésor par son prix et par sa rareté. Un seul suffirait pour y introduire la paix et la raison, si on voulait se former sur lui. Mais quel supplice aux personnes de ce caractère, de voir sans cesse leur raison heurtée ! Quel supplice à des supérieurs et à des directeurs, d'avoir à faire entendre raison, quand on s'obstine à n'en point avoir ! Qu'il faut de douceur et de compassion ! En cela même on connaîtra qu'ils ont un bon esprit.

Second défaut ; *moins encore de fermeté et d'une certaine grandeur d'ame.* Le Sage éclairé de l'Esprit saint, l'a dit : *Où trouvera-t-on une femme forte, si on ne la fait venir des extrémités du monde* (1) ? Dans la plupart des autres, que de faiblesses !

Elles ne savent prendre de parti sur rien. Elles voient assez, cependant, le devoir et le bien où il est, mais les moindres obstacles découragent et arrêtent. On en a répondu à Dieu, et l'on craint ce que penseront, ce que diront les hommes. Quelquefois on laisse tout aller, et les grands relâchemens suivent de près. Il faut de la compassion et de la bonté, mais il faut aussi de la droiture et de la fermeté ; bientôt on distingue une personne qui agit par raison et par nécessité, d'avec une autre qui agit par caprice et par passion. Quand on a trop de ménagemens, on ne contente personne et on tombe dans le mépris ; celles qui sont pour le de-

(1) *Mulierem fortem quis inveniet ? Procul, et de ultimis finibus pretium ejus.* Prov. 31, 10.

voir, se plaignent et avec justice, que le mal s'établit et se fortifie ; celles qui ont peu de raison, n'approuvent jamais rien ; quoi qu'on fasse, elles trouvent toujours à contredire ; quelques-unes, après avoir murmuré, revenues ensuite à elles-mêmes, diront peut-être, *j'avais tort ; on avait raison.*

Empressées, inquiètes, embarrassées pour un rien, affairées sans affaires, un je ne sais quoi de plus dans leur emploi, les met hors d'elles-mêmes. Demandez-leur un service, elles sont accablées ; elles n'ont point de loisir de vivre ni de prier Dieu. Ce sont comme autant de petits ministres d'état ; tout roule sur elles ; tout serait perdu si on venait à les perdre. Peinées, troublées, désolées pour un geste, pour un mot désobligeant, pour une démonstration froide, pour un petit refus, elles se dépitent, elles versent des larmes ; il leur faut huit jours et plus, pour se calmer. *Que les croix que l'on a en religion, sont grandes !* Tel est leur langage. Elles sont honteuses de s'avouer à elles-mêmes et à un homme sage, la cause de leur dérangement ; mais si les gens du siècle le savaient, ils en auraient du mépris et de l'indignation : ce sont eux qui ont de véritables croix, des croix accablantes. Une alliance mal assortie, une maison peu accommodée, un renversement de fortune, des enfans ingrats et libertins, ce sont là des épreuves.

Nous les rappelons aux grandes vérités de la religion ; nous nous en servons pour les consoler, et elles ne font que peu d'impression sur elles. Qu'un enfant ne puisse soutenir un poids de dix livres, on dit, *c'est qu'il est faible ;* mais si un homme d'âge

ne le portait pas, on dirait, *c'est une grande lâcheté.*

Scrupuleuses, timides, perdant courage sur rien, mesurant Dieu même à la petitesse de leurs vues et de leur cœur étroit et resserré.

En effet, si Dieu était semblable à elles, il y aurait bien sujet de s'inquiéter, de s'embarrasser, de se désespérer..... Discoureuses, incommodes, fatigantes, longs préambules, détails infinis; jamais au bout sans de grands détours; avec mille scrupules sur des riens, souvent une conscience large sur des péchés capitaux; duplicité, sourdes intrigues, rapports indiscrets et méchans, vivacité de ressentimens, pointilleuses formalités; attentives à tout, jalouses de leurs droits jusqu'à l'excès. Hé! de quels droits? De leur ancienneté? Ce n'est qu'une raison d'être plus vertueuses, plus patientes, plus charitables..... Jalouses de la primauté dans leurs emplois, voulant tout faire, ne trouvant bien que ce qu'elles font.

Quelquefois, des reproches durs et malhonnêtes; jalouses de leur confiance, et de celles qu'elles en croient fort honorées. Comme elles ne la partagent point ou qu'elles veulent qu'on le pense, aussi leur ferait-on injure de la partager à leur égard; elles veulent l'avoir tout entière; les astres ne doivent luire que pour elles.

Jalouses d'être consultées, écoutées, faisant valoir leur autorité dans les délibérations. Eh quoi donc! votre voix est-elle au-dessus de la justice et de la raison? Pouvez-vous la donner, en conscience, à qui ne la mérite point, ou la refuser à qui la mérite? On dit à de jeunes personnes, trop inquiè-

tes quelquefois sur leur réputation : *Soyez tranquilles, contentez Dieu, faites bien ; on aura autant d'envie de vous retenir, que vous en pouvez avoir de rester : la communauté connaît trop ses véritables intérêts, pour ne pas vous retenir.*

Mais a-t-on toujours raison de parler ainsi, et n'est-il jamais arrivé que la passion, une hauteur mal entendue, ou le chagrin de ne s'être pas vue bassement sollicitée, ait dégoûté de bons sujets, ou les ait frustrés de leurs justes attentes? Quelle cruauté, et quel compte à rendre à Dieu !

Troisième défaut; conduite toute d'imagination, comme dans ces ouvrages de mécanique, que remue un poids ou un ressort ; comme dans un vaisseau sans gouvernail, que les voiles entraînent et que le vent détermine ; comme les astres qui empruntent leur lumière de quelque autre, et que l'on voit changer de jour en jour, constans seulement dans leur inconstance. Quand on est gouvernée par la foi et par la raison, on ne change point, ou l'on change peu, parce que la raison change rarement, et que la religion ne change jamais.

Conduites par l'imagination, elles sont sujettes à des vicissitudes aussi fréquentes que varient les objets qui viennent les frapper : de là tant d'inconstances pour le bien, même nécessaire.

Lâches et ferventes par caprice, ou selon que Dieu donne ou retire sa consolation ; en Retraite, recueillies : dissipées hors de là ; aujourd'hui, des excès de piété et des pénitences outrées et indiscrètes ; demain, une négligence effroyable de toutes sortes d'exercices. De là encore ces changemens fréquens de dévotion, de lecture, de conduite : on voltige de

tous côtés, comme le papillon : jamais on ne s'attache, comme l'abeille. Le directeur était regardé comme un présent de Dieu, comme un ange descendu du ciel ; tant qu'il eut la grâce de la nouveauté, les autres n'étaient rien, comparés à lui ; ils paraissaient peut-être méprisables ; on croyait assez faire de ne pas les décrier, et de ne pas détacher de leur conduite, celles qui y trouvaient leur force et leur consolation. Vient-on à mieux connaître sa fermeté et sa droiture ? Est-il sérieux, ennemi de la bagatelle et des entretiens perdus ? Fait-il la guerre aux passions favorites ? On ne le goûte plus, on ne le voit plus ; aussi peu équitables dans les jugemens qu'on fait alors de sa personne, que dans les éloges outrés par lesquels, en un certain temps, on l'élevait au-dessus des nues. Ce n'est pas tout.

De là les bizarreries d'humeur ; tristesse ou mélancolie, selon que varient les événemens. Le matin, un air gai, un cœur ouvert, mille démonstrations de bienveillance ; le soir, un visage fier, austère, hérissé ; il faut étudier le temps, le moment favorable ; *n'incommoderai-je point* ? N'est-il rien arrivé depuis tantôt ? Ecoutera-t-on ? Voudra-t-on répondre ?

De là enfin ces aversions, ces antipathies qui viennent quelquefois de jalousie, de ressentiment, mais plus souvent encore de pure imagination. On ne peut vaincre un goût naturel, supporter des défauts, qui ne sont point volontaires. Les services qui viennent d'un certain endroit, sont presque des injures ; ce qu'on entend de meilleur, ce qu'on voit de plus judicieux, est méprisé, jugé, et condamné.

On s'excuse sur le tempérament. A quoi sert la

grâce et la liberté, si ce n'est pour gouverner l'imagination? Ne faut-il pas corriger les défauts de l'éducation, et apprendre enfin à se vaincre?

Il faut donc s'accoutumer de bonne heure, ou commencer, quoique tard, à suivre une conduite de foi et de raison; à modérer ses impétuosités naturelles, ses saillies jusque dans les choses les plus indifférentes, jusque dans ce qui paraît de meilleur; attendre, pour prendre son parti, que l'on se possède, et que les passions soient dans une assiette tranquille; ne parler, n'agir jamais, qu'on n'ait un motif d'agir, de parler, dont on ne rougisse point de rendre compte à une personne sage et équitable; ou plutôt, dont on ne craigne point de rendre compte à Dieu même, qui est la souveraine droiture et la suprême raison. Car enfin, nous en viendrons là; et quelle douloureuse confusion au tribunal de Jésus-Christ, de trouver jusque dans le bien qu'on aura cru faire, et sur lequel on se sera le plus rassurée, que tout ou presque tout n'aura été que l'ouvrage de l'humeur ou de la passion!

TROISIÈME POINT.

Défauts plus particuliers encore des Communautés religieuses, par rapport au caractère et à l'esprit propre de chaque Institut.

Les unes sont solitaires, et elles le sont ou par leur engagement qui leur interdit presque tout commerce avec le monde, ou par nécessité, vivant loin des villes et des lieux plus fréquentés. Les autres, moins solitaires, vivent en société, et n'ont de rapport avec le monde, que parce que leurs emplois

leur en donnent nécessairement avec lui, comme l'instruction de la jeunesse, le soin des pauvres et des malades.

Enfin, solitaires ou non, les unes sont principalement destinées au chœur, les autres, aux exercices d'une vie moins intérieure. Les unes ont, par leur règle, beaucoup d'austérités, les autres en ont fort peu ou point du tout; les unes sont gouvernées par des supérieures perpétuelles, les autres en changent de temps en temps : en tout ceci, il n'y a aucun bien qui ne puisse être l'occasion de bien des défauts : connaissons-les, et tâchons de les prévenir.

Défauts occasionés par la solitude.

1.° L'éloignement et l'oubli du siècle produisent quelquefois une espèce de barbarie et de rusticité; on vit comme si on était d'un autre monde, où sont inconnues les règles de la bienséance et de la politesse de celui-ci. On se forme sur celles qui n'ayant eu que peu d'éducation, ou l'ayant depuis longtemps perdue, semblent faire consister dans des manières grossières et inciviles une partie de leur religion. J'avoue que des louanges affectées, des civilités embarrassantes, des complimens à perte de vue, ne conviendraient pas; mais peut-on souffrir des familiarités basses, des confidences d'un cœur irrité ? de ces reproches en face, d'*insensée*, de *folle*, d'*étourdie* ? Un peu de politesse sert infiniment à conserver la charité. Ne croyons pas qu'il n'y ait rien dans le monde que l'on puisse ou que l'on doive imiter : vit-on rien de plus honnête que les saints ? Se crurent-ils jamais dispensés des lois

de la société et de l'humanité ? Eussent-ils pu gagner tant de monde à Dieu, s'ils ne se fussent rendus aux manières du monde, autant que le devoir et la conscience pouvaient le permettre ?

Quelle fut la conduite de Jésus-Christ parmi les apôtres, ces gens si grossiers et si imparfaits? Quelle bonté ! Que de prévenances ! Quel support ! Il n'est pas moins notre modèle dans tout ceci que dans tout le reste.

2.° Un long silence occasione de fréquentes attentions sur la conduite d'autrui, et une grande démangeaison de parler. Les méditations sont beaucoup plus sur les défauts du prochain que sur les siens propres. Comme l'on est toujours ensemble et rarement avec d'autres, on se connaît à fond, et toute l'étude est de se connaître encore mieux. On juge, on condamne plus aisément, on s'entre-communique ses pensées, on se fortifie dans ses conjectures. Mais l'occasion vient-elle quelquefois de s'entretenir avec celles du dehors, plus elle est rare, plus on se croit en droit de se dédommager jusque dans l'ouverture de sa conscience. La crainte de finir trop vite, fait qu'on est long-temps à commencer. Mille préambules, mille détours, avant que d'en venir au but. Après bien du temps, il reste toujours quelque chose ; on trouve étrange de s'entendre dire par le confesseur, *achevons ;* cela resserre le cœur, on ne peut plus parler, on se retire sans force et sans consolation : quand on ne dit que des choses nécessaires, un entretien n'est jamais trop long ; mais il est toujours trop long dès qu'on s'écarte, ne durât-il qu'un quart d'heure.

3.° La rupture des anciennes liaisons ou avec ses

proches qu'on ne voit que rarement, ou avec les étrangers qu'on ne voit plus, est une tentation pour en former de nouvelles, comme par voie de supplément. Le cœur veut être rempli. S'il n'est plein de Dieu et des choses de Dieu, il faut quelque autre qui occupe ce grand vide : las et fatigué de ne tenir à rien, il s'attache où il peut ; comme dans les naufrages, au défaut d'une planche pour se soutenir, on s'attache à une branche, s'il s'en trouve une, ou même à un roseau. Les amitiés particulières se forment donc au dedans. Tout ce qui ne flatte point l'inclination, devient étranger. On épouse aveuglément les intérêts de celles avec qui on se lie ; elles ne peuvent pas avoir tort, ni celles qui leur sont opposées, avoir raison ; sans parler de tant d'autres suites. Quelquefois les secours les plus saints et les plus nécessaires du dehors deviennent un piége. On s'accoutume à regarder dans le lieutenant de Jésus-Christ, toute autre chose que Jésus-Christ même ; on y tient par des nœuds plus flatteurs que ceux de la conscience et de la charité. Si le cœur perd sa liberté, qu'importe à qui on s'attache ; ou plutôt, peut-il être quelque attache plus dangereuse ? Osera-t-on découvrir sa plaie à celui qui l'a causée ou qui l'a fomentée ? Apprendra-t-on d'une personne pour qui on a tant de vivacité, à mourir à tout ? On vit dans le sacrilége ; et peut-on sagement espérer d'en sortir, si on n'a point d'autre secours, au jour de son grand besoin ? Que tout ceci est terrible, et mérite d'attention ! On ne saurait dire quel est le plus à craindre, ou de prendre de la défiance de ceux pour qui le cœur ne doit avoir rien de caché, ou de sortir avec

eux des justes bornes que demande une conscience réglée par la foi et par la raison.

Défauts occasionés par le commerce et les emplois du dehors.

Si l'on recherche le monde et si on le voit sans nécessité, on ne peut douter, pour bien des raisons, que sa fréquentation ne soit très-dangereuse.

Mais nous parlons ici des défauts où l'on tombe, à l'occasion du commerce et des emplois nécessaires du dehors. L'éducation et l'instruction de la jeunesse peuvent en produire d'assez grands. Celles qui sont obligées d'instruire, s'imaginent qu'il leur est permis de tout lire et de tout savoir. Mais on ne doit étudier et apprendre soi-même que ce qu'on doit enseigner, et ceci se réduit à fort peu de chose.

Comme elles se croient capables d'instruire les autres, elles croient quelquefois n'avoir pas besoin d'être instruites; elles se décident donc à elles-mêmes toutes leurs difficultés, se forment leur propre conscience, traitent de petits génies celles qui se dirigent par les lumières d'autrui. Peu à peu on se fait un esprit fort jusqu'à juger des sentimens et de la conduite des saints. On méprise leurs grâces, leurs maximes, leurs miracles. On veut du solide, et tout ce solide ne consiste souvent qu'à parler le langage de l'hérésie, et à inspirer à d'autres les sentimens dont on s'est malheureusement laissé entêter.

Accoutumées à dominer sur des enfans, elles veulent dominer partout. On ne sait par quelle fa-

talité il arrive que des personnes aussi dévouées aux exercices de la miséricorde chrétienne, ne sont pas toujours aussi unies entre elles qu'il le faudrait, pour agir conséquemment au grand précepte de la charité. Serait-ce que les objets douloureux et affligeans qu'on a sans cesse sous les yeux, fissent naître cette humeur noire et chagrine qui se produit ensuite au dehors? Serait-ce pour se retirer du service pénible des pauvres, et pour obtenir certaines places où l'on ne fait plus guère que ce qu'on veut?

Quoi qu'il en soit, Jésus-Christ est-il moins dans nos sœurs que dans des inconnues! Peut-on croire que ce soit pour lui qu'on soulage les infirmités corporelles de celles-ci, tandis qu'en vue de lui, on ne saurait supporter les infirmités spirituelles de celles-là? Quelle humilité de descendre, pour Jésus-Christ, jusqu'à rendre aux pauvres les services les plus bas, et d'affecter une indifférence insoutenable à l'égard de celles que l'autorité des supérieurs nous oblige de respecter! C'est ainsi qu'il se forme un esprit de hauteur et d'indépendance, qui va quelquefois jusqu'à la désobéissance et la révolte ouverte. On s'attache aux enfans, sous prétexte de les gagner; on leur donne et on en reçoit des marques d'une amitié tendre, et fort contraire aux lois, pour le moins, de la pauvreté exacte; sous prétexte de les corriger, on satisfait des passions si humiliantes, qu'on ne veut pas même les apercevoir : on leur inspire de la vanité; on perd un temps infini à parer son idole; c'est là que l'œil et l'attention sont attachés, au temps des plus saints mystères. N'arrive-t-il jamais que, se substituant par imagination

à une jeunesse que l'on croit capable de plaire, on retourne en esprit dans le monde, et qu'on y abandonne son cœur à bien des complaisances frivoles, et à de coupables désirs ?

Soyons persuadées que nous ne recevrons jamais de personne, moins de marques de reconnaissance, que des enfans que nous aurons ainsi élevés. Elles ont peu de discernement aujourd'hui, mais elles ne manquent pas de mémoire. Une raison formée les fera souvenir de mille exemples et de mille leçons, qui leur donneront un grand mépris pour nous. Si elles deviennent vertueuses, elles ne penseront qu'avec horreur que nous ayons été si peu ce que nous devions être. Si elles ne le deviennent pas, alors dans leur vanité, et dans leurs attaches frivoles et peut-être criminelles, elles sauront bien s'autoriser de ce que nous leur avons inspiré de contraire aux maximes du christianisme et aux lois de la parfaite pudeur. Dieu veuille que leurs fautes et leurs désordres ne nous soient jamais imputés !

Dans les maisons où l'on reçoit des personnes plus avancées en âge, on peut dire que le monde y entre presque toujours avec elles. On ne peut guère concevoir tout le mal qu'elles y apportent, et qu'elles peuvent y causer. Qu'il est déplorable qu'une communauté sacrifie de la sorte à quelques intérêts temporels, la perte de l'esprit religieux, et trop souvent l'innocence ! La plupart ne s'y retirent que par nécessité, ou par dégoût de ne point trouver ailleurs où se placer.

Avec de telles dispositions pour charmer leur ennui, quels doivent être leurs sentimens, leurs entretiens, leurs exemples !

Au moins, qu'on s'interdise tout commerce particulier avec elles. C'est trop d'avoir à soutenir, dans leurs personnes, l'image du monde et de ses vanités, sans qu'il faille entrer en confidence de leurs occupations, de leurs intrigues, de leurs chagrins, et en partage de leurs connaissances, de leurs lectures, de leurs plaintes. Mais si on a quelque penchant pour le vice, jusqu'où ne va-t-on pas bientôt, et jusqu'où n'est-on pas capable d'aller ?

Celles qui aiment le monde, traiteront peut-être ces réflexions-ci de scrupule. On souhaite que leur expérience ne leur en apprenne pas plus qu'on n'ose en dire ici, et en donner à penser.

Le dehors, auquel expose le service des pauvres et des malades, n'a pas les mêmes dangers ; tout y paraît rebutant et contraire aux inclinations de la nature ; mais on y a occasion d'obliger beaucoup de personnes distinguées qui présentent les pauvres, et par le service qu'on leur rend, outre qu'il n'est pas bien pur, ni bien gratuit, il donne lieu de former dans le monde, une infinité de connaissances qu'on n'est pas fâchée d'entretenir. Mais si ce n'est véritablement Jésus-Christ qu'on sert dans les pauvres ; si on n'agit auprès d'eux que par tempérament, et par une certaine insensibilité pour tout ce que les autres ont en horreur, quelle récompense peut-on attendre de ses services ? et peut-il être une condition plus vile et plus méprisable que celle-ci ?

Défauts occasionés par divers autres principes.

Dans les communautés où il y a beaucoup de

chœur, on néglige presque tous les autres exercices de piété. On y fait peu d'oraison, on s'approche rarement des sacremens, on ne sait guère ce que c'est que le silence et le recueillement intérieur. De là est venue la décadence de presque tous les ordres anciens et la nécessité de les réformer. Ils disaient comme aujourd'hui, qu'après avoir passé six ou sept heures à l'église, il ne restait plus assez de force pour s'appliquer à rien de sérieux. Mais peut-on porter au chœur cette paisible attention à Dieu, qui seule peut adoucir les pensées d'une longue psalmodie, et s'occuper utilement l'esprit durant tout un office, que souvent on n'entend pas, si hors de là on n'a aucun usage de sa sainte présence, et qu'on ne sache pas se tenir uni à lui? Aussi n'est-on là que de corps, et peut-être se charge-t-on de l'horrible malédiction du prophète sur ceux qui remplissent si mal un si saint devoir (1).

Les anciens Pères ne trouvaient tant de goût au chant des psaumes, et n'étaient si saints, que parce qu'ils pensaient à Dieu tout le temps qu'ils ne lui parlaient pas. Les exercices du corps servent à peu de chose sans la piété, dit saint Paul (2). Les passions n'en deviennent pas moins vives, et on ne le voit que trop, par les écarts de toutes les façons où donnent celles qui font tout consister, ou presque tout, à se trouver assidûment aux offices.

Dans les instituts où il y a plus d'intérieur sans tant d'autres secours, on voit ordinairement plus de

(1) Jerem. 48, 10.

(2) *Corporalis exercitatio ad modicum utilis est. Pietas autem ad omnia utilis est.* I. Tim. 4, 8.

vertus solides. Mais comme l'on est plus souvent à soi et hors des yeux d'une communauté, il est à craindre que ce ne soit une occasion de perdre, en des occupations ou en des entretiens inutiles, le temps long que d'autres passent au chœur. Tous nos momens sont à Dieu. Si nous ne sommes pas chargées de longues prières publiques, c'est pour employer le temps à d'autres exercices qui nous unissent plus immédiatement à lui, sous la direction de l'obéissance.

Il est étonnant que, dans des maisons où l'on est formée de si bonne heure à la pratique de l'oraison, il ne se trouve pas un plus grand nombre d'ames élevées à cette union parfaite du cœur avec Dieu. Cependant Dieu parle assez ; mais on ne l'écoute point, par la raison qu'il demanderait de grands sacrifices, et qu'on n'estime que bien peu cette vie de grâce et d'union avec lui, qui serait la récompense dès le temps présent.

Ces grandes austérités de règles occasionent aussi de grands défauts. La nature paraît dire qu'elle souffre assez d'un côté, pour se ménager de l'autre, sur un grand nombre d'importans devoirs. Les veilles, les macérations, un habit rude et pesant, semblent insinuer quelquefois dans le caractère un certain levain d'aigreur qui compatit rarement avec la douceur chrétienne. Que de travaux, que de peines perdues, si une mortification mal entendue ne nous rend que plus disposées à reprendre les autres avec humeur, plus attentives à observer malignement leur conduite, plus téméraires à parler, plus agitées d'une vivacité mal entendue, plus tourmentées d'un certain esprit inquiet, défiant, soupçon-

neux ; plus sensibles aux moindres injures ; funestes dispositions, qui tendent toutes au détriment de la paix et de la charité ! Qu'on y prenne garde ; la fin des austérités n'a pu être, dans l'esprit des fondateurs, que d'expier les péchés, d'accoutumer le corps à plier sous les ordres de l'esprit, d'attirer les grâces du Ciel, en nous rendant semblables au Sauveur souffrant.

Mais si l'on ne réprime pas son humeur ; si les vivacités de l'esprit sont d'autant plus fréquentes, que le corps paraît plus mortifié ; si l'on se permet de commettre autant ou plus de péchés qu'on n'en expie, si, formant en soi-même l'image de Jésus-Christ, on la défigure, on la déchire dans autrui d'une manière impitoyable, n'est-ce pas anéantir, pour le moins, tout le fruit de sa pénitence ? Et ne vaudrait-il pas mieux, avec une vie plus commune, garder les commandemens essentiels plus fidèlement ? ou plutôt, commencer par remplir les devoirs du christianisme, avant d'observer les devoirs de l'état religieux ?

Si la règle qu'on suit ordonne peu de pénitence, il est à craindre qu'on ne tombe dans la mollesse. Tous les saints en ont fait beaucoup, c'est assez pour en estimer l'usage. Il ne faut pas croire qu'elles ne servent à rien, parce que nous avons dit qu'il y avait quelque chose de meilleur. Dans le cas même où la règle n'ajoute rien à l'Evangile, soit pour expier le péché, soit pour s'en préserver, la vie religieuse est une vie essentiellement mortifiée. Le moins qu'on puisse faire, c'est donc d'observer exactement ce que nous conseillons au troisième point

de la Considération des divertissemens, où l'on parle de ceux qui sont superflus.

Dans les communautés où les supérieures sont perpétuelles, il se ramasse autour du trône une espèce de cour, où ne règne que trop l'esprit et les vues du siècle. Une communauté se trouve divisée comme en deux partis; le plus nombreux représente celui du peuple, sur qui tombe tout ce qu'il y a d'onéreux. Le plus petit gouverne et dispose du reste, au gré de ses intérêts et de ses passions.

Combien de bassesses, pour s'approcher, pour percer! Combien de mauvais manéges pour écarter des concurrentes! Combien de services honteux et quelquefois criminels, pour se maintenir! Religieuses d'habits, esclaves de profession, employées à tout, excepté à leurs devoirs, avec un peu de foi et un peu de grandeur d'ame, pourrait-on envier une condition si déplorable?

Cependant, les fortunes viennent de là, le mérite est négligé, s'il ne trouve de l'appui auprès des favorites; l'innocence et la régularité sont quelquefois persécutées, calomniées, opprimées. Il ne reste donc qu'un bon parti à prendre, c'est d'attendre tout de Dieu, et n'attendre rien que de lui: hors de là, on court risque d'avoir de grands chagrins.

Que c'est une faible et criminelle consolation, que de se dire: *Les choses pourront changer; et dans une autre cour, après avoir souffert dans celle-ci, on sera en état de faire souffrir les autres!*

Malheur, et trois fois malheur à une supérieure qui oublie qu'elle est mère, et que toutes sont également ses enfans! Mais si elle l'oublie enfin, qu'on

n'oublie pas qu'on a Dieu pour Père et pour juge, et qu'on n'est venue en religion que pour souffrir.

Dans les maisons où les supérieures changent, après quelque temps, tous ces maux-là sont plus rares, et ils ne peuvent pas long-temps durer. Mais aussi l'espérance d'arriver à la première place, flatte l'ambition de plusieurs, et quelquefois il se trouve deux ou trois cours, aux approches d'une élection. Combien de mouvemens ! Combien de brigues ! Combien de fois, au préjudice de son serment, nomme-t-on, pour gouverner, non pas celle qui, selon Dieu, paraît la plus propre, mais celle de qui on espère être appuyée, sans être inquiétée sur l'accomplissement de ses devoirs ! *Au moins,* dit-on, *sous ce règne aura-t-on quelque repos,* c'est-à-dire, sous ce règne on s'éloignera de Dieu, peut-être pour ne jamais retourner à lui.

Dans la comparaison de ces divers inconvéniens, ce qu'on peut dire, pour finir, c'est qu'il reste partout, du plus au moins, de grandes occasions de faire beaucoup de fautes, et quelque part qu'on se trouve, tout, ou presque tout consiste, comme nous l'avons dit d'abord, à bien connaître les dangers de sa situation présente, et à tout faire, quoi qu'il en coûte, pour s'en préserver.

SECONDE CONSIDÉRATION.

Sur les moyens d'entretenir la charité.

Il n'y a point de vertu, dans le christianisme, qui ait été recommandée avec plus de soin que la charité ; Jésus-Christ en a fait proprement son précepte. Il a voulu que ce fût à la charité qu'on reconnût ses disciples (1). C'est déjà un grand motif de l'estimer, de l'aimer, de la conserver ; mais il y en a plusieurs autres encore.

Chaque homme, et beaucoup plus chaque chrétien, est Jésus-Christ par représentation : tout ce que vous ferez, nous a-t-il dit, pour le dernier de vos frères, particulièrement s'il croit en moi, c'est à moi-même que vous le ferez (2) ; je vous en demanderai compte ; je n'ai besoin de rien pour moi-même; mais j'ai besoin de tout pour une infinité d'hommes; j'ai besoin de supports, de bons offices, de pardon, et je leur transporte tous mes droits; acquittez-vous envers eux de ce que vous me devez, je vous en tiendrai déchargés.

Que les défauts donc de vos sœurs ne vous empêchent pas de les obliger, puisque Jésus-Christ les a mises dans tous ses droits, ce serait Jésus-Christ même que vous refuseriez d'obliger. Tout le bien qu'on fait au prochain, il le met, pour ainsi dire,

(1) *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis.* Joan. 13, 35.
(2) *Qui scandalizaverit unum de pusillis istis qui in me credunt.* Matth. 18, 6.

sur son compte ; il se charge du retour : moins elles contribuent par leur mérite personnel, à s'attirer ces bienfaits, plus le Sauveur se tient redevable envers celles qui ne regardent que lui dans le bien qu'elles font.

Le mérite qu'ont tous les hommes, quels qu'ils soient, c'est d'être substitués à la place de Jésus-Christ ; voilà leur titre pour recevoir les fruits de notre reconnaissance et de notre amour envers lui. Sans la charité envers nos sœurs, nous ne sommes rien, et nous ne faisons rien d'agréable à Dieu. Eussions-nous d'ailleurs assez de foi pour transporter les montagnes, et assez de patience pour souffrir le martyre ; sans la charité il n'y aurait ni grâce, ni pardon, ni mérite, ni salut à espérer : la loi de charité est comme disjonctive : si vous n'aimez pas votre prochain comme vous-même, je vous haïrai comme vous haïrez votre prochain ; mais donnez, je vous donnerai ; oubliez, et j'oublierai ; pardonnez, et je vous pardonnerai.

Mais si on ne peut être chrétien, combien moins peut-on être religieux, sans la charité ! Les religieux représentent les premiers fidèles du temps des apôtres, qui n'avaient qu'une ame, qu'un esprit, qu'un cœur, jusqu'à mettre tous leurs biens en commun. Ils s'entre-appelaient frères et sœurs, et c'est encore le nom que nous avons d'eux. Les imitassions-nous dans tout le reste, comme en effet c'est notre profession, si en ceci nous ne les imitons pas, nous les déshonorons, et nous n'avons qu'un fantôme de religion.

N'eussions-nous égard qu'à nos intérêts temporels, nous devrions avoir un soin extrême de nous

conserver dans une parfaite union, c'est ce qui peut faire le bonheur de notre vie. L'état religieux, qu'on appelle paradis, est, sans la charité, une espèce d'enfer anticipé ; on souffre beaucoup, on souffre perpétuellement, on souffre sans consolation et sans mérite.

La bénédiction de Dieu sur le temporel, dépend de là ; sa providence est spécialement chargée de celles parmi lesquelles son Esprit réside : ce sont ses enfans ; c'est sa maison ; c'est sa famille.

C'est ce qui fait la réputation d'une communauté, dans l'esprit des personnes du dehors. Y a t-il de l'union? C'est une des premières choses que l'on demande : et peut-on vouloir entrer dans des maisons où l'on saurait qu'il n'y en a pas ?

Plus une communauté est solitaire, plus cette charité est nécessaire ; les membres qui la composent devant toujours vivre ensemble, c'est-à-dire, sans cesse retrouver une occasion de peines, s'ils n'étaient pas bien unis.

Après tant de raisons, il serait inutile de s'arrêter plus long-temps sur la nécessité de la charité. Ce qui demande présentement notre application, c'est de faire une recherche plus exacte de ce qui peut l'altérer, et de ce qui peut servir à la conserver.

Il y a trois sources plus ordinaires de petites divisions, des démêlés, des différens qui peuvent naître entre les personnes obligées de vivre toujours ensemble ; et ceci, du plus au moins, peut s'appliquer aussi bien à ceux qui composent un même corps, une même maison, une même famille dans le monde, qu'à ceux qui, plus séparés du siècle, composent un même séminaire, un même monas-

tère, une même communauté, tels qu'on voudra les supposer. Ces trois sources sont l'impatience, l'inquiétude, la crédulité, qui ne nous sont que trop naturelles. On ne veut rien souffrir des autres; on se mêle trop de leurs affaires; on les juge avec légèreté, et quelquefois avec malignité; voilà le mal; voici les remèdes.

Souffrir avec patience les défauts d'autrui, quelque grossiers qu'ils nous paraissent, et quelque irréprochables que nous nous croyions; c'est le premier remède.

Ne point nous mêler, sans obligation, des affaires d'autrui, quelque zèle qui semble nous animer, et quelque attention que les autres semblent avoir à nos propres affaires; c'est le second.

N'écouter qu'avec beaucoup de discernement nos soupçons propres, et les rapports d'autrui sur le prochain, quelque sages que nous croyions être, ou que semblent être ceux ou celles qui cherchent à nous instruire; c'est le troisième. Ne passons pas légèrement sur des réflexions si propres à nous entretenir dans la plus étroite union.

PREMIER POINT.

Souffrir avec patience les défauts d'autrui.

Nous ne sommes pas encore dans le Ciel, mais sur la terre; nous ne sommes ni des Dieux, ni des anges mais des religieuses faibles dont chacune a ses défauts : disons-le-nous à nous-mêmes, puisque d'autres ne nous le diraient pas avec bienséance nous avons donc, nous aurons toujours, et toujours nous devrons avoir des défauts, et d'assez grands défauts;

il faut compter là-dessus, et faire là-dessus son plan de vertu ; cela est attaché à la nature humaine, défectueuse depuis la chute d'Adam ; cela est attaché aux tempéramens opposés et qui se combattent mutuellement : ce qui, peut-être, est vertu en moi, vertu en vous, devient un sujet réciproque de patience : ma vivacité, ou si vous voulez, ma légèreté vous incommode ; votre lenteur, ou, si vous voulez, votre sagesse, m'est un supplice ; cela est attaché à l'éducation ou négligée, ou même formée avec étude à certains défauts, fierté, délicatesse, politesse affectée ; cela est surtout attaché à la négligence de s'observer, de se vaincre, de se former pour faire le bonheur des personnes avec qui l'on doit vivre.

Or, cela étant, il n'y aurait certainement qu'un pitoyable défaut d'expérience et de connaissance des choses du monde, qui pût ne pas faire supposer ceci ; je veux dire, que comme nous devons vivre avec des personnes défectueuses, il ne peut donc y avoir qu'un remède pour vivre en paix ; c'est d'apprendre à s'entre-supporter (1).

En effet, on ne connaît que trois dispositions où nous puissions entrer par rapport aux défauts du prochain : ou d'entreprendre de le corriger, ou de le mépriser, de le haïr, de le maltraiter, de s'éloigner de lui ; ou enfin de dissimuler ses fautes, de les souffrir, de les pardonner.

1.° *Entreprendre de corriger leurs défauts.* Souvent ils ne leur sont pas libres ni volontaires ; c'est un certain naturel vif et impétueux, c'est un certain tour d'esprit, c'est l'infirmité de l'âge, peut-être

(1) *Supportantes invicem in charitate.* Eph. 4, 2. *Alter alterius onera portate.* Gal. 6, 2.

une petitesse de génie : plaignons-nous, si nous l'osons, de Dieu qui a voulu les humilier, et nous donner à nous un exercice de patience.

Mais leurs défauts, fussent-ils plus volontaires qu'ils ne le sont, leur est-il encore, avec cela, si facile de s'en corriger ? Combien n'en avons-nous pas, peut-être, de semblables ! et depuis quand ne travaillons-nous pas inefficacement à nous en défaire ? ou depuis quand vivons-nous sans songer à nous corriger, ou sans vouloir en prendre la peine? Nous croyons-nous irréprochables ? et sommes-nous tout à-fait contentes de nous-mêmes ?

2.° Prendrons-nous l'autre parti, de railler le prochain, de l'insulter, de le persécuter pour ses défauts naturels ou volontaires ? Ce serait nous rendre coupables devant Dieu, et violer directement la charité que nous cherchons à entretenir. L'aimable société que celle où, réciproquement, on oserait se donner de telles libertés ! Sans cesse s'entre-reprocher ses misères, son peu d'esprit, de naissance, de capacité, de vertu, ou de conduite, son humeur, ses bévues, ses écarts, et tout ce qui se peut d'humiliant et d'affligeant !

Reste donc de supporter ce qu'il ne nous est pas possible de corriger, et qu'il nous est défendu de relever : au moins je ne vois point de quatrième parti à prendre ; mais j'ai ajouté qu'il faut supporter et souffrir les autres, quelque irréprochables que nous croyions être. Ceci est contre celles à qui l'orgueil et l'amour-propre pourraient faire croire, ou qu'elles n'ont point de défauts, ou que leurs défauts se trouvent contre-balancés par d'autres excellentes qualités ; clairvoyantes sur ce qui touche les autres,

et presque aveugles sur elles-mêmes. Combien un pareil témoignage est-il trompeur ! Nous sommes ou trop près de nous-mêmes par la passion, ou nous en sommes trop éloignées par la dissipation, pour être bons juges sur cet article ; on ne voit même, des yeux corporels, qu'à une distance proportionnée.

Mais quand nous nous supposerions irréprochables, ce qui n'est certainement pas, si on veut en croire les autres, faudrait-il pour cela nous croire dispensées de souffrir ? Non. Oser se dire irréprochables, ou faire sentir qu'on se croit telles, serait au moins l'apparence et le cri d'un grand orgueil ; et faire parade de son orgueil, est de tous les vices le plus insupportable.

De plus, nos bonnes qualités mêmes ne donnent-elles rien à souffrir aux faibles ? Nos vertus condamnent les lâches et les imparfaits ; des avantages naturels, des talens, des distinctions, excitent l'envie, la jalousie ; nous avons tout, et elles n'ont rien.

Enfin, c'est une raison de mieux souffrir, que d'avoir plus de raison, plus d'esprit que les autres. Pourquoi Dieu nous les a-t-il donnés ? Ne sommes-nous au monde que pour nous-mêmes ? Quel usage plus noble et plus raisonnable pouvons-nous faire de ses dons ? Savoir vivre avec tout le monde, n'est-ce pas le bon esprit, la droite raison ? Sans cette droiture, ce naturel heureux, que serviraient notre raison, et tout notre esprit ? Nous ne doutons point que ce premier devoir n'ait quelque chose de difficile. Jamais il ne fut aisé de faire mourir une nature toute vivante et toute bouillante ; mais n'a-t-on pas des difficultés presque semblables dans le monde ? L'époux et l'épouse, les enfans et ceux qui leur ont

donné le jour, les frères et les sœurs, n'ont-ils rien à souffrir, à oublier, à pardonner? d'autant plus à plaindre, que les divers intérêts qui les partagent et qui les brouillent quelquefois, sont des choses bien plus délicates et plus importantes pour toute la suite de leur vie.

Qu'il y ait donc de la peine à souffrir, après tout, il y en a peut-être moins qu'à ne souffrir pas; on ne s'embarrasse point la conscience, on ne se met point dans l'inquiétude et dans la crainte, lorsqu'on pense à approcher des sacremens; souvent on se rend estimable et aimable aux esprits les plus difficiles; on les gagne; ou, si on ne les gagne pas, on gagne sûrement le cœur de Dieu. Combien a-t-il eu, jusqu'ici, à souffrir de nous! et combien en a-t-il encore à souffrir tous les jours! Si tous voulaient agir d'intelligence, et s'appliquer à s'entre-souffrir, sans rien donner à souffrir aux autres, les devoirs de charité en deviendraient plus aisés. Mais qui voudrait attendre, pour faire son devoir, que les autres le fissent, courrait grand risque de ne le faire jamais. Souvenons-nous qu'entre tant de motifs d'aimer le prochain, jamais Dieu ne nous a dit: *Vous l'aimerez comme il vous aimera.*

Enfin, nous cherchons à conserver la charité, cette vertu si essentielle, si nécessaire; mais, sans beaucoup souffrir, c'est ce que nous ne pouvons espérer. Appliquons-nous donc à connaître les différens caractères de celles avec qui nous avons à vivre; prenons le parti de nous y accommoder: l'habitude de dissimuler, de le faire à propos, de ne point irriter les défauts d'autrui, c'est le premier moyen d'entretenir la paix et l'union Le second est de ne point

se mêler, sans obligation, des affaires des autres, de celles mêmes qui paraîtraient vouloir s'intéresser aux nôtres.

SECOND POINT.

Ne point se mêler, sans obligation, des affaires d'autrui.

Pour les personnes qui sont au-dessus de nous, elles sont obligées, par le devoir même de leur place, de se mêler de nous et des autres. Demander de quoi s'inquiète un évêque, un magistrat, un père de famille, une supérieure, ou quelque autre personne autorisée d'elle ou du supérieur; pourquoi elle examine notre conduite, ce serait avoir peu de raison : elle en est chargée, elle en rendra compte à Dieu, ame pour ame et vie pour vie : bien coupable, si elle travaille à nous corriger sans se corriger elle-même; mais doublement coupable si, étant imparfaite, elle négligeait encore, par-dessus cela, le soin de nous perfectionner; elle doit faire et puis dire, c'est l'ordre; mais faisons ce qu'elle dit, et non pas ce qu'elle fait. Et n'est-ce pas un des grands avantages de la religion, que d'avoir des surveillans? Malheur à qui saurait assez se faire craindre pour qu'on n'osât entrer dans ce qui la regarde! Heureuse celle qui le veut, qui se fait elle-même connaître, et qui, au zèle de ses supérieures, joint encore son propre zèle contre elle-même! Son état est consolant; ce n'est plus la supérieure qui la conduit, c'est Dieu même.

Mais se mêler des affaires, de la conduite d'autrui, quand on n'est pas chargé d'en répondre, ce

ne saurait être, 1.° qu'un travail inutile; 2.° qu'une inquiétude passionnée; 3.° par-dessus tout, qu'une source d'aliénation, d'antipathie, de division.

1.° *Travail inutile;* car, combien de fois la malignité humaine et l'esprit de contrariété font-ils qu'on s'obstine d'autant plus à tenir une certaine conduite, qu'on est plus observé, plus examiné par des personnes qui n'en sont point chargées! Ne sommes-nous jamais tombées nous-mêmes dans ce défaut? C'est une bizarrerie bien étrange, il faut l'avouer; un avis sage est toujours bon, de quelque part qu'il vienne; mais l'expérience de notre délicatesse propre ne doit-elle pas nous faire craindre quelque chose de semblable de la sensibilité d'autrui?

2.° *Inquiétude passionnée;* car, d'où vient que celles dont nous nous mêlons tant, sont ordinairement celles qui n'ont pas l'art de nous plaire? On souffre dans des amies ou dans des indifférentes, ce qui paraît insoutenable dans celles-là; on veut savoir tout ce qu'elles font, tout ce qu'elles disent, tout ce qu'elles entreprennent; tout se remarque, tout est sensible, tout est relevé sans pitié, de ce côté-là.

3.° *C'est encore une semence de trouble, de division, d'aliénation.*

Quel ordre y aurait-il dans un corps, c'est la comparaison de saint Paul (1), si chaque membre s'inquiétait des mouvemens et de l'office d'un autre? Celui qui agirait hors de place, s'interromprait lui-même, et celui qu'on troublerait, oubliant ce qu'il doit au corps en commun, ne penserait plus peut-

(1) I. Cor. 12.

être qu'à se défendre d'un injuste agresseur : guerre plus que civile, et qui tendrait toute à une prochaine destruction. Mais que chacun ne songe qu'à son propre devoir : que les yeux voient, que la langue parle, que les pieds marchent, que les mains agissent, que la tête pense et ordonne, et toujours pour ce qui intéresse le bien commun ; tout sera paisible, tout ira bien. On sait combien l'amour-propre nous fait trouver de prétextes colorés, pour autoriser, et quelquefois pour canoniser même des inquiétudes si déraisonnables et si peu chrétiennes ; on veut que ce soit zèle ; on fait valoir le mot du Sage : Il a ordonné à chacun d'eux d'avoir soin de son prochain (1). On dit qu'il y a un précepte de correction fraternelle; mais il faut que ce soit un zèle réglé ; or, le nôtre l'est-il toujours ? Notre zèle, s'il est réglé, doit commencer par nous-mêmes ; en voilà le modèle : car nous ne devons aimer les autres que comme nous nous aimons nous-mêmes (2). Tout est en désordre chez nous ; peut-être les affaires de notre conscience, de notre perfection, sont dans un état pitoyable; nous le savons, nous le sentons ; cependant, nous nous mêlons de la conscience d'autrui... Un zèle réglé ne se propose que de réussir ; en voilà la fin ; mais pour réussir, il faut de l'autorité, il faut être considéré et mériter de l'être ; il faut que tout soit aimable et conduit avec sagesse. On peut avertir; mais il ne faut avertir que les personnes qui peuvent apporter du remède, et non point faire part de ses murmures et de ses chagrins à tout un monde qui n'y peut rien, si ce n'est de rendre la chose bien publi-

(1) *Et mandavit illis unicuique de proximo suo.* Eccli. 17, 12.
(2) *Diliges proximum tuum sicut teipsum.* Matth. 19, 19.

que... Un zèle réglé n'est ni amer, ni turbulent; en voilà le tempérament et le correctif. Cependant si les surveillantes n'ont pas assez d'égard à nos remontrances, et si le mal n'est pas corrigé à notre gré, ce ne sont que cris, que murmures, que reproches, qu'invectives; et n'est-ce pas là un admirable zèle?

Mais le précepte de la correction fraternelle n'oblige donc plus à rien? Cependant, on ne l'appelle correction fraternelle, que parce qu'elle doit se faire d'égal à égal, principe reçu de tous nos maîtres... Ce précepte n'oblige de corriger personne avec son propre dommage. Mon salut et ma perfection personnelle me touche plus que le salut et la perfection de qui que ce soit; si donc je ne puis examiner la conduite d'autrui sans satisfaire mon ressentiment, mon antipathie, ma jalousie, sans porter ensuite à l'oraison, à la communion, à l'office divin, aux autres exercices de piété, mes inquiétudes et mes réflexions, m'en voilà déjà dispensée.

De plus, pour corriger une égale, comme on n'a pas l'autorité de place, il faut au moins l'autorité du bon exemple; or, le donnent-elles, ce bon exemple, celles qui sont ordinairement si inquiètes des affaires d'autrui?... Enfin, est-ce toujours contre le vice que s'arme ce zèle inquiet, ou n'est-ce pas souvent contre les vertus mêmes qui mériteraient le plus d'être respectées? Mais, dit-on encore, si d'autres se mêlent de ce qui nous touche, n'est-il pas dans l'ordre que nous puissions nous mêler de leurs affaires? Cette question suppose que les défauts d'autrui peuvent justifier les nôtres: or, devant Dieu du moins, cela n'est pas. C'est se jeter dans une longue suite d'embarras, et inspirer aux autres une nouvelle curio-

sité de nous observer ; si elles sont capables de vous troubler quand vous les laissez en paix, que feront-elles quand elles vous verront attentives à leurs démarches ? Dans cette recherche réciproque de la conduite d'autrui, que deviendra ce doux repos que nous sommes venues chercher en religion, et qui est nécessaire au recueillement, sans lequel il n'y a point d'union avec Dieu ? Nous avons renoncé aux affaires du monde ; on nous interdit, le plus qu'on peut, tout commerce avec les personnes du siècle, de crainte que, prenant trop de part à ce qui les regarde, nous n'entrions dans les diverses passions dont elles sont agitées. De quoi serviront ces précautions, si nous nous faisons ici une multitude de soins inutiles, et qui ne sont ni moins attachans, ni moins dangereux ? Nous-mêmes, nous nous plaignons quelquefois que nos emplois domestiques nous dissipent, nous partagent, nous accablent : la plainte est-elle raisonnable, si nous nous faisons un nouvel emploi de ce qui ne nous regarde point ? Prenons donc pour nous ce reproche de Jésus-Christ dans l'Evangile : *Marthe, Marthe, vous vous troublez, vous vous inquiétez de trop de choses ; après tout, il n'y en a qu'une qui soit* importante *et nécessaire* (1), se sanctifier et assurer son salut. Disons-nous ce qu'il disait à saint Pierre, qui s'embarrassait de ce que deviendrait saint Jean : *Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que vous importe ? Songez seulement à me suivre* (2)... Enfin, profitons de ce qu'écrivait saint Paul aux Thessaloniciens : *Je vous conjure*, mes frères, *de faire tous vos efforts pour vous rendre tranquilles, et vous appli-*

(1) Luc. 10, 41.—(2) Joan. 21 22.

quer à ce que vous avez à faire (1) : Ajoutons pour notre sujet, *et à conserver la charité.*

TROISIÈME POINT.

N'écouter qu'avec beaucoup de discernement, nos soupçons et les rapports d'autrui.

La troisième source des refroidissemens, des animosités, des divisions dans les sociétés réglées, et peut-être la plus ordinaire de toutes, c'est la trop grande crédulité, c'est-à-dire, une certaine précipitation à juger, à condamner le prochain, ou sur les rapports d'autrui, qui sont presque toujours indiscrets, ou sur ses propres conjectures, qui sont ordinairement pleines de témérité ; et l'unique remède, c'est de s'accoutumer à n'écouter qu'avec beaucoup de discernement et d'attention ce qu'on veut nous dire, ou ce que nous pouvons nous dire à nous-mêmes, de désavantageux de celles avec qui nous vivons.

1.° Donc ne pas croire aisément ce qu'on nous rapporte. Et pour reprendre le mal dès son origine, quels titres ne méritent pas ceux ou celles qui, par malignité ou par intempérance de langue, se font ainsi une habitude de rapporter ce qu'elles entendent, ou ce qu'elles devinent ? Leur conduite ne doit-elle pas exciter de l'horreur ? Ce sont ces personnes que l'Ecriture appelle *semeurs de querelles et de discorde* (2), et qu'on regarde dans le monde avec raison, comme les pestes de la société civile ; comment doit-on les regarder en religion ? Faut-il

(1) I. Thess. 4, 11.

(2) *Non appelleris susurro.* Eccli. 5, 16. *Susurrones, detractores.* Rom. 1, 29

leur dire qu'il est rare qu'elles ne commettent pas un très-grand péché ? qu'il n'y a point de matière où le passage du péché véniel au péché mortel soit plus imperceptible et plus facile ? Que leur récit est presque toujours accompagné de circonstances exagérées ou empoisonnées, qui le rendent calomnieux, et qui les obligent à se rétracter ? Que les suites de leur coupable indiscrétion, le chagrin qu'elles causent, les inimitiés qu'elles forment ou qu'elles entretiennent, leur sont presque toujours imputées ? Que leur légèreté ne justifie point leur faute devant Dieu, surtout quand, après quelques épreuves, elles ont pu apercevoir les fruits amers de leur précipitation à parler ? Que, s'il y a quelque matière qui mérite qu'on s'éloigne des sacremens, c'est surtout celle-ci ? Qu'elles sont abominables devant Dieu, et que c'est Dieu même qui l'assure (1); mais pourquoi ne pas leur dire tout cela, puisque tout cela est exactement vrai ?

Quelques-unes se disculpent, sur l'obligation prétendue qu'elles ont de déclarer à leurs amies ce qui est dit d'elles, afin qu'elles en soient instruites, et qu'elles se justifient ou se corrigent... La grande règle, c'est qu'on ne doit point avoir d'amies particulières au préjudice de la charité universelle ; il n'est point permis de faire du mal, même afin qu'il en arrive du bien ; et d'ailleurs, quel bien résulte-t-il de ces sortes de rapports? Ils chagrinent celles à qui on les fait ; ils les aigrissent et les mettent, eu égard à leur délicatesse, dans une espèce de nécessité d'offenser Dieu. Un trait de véritable amie, serait de leur adoucir l'esprit, lorsque quelque autre leur a

(1) Prov. 6, 16, 19. *Detestatur eum qui seminat discordias.*

fait des rapports désagréables ; et vous ne faites que les fortifier dans leur antipathie, dans leurs ressentimens : laissez-leur ignorer ce qu'elles ne peuvent apprendre sans peine, et peut-être sans un désir secret de se venger ; mais les personnes sujettes à faire des rapports sont difficiles à corriger. Il en est peu auprès de qui on réussisse moins ; et Dieu veuille que quelqu'une, en écoutant ceci et se sentant coupable, ne suppose pas qu'on exagère, et ne prenne pas le parti de se faire une conscience erronée, c'est-à-dire, de se damner !

C'est trop, peut-être, nous arrêter ici ; venons à celles à qui les rapports se font. Leur devoir est de ne rien écouter, s'il se peut, et de ne croire rien, ou très-peu de chose, et surtout, que celle qui rapporte ne puisse pas s'apercevoir que ses rapports fassent plaisir ; car ce serait animer une langue indiscrète et mauvaise à continuer.

Mais c'est une personne sage qui me fait ce rapport ? Elle est sage dans tout le reste, on veut bien le supposer ; mais ici certainement elle s'oublie, et ce qu'elle fait maintenant peut faire douter que dans tout le reste elle soit sage. Eh ! qui vous assurera qu'elle ne fera pas un pareil rapport sur votre compte, quand elle sera mécontente de vous, et qu'on voudra l'écouter ? de plus, sa sagesse l'empêchera-t-elle d'exagérer, peut-être, si elle voit que c'est vous faire plaisir, ou si trouvant que vous doutez de son rapport, elle veut vous montrer qu'elle ne parle point sans fondement ?

Enfin, avec toute la sagesse la plus grande, on peut manquer de mémoire ; et combien un mot de plus, un geste, une expression, une inflexion de

voix, changent-ils de choses dans la vérité ? Jamais un rapport fut-il sans altération, à la troisième langue ? Nous avons quelquefois été témoins de ce qui s'était dit, et combien de fois avons-nous été surpris d'entendre qu'on avait rapporté et répandu toute autre chose ! Quand on vient à s'éclaircir de bonne foi, avec un esprit paisible, combien le coupable se trouve-t-il moins coupable ! Croire donc très-peu, ne croire rien, s'il se peut, ou plutôt ne pas vouloir même écouter, c'est le parti le plus court et le plus sage.

2.° Nous avons dit qu'il ne faut pas trop s'écouter soi-même ; la raison est que nos conjectures sont souvent aussi trompeuses que les rapports du prochain ; en effet, c'est presque toujours quelque passion qui nous parle ; inimitié, antipathie, jalousie, ressentiment du passé, etc., etc. Nous jugeons selon nos désirs ou selon nos craintes ; nous jugeons autrui sur ce que nous sommes, sur ce que nous avons été, ou sur ce que nous sommes capables d'être : avec cela peut-on juger équitablement ? *Mais est-il possible de ne pas juger quand on voit* ? Il est toujours possible de n'être pas si curieux, et alors on voit très-peu de chose : quand une parole, une action a deux côtés, il est possible de la voir par le bon côté. Ce que vous me rapportez comme un trait de malignité, n'est peut-être qu'inadvertance ; cette prétendue mauvaise volonté est peut-être zèle ; fût-il mal réglé, c'est peut-être toujours zèle ; toujours enfin il est possible de suspendre son jugement, et de laisser la décision à Dieu, qui se l'est réservée.

On s'expose, par trop de simplicité, à être la

dupe de gens sans conscience et sans honneur; c'est-à-dire, qu'on se trompera quelquefois à l'avantage de la charité; sera-ce un grand mal? Saint Paul n'a-t-il pas dit, en ce sens favorable : *La charité croit tout*; mais en se rendant crédule au désavantage d'autrui, combien plus souvent est-on la dupe des rapports d'autrui et de ses jugemens propres ! Ceci n'est-il pas beaucoup plus dangereux? Ensuite, quelles peines de conscience ! Si on avait retranché de nos confessions les fautes contre la charité, y aurait-il rien, dans tout le reste, qui ne fût digne de quelque indulgence? Ou, s'il nous échappe quelquefois d'autres fautes plus considérables et plus humiliantes, ne sont-ce point peut-être des punitions de tant de fautes contre la charité? Dieu nous livre à des attaches sans pudeur, parce que nous rompons les liens sacrés qui devraient nous attacher à toutes nos sœurs sans distinction; nous ne voulons pas mettre de frein à notre langue, la raison perd l'empire qu'elle doit avoir sur les passions et sur les sens, et Dieu venge ainsi les injures du prochain. Ne l'obligeons pas à nous punir d'une manière si terrible; faisons pour lui ce qu'il exige de nous pour le prochain; notre charité même demandera miséricorde pour nous, et infailliblement elle l'obtiendra.

NEUVIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION.

L'Amour de la Croix, exemple de saint André.

La première chose qui vient à l'esprit, quand on pense à saint André, c'est cette affection singulière qu'il eut pour la croix, et le désir ardent d'y mourir attaché avec son maître notre Seigneur Jesus-Christ.

Considérons donc, 1.° combien il estima et aima la croix.

2.° Quels furent les divers motifs qui la lui firent tant estimer et tant aimer.

3.° Par quels degrés il s'éleva à ce haut point d'estime et d'amour pour elle.

PREMIER POINT.

Combien saint André estima et aima la croix.

1.° On le menace de l'y attacher, et il ne cesse de prêcher l'Évangile de Jésus-Christ ; il le prêche avec plus de zèle et de force que jamais (1).

2.° On le condamne à y mourir. Le peuple, touché de ses grandes vertus, eût voulu l'empêcher ;

(1) *Gaudens, exultans, à doctrinâ non cessabat.*

il supplie qu'on ne s'oppose point à sa gloire et à son bonheur (1).

3.° On le conduit au supplice ; dès que de loin il en aperçoit l'instrument, il se prosterne en terre, et l'adore. Alors éclate un transport de joie et de consolation : *O respectable Croix ! ô Croix que j'ai si long-temps désirée , si tendrement aimée , si constamment cherchée, et qui vas enfin combler mes désirs* (2)!... Jamais homme enchanté de quelque passion, s'exprima-t-il d'une manière plus vive et plus animée ?

4.° On voulut le détacher de la croix, après qu'il y eut vécu deux jours entiers. Il pria Dieu de ne pas permettre cette grande humiliation, et il obtint un miracle pour que cela n'arrivât pas. Il appelle une grande humiliation pour lui, de descendre de la croix, de ne point y achever son sacrifice. Dieu ne le permit pas en effet. Ceux qui s'approchèrent pour le détacher, sentirent leurs bras se roidir.

Il y demeura donc, et environné d'une lumière céleste, témoignage de son innocence, il y mourut (3).

Quelle différence de nos sentimens à ceux-là ! et que cette différence devrait nous confondre et nous humilier ! Car ce sont ceux précisément que nous devons tâcher d'acquérir ; et il convient à de parfaits chrétiens, à des ames religieuses, d'avoir pour la croix, non-seulement une estime ordinaire, et la recevoir avec résignation et avec patience, lorsqu'elle

(1) *Rogabat populum , ut non impediret passionem.*

(2) *O bona Crux ! ô Crux diù desiderata , sollicitè amata , sine intermissione quæsita , et aliquandò jam concupiscenti animæ præparata !*—(3) *Luce circumfusâ emisit spiritum.*

se présente ; mais, outre cela, d'avoir pour elle autant d'affection et d'ardeur, que les gens du monde en ont pour les richesses, les plaisirs, les honneurs; ils les aiment jusqu'à la folie, même jusqu'à la fureur. A la nouvelle de quelque événement qui flatte leur orgueil, ce sont des transports, des extases. Ils s'écrieraient volontiers : O bonheur admirable ! O plaisir pur ! O gloire long-temps désirée et recherchée avec empressement !... Cet attachement à la croix est une chose difficile, une perfection relevée, on en convient ; mais il n'est pas, pourtant, impossible, dès qu'on est appelé au ministère apostolique ou à la vie religieuse.

SECOND POINT.

Quelles furent les considérations qui rendirent à saint André la Croix si estimable si aimable ? En voici plusieurs.

1.° Jésus-Christ l'a honorée en s'y laissant attacher le premier. Auparavant, ce n'était qu'un objet de terreur et d'infamie : tout ce que le Fils de Dieu a honoré, mérite de l'être (1). La croix est donc très-estimable, dès qu'il l'a tant aimée ; 2.° Jésus-Christ crucifié pour moi, mérite que je vive et que je meure, s'il se peut, pour lui ; c'est justice et reconnaissance (2) ; 3.° Jésus-Christ, par sa mort sur la croix, en a fait une source féconde de grâces et de consolations célestes (3) ; 4.° enfin, la croix est le chemin pour arriver à Jésus-Christ (4).

(1) *Decorem et pulchritudinem de membris Domini suscepisti.*
(2) *Suscipe discipulum ejus, qui pro me pependit in te*
(3) *Scio credentibus quanta intrà te gaudia habeas, quanta mu- præparata.* — (4) *Securus et gaudens ad te venio.... O crux,*

Or, ce sont là les mêmes motifs qu'on nous donne, d'aimer et d'estimer la croix. On ne nous dit pas : Estimez-la, aimez-la pour elle-même, elle n'aurait rien que de redoutable ; mais aimez-la parce que Jésus-Christ l'a aimée, parce qu'il nous a donné l'exemple de l'aimer. Aimez-la par respect pour lui et pour l'amour de lui, pour vous rendre semblables à lui ; aimez-la, enfin, parce que dans l'étendue de la vie spirituelle, il n'y a rien de plus précieux, rien qui ouvre plus sûrement les trésors célestes, que de l'aimer (1).

Le monde passionné prend les inclinations, copie même jusqu'aux défauts de ceux qu'il aime ; par une conséquence semblable, vous croyez les vérités de la religion, parce que Jésus-Christ a parlé ; est-il moins raisonnable d'en pratiquer les maximes les plus austères, puisque Jésus-Christ, votre modèle et votre chef, les a pratiquées ?

TROISIÈME POINT.

Par quels degrés saint André s'éleva-t-il jusqu'à ce haut point d'estime et d'amour pour la Croix ?

1.° Par les instructions qu'il reçut, de bonne heure, de saint Jean-Baptiste, cet homme si ami de la croix et de la pénitence, avant que Jésus-Christ eût paru. André fut un de ses plus fidèles disciples, et ce fut Jean-Baptiste qui l'adressa au Sauveur (2).

accipe me ab hominibus, et redde me magistro, ut per te me recipiat, qui per te me redemit.

(1) *Amare et concupiscere totis viribus quod Christus Dominus amavit et complexus est.... Propter reverentiam et amorem ipsius. Gradus in vitâ spiritali tam pretiosus !*

(2) *Ecce Agnus Dei... et secuti sunt Jesum.... erat autem Andreas unus ex duobus.* Joan. 1, 36, 37, 40.

2.° Par le renoncement prompt et généreux à tout ce qui pouvait l'attacher au monde et à lui-même. Dès la première invitation de Jésus-Christ, *suivez-moi* (1) ; terre, famille, maison, barque, filets, espérances vaines ou fondées ; il quitta tout.

3.° Par l'affection et l'attache singulière qu'il eut pour la personne et la doctrine de Jésus-Christ. Il aima le Sauveur et il en fut aimé, dit l'Eglise, dans l'office de saint André (2).

4.° Par l'exercice de la vie dure et mortifiée de son apostolat, dans les diverses parties du monde. C'était une croix moins affreuse que celle sur laquelle il mourut ; mais l'une le préparait à l'autre, et lui méritait grâce pour l'autre.

5.° Par son union avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans la communion de tous les jours au saint sacrifice de la messe. C'est là qu'uni au souverain prêtre qui renouvelle son sacrifice de la croix, il se transformait en lui, et apprenait à penser, à juger comme lui, et à aimer ce qu'il avait aimé. C'est là que s'imprimaient et se fortifiaient ses premières ardeurs pour la croix (3).

Par ces mêmes degrés d'un attachement et d'une affection singulière pour Jésus-Christ, d'une union intime avec lui, d'une vie dure et mortifiée, d'un renoncement prompt et généreux à toutes les attaches frivoles et mondaines, nous pouvons monter, comme saint André, jusqu'à cet amour parfait des opprobres et de la croix de notre maître.

(1) *Venite post me.* Marc. 1, 17.

(2) *Dilexit Andream Dominus in odorem suavitatis.*

(3) *Recolitur memoria passionis ejus, mens impletur gratiâ. . Amator tuus semper fui, ó crux ! et desideravi amplecti te.*

Premier degré ; rompre avec les personnes imparfaites. C'est ce qui nous gâte le plus. On devient vain en s'entretenant de vanités. *Qu'il est heureux*, dit-on ; *qu'il a d'esprit !* Rien n'amollit davantage que ces sortes de discours. Heureux, au contraire, heureux le peuple qui a le Seigneur pour son Dieu; il n'est point d'autre bien solide (1).

Second degré ; renoncement à toutes les inclinations naturelles : l'un obtient grâce pour l'autre ; et la joie qu'on éprouve dans l'un, fait juger qu'avec le temps on n'en trouvera pas moins, mais beaucoup plus dans l'autre.

Troisième degré ; patience dans les croix attachées à notre état présent, régularité, assujettissement. Une personne qui aime véritablement Dieu, peut-elle dire : *On m'en demande trop ;* je ne puis le faire ; je ne puis souffrir ceci, cela, etc. ?

Quatrième degré ; l'amour pour Jésus-Christ, prières à Jésus-Christ.... Union avec Jésus-Christ, surtout au temps de la communion, le suppliant qu'il lui plaise nous donner son esprit, comme il nous donne son corps. Il n'a pas craint de nous donner sa vie ; l'un est moins que l'autre : et puis - je douter qu'il n'en soit une suite ?

Interposons le crédit de saint André, l'ami de la croix ; il se fera volontiers patron des religieuses qui voudront, comme lui, l'aimer, s'attacher à la croix, et Dieu ne rejètera pas ses justes prières.

(1) *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt · beatus populus cuius Dominus Deus ejus.* Ps. 143, 15.

SECONDE MÉDITATION.

Sur l'usage qu'on doit faire de son Crucifix.

Toutes les personnes religieuses en ont un, ou il ne tient qu'à elles d'en avoir. Il faudrait qu'au haut et au bas de notre crucifix, nous pussions mettre quelqu'une de ces inscriptions, ou toutes les trois ensemble.

1.° Motif pressant de charité (1).

Voilà comme il nous a aimés (2).

2.° Prodige de justice (3).

Dieu n'a pas épargné son propre fils (4).

3.° Fournaise où s'allume le zèle (5).

Nous avons été achetés à grand prix (6).

En effet, aimer Jésus-Christ, craindre Dieu, sauver nos ames et celles de nos frères ; ce sont là trois grands mouvemens que doit exciter dans nos cœurs la vue du crucifix.

PREMIER POINT.

Aimer Jésus-Christ.

L'amour ne se paie que par l'amour ; or, voilà jusqu'où il nous a aimés. S'être incarné pour nous, être né pauvre, avoir vécu dans le travail pendant plus de trente ans, il trouva que c'était peu ; il res-

(1) *Stimulus charitatis.* — (2) *Ecce quomodò amabat* Joan. 11, 36. — (3) *Portentum justitiæ.*

(4) *Proprio filio suo non pepercit.* Rom. 8, 32.

(5) *Incentivum zeli.*

(6) *Empti enim estis pretio magno.* I. Cor. 6, 20.

tait encore quelque chose de possible ; et l'amour de Dieu ne dit jamais : *C'est trop, c'est assez*, tandis qu'il a fait moins qu'il ne pouvait. Jésus-Christ est donc monté sur la croix ; il y a versé tout son sang ; couvert d'opprobres, épuisé de forces, consumé de douleurs, il y est mort : voilà jusqu'où il nous a aimés (1). N'allons pas nous imaginer, ou qu'il soit là malgré lui, ou qu'il y soit sans en sentir la peine, et qu'il fasse des miracles pour se l'épargner.

Rien n'est plus volontaire ni plus cruel que ses souffrances. *Plus cruel ;* il se plaint, et il n'est capable, ni de feindre, ni d'exagérer. *Plus volontaire ;* on n'a pu mettre la main sur lui, qu'il ne l'ait permis. Douze légions d'anges viendraient encore à son secours, s'il le demandait. Qui donc l'a attaché sur ce bois infâme, et qui l'y retient ? son amour seul, son ineffable amour (2). Mais quel amour réciproque n'a-t-il pas le droit d'attendre de nous ?

Mourir pour lui, s'il l'exigeait, nous ne pourrions nous en dispenser. Les martyrs l'ont fait, et dans les mêmes circonstances nous ne pourrions y manquer sans nous perdre : mais d'ici là, au moins vivre pour lui, et ne vivre plus que pour lui, c'est justice. La charité de Jésus Christ nous presse, dit saint Paul ; il n'y a plus à délibérer (3). Saint Augustin ajoute : Qu'y a-t-il de plus doux, de plus consolant, que de me devoir à celui à qui je dois la vie, et dont la mort me fait vivre (4) ?

(1) *Ecce quomodò amabat.* Joan. 11, 36.—(2) Ibid.

(3) *Charitas Christi urget nos, ut et qui vivunt, jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est.* II. Cor. 5, 15.

(4) *Cui dulciùs me debeo, quàm ei qui, si non moreretur, ego non viverem?*

Nous sommes à Jésus-Christ de plus d'une manière ; il nous a créés, il nous conserve; mais il nous a rachetés, et rachetés par sa mort. Quel nouveau titre! Et qu'attendrons-nous de plus? Suivons-le d'aussi près que nous le pourrons; il aura toujours l'avantage; nous aurons fait moins que lui, nous n'aurons rien fait qu'après lui, et nous travaillerons moins pour lui que pour nous-mêmes.

Mais suivons-le de bon cœur, suivons-le malgré nos répugnances; suivons-le, nous fût-il libre de ne le pas suivre; n'attendons point de précepte, et que rien ne puisse jamais nous détacher de la croix.

C'est une chose affreuse et vraiment inconcevable, que notre indifférence, notre insensibilité pour Jésus-Christ, après le mystère de sa mort. Je ne dis pas de ce que nous ne versons point de larmes, qu'on ne voit nulle démonstration d'un cœur touché et attendri; cela n'est pas peut-être en notre pouvoir; mais quand on nous demande quelque sacrifice, qu'on nous dit : *Au nom de Jésus-Christ, modérez-vous; pour l'amour de Jésus-Christ, faites l'aumône, taisez-vous, souffrez, pardonnez* ; que nous ne soyons pas plus disposés à tout accorder, c'est ce qui est épouvantable.

Ce n'est pas ainsi, certes, que Jésus-Christ en usa; il ne se défendit pas de même, quand son Père lui dit : Mourez pour les hommes. Quelque chose de plus horrible encore, c'est que nous prétendons même justifier cette insensibilité, en diminuant dans notre esprit la grandeur du bienfait.

On dit, ou du moins on ose le penser : Jésus-Christ n'a souffert que vingt-quatre heures; j'en ferais bien autant. Quand on parle ainsi, a-t-on suivi

le détail des tourmens de sa passion? A-t-on pu envisager un moment sa cruelle flagellation, sans être épouvanté, saisi d'horreur? Mais d'ailleurs, sa vie tout entière, que fut-elle autre chose qu'une espèce de mort continuelle, dont la conclusion fut cette affreuse mort que nous méditons?

Jésus-Christ en a-t-il trop peu fait pour être aimé? Hélas! à proportion qu'il aurait souffert davantage, nous aurions dit : Il en a trop fait pour être imité. Nous ne le disons déjà que trop.

Quelquefois on se retranche sur la généralité du bienfait. *Ce n'est pas pour moi seul qu'il est mort*, dit-on, *c'est pour tous ; l'obligation n'est pas si particulière*. Fallait-il donc qu'il laissât périr tous les autres, pour ne penser qu'à vous? Quelle cruauté! Ou bien devait-il mourir autant de fois qu'il y a jamais eu et qu'il y aura jamais d'hommes au monde? Quelle chimère! Mais sa mort pour les autres ne m'est-elle pas utile, à moi? Pourquoi ont-ils du zèle, de l'affection, du support, de la compassion pour moi, sinon parce qu'ils veulent dans moi marquer leur reconnaissance à Jésus-Christ qui est mort pour eux? Je serais privée de tout cela, s'ils lui avaient moins d'obligation que moi.

Mais il était Dieu! Cela veut-il dire que rien ne lui coûtait? C'est lui donner le démenti. S'il a fait des miracles, ç'a toujours été pour souffrir, et jamais pour ne souffrir pas. *Il était Dieu*! Quelle bonté donc que, toute sorte d'honneur et de gloire lui étant due, il se soit livré aux opprobres les plus humilians, aux tourmens les plus cruels, pour une aussi misérable créature que moi! Après cela, hom-

mes et pécheurs, nous ne voudrons rien souffrir! Quelle indignité! quel renversement!

Mais de quoi sert que je m'afflige? Sa mort est passée, je ne l'empêcherai pas.... On est bien peu touché quand on parle ainsi, quand on délibère si on doit s'affliger. Sa mort est passée; mais c'est moi qui l'ai causée. Mais si je ne m'en afflige pas, je la rends inutile par rapport à moi; je retombe dans le péché qui la renouvelle en certaine manière. Mais si je ne m'afflige pas de ses souffrances, je n'aurai point de part à sa gloire ni à son bonheur.

Rougissons du moins; humilions-nous de notre dureté; prions Dieu qu'il change notre cœur à cet égard; tout est promis à la prière. Disons, avec saint Paul : Si quelqu'un n'aime pas Jésus-Christ, qu'il soit confondu, qu'il soit anéanti, qu'il périsse sans ressource (1). Il le mérite.

SECOND POINT

Craindre Dieu.

C'est une chose terrible que de tomber dans les mains du Dieu vivant (2). Les peines éternelles de l'enfer, pour un seul péché, en sont une preuve éclatante. Mais la mort d'un Dieu pour racheter le pécheur, a quelque chose de plus inconcevable et de plus terrible. L'un est un effet du bras de Dieu en colère (3). L'autre est un miracle, et, si l'on ose ainsi parler, un prodige monstrueux et effrayant de

(1) *Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema!* I. Cor. 16, 22.

(2) *Horrendum est incidere in manus Dei viventis* Hebr. 10, 31.

(3) *Fecit potentiam in brachio suo.* Luc. 1, 51.

la plus rigoureuse justice ; il n'a pas épargné son propre fils, cependant c'est toujours justice (1).

Il est vrai que tous ceux qui ont contribué à sa passion, conviennent de leur iniquité. Judas, qui l'a trahi, désespère de pouvoir réparer son crime ; Pierre qui l'a renié, verse des larmes amères ; les disciples qui ont pris la fuite, reviennent sur leurs pas. Les prêtres qui l'ont condamné, conviennent que c'est par jalousie. Hérode le traite de fou, mais non pas de criminel ; Pilate lave ses mains avant que de l'envoyer au supplice ; les Juifs, qui ont demandé sa mort, descendent de dessus le Calvaire en frappant leur poitrine : le voilà donc disculpé.

Mais, à l'égard de Dieu, l'injustice des hommes était une exacte justice. Dieu avait été offensé de toutes sortes de manières : il fallait que, chargé de l'iniquité commune, le Fils de Dieu souffrît de toutes manières et de toutes sortes de personnes ; qu'il fût traité comme il ne tient point au pécheur que Dieu ne soit traité quand il l'offense ; prodige de justice (2).

Au moins, dira-t-on, après la mort de Jésus-Christ, Dieu n'est-il pas satisfait, et le pécheur a-t-il encore quelque chose à craindre ? On aurait pu croire que non. Mais Jésus-Christ même nous a bien détrompés. Ne pleurez pas tant sur moi, a-t-il dit, que vous ne pleuriez beaucoup sur vous-mêmes ; car si l'on traite ainsi le bois vert, que fera-t-on au bois sec (3) ?

(1) *Proprio filio non pepercit.* Rom. 8, 32.

(2) *Portentum justitiæ.*

(3) *Quia si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet ?* Luc 23, 31.

Méditons bien cette parole et tous les sens qu'elle renferme ; elle veut dire :

1.° Si l'on traite ainsi la caution, comment traitera-t-on le débiteur, s'il abuse de son cautionnement ?

2.° Si l'on traite ainsi le fils bien-aimé, comment traitera-t-on l'esclave, s'il se révolte de nouveau après la mort du fils ?

3.° Si la justice mêlée de miséricorde est si sévère, que sera la pure justice, lorsqu'il n'y aura plus de miséricorde ?

4.° Si Dieu n'est satisfait que parce que celui qui le satisfait est égal à lui, Dieu comme lui, l'homme demeurant homme, quelque chose qu'il souffre, pourra-t-il jamais le satisfaire ? Aussi est-ce pour cette raison, comme nous l'avons vu, que les peines de l'enfer doivent être éternelles. Une majesté infinie demande des réparations infinies. Elles ne sauraient l'être par leur étendue, qu'elles ne le soient par leur durée ; c'est justice.

On ne regarde point assez son crucifix. Dans la tentation, un seul regard, avec un peu de foi, servirait de frein aux passions les plus indomptées.... Prodige de justice!.... Il n'a point épargné son propre fils !.... C'est une chose terrible que de tomber dans les mains du Dieu vivant (1).

(1) *Portentum justitiæ. Proprio filio non pepercit. Horrendum est incidere in manus Dei viventis.*

TROISIÈME POINT.

Sauver nos ames et celles de nos frères.

C'est la dernière leçon que nous donne notre crucifix ; vous avez été achetés d'un grand prix (1). Voilà ce que valent nos ames. Nous n'en savons point le prix, venons ici l'apprendre. Ne jugeons point de ce qu'elles sont, ou par le corps d'infirmité qui leur sert de demeure, ou par ces misérables vêtemens qui couvrent quelquefois le corps. L'ame la plus vile, au jugement des sens, est toute couverte, toute teinte, toute pétrie, pour ainsi parler, du sang d'un Dieu ; et l'ame la plus noble, selon les apparences, n'a rien qui doive la faire considérer.

C'est donc aux pieds du crucifix qu'il faut prendre du zèle, et pour soi-même, et pour les autres hommes sans exception. Fournaise où s'allume le zèle (2).

Pour soi-même. 1.° En fais-je assez pour mon salut et pour mon ame ? Jésus-Christ n'en a-t-il pas plus fait ? Car il n'est mort que pour notre ame, pour la purifier, pour la perfectionner et la sanctifier. Il n'est point mort pour nous mériter de grandes qualités naturelles, pour nous assurer des honneurs, de l'esprit, de la réputation, des amis : il est mort pour nous détacher de tout cela, et nous en faire connaître le néant et le danger.

La croix sera donc désormais mon école. Là j'irai prendre conseil dans toutes mes délibérations.

(1) *Empti enim estis pretio magno.* I. Cor. 6, 20. *O anima ! tanti vales.*

(2) *Incentivum zeli.*

Je cherchais des amis, des directeurs, des livres : j'écoutais mon amour-propre et mes passions : combien de fois m'ont-ils trompée ! J'écouterai Jésus crucifié ; il me dira : Soyez douce, humble, patiente, charitable, désintéressée ; laissez parler le monde. Allez au plus sûr, au plus parfait ; ne descendez point de la croix ; vivez-y, mourez-y attachée. En suivant ces avis, puis-je me tromper ?

Là, j'irai m'animer dans mes lâchetés. Une légère infirmité m'arrête, une petite contradiction m'abat, un peu d'ennui me dégoûte, m'accable, et me fait regarder derrière moi : *Ah ! je n'ai pas encore résisté jusqu'à verser mon sang* (1).

Là, j'irai me consoler dans mes disgrâces : je n'ai pas perdu mon ame ; que puis-je donc avoir perdu ? Vous m'avez délivrée de tout ce qui m'attachait, je vous en servirai plus librement. C'est le sentiment généreux de la bienheureuse Mélanie, au rapport de saint Jérôme. Elle perdit un fils unique, lorsqu'elle pleurait encore la mort d'un mari qu'elle avait tendrement aimé : immobile d'abord à la rigueur de ces coups redoublés, ensuite revenue á elle-même : Seigneur, dit-elle, en baisant son crucifix, vous venez de rompre toutes mes chaînes, je n'ai plus rien qui m'attache à la terre, je vous servirai plus librement, je n'aimerai plus que vous seul : soyez béni (2)

Là, j'irai recevoir la parole de correction dans toutes mes chutes : c'est maintenant que le monde va être jugé (3). Un Dieu mourant ne condamne pas

(1) *Nondum usque ad sanguinem restitistis.* Hebr. 12, 4.
(2) *Liberiùs tibi servitura sum, quia tanto me onere liberasti.*
(3) *Nunc judicium est mundi.* Joan. 12, 31.

seulement le péché, il condamne toute imperfection, toute attache, tout partage.

Là, dans mes tentations, j'irai prendre la force et la confiance : les cinq plaies de mon Sauveur, sont cinq sources de grâces toujours ouvertes. Fuyez, démons, voilà notre vainqueur. J'ai été jusqu'ici infidèle à mon Dieu ; mais je ne veux plus l'être ; voilà mon répondant : je suis imparfaite ; mais tant de mérites sont à moi ; il me les a transportés. Je crains la mort, mais j'embrasse mon juge ; il me commande d'espérer ; il me menace de me perdre si je n'espère pas. Dieu est en colère ? Voilà mon bouclier ; frapperait-il son propre fils ? il ne le peut.

2.° *Pour les autres.* La croix doit me donner pour elles le même zèle que pour moi-même ; elles valent tout ce que je vaux. Dieu n'a fait ni plus ni moins pour elles que pour moi, et je me contenterais de leur rendre de médiocres services ? Et je m'écouterais, je m'épargnerais ? Et peut-être je les scandaliserais, au lieu de les aider ? Tant que je ne serai point morte, et morte en croix pour elles, comme leur Sauveur et le mien, il me restera toujours beaucoup à faire.

On a donc tout, quand on a un crucifix, et que l'on sait bien s'en servir. Ecoutons-le à chaque moment, s'il se peut. *Il parle encore, tout mort qu'il est* (1). Et que nous dit-il ? Aimez-moi, craignez mon Père, sauvez votre ame et celles des autres C'est là, en trois mots, le testament de notre maître.

Une jeune personne voulait être carmélite. Pour éprouver sa vocation, la supérieure lui fit une pein-

(1) *Defunctus adhuc loquitur.* Hebr. 11, 4.

ture affreuse des austérités du cloître, et la conduisant en esprit par tous les lieux de la communauté, ne lui montrait partout que mille objets effrayans pour la nature. Elle en parut comme ébranlée ; et la supérieure lui disant, vous ne répondez rien ? Ma mère, lui dit la demoiselle, je n'ai qu'une question à vous faire : Y a-t-il chez vous des crucifix ? Y en a-t-il dans cette cellule, où l'on est si mal logée, si mal couchée ? dans le réfectoire, où l'on fait si mauvaise chère ; dans l'église, où l'on passe les nuits en prière ; dans le chapitre, où l'on reçoit de si rudes corrections ? Oui, ma fille, il y en a partout. Ah ! ma mère, ajouta cette fidèle et courageuse postulante, j'espère ne trouver rien de difficile où je trouverai un crucifix.

PREMIÈRE CONSIDÉRATION.

Sur les conversations et les divertissemens.

A la fin de la Retraite, près de rentrer dans nos occupations ordinaires, une des choses qui demandent le plus d'attention, ce sont nos conversations avec le prochain. Nous conviendrons aisément que nous pouvons avoir besoin de quelque réforme à cet égard, pour peu que nous voulions comparer nos examens de la Retraite avec ceux d'un autre temps. Nous sommes presque innocentes depuis que nous ne parlons point.

Il nous faut considérer ce qui regarde : 1.° Les conversations du dedans. 2.° Les conversations du dehors. 3.° Les conversations par lettres.

PREMIER POINT.

Les conversations du dedans.

C'est une des choses où l'on a eu le plus d'attention, dans la réforme des anciens ordres, que de bien régler les conversations. Les religieux de saint Benoît ont, plusieurs fois la semaine, ce qu'ils nomment des récréations muettes. On prend l'air, on se promène sans parler; les premiers moines donnaient toujours comme un inspecteur et un surveillant aux religieux, et surtout aux jeunes religieux qui conversaient. L'abbé de la Trappe ayant ôté aux siens, pendant quelque temps, toutes sortes de conversations, on traita cette conduite de cruauté; il se justifia sur ce qu'il ne l'avait fait qu'à leurs instances pressantes et long-temps réitérées. Ils avaient senti que leur intérieur en souffrait beaucoup, toutes les fois qu'ils s'entretenaient. Ce n'est point une chose qui soit praticable, en nulle manière, dans la plupart des communautés. Dans la nécessité de quelque récréation honnête, tâchons du moins d'observer fidèlement les règles suivantes :

1.° Ne converser jamais hors les temps que la règle le permet; il n'y a rien de si difficile; ni qui demande par conséquent plus de grâce de la part de Dieu, que de ne point excéder quand on parle, et de savoir donner un frein à sa langue. *Celui*, dit saint Jacques, *qui ne pèche point dans ses paroles, est un homme parfait. La langue est une source universelle de toutes sortes d'iniquités* (1). Je de-

(1) *Si quis in verbo non offendit, hic perfectus est..... Et lingua est universitas iniquitatis* Jac. 3, 2, 6.

mande donc comment on espère ce secours de Dieu, si grand et si nécessaire, lorsqu'on veut parler malgré lui, c'est-à-dire, dans un temps et dans des circonstances où il ordonne qu'on observe le silence? Je demande comment on se rendra maître de ne parler que bien et à propos, quand on ne peut pas se rendre maître de ne point parler?

La raison pour laquelle on doit éviter, en général, toutes les occasions de pécher, c'est que Dieu n'a point promis sa grâce à ceux qui, par leur choix, se seraient mis dans le danger. Ce principe général montre, en particulier, à quoi l'on s'expose et à quoi l'on doit s'attendre quand on parle en des temps ou la règle, qui est l'interprète des volontés de Dieu, défend de parler.

2.° Ne converser jamais hors des lieux de communauté. Le même esprit qui fait rechercher les conversations particulières, en montre le danger... On se retire pour joindre les personnes qui plaisent ou à qui l'on veut plaire, et avec qui l'on peut être plus en liberté; point de nécessité de s'observer ni de ne pas dire tout ce que l'on pense et tout ce qui vient à l'imagination et à l'esprit. On s'écarte, pour accompagner la conversation de certaines petites débauches que la règle défend, et que les supérieures désapprouvent. Quand on s'est mis en belle humeur, que ne dit-on point? C'est là que passent en revue toutes celles qui n'ont point le bonheur d'être agréables; les plus régulières sont les moins épargnées; on noue de petites intrigues, on déchire le gouvernement, on s'entre-communique ses chagrins, ses vues imparfaites, ses téméraires jugemens. Les conversations particulières engagent dans des amitiés

particulières, et celles-ci, dans le mépris de la communauté, et dans des attaches souvent très-dangereuses, et où l'innocence peut se perdre de plus d'une manière. Sous les yeux de la multitude, un certain respect arrête ; on prend garde à ne pas s'échapper.

3.° N'oublier jamais la dignité, la gravité, et le sérieux de notre profession sainte. C'est à nous que s'adresse particulièrement cet avis de saint Paul : Que parmi vous on n'entende *pas même le nom de fornication, ou de quelque autre impureté que ce soit, ainsi qu'il convient à des saints*, non plus que des paroles déshonnêtes, *ou folles ou bouffonnes* (1).

Saint Bernard traite de sacrilége une plaisanterie dans la bouche d'un prêtre et d'une personne religieuse. Qu'aurait-il donc dit de paroles équivoques, de contes dissolus et propres à salir l'imagination, de certaines réflexions qui rendent méprisables les observances, les pratiques des saints, les mystères peut-être, et le fond même de la religion ? Nous en sommes scandalisés quand elles échappent aux séculiers devant nous ; nous les relevons avec force, nous le devons. Quel esprit, en effet, y a-t-il à chercher toujours quelque chicane sur ce que nous avons de plus avéré dans l'histoire des saints ? Ces esprits critiques ont-ils assez de capacité pour se faire juges en ces hautes matières ? Ou bien faut-il que Dieu n'ait point fait de grâces singulières à ses amis, parce que

(1) *Fornicatio autem et omnis immunditia nec nominetur in vobis, sicut decet sanctos, aut turpitudo, aut stultiloquium, aut scurrilitas quæ ad rem non pertinet.* Ephes. 5, 3, 4.

notre conduite relâchée nous en rend nous autres tout-à-fait indignes?

4.° Jamais ne se manquer mutuellement de respect. Nous devons nous regarder les unes les autres comme autant d'images de Jésus-Christ. Point de familiarités basses, et qui dégénèrent si souvent en reproches, en injures et en mépris. Se tutoyer, se tirailler, prendre certaines libertés grossières, incivilles, indécentes, malhonnêtes; se montrer dans un habillement ou dans des postures que la seule politesse doit interdire; le séculier même ne se donne de ces sortes de libertés que quand il a commencé à perdre la raison.

Point, au contraire, de ces démonstrations affectées d'une amitié badine et séculière, de ces caresses, de ces expressions insipides et fades au goût de ceux qui ont de l'esprit et de la raison. *Ma toute aimable, mon incomparable, ma charmante, mon petit cœur, mon bouchon.* Rien n'est si méprisable ni si petit: c'est le ridicule langage d'une précieuse, et non pas l'expression d'un cœur véritablement plein de charité; ma sœur, ma chère sœur, c'est tout ce que nous devons être, et tout ce que notre langage doit faire sentir.

5.° Faire de nos conversations ordinaires comme un essai de nos conversations avec des personnes du dehors. Apprendre à s'écouter soi-même et les autres, ne point contester, ne point s'opiniâtrer, ne point vouloir l'emporter; se rendre à une réflexion raisonnable, qui que ce soit qui la trouve, et qui la propose. Il importe assez peu au fond, que les choses soient d'une façon ou d'une autre, qu'on soit de notre avis ou qu'on n'en soit pas; mais il importe

infiniment que la charité, que l'honnêteté ne soient, parmi nous, ni blessées, ni altérées. Faute de cela, ou bien nous converserons avec les personnes du dehors comme nous conversons ensemble, et elles n'auront pas lieu d'en être bien édifiées; ou bien il faudra nous composer devant elles et prendre de nouvelles manières, et nous paraîtrons embarrassées, gênées, démontées, sans réplique, sans usage du monde, sans conversation, sans esprit.

De pareilles conversations, honnêtes, charitables, telles que vous les prescrivez, seraient, dira-t-on, fort peu agréables. Oui, sans doute, aux personnes libres et dissolues : mais est-ce là ce que nous devons ambitionner? Et faut-il jamais que nos conversations nous mettent hors d'état de rentrer dans nos autres occupations, quelque saintes ou quelque sérieuses qu'elles soient? On veut que nous puissions nous relâcher et nous divertir innocemment; mais on ne veut pas qu'une heure ou deux de conversation, chaque jour, nous fassent perdre le fruit de nos saints exercices, et insensiblement peut-être le goût de Dieu et l'amour de notre profession.

SECOND POINT.

Les conversations du dehors.

Celles-ci demandent d'autant plus d'attention, qu'outre les mêmes et de plus grandes difficultés que dans les conversations domestiques, quant à ce qui nous regarde, il s'agit encore d'édifier le prochain et de faire honneur à la religion. On ne peut se dispenser de faire attention aux règles qui suivent.

1.° Nos conversations avec les personnes du dehors, doivent être rares. Nous prendrions leur esprit

infailliblement, et nous ne leur donnerions pas le nôtre. Que de religieuses le parloir a perdues, corrompues, dégoûtées de leur vocation !... Nos conversations seront rares si nous ne nous les attirons pas, et si, à l'exemple de saint François de Borgia, nous ne parlons que de la mort et de l'éternité, aux importuns qui viennent nous embarrasser. Ils n'y reviennent point, ou s'ils y reviennent, c'est qu'ils voudront en profiter.

2.° Elles doivent être courtes, pour ne point dégénérer en bagatelles; quand on a dit ce qui est nécessaire, et qu'on a encore une heure ou deux à s'entretenir, bon Dieu ! combien on dit de pauvretés ! c'est de là que le séculier est informé de tout ce qui se passe dans une maison. Ce sont d'horribles médisances, et l'on devrait avoir d'étranges scrupules de produire ainsi au dehors les défauts des particulières ou de la communauté. Mais c'est par là aussi que les nouvelles du dehors pénètrent au dedans, et que les parloirs deviennent ensuite des bureaux d'adresse de toute une ville. Tout s'y apprend et tout s'y dit... On sait l'histoire de ce courtisan (1). Il accompa-

(1) Peut-être eût-il été à propos de supprimer cette histoire : mais puisque les premiers Editeurs ont cru devoir la conserver, nous observerons avec un d'entre eux (M. l'abbé Lenoir Duparc) ; 1.° que cette histoire s'est passée dans de petites villes de province, où les habitans se connaissent les uns les autres, ce qui n'est pas de même dans les grandes villes; 2.° que depuis ce temps beaucoup d'abus ont été réformés; 3.° qu'on ne doit pas objecter quelques aventures fâcheuses qui arrivent quelquefois. Eh ! quel est le corps qui puisse répondre que quelqu'un de ses membres ne s'écartera pas de la grande régularité des autres. 4.° Qu'après tout, malgré certaines préventions, la meilleure éducation qu'on puisse donner à de jeunes personnes, est le couvent; les gens sans préventions et sans partialité en conviennent. (*Note de l'Éditeur.*)

gnait la reine, mère de Louis XIV, dans une tournée de France, et se faisait toujours donner son logement chez le chapelain de la première communauté des petites villes où l'on passait. Il précédait l'arrivée de la cour de quelques heures, et par le moyen de son hôte, il s'introduisait au parloir, et dans une longue conversation, il savait bientôt tout l'état de la ville, le caractère des magistrats, les brouilleries, les affaires de familles, les divers intérêts des particuliers, dont il allait ensuite régaler la cour. Ceux qui venaient la complimenter, étaient déjà bien connus; on leur riait en face; on leur parlait de leurs affaires, sans qu'ils sussent comment on en avait été instruit. Quand la chose venait ensuite à s'éclaircir, ne savait-on pas beaucoup de gré à celles par qui tant de connaissances désobligeantes étaient venues? Nous aurions honte de nous-mêmes, si nous entendions les réflexions malignes et méprisantes des gens du siècle, au récit de ce qu'ils apprennent de nous, quand il n'est pas conforme à l'esprit dont nous faisons profession. Quand la conversation dégénère et que nous voulons nous défaire d'une compagnie importune, nous avons toujours, d'un moment à l'autre, un prétexte honnête de quelque observance qui nous appelle ailleurs. On est édifié de notre régularité; ou si on ne l'est pas, il est impossible qu'une pareille compagnie nous édifie nous-mêmes, il faut promptement la quitter; mais les temps de l'office et de l'oraison doivent toujours être sacrés; ce n'est plus simplement un prétexte, c'est une vraie raison, une vraie nécessité de se retirer.

3.° Ces conversations doivent être accompagnées de toutes les circonstances que la règle prescrit pour

les parloirs. *Jamais n'y aller sans permission.* Celles qui ont la charge d'avertir ou de donner la clef des parloirs, sont bien coupables si elles le font sans la participation de la supérieure, ou contre son intention. Elles répondront à Dieu de tout le mal que peut causer, à cet égard, leur mollesse ou l'envie de faire plaisir à quelque amie.

Jamais n'y chanter, surtout devant les personnes d'un sexe différent. Si ce sont les louanges de Dieu que nous chantons, on peut venir nous entendre à l'église. Si c'étaient des chansons profanes, cela serait indigne, scandaleux, criant, punissable.

Jamais n'y boire, jamais n'y manger. C'est un air d'intempérance et de familiarité qui ouvre la porte à toute sorte de libertinage et de licence.

Jamais n'y aller seule, s'il est possible. Nous ne sommes point des anges, enfin, quoique nous devions en avoir la pureté. Soyons bien aises d'avoir encore quelque autre que Dieu pour témoin de notre conduite et de nos entretiens. Dans les ordres bien réglés, les hommes mêmes ne doivent jamais être sans compagnon, et les compagnons ont défense de se perdre de vue, et obligation de rendre compte aux supérieurs des fautes qui pourraient se commettre contre un règlement si sage; les compagnes sont autant pour gêner le séculier et nous préserver de ses insultes, que pour nous empêcher nous-mêmes de nous échapper.

On se plaint de l'indiscrétion des compagnes. Elles redisent ce qu'elles ont ouï; elles en profitent; elles en font part à qui elles veulent. C'est aux supérieures à y mettre ordre, en ne confiant un emploi si important qu'à des personnes mûres et ca-

pables de n'en point abuser, et en punissant avec la dernière sévérité celles qui se seraient oubliées. C'est la faute des supérieures, si, manque de précautions, elles rendent odieux un usage si nécessaire à la conservation de l'intérieur et à la bonne réputation de leurs communautés..... Celles que l'on juge capables de cette commission, ne doivent point se rendre difficiles ; elles ne sauraient mieux marquer à Notre-Seigneur le zèle qu'elles ont pour sa gloire, ni leur véritable mortification, qu'en s'ennuyant à entendre, des heures entières, des choses aux quelles elles ne prennent point de part. C'est plus qu'une prière, et que tout ce qu'ailleurs elles pourraient faire de meilleur.

Pour celles qui abusent de la confiance qu'on prend en leur discrétion, elles sont plus criminelles qu'on ne saurait dire ; et je ne sais s'il est jamais aucune circonstance qui puisse les excuser d'un péché mortel, autant de fois qu'elles révèlent (si ce n'est aux supérieures), ce qu'elles ont pu entendre aux parloirs.

1.° Les choses qu'elles redisent, ne fussent-elles de nulle conséquence, elles font soupçonner qu'elles en usent de même à l'égard des autres choses plus importantes. C'en est déjà plus qu'il ne faut pour donner horreur de leur présence et pour faire que, par toutes sortes de moyens, on cherche à les éviter. Un confesseur qui révélerait un péché véniel, ne ferait pas un grand tort, peut-être, à la réputation de son pénitent ; mais il rendrait par là le sacrement de la confession haïssable ; mille esprits faibles ne voudraient plus s'y assujettir ; ils en jugeraient autant de tous les confesseurs que de ce-

lui-là : toutes ces suites funestes lui seraient donc imputées. De même ici on se rend responsable de tout le mal que peut causer à la religion, la privation d'un secours si utile, et dont on ne se dispense que parce que leur indiscrétion le rend un joug insupportable.

2.° Si ce qu'on révèle est important, c'est violer quelque chose de plus que le secret naturel, et violer le secret naturel dans une chose importante, c'est toujours, de l'aveu de tout le monde, un péché, c'est s'obliger à la réparation embarrassante, mais indispensable, de tous les tristes effets que peut produire au dedans et au dehors la manifestation de ce qui devait être caché ; c'est s'attirer l'aversion des personnes qui se sont vues trahies, et les mettre dans la tentation ou de ne pardonner jamais, ou de ne pardonner que quand elles se sont vengées par une conduite pareille ou envers la personne coupable, ou envers celle à qui elle prend intérêt : sont-ce là des maux légers ?

Quant aux particulières que ce règlement peut gêner, il faut qu'elles se mettent au-dessus de cet inconvénient, par une résolution de courage et de raison ; savoir, qu'on ne craint guère d'être écouté, quand on n'a rien à dire que d'édifiant ; mais si elles étaient tentées de parler indiscrètement, elles doivent désirer que la présence d'une compagne les en empêche. On n'est pas si peu judicieux qu'on ne sache discerner ce que comporte l'entretien avec un parent ou un ami : on n'attend ni un si grand sérieux, ni des discours qui soient toujours de choses fort importantes ni fort relevées ; mais il faut toujours de la modestie, de la réserve, de la charité

Si cela est gênant, ce n'est point la présence d'un témoin, c'est la loi de Dieu, c'est la présence de Dieu, c'est la sainteté et la bienséance de notre état, qui nous gênent. En sommes-nous fâchées ? Oserions-nous nous en plaindre ?

Enfin, il est certaines occasions où les supérieures peuvent dispenser du règlement avec sagesse, ou (ce qui est plus sûr encore pour ne donner aucune atteinte au règlement) se faire elles-mêmes compagnes au parloir, au lieu d'en confier le soin à d'autres.

3.° Nos conversations avec les personnes du dehors doivent toujours être édifiantes, c'est-à-dire, que jamais nous ne devons souffrir qu'elles se séparent d'avec nous sans quelque instruction à leur portée ; notre porfession nous en donne l'autorité. Que peuvent-elles penser, quand elles nous entendent parler de tout, excepté de ce que nous devons avoir appris en religion ? Si elles nous demandent conseil, donnons-leur un conseil de paix et de vertu, un conseil tel que le donnerait Jésus-Christ même ; si elles viennent se plaindre, nous exposer leurs chagrins, animons-les à la patience, à porter leur croix, à se mettre en tout dans les mains de Dieu : ne les aigrissons point ; que jamais, pour justifier une conduite violente, elles ne puissent dire : C'est une telle dont j'ai suivi les avis et la direction... Si elles nous parlent de quelque affaire purement temporelle, qu'elles sachent que nous ne nous en mêlons point, et que nous nous piquons de n'y rien entendre. Que des mariages se traitent et se fassent à une grille, qu'on porte des paroles aux parties intéressées, cela est ridicule, cela est dangereux, et c'est s'exposer,

pour la suite, à de sanglans reproches : on le voit tous les jours.

TROISIÈME POINT.

Les conversations par lettres.

Elles peuvent regarder, ou les personnes du dedans, ou celles du dehors ; rien ne demande tant d'attention, parce que les lettres ne disparaissent pas, ne s'envolent pas comme les paroles ; elles demeurent ; on peut oublier ce qui y est contenu, mais elles subsistent cependant, et l'on peut y avoir recours aussi souvent qu'on veut. Telle sera convertie depuis trente ans, que le monument de ses légèretés et de ses égaremens subsistera encore, qu'on pourra les lui représenter et les lui reprocher en face. Si les lettres s'égarent, si elles se perdent, c'est encore pis : on était livrée à la discrétion d'une personne à qui l'on avait écrit ; on est exposée à la légèreté et au ressentiment de mille autres. C'est un grand péché de ne pas ensevelir dans soi-même ce qui s'apprend par des lettres qu'on peut avoir ainsi trouvées ; mais bien des gens ne sont guère scrupuleux. Si l'on a malheureusement quelque attache, au moins donc que jamais l'on ne confie rien au papier. Mais en quelque occasion que ce puisse être, le plus sûr et le plus sage est de n'écrire jamais au dedans ni au dehors qu'avec les précautions suivantes :

1.° Jamais sans permission, et qu'après avoir montré ses lettres aux supérieures, selon la règle. Lorsque les supérieures auront examiné ce que nous écrivons, peut-être manqueront-elles d'apercevoir

beaucoup de choses qui nous sont échappées, qui pourraient être relevées, et à quoi l'on pourrait donner un mauvais sens ; mais une marque infaillible qu'elles doivent être relevées, c'est quand on craint de les montrer et de les exposer à la critique d'une personne sage et religieuse.

2.° N'écrire jamais que des choses nécessaires. Le nécessaire se borne à peu de paroles : on a bientôt demandé à un père ou à une mère des nouvelles de leur santé ; on a bientôt mandé à des parens l'état et les progrès des enfans dont on se trouve chargée ; bientôt remercié d'un service qu'on nous a rendu, et d'une honnêteté qu'on nous a faite ; gardons le reste pour une entrevue : on dit plus en un quart d'heure, que l'on ne peut écrire en un demi-jour : c'est bien du temps perdu ; et si l'on doit rendre compte à Dieu d'une parole oiseuse, quel compte rendront-elles, celles qui font quelquefois comme un métier d'écrire tant de lettres et d'y répondre ! Le cœur est bien peu rempli de l'amour de Dieu, quand il se nourrit de pareils amusemens.

3.° N'écrire jamais qu'avec beaucoup de simplicité ; point d'affectation d'esprit : si nous en avons, quelque soin que nous prenions de le cacher, il se produira bien vite de lui-même : si nous n'en avons point, plus nous en voudrons montrer, plus nous produirons, aux gens de bon goût, notre faible et notre incapacité : en croyant bien dire, nous ne dirons que des extravagances ; on en rira.

Point de complimens en l'air, point de protestations outrées d'attachement et de service ; nous ne connaissons pas toujours la force des termes, ni les sens mauvais que la corruption du siècle y a atta-

chés ; nous n'y aurons point entendu de finesse, et l'on croira y découvrir le langage de la passion ; nous donnerons matière à la calomnie ; on jugera faux, mais on ne jugera pas toujours si témérairement.

Point de récits badins de choses indifférentes, tels que nous en voyons quelquefois dans les lettres des séculiers. Il n'y a qu'un assez long usage qui leur donne cette facilité de dire tout ce qu'ils veulent, et de le dire bien : sans cet usage, toujours on rampe, on s'échappe, on s'oublie ; mais pour l'acquérir, il faut s'être long-temps exercé, et avoir perdu bien des jours qui pouvaient se donner à quelque chose de meilleur. Nous sommes à la porte de l'éternité, avons-nous le temps d'écrire ? avons-nous le loisir de plaisanter ?

4.° Enfin, que dans nos lettres, beaucoup plus encore que dans nos conversations, il y ait toujours quelque chose qui sente ce que nous sommes. Qu'on y voie partout de l'estime pour Dieu et pour notre saint état, du mépris pour le monde et pour tout ce que le monde estime. Si nous pensons ce qu'il faut, nous aurons peu de peine à le bien exprimer ; si nous sommes vides de Dieu et de son esprit, nous n'avons qu'une seule affaire qui presse, c'est de nous en remplir, et de garder cependant un profond silence.

SECONDE CONSIDÉRATION.

Les divertissemens.

La vie religieuse étant par elle-même comme un état de pénitence publique, et chaque religieuse devant se regarder comme une victime offerte à la justice divine, non-seulement pour ses propres péchés, mais pour ceux de la multitude qui vit dans un si grand oubli de Dieu, ainsi que nous l'avons tant de fois expliqué, il ne faudrait pas, ce semble, demander quels divertissemens peuvent être permis en religion, mais s'il est aucun divertissement qui doive y être permis. Cependant, comme il paraît difficile qu'on puisse s'appliquer sans nulle interruption aux travaux du corps ou de l'esprit, et que ce serait peut-être se mettre en peu de temps hors d'état de bien s'acquitter des uns et des autres, presque partout on accorde, dans la journée, aux personnes religieuses, des heures de repos, et dans le cours de l'année, des récréations honnêtes qui puissent les mettre en état de reprendre leurs occupations ordinaires avec plus de force et de ferveur. Les personnes vraiment intérieures gémissent de ces tristes et douloureux assujettissemens, et se plaignent que, la vie étant si courte, il faille encore retrancher tant de belles heures, pour servir ce corps de corruption et de péché. Elles soupirent continuellement après cet état heureux où notre infirmité étant victorieuse de la mort, nous connaîtrons

Dieu et l'aimerons sans interruption et sans partage, ce qui sera notre unique et constante occupation.

Quant à celles qui regardent peut-être comme un bonheur de n'être pas toujours obligées de s'appliquer à Dieu, ou à un saint travail pour l'amour de Dieu, qu'elles gardent du moins inviolablement ces règles : 1.° s'interdire tous les divertissemens dangereux ; 2.° tous les divertissemens indécens ; 3.° tous les divertissemens superflus.

Les divertissemens dangereux sont ceux qui ne peuvent guère se prendre sans s'exposer à l'occasion de pécher. Outre les lectures mauvaises, outre les conversations particulières et hors des lieux de communauté, dont nous avons assez parlé, on peut mettre de ce nombre l'étude de la musique, soit que l'on chante ou que l'on joue des instrumens. Dans les ordres les plus réformés, on a retranché même le chant du chœur. Il faut que l'on ait jugé que l'avantage d'un pareil exercice n'était pas comparable aux maux qu'il pouvait occasioner. Ces maux, en effet, on ne les connaît que trop. On se fait un mérite de sa voix, comme d'un talent des plus précieux. S'il y a quelque fête ou quelque cérémonie, long-temps on s'occupe à se préparer ; on ne pense à autre chose. Le carême entier, on ne fait que répéter deux ou trois leçons de ténèbres. S'il vient un rhume, on se ménage ; on se croit dispensée des chants ordinaires, des observances régulières, et quelquefois des jeûnes de l'Eglise. Dans des jours où il ne faudrait que se taire et pleurer, on s'inquiète pour bien réussir, on s'applaudit si on est approuvée, on se désole si on ne l'est pas, on se dispute les plus beaux rôles, on se mesure avec ses

concurrentes, on se pique de jalousie ; c'est beaucoup que l'on ne se haïsse pas. Que de petitesses ! que de pauvretés !

De plus, cette inclination au chant porte à étudier et à chanter toutes sortes de musiques. Comme la plus profane est ordinairement celle qui flatte davantage, les airs tendres et passionnés sont ceux aussi que l'on se forme à mieux chanter. Le cœur s'amollit, les passions assoupies se réveillent, l'imagination se remplit de mille fantômes importuns, de mille pernicieuses maximes qui, soutenues de l'agrément du chant, causent quelquefois d'étranges révolutions dans le cœur corrompu et amolli, qui se dégoûte bien vite des exercices sérieux. Se recueillir en soi-même, faire oraison tranquillement, penser volontiers à la mort, se résoudre à chercher, à aimer la croix, au sortir d'une mélodie profane, cela se peut-il ? Les emplois humilians et pénibles se négligent ; on y donne son temps avec impatience et avec épargne ; on ne cherche qu'à finir, pour revenir promptement à une occupation plus amusante et plus flatteuse. On ne veut pas seulement savoir chanter, on veut faire savoir qu'on sait chanter. Il faut produire son talent ; on chante devant les personnes du dedans et du dehors, sans garder aucune sorte de réserve. Toute une ville s'assemble pour aller entendre la *belle voix*. C'est un spectacle de dévotion ; mais on doute si la corruption du siècle y trouve moins de nourriture qu'à un spectacle profane : et sur le compte de qui doivent tomber des fautes dont on se rend l'occasion ? Il faut être bien aveugle pour ne point voir toutes les suites funestes du chant, et bien endurci pour ne pas les craindre ;

et ne pas vouloir s'en préserver. Les communauté où il n'y a qu'une psalmodie, ou un plein-chant simple et bien conduit, ne sont point exosées à ces inconvéniens (1).

2.° *Les divertissemens indécens*, sont ceux qui ne conviennent point à la gravité de notre état, et que

(1) Il faut, pour cela, de l'uniformité dans deux points essentiels : le premier demande que les religieuses s'accordent à ne commencer et à ne finir aucun verset les unes avant les autres. Il est désagréable d'entendre deux ou trois syllabes répétées à la fin du verset, lorsque tout le monde doit l'avoir fini. C'est que les unes vont trop doucement, et les autres trop vite, et celles-ci pressent ordinairement celles-là avec un peu d'impatience.

La seconde chose qu'il faut observer, se rapporte à la manière dont on prononce certaines voyelles, soit en appuyant fortement, soit en passant légèrement ; c'est ce qu'on appelle la quantité. J'ai mis sur cette matière, entre les mains de quelques religieuses, un petit Traité où l'on fait voir, assez au long, que même sans avoir connaissance de la prosodie latine qui fait connaitre les voyelles longues et les voyelles brèves, il y a des règles qui ne laissent pas d'être exactes, par le moyen des accens qui sont marqués sur ces voyelles. Il n'y a guère de difficultés que pour la voyelle qui est la pénultième, c'est-à-dire, l'avant-dernière, dans les mots qui ont plus de deux syllabes. Quand l'accent aigu est marqué sur cette pénultième, on la fait longue, c'est-à-dire qu'on appuie un peu plus, à peu près comme s'il y avait deux voyelles pour une. Exemple : *Dominorum*, prononcez, *Dominoorum* ; *virtutem*, dites, *virtuutem*.

Quand l'accent est avant la pénultième, il faut toujours appuyer sur la voyelle où est l'accent, et couler rapidement sur la pénultième qui suit. Exemples : *Dóminus*, *Filio*, *principio*, *Hóstia*, *óstium*, *Spiritui* ; et ne faites pas longues ces pénultièmes en appuyant dessus, en disant *Domïnus*, *Filiio*, *principiio*, *Hostïa*, *ostiium*, *Spirituui*. Quand on appuie fortement sur l'antépénultième, on fait brève plus aisément la pénultième.

Plusieurs communautés pratiquent ces règles très-exactement ; elles prononcent toutes les syllabes, soit dans le chant, soit dans la psalmodie, avec beaucoup de concert et de moderation ; on dirait qu'il n'y eût qu'une seule voix, tant elles sont d'accord. La sainteté de leur conduite, et l'union et l'accord de leurs cœurs, leur fait encore plus d'honneur. (*Note du premier Editeur.*)

des séculiers assez peu scrupuleux seraient très-mal édifiés de nous voir prendre ; comme serait de jouer à des jeux de hasard, de faire des repas en cachette, de se déguiser ou de défigurer en quelque manière, ou sa personne, ou l'habit de sa profession. Il est de petits jeux d'adresse qu'on n'interdit pas tout-à-fait, surtout aux infirmes et à celles qui sont chargées de les divertir ; mais pour des jeux de pur hasard, des cartes, des dés, nous ne savons aucun ordre où la règle les permette ; et si elle ne les défend pas tout-à-fait expressément, c'est qu'on n'a pu s'imaginer que jamais des personnes religieuses pussent s'oublier jusque là ; passer une partie du jour, et, ce qui serait plus étonnant encore, une partie de la nuit en de semblables occupations, il n'y a qu'un grand dérangement qui puisse faire douter que ce soient là des fautes du premier ordre. Si l'on joue quelque chose, comme c'est toujours sans permission (car les permissions générales qu'on peut avoir des supérieures ne s'étendent assurément pas jusque là), on peut pécher grièvement contre le vœu de pauvreté.

Les veilles de la nuit, outre le préjudice qu'elles peuvent causer à la santé, outre le scandale, et peut-être l'occasion d'offenser Dieu, (car, qu'est-ce que de passer ainsi la nuit enfermées dans une même cellule ?) empêchent encore que le lendemain matin on ne puisse assister aux observances ; il faut imaginer des prétextes pour s'excuser de son absence, et les plus grands mensonges ne sont point épargnés, s'il est nécessaire : dans le jeu même, si l'on vient à se passionner, on se dépite, on s'emporte, on s'échappe en mille manières. En voilà beaucoup

plus qu'il ne faut pour obliger les supérieures à interdire tout-à-fait le jeu.

Les repas en cachette sont encore, en ce sens, plus dangereux : outre qu'ils se font ordinairement contre le vœu de disposer de rien sans permission, il est rare qu'il ne s'y commette pas quelque excès, ou qu'on n'en fasse pas commettre à d'autres, dont on se fait ensuite un objet de mépris et de moquerie. Si la raison commence à s'altérer, il est difficile qu'il ne s'y mêle des actions dissolues, ou des discours licencieux ; mais, sans aller si loin, ces petites débauches sont toujours des marques d'une grande intempérance, et il faut bien se souvenir ici de ce qu'enseigne Cassien, que, qui n'est pas maître de sa bouche, espère en vain se rendre maître d'aucune autre passion.

Pour ce qui est de la liberté qu'on pourrait prendre quelquefois ou de changer d'habit, ou de défigurer le sien en quelque manière, quoique l'on veuille bien supposer que c'est toujours plaisanterie et légèreté, et non point irréligion, c'est toujours assurément une légèreté bien opposée à la modestie de l'état religieux, et il est difficile de dire laquelle des deux est le plus condamnable, ou une personne du siècle qui joue quelquefois les manières de la religion sous un habit religieux, ou une personne religieuse qui représente les manières et les discours des mondains sous un habit du siècle. Mais la personne du monde, en se couvrant d'un habit religieux, court peu de risque de prendre l'esprit de religion, au lieu que la personne religieuse doit craindre qu'un habit du monde ne réveille d'anciennes idées du siècle, et par là peut-être de dangereuses tentations.

Nulle occasion donc et nulle saison ne peut jamais autoriser tous les divertissemens indécens, et qu'il eût peut-être fallu mettre d'abord au nombre des divertissemens plutôt mauvais que dangereux; l'approche du saint temps de carême, où le monde se divertit davantage, est une nouvelle raison de faire plus de pénitences. Dieu est plus cruellement offensé que jamais, les dévotions abandonnées, la colère du Ciel prête peut-être à éclater. Qui doit dédommager Dieu, qui doit le conjurer d'arrêter ses foudres, si ce n'est nous?

Les divertissemens superflus, sont ceux que l'on prend sans nécessité et au delà des bornes de la pure nécessité, ne fussent-ils ni indécens ni dangereux. On ne comprend pas quelquefois assez, même en religion, quelles sont les règles de la morale chrétienne sur cette matière. Le plaisir ne doit être regardé d'un chrétien que comme un remède contre l'accablement du travail, de même qu'il ne doit user de la nourriture et du sommeil que pour rétablir ses forces, et être ensuite plus en état de reprendre ses occupations. Tout ce qui s'étend plus loin est donc une intempérance vicieuse à l'égard des divertissemens aussi-bien qu'à l'égard des repas et du repos..... Si une parole oiseuse doit être une matière de reproche et de punition au jour du jugement, que doit-on penser de tant de longues heures qui se donnent à des occupations purement dissipantes ou amusantes?... Quand ce ne serait pas toujours une faute si coupable de se donner trop de relâchement, peut-on douter que ce ne soit un sacrifice bien agréable à Dieu, de lui offrir ce que l'on donnerait à la mollesse et à la lâcheté?

On a en religion mille manières extraordinaires de se crucifier : des jeûnes, des macérations de la chair, etc., etc. Nous n'avons garde d'en blâmer l'usage ; elles sont propres à tenir le corps soumis à l'esprit, à s'entretenir dans le goût de la ferveur et de la componction, à attirer du Ciel de très-grandes grâces ; on doit s'y rendre fidèle, et n'être retenue à en faire encore plus, que par les ordres de la direction et de l'obéissance. Mais est-ce bien se soutenir et agir conséquemment, que de jeûner un jour, et de s'accorder ensuite tant de petites douceurs recherchées ? Dans certains momens se mortifier, comme si l'on était fort irritée contre soi-même, et cependant continuer d'être esclave de tant d'inventions de l'amour-propre ? La première règle de mortification religieuse, n'est-ce pas de ne point prendre plus de ménagement, de soulagement, ni de délassement que la règle n'en permet ? Ceci se fait avec bien moins d'éclat, et la vanité n'a pas de quoi se prévaloir ici, comme elle fait peut-être dans tout le reste.

Ces réflexions regardent les religieuses les plus innocentes ; mais si, par-dessus cela, on avait commis, ou dans le siècle, avant que d'en sortir, ou en religion, depuis qu'on est sorti du siècle, de grands péchés, alors ce qui n'est peut-être que perfection pour les autres, ne deviendrait-il pas de nécessité pour une ame pénitente qui ne veut rien devoir, en quelque sorte, à la justice de Dieu ? Avons-nous oublié la ferveur de ces pénitens, dont saint Jean Climaque raconte les austérités d'une manière si pathétique ? Les uns passaient les nuits debout à se disputer quelques momens de repos : d'autres, les

jours et les nuits exposés à la rigueur du froid ou aux brûlantes ardeurs de la plus grande chaleur : ceux-ci, plusieurs jours de suite, enduraient la faim ou la soif; ceux-là se condamnaient à demeurer des années entières le corps courbé contre terre. A la mort cependant ils tremblaient que Dieu ne leur eût point pardonné. C'est qu'ils avaient de la foi : et plusieurs de nous, s'ils en ont, n'en font que très-peu d'usage. On ne veut pas comprendre combien il est difficile d'expier de grands péchés, et peut-être plus difficile encore de s'en préserver. Par ces règles sur les plaisirs superflus, que l'on juge encore ici de ce qu'il faut penser des plaisirs indécens ou dangereux.

On sera donc au monde sans plaisir; il faudra s'ensevelir toute jeune encore et toute vivante? Quel triste sort! Quel partage ennuyeux!

A cela on répond : il faut s'accoutumer de bonne heure à se faire un plaisir de ses devoirs, mettre sa consolation à n'en point goûter hors de Dieu et de l'ordre ; dans les premières années où l'on entre en religion, une religieuse n'en connaît guère d'autres, et ne laisse pas d'être contente. Qui se condamne à n'en point chercher si ce n'est là, ne tarde guère à en trouver dans son cœur de bien plus solides, et de bien plus satisfaisans. Mais la sagesse n'habite point chez ceux qui veulent vivre mollement, et les consolations célestes ne peuvent être pour des ames immortifiées; et quant à cette tristesse ennuyeuse que l'on redoute, s'en trouve-t-il moins dans une vie de dissipation et d'amusement? Les remords d'un intérieur toujours troublé et agité, ou la triste né-

cessité de se fuir toujours soi-même, si l'on veut se donner quelque sorte de trêve ou de repos ; l'obligation de se trouver de corps aux exercices extérieurs de la religion, comme si on les aimait, et l'impossibilité de les faire avec quelque sorte de consolation et d'agrément; l'incertitude affreuse de son état, et la crainte perpétuelle de mourir bien loin de la perfection, et peut-être même dans le péché, n'est-ce pas là plutôt ce qui s'appelle une situation désespérante ; et est-il possible que l'on goûte bien aucun plaisir avec cela ?

Il faut donc opter et se faire, par la gêne et par la mortification, une vie méritoire et consolante ; ou se faire, par la recherche de ce qui plaît et de ce qui flatte les inclinations vicieuses, un petit enfer anticipé ; beaucoup souffrir, beaucoup se lamenter, ne mériter rien, se désespérer, peut-être, et ne voir d'autre suite à ses maux présens, que des maux infiniment plus redoutables, et qui ne finiront jamais(1). Ames vaines, vous n'avez semé que du vent, et vous ne recueillerez que des orages.

(1) *Ventum seminabant et turbinem metent.* Osée. 8, 7.

DIXIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION.

De la vie nouvelle de Jésus-Christ ressuscité.

Elle doit être le modèle de la nôtre, désormais. Saint Paul le disait à tous les chrétiens après leur baptême, afin que, comme Jésus-Christ est ressuscité des morts, de même nous marchions dans les voies d'une vie toute nouvelle (1), etc. Combien plus nous l'aurait-il dit, après de sérieux retours sur nous-mêmes, après plusieurs jours de solitude et de recueillement, après une retraite pendant laquelle nous avons dû, avec connaissance de cause, renouveler tant de fois les engagemens de notre baptême et nos autres engagemens à la vie religieuse! Remarquons trois circonstances de cette vie nouvelle de Jésus-Christ.

1.° Il avait un corps, mais c'était à peu près comme s'il n'en eût point eu.

2.° Il se montrait encore parmi les hommes, mais c'était avec choix, parmi certains hommes, et ce n'étaient que des apparitions aussi courtes qu'elles étaient rares.

(1) *Ut quomodò Christus surrexit à mortuis, ita et nos in novitate vitæ ambulemus.* Rom. 6, 4.

3.° Son union avec Dieu était intime; et quoiqu'il fût encore sur la terre, elle le mettait déjà comme dans le paradis.

Or, ces trois circonstances sont précisément, pour un pécheur ou pour un homme tiède qui est converti, la règle de tous les devoirs d'une vie nouvelle, par rapport à lui-même, par rapport au prochain et par rapport à Dieu.

PREMIER POINT.

Jésus-Christ avait un corps comme s'il n'en avait point eu.

N'outrons rien en cela; il est plus l'objet de nos espérances que de notre imitation. Il est ce que nous serons infailliblement un jour, si nous combattons avec générosité et avec constance. Alors, on ne dira plus : Ah! qui me délivrera de ce corps pesant, importun, sujet à tant d'infirmités, de ce corps de mort (1)? Alors, il n'y a plus ni travail, ni larmes, ni tentations, ni craintes de perdre la grâce, ni incertitude de l'avoir recouvrée. Celui qui est assis sur le trône, a dit : Voici que j'établis un ordre de choses tout nouveau (2). Car nous savons que si cette maison terrestre où nous demeurons, est détruite, nous en attendons de Dieu une autre, qui n'est point faite de la main des hommes, mais qui est éternelle dans les Cieux.

Cette maison sera un corps de nouvelle trempe,

(1) *Quis me liberabit de corpore mortis hujus?* Rom. 7, 24.

(2) *Prima abierunt..... Ecce nova facio omnia.* Apoc. 21, 4. *Scimus enim quoniam si terrestris domus nostra hujus habitationis dissolvatur, quòd ædificationem ex Deo habemus, domum non manufactam, æternam in cœlis.* II. Cor. 5, 1.

impassible, tout brillant, et à la manière des esprits transparent de tous côtés, et passant à travers les corps mêmes avec une subtilité et une vitesse incroyables. A ce moment décisif, quel ravissement de s'entendre dire : *Ame religieuse, ame fidèle, entrez dans la joie de votre Seigneur* (1). C'est cette espérance qui doit la soutenir dans ses travaux (2).

En quoi donc, ici-bas, pouvons-nous représenter Jésus-Christ ressuscité ? Qu'est-ce qu'avoir un corps comme si l'on n'en avait pas, et jusqu'où cela nous est-il possible?

Il y a dans nous, selon l'Ecriture, comme deux corps différens; l'un est celui qui sert de demeure à notre ame, et qui, par ses altérations diverses, l'appesantit et la rend comme toute terrestre (3). L'autre corps est ce composé de toutes les inclinations vicieuses et imparfaites, que saint Paul appelle le *corps de péché* (4). La grâce de la vie nouvelle détruit l'un et l'autre, mais chacun à sa manière.

Le corps de péché doit se détruire sans ménagement et sans réserve : vivre avec lui comme si l'on n'en avait point, cela veut dire faire une guerre vive et continuelle non-seulement au péché, mais à tout ce qui, dans nous, contrarie l'ame, la foi, le devoir, la raison, tout ce qui sert d'amorce, de nourriture au péché; *afin que ce corps de péché soit détruit, et que nous ne soyons plus désormais ses esclaves* (5).

(1) *Intra in gaudium Domini tui.* Matth. 25, 21.

2) *Hæc me consolata est in humilitate meâ.* Psalm. 118, 50.

(3) *Corpus quod corrumpitur, aggravat animam, et terrena inhabitatio deprimit sensum multa cogitantem.* Sap. 9, 15.

(4) *Corpus peccati.* Rom. 6, 6.—(5) *Ut destruatur corpus peccati, et ultrà non serviamus peccato.* Rom. 6, 6.

La pratique en est renfermée dans cette abnégation de nous-mêmes, continuelle et en toutes choses par la détermination plus ou moins grande que nous avons prise de bien servir Dieu. Jugeons donc du fruit de notre Retraite : nous dûmes nous y proposer pour fin, *de réparer le passé et de nous fortifier contre le danger de l'avenir ;* l'un et l'autre est impossible à qui ne veut pas mourir entièrement à soi-même.

Le corps naturel ne peut pas se détruire tout-à-fait de même. Aussi saint Paul qui, parlant du *corps de péché*, se sert toujours du mot de destruction (1), parlant du corps matériel, n'emploie que le terme de mortification : Mortifiez les membres de ce corps terrestre (2). Or, mortifier n'est pas *faire mourir*.

Il faut donc de la discrétion. Mais la discrétion ici regarde bien plus l'exécution que le désir : il ne faut point de bornes au désir de se mortifier, à la honte, à la douleur de ne se mortifier pas assez, à la sainte jalousie envers ceux qui se mortifient davantage, à l'estime de leur courage et de la haine qu'ils portent à leurs corps ; ç'a été l'esprit de tous les saints.

Quant à la pratique (3), nous dit saint Paul, avoir un soin raisonnable et modéré de conserver ses forces et sa santé ; mais ne pas *s'en faire une occupation, une étude, une affaire sérieuse ; ne point s'inquiéter trop des nécessités du corps*, n'y penser que dans le grand besoin, n'en parler ja-

(1) *Ut destruatur corpus peccati.* Rom. 6 ; 6

(2) *Mortificate membra vestra quæ sunt super terram.* Col 3, 5.

(3) *Carnis curam ne feceritis in desideriis.* Rom. 13, 14.

mais ; enfin, lui apprendre à se contenter de peu, et même à se passer de tout, dans l'occasion.

Que ses mortifications soient donc réglées autant ou plus que ses soulagemens. Que jamais on ne s'arrête à ses cris, quand ils ne sont fondés que sur une véritable mollesse ou sur des terreurs chimériques. Qu'on ne lui donne de plaisir et de délassement qu'avec beaucoup de réserve ; et dans les doutes, que l'on incline toujours plutôt contre lui que pour lui, et après tout cela, qu'on gémisse encore de ne pouvoir donner tous ses soins, toute son attention, et tout son temps, à l'ame et à l'esprit.

Avec cette disposition généreuse, chrétienne, religieuse, de combien de choses n'apprend-on pas à se passer? Telle qui aura été mollement élevée, couchée, habillée, nourrie délicatement, connaîtra bientôt, avec un peu de réflexion et de courage, que tout n'était guère nécessaire. Elle s'accoutumera, sans beaucoup de peine, à écouter moins son amour-propre et à vivre plus durement ; elle n'en deviendra que plus saine et plus robuste ; et à quoi tiendra-t-il que, dans tout le reste de la vie et à mesure qu'elle avancera en âge, elle ne puisse soutenir les privations, et les pertes, et le joug de la pénitence et d'une vie régulière, auxquels elle se sera consacrée dans la ferveur d'une sainte Retraite ?

Elle n'aura peut-être pas moins de forces naturelles alors, ni moins de secours qu'à présent ; mais peut-être aussi n'aura-t-elle pas tant de courage ; et c'est la honte des anciennes religieuses, ainsi que des anciens religieux, de se laisser surpasser quel-

quefois en mortification par de jeunes novices : pensons-y sérieusement.

SECOND POINT.

Jésus-Christ, dans sa vie nouvelle, ne se montrait que rarement et avec choix.

1.° Pour le choix. Jamais on ne le vit parmi les Juifs, ses ennemis. Est-ce qu'il avait peur qu'ils ne l'arrêtassent, qu'ils ne le crucifiassent une seconde fois? Il ne craignait rien pour lui, mais il voulait nous apprendre à tout craindre. Bientôt nous aurons perdu tout ce que nous avons pu amasser de bon pendant la Retraite, si nous ne nous défions de certaines personnes du dehors, et quelquefois même du dedans. Leur conversation, du moins leur familiarité est contagieuse. D'abord nous désapprouverons leur conduite, peut-être, et la mesurant aux règles de vertu que l'on nous aura données, nous en serons même scandalisées ; mais bientôt nous deviendrons moins farouches : ce que les personnes ont de bon, nous fera oublier ce qu'elles ont d'imparfait et de mauvais. Ensuite, nous prendrons ou nous reprendrons leur esprit, leurs maximes, leur langage, leurs usages ; et l'amour-propre trouvera de quoi les justifier, et nous justifier aussi.

Cela est-il à craindre parmi des personnes honnêtes et bien élevées, qui sont d'une même famille, d'un même état, d'une même société? Non ; celles-ci ou celles-là, prises séparément, sont estimables, valent beaucoup, ont de très-bonnes qualités ; mais elles ne se conviennent pas mutuellement, par la raison qu'elles se conviennent trop.

Si elles étaient associées à d'autres, il y aurait lieu d'en espérer : les ennemis de chacun de nous, sont ceux qui demeurent avec nous. *Je suis venu séparer le fils d'avec son père, la fille d'avec sa mère*, etc. (1). Combien plus le Sauveur est-il venu séparer l'amie particulière de son amie! Jamais donc ne se rechercher, jamais de lieux écartés, jamais rien qui sente la familiarité ni la licence. Aussi attentives et habiles à éviter certaines personnes, sans qu'elles s'en aperçoivent, qu'on était auparavant empressée à les rechercher et à les joindre, malgré les défenses et les précautions de la règle. Si quelqu'une nous recherchait avec affection, lui déclarer ouvertement où nous en sommes. *Je veux garder mes résolutions, mes règles, je suis changée* (2). C'est à peu près la réponse de ce jeune homme à une courtisane qui l'avait autrefois engagé. Est-ce vous, lui dit cette malheureuse qui le rencontra après quelques années ' Est-ce que vous ne me connaissez pas? je suis une telle. Vous êtes une telle; je le vois bien, lui répliqua-t-il ; mais moi je ne suis plus un tel.

Le moment critique et dangereux, c'est le premier instant où l'on sort de la solitude pour rentrer dans la vie commune, dans ses occupations ordinaires. On retrouve ses amis, qui ne manqueront pas de nous marquer leur surprise et de désapprouver notre changement. Eh quoi! nous abandonnez vous? Désormais, nous ne vous verrons plus comme auparavant? Plus de conversations, plus de

(1) *Inimici hominis, domestici ejus. Veni separare hominem adversùs Patrem suum, etc.* Matth. 10, 35, 36.

(2) *Vivo autem, jam non ego.* Gal. 2, 20.

confidences, plus d'amusemens? Et cela pour tou jours (1)? Et quelle sera notre réponse?

Le premier coup d'œil la fera, cette réponse; si la langue ne dit rien, si l'on ne se déclare d'abord avec fermeté, si l'on ne prend un certain ton de ferveur et de régularité, tout est perdu. Ce sont de jeunes arbres transplantés; un vent, un brouillard, une certaine exposition les fera mourir. Il faut prendre garde à tout; quand ils seront plus enracinés, il y aura moins à craindre peut-être.

2.° A l'égard de ses apôtres et de ses disciples mêmes : Jésus-Christ ressuscité ne faisait que des apparitions, et elles ne duraient guère : c'est l'image des entretiens les plus nécessaires, ceux dont on peut le moins se passer. Ils doivent se faire toujours, sans manquer ni à une certaine bienséance honnête et charitable, ni aux bonnes résolutions que nous aurons prises de ne rien dire de vain ni de frivole. Les intérêts de Dieu et du royaume de Dieu doivent en faire la matière. Dans ses apparitions, il leur parlait du règne de Dieu (2).

Enfin, avec ces précautions mêmes, aussitôt après une conversation, une visite, retourner vite à l'oratoire ou à l'église; nous trouverons toujours quelque diminution de dévotion et de ferveur (3). Pour le monde, ne le voir que comme le voyait Jésus-Christ, non point pour nous divertir, pour nous amuser, pour satisfaire notre curiosité ou notre sensualité, mais pour l'instruire, pour le porter à la

(1) *Dimittisne nos? A momento isto non erimus tecum? A momento isto non licebit hoc et illud ubrà in æternum? etc.*

(2) *Apparens eis, et loquens de regno Dei.* Act. 1, 3.

(3) *Quoties inter homines fui, minor homo redii.*

vertu, et surtout pour le consoler dans ses afflictions et dans ses disgrâces; alors on peut en revenir meilleur : il vaut mieux aller à une maison de deuil et de larmes, qu'à une maison de festin (1). Nous avons dit ailleurs, qu'on ne doit voir le monde que quand on craindrait d'offenser Dieu si on ne le voyait pas. Suivant cette règle, beaucoup de religieuses ne le verraient que fort peu, ou ne le verraient presque jamais.

TROISIÈME POINT.

Jésus-Christ, dans sa vie nouvelle, sans quitter encore la terre, était déjà comme dans le paradis.

On demande ce qu'il pouvait faire au monde depuis sa résurrection jusqu'à son ascension, et à quoi il s'occupait? Nous répondrons lorsqu'on nous aura appris ce qu'il fit au désert lui-même, pendant les quarante jours qu'il y fut retiré avant que de prêcher; lorsqu'on nous aura dit ce que saint Paul l'ermite faisait dans sa solitude, quatre-vingt-dix ans entiers qu'il y vécut, et saint Antoine, pendant ces longues nuits, après lesquelles l'astre du jour venant frapper ses yeux, il s'écriait : O ciel! pourquoi viens-tu interrompre mon repos? Tous ces saints, à l'exemple du Sauveur, vivaient d'oraison, noyés, abîmés en Dieu. Sans être encore réellement dans le Ciel, ils en goûtaient les douceurs anticipées. Nous-mêmes, que faisons-nous à l'oraison, en certains momens passagers où nous nous trouvons si bien? Notre conversation n'est-elle pas tout entière

(1) *Melius est ire ad domum luctûs, quàm ad domum convivii.* Eccles. 7, 3

dans le Ciel (1)? Vie inconnue, vie cachée, vie incroyable aux hommes grossiers, et qui marchent selon la chair, comme parle saint Paul; mais vie consolante, désirable, délicieuse, et qui ne convient pas seulement aux solitaires, comme l'on pourrait se l'imaginer. Ce fut celle de saint François-Xavier et de tous les hommes apostoliques : c'est celle de tous les ministres occupés au service du prochain, lorsqu'après de longues courses, des prédications continuelles, des travaux fatigans, ils viennent se reposer dans quelque maison édifiante, pour y passer huit ou dix jours en silence, et méditer les grandes vérités qu'ils ont prêchées aux autres. C'est encore ce qui arrive à des hommes remplis de l'Esprit de Dieu, lorsqu'à la vue du ciel, d'un palais magnifique, ou d'une simple fleur, ils élèvent leur esprit vers Dieu, et s'occupent de sa grandeur et de sa puissance, de sa bonté et de ses bienfaits.

Nous ne serions peut-être pas incapables de ces grâces précieuses, de cette vie toute divine; mais on n'y arrive que par une espece de mort qui sépare de toutes les créatures et de soi-même. C'est ce qui fait peur, et ce que la nature redoute infiniment.

Mais il faudra y venir un jour, et peut-être bientôt. Ceux-là sont sages, qui s'avancent sans perdre de temps, et font avec mérite ce que fera la mort par une inévitable et violente nécessité.

Quoi qu'il en soit, Jésus-Christ doit être notre modèle, si nous sommes véritablement ressuscités, et nous avons expliqué en quoi cela consiste.

Mais prenons garde que cette pensée de vie glo-

(1) *Nostra autem conversatio in Cœlis est.* Philip. 3, 20.

rieuse de Jésus-Christ, ne produise peut-être un autre effet. Il est à craindre qu'après ces méditations terribles de la mort, de l'enfer, des souffrances de Jésus-Christ, le passage à d'autres mystères plus consolans ne nous inspire un peu de cette vaine joie qu'on reproche quelquefois aux personnes du siècle, quand, après les rigueurs du carême, le temps de Pâques est arrivé.

Le temps de Pâques est arrivé pour le Fils de Dieu; mais il ne viendra pour nous qu'à la suite de notre passion, et notre passion ne finira qu'avec la vie, lorsque le juste Juge nous aura dit: *Venez, les bénis de mon Père, etc.* La joie solide est donc réservée pour l'autre vie, et pendant toute celle-ci nous devons craindre et gémir.

Mais profitons de tout, s'il est possible : nous allons sortir de Retraite; examinons avec soin comment nous l'avons faite. Si nous l'avons faite comme il faut, la consolation que nous en recevrons, doit nous faire penser à celle que nous aurons à la mort, lorsque après avoir vécu saintement, nous n'aurons plus qu'à recevoir la couronne. Si, au contraire, nous avons mal fait la Retraite, et que nous en ayons de la douleur, demandons-nous combien accablant devra être notre désespoir, à la mort, après une vie passée dans l'oubli de Dieu ou dans l'imperfection, lorsqu'il ne restera plus qu'un jugement rigoureux à craindre.

Il est vrai que nous pouvons encore aujourd'hui réparer le mal, et que nous ne le pourrons plus alors. La différence est grande; mais appliquons-nous-y donc, et promptement, et plus fortement que jamais

SECONDE MÉDITATION.

De la persévérance.

PREMIER POINT.

Raisons de persévérer.

Premièrement, *les mêmes motifs qui m'ont fait entreprendre et résoudre ma conversion, ma sanctification.*

Dieu est toujours également grand, toujours il est digne des mêmes services; la mort, toujours aussi incertaine; l'enfer, toujours aussi terrible; l'éternité, toujours aussi longue : Jésus-Christ méritait hier d'être honoré, aimé, imité; il le mérite aujourd'hui; demain il le méritera (1); j'ai donc beau changer, rien ne change; les vérités ne sont pas moins certaines maintenant, quoiqu'elles me touchent peu, que lorsqu'elles m'animaient le plus. Méditons-les de nouveau, nous les trouverons les mêmes. Attendons à une autre Retraite, pour voir si rien n'aura changé; mais d'ici là, persévérons. Je verrai, au jugement dernier, ce que je viens de voir depuis huit ou dix jours.

Secondement, *la crainte de ne pouvoir faire un nouveau changement.*

Car, en aurai-je le loisir? et ne serai-je point morte, d'ici au temps d'une autre Retraite? L'année

(1) *Christus heri, et hodiè, ipse et in secula.* Hebr 13, 8.

où je mourrai, le croirai-je davantage que maintenant, et quand j'aurais le temps, Dieu sera-t-il prêt à me recevoir, voyant que j'ai, d'année en année, plus de peine à revenir? J'ai dit tant de fois : Je puis encore être du monde; mais pour plaire à mon Dieu et assurer mon salut, je n'en veux plus être.... et cette pensée faisait toute ma consolation. Après cela, voudrais-je me mettre dans un état à dire : Je ne reviens que par force, que parce que le monde ne veut plus de moi; je meurs sans vertus solides, sans consolation, presque sans espérance?

Troisièmement, *la difficulté de revenir à Dieu quand on s'en est éloigné.*

Combien m'en a-t-il coûté de rentrer en moi-même! Quelle peine à faire une revue, où je n'ai trouvé que misère! Pourquoi voudrais-je, chaque année, éprouver le même embarras? Il ne faudrait qu'une bonne fois bien ordonner tout, et j'aimerais la Retraite, je serais contente, parce que Dieu le serait.

Enfin, si je veux changer, pourquoi pas dès maintenant? Dieu éternel, fixez donc mon inconstance. Donnez-moi quelque connaissance de vos perfections divines, qui rendent les bienheureux invariablement attachés à vous pour toute l'éternité.

SECOND POINT.

Moyens de persévérer.

Le premier, *ne se pardonner rien;*
Le second, *ne s'effrayer de rien.*

Ne se pardonner rien; c'est-à-dire, jamais ne

faire la moindre faute volontairement et avec tranquillité, sous prétexte que c'est peu de chose. Lorsqu'on commence à se relâcher, on ne prévoit jamais jusqu'où l'on ira. Aujourd'hui on néglige une bonne résolution, demain une autre. Dans quinze jours, on est au même état de tiédeur qu'auparavant; la conscience s'endurcit, et bientôt après on retombe dans toutes les mêmes fautes. Au contraire, dès la première faute, s'accuser soi-même; dire : *J'ai grand tort, je suis perfide, ce n'est nullement ce que j'avais promis à mon Dieu.* Mais, au contraire, on dit quelquefois : Ce n'est qu'une bagatelle : Dieu n'est pas si jaloux; faut-il être scrupuleux? Alors il faut répondre : Je pourrais l'être moins, si *je ne savais pas ce qui m'est déjà arrivé; le passé doit me rendre circonspecte pour l'avenir. Tout est important quand il s'agit d'éviter ce que j'ai été, et de retomber dans les fautes que j'ai si amèrement pleurées.*

2. *Ne s'effrayer de rien;* c'est-à-dire, quelque faute qu'on ait pu faire, eût-on pendant plusieurs jours tout négligé, revenir promptement à Dieu, comme si rien n'était arrivé. On ne le fait point. Et qu'arrive-t-il? Les premières rechutes désespèrent. On croit Dieu déjà fort éloigné : on dit : Je ne persévérerai jamais, cela est impossible; deux jours à peine sont écoulés, et me voilà telle qu'autrefois! C'est bien mal se connaître, et connaître bien peu la force d'une longue habitude, que de s'étonner de ses chutes. Etonnons-nous de ne pas tomber plus vite, et plus souvent encore. Attendons-nous à faire mille fautes; mais mille fois relevons-nous. Nous n'irons jamais loin dans le mal, si, après nos fautes,

nous nous relevons aussitôt. Si Dieu paraît s'éloigner, apaisons-le; un moyen sûr d'y réussir, c'est de faire par ferveur le double de ce qu on a omis une fois par négligence. Deux services au prochain, pour une parole aigre. Deux heures de prières, pour une qu'on n'aura pas faite.

Ces deux avis sont de si grande importance, que toute personne de bonne foi conviendra que ses chutes sont venues d'avoir négligé l'un des deux, ou tous les deux à la fois. C'est donc sur ceci principalement que doivent se former nos résolutions. Ne se pardonner rien, ne s'effrayer de rien. Disons-le-nous; disons-le aux autres.

L'affreuse tentation! avant le péché, on s'enhardit par sa petitesse apparente; après le péché, l'ame effrayée de son apparente énormité, se désole et quitte tout! Trompons le démon à son tour; il nous a assez trompés. Avant le péché, craignons tout. Mais après qu'il est commis, prenons confiance en Dieu, qui, sachant de quelle terre nous sommes formés, et se souvenant que nous ne sommes que poussière, a eu pour nous la même tendresse qu'un père a pour ses enfans (1).

TROISIÈME POINT.

Fruits de la persévérance.

Premier fruit : la douce assurance d'être bien réconciliée avec Dieu. Persévérer, c'est se convertir autant de fois qu'on renonce aux objets qui pour-

(1) *Quomodò miseretur pater filiorum, misertus est Dominus timentibus se; quoniam ipse cognovit figmentum nostrum: recordatus est quoniam pulvis sumus.* Psalm. 102, 13, 14.

raient nous faire tomber. Ne persévérer pas, c'est rendre douteuse la bonne volonté qu'on a cru avoir de se convertir. On recommence des confessions pour s'assurer du pardon, tandis qu'un peu plus de constance serait une bien plus sûre voie de se rendre tranquille. Eprouvez-le.

Second fruit : l'espérance bien fondée de ce gain et de ce grand don de la persévérance finale. Dieu ne nous le doit point, en justice, mais on l'obtient par une constante ferveur. C'est l'acheter que de persévérer à bien vivre. Que si, après avoir long-temps bien vécu, on peut encore en être privé, que ne doivent pas craindre les personnes religieuses qui vivent dans ces vicissitudes continuelles de grâce et de péché, de bien et de mal ? Elles seront bien plus aisément surprises, parce qu'elles sont plus souvent en mauvais qu'en bon état ; et elles méritent de l'être, autant que d'autres peuvent espérer de la bonté de Dieu de ne l'être pas.

Troisièmement, l'éternité des récompenses au Ciel. C'est proprement à la persévérance qu'est due la durée du bonheur des saints. Ils ont servi Dieu pendant qu'ils ont été ; Dieu les rendra heureux aussi long-temps qu'il sera. Mais quelle différence de sa durée à la nôtre ! la nôtre passe avec notre vie ; la durée de Dieu ne passera jamais. L'heureux échange ! Mais ne retranchons pas un moment de ces jours si courts et si mauvais (1). J'ai laissé perdre mon imagination dans la vaste étendue des siècles à venir ; je n'y ai trouvé ni ombre ni issue ; revenue à moi-même, j'ai dit : Je vais commencer à

(1) *Cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui.. Dixi : nunc cœpi.* Ps. 76, 6.

servir Dieu, mais je commence pour ne plus finir. Je consacre ma vie au Roi des siècles, invisible et immortel, de qui vient tout ce que nous avons, et tout ce que nous pouvons avoir de bon (1).

PREMIÈRE CONSIDÉRATION.

Sur les Scrupules.

Scrupule vient du mot latin *scrupulus*, une petite pierre, un grain de gravier qui se glisse dans la chaussure pendant qu'on marche, qui cause de la douleur, et qui empêche qu'on n'avance avec autant de facilité, de légèreté, et de liberté qu'on aurait fait.

Quoique le mot de scrupule se prenne quelquefois en bonne part, comme quand on dit d'une religieuse, qu'elle se fait scrupule de violer la moindre de ses règles, ou d'un séculier, qu'il se fait scrupule de ne pas garder les jeûnes de l'Eglise, ou de tenir des discours libres; cependant le scrupule se prend ordinairement pour une peine de conscience qui n'est pas bien fondée, comme lorsqu'on croit qu'il y a du péché où il n'y en a pas, ou bien qu'on se figure le péché plus grand qu'il n'est, et qu'on se tourmente d'avoir omis une chose de perfection, comme si c'était un véritable précepte, ou qu'on pense ne s'être jamais bien examiné, bien confessé, n'avoir jamais bien récité l'office divin...

(1) *Regi seculorum immortali, invisibili, soli Deo honor et gloria, in secula seculorum. Amen.* I. Timot. I, 17.

Nous traiterons brièvement de quatre choses : 1.° de la cause des scrupules ; 2.° du danger où s'exposent les scrupuleux ; 3.° des remèdes contre les scrupules ; 4.° de quelques règles que doivent garder les scrupuleux.

De la cause des Scrupules.

Les scrupules ne viennent pas tous d'une même cause. 1.° Dans les uns, c'est ignorance ; ils n'ont point de principes pour distinguer ce qui est péché de ce qui ne l'est pas, ce qui est véniel d'avec ce qui est mortel, ce qui est conseil de ce qui est précepte, la simple pensée d'avec le consentement. Ils confondent tout cela. Ils volent le bien d'autrui en cent manières, et ils font scrupule d'aller à la messe un jour de fête sans être à jeûn. Il y a des personnes scrupuleuses qui, ayant ouï dire qu'il fallait respecter la croix, n'oseraient marcher à terre sur deux pailles qui formeraient une croix.

2.° Dans d'autres, c'est de la petitesse de l'esprit et de la pusillanimité que vient le scrupule ; ils craignent jusqu'à leur ombre ; naturellement vétilleux, ils pensent que Dieu nous traite comme ils seraient d'humeur de traiter les autres. Comme ils ne veulent rien faire pour Dieu que ce qu'il faut précisément, ils tremblent aussi de n'avoir pas fait précisément ce qu'il faut, et cette crainte les tient dans une gêne et dans une anxiété étranges.

3.° Le scrupule vient de délicatesse de conscience dans quelques-uns : aussi, saint Gregoire dit que c'est le propre des bonnes ames d'apercevoir des fautes où véritablement il n'y en a pas ; cette déli-

catesse, après tout, vaut mieux qu'une certaine dureté, qui fait qu'on traite tout de bagatelle ; l'une mène presque toujours à l'aveuglement, et quelquefois même elle en vient ; l'autre accoutume à n'agir qu'avec réflexion et attention sur soi-même par la crainte d'offenser Dieu, et cette attention est une source féconde de toutes sortes de biens.

4.° Les scrupules peuvent venir de punition. Dieu permet au démon de nous inquiéter, ou parce que nous avons manqué de compassion pour d'autres, quand nous les vîmes dans ces pénibles états, et que nous négligeâmes de les consoler, de les supporter, de les animer, de les instruire, et c'est une punition de justice : ou parce que, pendant un temps, nous avons été trop peu scrupuleux : il punit le libertinage de conscience par une espèce de torture qu'il fait souffrir à la conscience même, et c'est une punition en partie de justice, et en partie de miséricorde, puisque c'est une pénitence et une satisfaction ordonnées de Dieu pour des fautes qu'il a pardonnées ou qu'il veut pardonner.

5.° Il y a des scrupules d'épreuves que Dieu envoie par pure bonté pour purifier ses élus, les tenir dans la dépendance d'autrui, et les obliger à se faire connaître, leur montrer que d'eux-mêmes ils ne sont capables que de se tourmenter, les déterminer à faire pour Dieu ce qu'ils ne feraient jamais, peut-être, si ce n'était le grand besoin qu'ils ont de lui ; les forcer à le rendre maître de leur sort, et à n'attendre leur salut, après bien des efforts, que de sa pure miséricorde; les détacher de mille amusemens auxquels ils ne renonceraient pas s'ils les regardaient simplement comme des imperfections, et qu'ils

ne les regardassent pas comme des péchés peut-être griefs.

6.° Enfin, le scrupule ne vient assez souvent que d'entêtement et d'orgueil. Une misérable raison, quand c'est nous qui l'avons trouvée, sert plus à nous convaincre que tout ce qui peut se dire par d'autres. Pour nous détromper, cent fois on a décidé le contraire de ce que nous croyions, nous sommes même demeurés persuadés de la solidité des raisons opposées aux nôtres; mais après un peu de calme, nous revenons à nos premières difficultés, comme si rien n'eût été décidé, et répétons froidement ce que nous avions reconnu nous-mêmes être une objection, et que nous ne regardions plus que comme des scrupules. Ce n'est pas assez de la décision d'une personne ou de plusieurs, il faut voir tout le monde, et refaire des confessions à tout le monde. Un homme qui ne vous connaît pas, et à qui on s'explique souvent en scrupuleux, c'est-à-dire, en personne qui veut qu'on s'inquiète, et qu'on donne dans son sens, fait une réponse toute propre à causer de nouveaux tourmens : on le mérite bien.

Des dangers où s'exposent les personnes scrupuleuses.

Le premier danger, c'est qu'elles s'exposent à se damner; car, comme c'est notre conscience qui est la règle prochaine et immédiate de nos actions, nous sommes obligés de faire tout ce qu'elle nous dicte comme précepte, et de ne pas faire ce qu'elle nous défend comme étant un péché. Il est donc de la dernière importance de se faire une conscience droite sur tous ses devoirs, et rien de plus préjudiciable

par cet endroit, que les confesseurs, les directeurs, et les auteurs qui, par je ne sais quel zèle, cherchent à faire trouver du péché où il n'y en a point, à donner pour précepte ce qui vraisemblablement n'est pas d'obligation, ou bien qui dans leurs décisions ne démêlent pas assez ce qu'ils enseignent comme étant d'obligation, d'avec ce qu'ils conseillent; ce qu'ils désirent qu'on fasse, d'avec ce qu'ils exhortent simplement à faire, laissant à chacun la liberté de donner à ce qu'ils prêchent l'étendue ou les bornes d'obligation qu'il lui plaira.

Le second danger où s'expose une scrupuleuse, c'est de se dégoûter de son état par l'expérience des peines insupportables et habituelles qu'elle ne saurait manquer d'y trouver. Jésus-Christ dit que son joug est doux, et que son fardeau est léger; une scrupuleuse se fait une loi tyrannique et insupportable; elle est toujours dans l'amertume; toujours un Dieu, la foudre à la main, prêt à la précipiter dans l'enfer; un Dieu qui l'épie et qui est en embuscade pour la surprendre en faute, et pour la perdre peut-être. Quelquefois on prend le parti de tout abandonner; on veut se mettre plus au large, à quelque prix que ce puisse être. On vient jusqu'à s'imaginer que ces peines viennent de la vertu même, et non point de la mauvaise disposition d'un esprit déraisonnable. On voit des gens qui du scrupule passent en peu de temps, sans tenir de milieu, à une espèce de vrai libertinage; c'est là vraisemblablement ce que prétend le démon, quand il forme ou qu'il nourrit des scrupules dans les ames qu'il croit capables de beaucoup de bien. Ce prétexte de l'impossibilité d'avoir la paix autrement qu en se relâ-

chant, est une des tentations les plus funestes qui soient dans la vie spirituelle. On peut encore ici ajouter le danger où se met une scrupuleuse de dégoûter les autres. Il est certain que des gens du monde qui sauraient ce qu'elle souffre, craindraient d'embrasser le même genre de vie qu'elle, par la crainte d'avoir autant de peine. On attribue aux peines de son état, la tristesse qu'elle porte quelquefois peinte sur son visage ; et parmi les personnes vertueuses, il n'y en a que trop à qui la gêne visible de certaines gens de bien sert de prétexte pour demeurer toujours dans leur train de vie imparfaite. Une religieuse vertueuse, contente, toujours égale, et qui a l'esprit libre et dégagé, donne envie de l'imiter, et persuade que le parti des plus hautes vertus n'a rien de triste et de difficile.

Le troisième danger qui se trouve dans les scrupules, est un danger présent, ou plutôt une assurance présente de ne rien faire de parfait ; car l'attention qu'on a à ses scrupules, ôte ou diminue beaucoup toute autre sorte d'attention ; l'oraison, l'examen, se passent à toute autre chose que ce qu'il faudrait ; ainsi, par la crainte d'avoir mal fait une certaine action particulière, on fait mal visiblement toutes ses autres actions. Voilà un grand profit ! Si le scrupule venait d'un désir raisonnable de plaire à Dieu, il faudrait dire, mon Dieu, je ne puis pas croire que des pensées qui me troublent et qui m'empêchent de bien faire, parce que je veux faire trop bien, puissent venir de vous ; je vous abandonne le passé et l'avenir, pour ne penser qu'à bien faire le présent, bien faire ma prière, ma communion, ma récréation. Un négociant, un homme

d'affaire ne serait-il pas fou, qui penserait sans cesse au compte du passé dont quelques articles l'embarrasseraient, tandis qu'il ne songerait pas à mettre en ordre ses affaires présentes, et à se mettre lui-même en état de rendre un bon compte à l'avenir ?

Un quatrième danger ou plutôt un quatrième mal présent et certain des scrupules, c'est qu'ils rendent les scrupuleuses à charge ou pour le moins inutiles aux autres.

A charge à ceux qui sont dépositaires de leur conscience ; et qui souffrent également de les voir souffrir, et de se voir interrogés, inquiétés, interrompus à toute heure, et le plus souvent mal à propos. L'homme se fatigue de parler, de décider toujours, et de n'être ni écouté, ni cru. A charge encore à leurs compagnes, dont elles condamnent impitoyablement la conduite, et qu'elles voudraient réduire au même terme qu'elles-mêmes d'indiscrétion et d'extravagance.

Inutiles aux autres, pour le moins ; car, quelle joie, quelle consolation peut donner, dans la vie, une personne rongée de scrupules ? Elle sera toujours un fardeau pour celles qui l'approchent, sans qu'on puisse en tirer de véritable service ; eût-elle toute la vertu, tout l'esprit, toute la capacité, tous les talens imaginables, c'est autant de perdu. Elle est scrupuleuse ; osera-t-on jamais lui confier la conduite des autres ? Et qui est-ce qui croira pouvoir sûrement prendre d'elle des conseils ? Il ne faut point avoir l'ambition de vouloir jamais se mettre au-dessus des autres, ni la vanité de croire qu'on soit propre aux emplois distingués dans une communauté ou ailleurs, mais on doit se faire un très-grand scru-

pule de se rendre inutile à quoi que ce soit, par sa propre faute; et ce scrupule, certainement, est aussi bien fondé que sont mal fondés tant d'autres scrupules sur lesquels on ne veut pas se rectifier.

5.° Enfin, il est à craindre que les scrupules ne mènent à une espèce de ridicule et de folie. C'est ici un mal qui se fortifie par l'habitude, plus que nul autre; et on ne peut pas dire à quelles extrémités pitoyables il réduit. Les histoires en sont trop connues. Un certain prêtre ne faisait rien autre chose, tout le jour, que réciter son bréviaire, et les jours étaient encore trop courts pour cela. Un autre était à la consécration un demi-quart d'heure pour prononcer les paroles. Un autre, après deux heures entières, n'en était pas encore à l'épître dans une messe très-courte. Quelques-uns, pour repousser des tentations, font du corps, du visage et des yeux, cent postures et cent grimaces impertinentes et indécentes; d'autres s'interdisent toute sorte de conversation et de commerce, de crainte d'entendre une parole de médisance, ou de dire un mot inutile; quelqu'un, interrogé quelle heure il était, vous menait quarante pas loin pour vous montrer le cadran.

Que ces personnes sont aimables! Qu'il est doux de vivre avec elles! Et que la société serait agréable, si elle était composée de pareils esprits! N'est-ce pas faire à Dieu bien de l'honneur, que de penser qu'il exige de pareils services! Cependant ceux qui en viennent là ont commencé souvent par des bagatelles.

Je ne parle pas de ce qui est plus rare, et qui ne laisse pourtant pas d'arriver, que les scrupules des-

sèchent le cerveau, troublent la raison, ébranlent la tête quelquefois, et forment de vraies altérations d'esprit.

Remèdes des scrupules.

Il faut, avant toutes choses, tâcher de connaître quelle est la cause des scrupules, non point en général, mais dans soi et en particulier; car, suivant la diversité des causes, le remède est aussi différent.

1.° Si le scrupule vient d'ignorance, il faut s'instruire, et apprendre une bonne fois à quoi nous oblige la loi de Dieu en général, dans un certain état, ou bien à quoi elle nous oblige en particulier, sur certaines matières où nous sommes ordinairement tourmentées de scrupules; par exemple, à quoi nous oblige la loi de la confession; à quoi nos vœux nous obligent pour la perfection et pour le précepte, ce qu'il faut pour faire la matière du péché mortel sur l'article de la pauvreté; quelle est l'attention nécessaire pour réciter l'office divin, et sans laquelle on ne satisfait pas au précepte. On n'est pas sur cela obligée de prendre les opinions les plus rigoureuses, parce que les plus rigoureuses ne sont pas toujours les plus véritables; mais les opinions les plus fondées en raisons, et celles que mettent en pratique les personnes les plus vertueuses parmi celles avec lesquelles nous vivons. Il n'est pas à propos de vouloir soi-même s'instruire dans les livres; on y trouve souvent ce qu'on n'y cherchait pas, de quoi se salir l'imagination ou se donner de nouveaux scrupules. Et puis, comme dans les livres on trouve pour l'ordinaire des raisons du pour et du contre, les scru-

puleux y trouvent toujours autant de quoi fortifier leur mal que de quoi le guérir, de même que les personnes qui ont la conscience mauvaise, y trouvent presque toujours de quoi l'élargir et l'endurcir de plus en plus. Il faut consulter quelqu'un qui soit plutôt habile que bien vertueux, car il s'agit ici d'un point qui demande plus de capacité que de zèle. Le saint m'animera mieux au plus parfait, le savant me déterminera à ce qui est d'une obligation assez étroite pour devoir m'alarmer, si je ne le fais pas. Il faut consulter encore des personnes qui connaissent nos dispositions habituelles, et non point des directeurs passagers, parce qu'il s'agit de se former ici une conduite habituelle, et que cette conduite habituelle sert infiniment à connaître ce qui, par rapport à une certaine personne, peut être péché ou non.

2.° Si le scrupule vient de petitesse d'esprit, il est évident dès lors qu'il faut plutôt suivre les lumières des personnes éclairées, que les siennes propres; mais y a-t-il quelqu'un qui veuille convenir qu'il a l'esprit petit? On pourra le connaître par sa conduite ordinaire dans les choses les plus indifférentes; car, si l'on aperçoit qu'on ne soit capable naturellement que de petites réflexions avec les autres, qu'on soit formaliste, exigeant d'eux trop rigoureusement de certains petits devoirs de civilité et d'attention, on peut juger à proportion qu'on est à peu près telle envers soi-même, et se défier de ses lumières, de même que c'est, pour quelques-unes, une raison de craindre qu'elles ne soient pas assez scrupuleuses, lorsqu'elles s'aperçoivent que, dans les choses ordinaires, elles ne doutent de rien, et qu'elles prennent

trop souvent leur parti avec beaucoup d'inconsidération.

3 ° Si le scrupule vient de pusillanimité, d'une crainte décourageante des jugemens de Dieu, d'un attachement de cœur qui fait qu'on n'est jamais content de soi-même, il faut s'exercer à se donner de hautes idées de la bonté de Dieu, qui n'a pas fait tant pour nous, à dessein de nous perdre et de nous damner; qu'il est plus raisonnable, et moins capable d'exiger de nous rien d'impossible, que celui d'entre les hommes que nous connaissons avoir le plus de droiture, de bonté et de raison; que si Dieu avait envie de nous damner, ce ne serait pas en chicanant qu'il le ferait, mais en nous livrant à des passions qui nous feraient commettre des fautes visiblement énormes : que c'est assez pour croire que Dieu ne demande pas une chose de nous, que de voir qu'il nous soit impossible de la pratiquer sans perdre notre paix, et sans nous jeter dans des troubles étranges; que rien n'étant si souvent répété, dans les saintes Ecritures, que les promesses que Dieu fait à ses serviteurs, de leur donner le repos de l'ame, dès lors il condamne la conduite de tous ceux qui s'alarment plus que de raison; que c'est à la miséricorde de Dieu qu'il faut vouloir être redevable de son salut, plus qu'à l'intégrité irréprochable de notre justice; se demander à soi-même : Voudrais-je avoir un domestique qui eût de moi les sentimens que j'ai de Dieu, et qui me servît avec la même inquiétude et les mêmes appréhensions avec lesquelles je sers Dieu? Ou bien : Si je faisais pour un ami ce que je tâche de faire pour Dieu, ne croirais-je pas qu'il dût être content de moi, et me par-

donner les fautes que j'aurais pu faire, en ne me tourmentant pas mal à propos ? Enfin, si c'est un crime de manquer de confiance en Dieu, il est difficile de ne pas convenir que les personnes scrupuleuses manquent beaucoup de cette confiance.

4.° Si le scrupule vient de délicatesse de conscience, d'une crainte filiale de déplaire à Dieu, et de ne pas servir un si grand maître de la manière qu'il le mérite, il ne faut pas tout-à-fait blâmer ni combattre cette disposition ; mais il faut en ôter tout ce qui la rend inquiétante. Il est certain d'abord qu'une personne qui n'est scrupuleuse que par ce principe de vouloir servir Dieu avec toute la perfection dont elle est capable, aime déjà beaucoup Dieu, et par conséquent qu'elle ne doit point avoir de crainte de se perdre, tandis qu'elle persévérera dans cette disposition.

Il faut qu'elle se fasse un grand scrupule de certaines infidélités, mais non pas qu'elle les regarde ou comme des péchés mortels dont il soit nécessaire de se confesser, ou pour lesquels Dieu voulût la damner ; mais comme des imperfections, ou tout au plus comme des péchés véniels qu'on peut accuser, si l'on veut, mais qu'on peut aussi sans crainte, n'accuser pas : « J'ai mal fait, à la vérité, mais tout n'est pas pour cela perdu ni désespéré ; j'espère mieux faire ; je veillerai davantage sur moi-même ; voilà ce que c'est que d'être un homme et non pas un ange ; je me confesserai de ces fautes-là ; je n'ose pourtant pas dire que je ne les ferai plus ; je me propose de veiller davantage sur moi-même pour ne les plus commettre, pour les commettre plus rarement, pour ne les jamais commettre de propos déli-

béré ; mais point d'inquiétude ; et si j'en sentais trop, c'en serait assez pour ne les confesser jamais ; je n'y suis pas obligée : j'ai fait une faute, mais ce n'est pas un crime, et je n'ai nulle bonne raison de croire que c'en soit un : je rirais de la simplicité d'un autre qui s'alarmerait d'une chose pareille ; je rirai de moi-même et de mon ridicule embarras, lorsque je serai un peu plus de sens rassis ; plus je me sens d'envie de bien faire, plus je suis assurée que j'ai sujet d'être tranquille : Dieu est content, et pourquoi ne le serais-je pas ? »

5.° Si le scrupule vient de punition, qu'on ait manqué de charité pour quelque autre, ou qu'on ait vécu trop selon sa propre volonté, il faut remercier Dieu des avertissemens, quoique rigoureux, qu'il nous donne ; compatir à toutes les misères d'autrui, afin que Dieu compatisse aux nôtres, et le remercier de ce qu'il punit nos infidélités passées, plutôt par le scrupule que par l'aveuglement et l'endurcissement, et se servir, cependant, des autres moyens que nous avons déjà donnés, et que nous donnerons encore.

6.° Si le scrupule vient d'épreuve, c'est une maladie à laquelle Dieu seul peut proprement apporter le remède ; mais il y a deux grandes raisons de se consoler dans les scrupules d'épreuve.

La première, c'est qu'ordinairement ils ne durent pas long-temps, au moins dans une violence qui les rend tout-à-fait insupportables, et que, quand ils font passer des ténèbres à la lumière, ils dédommagent bien de la douleur qu'ils causent. Ainsi arriva-t-il à saint Ignace, dans la grotte de Manrèse ; il acquit par ses scrupules des lumières merveilleuses,

et surtout un esprit de discernement et de paix qui jamais, depuis, ne le quittèrent d'un moment.

La seconde raison de se consoler, c'est que, comme ces scrupules ne sont qu'une épreuve de Dieu, il ne permet pas que ses amis soient éprouvés au delà de leur force, et qu'ils sont comme assurés que Dieu ne souffrira pas qu'au milieu de leurs plus grandes épreuves et de leurs plus grandes tentations, ils tombent dans aucun péché.

Ce qu'on peut faire en cet état, c'est de bien examiner ce que Dieu pourrait demander de nous, et à quel prix il aurait peut-être voulu nous rendre la paix après laquelle nous soupirons; et quand nous l'avons connu, ou par nous-mêmes ou par la direction de quelque autre, nous résoudre à tout, quoi qu'il en coûte.

Dieu veut qu'on se réforme sur la vanité, sur la dissipation, sur les attaches trop naturelles, quoiqu'elles ne soient ni criminelles, ni même tout-à-fait déraisonnables; faites ce que vous pourrez pour plaire à Dieu, et soyez persuadée qu'il fera ce que vous désirerez, et ce que de vous-même vous ne pourriez pas faire.

Enfin, il est tant de gens dans qui le scrupule vient d'entêtement et d'orgueil, que le conseil le plus général et le meilleur qu'on puisse donner aux scrupuleux, c'est d'avoir beaucoup de docilité et de déférence pour les sentimens de ceux qui les conduisent. Les religieuses ont un grand avantage à cet égard, car comme elles ont des supérieurs qui leur tiennent la place de Dieu, elles doivent dans tous leurs doutes avoir recours à eux et recevoir leurs décisions comme leur étant données de la part de

Dieu même. Il était de la Providence que Dieu nous fît connaître ses volontés ; il n'a pas voulu que nous les connussions sans en faire quelque recherche ; mais il était de la Providence aussi de mettre des bornes à cette recherche, et qu'après des soins médiocres de connaître le bien et le mal, et une application raisonnable à faire le bien et éviter le mal, nous pussions avoir quelque assurance d'avoir fait suffisamment notre devoir ; et à l'égard de celles qui n'auraient pas assez de lumières pour aller apprendre leurs devoirs à la source même de la loi ; ou bien qui, à cet égard, seraient malades de l'esprit et de l'imagination, il était encore de sa Providence qu'elles eussent des personnes aux lumières de qui elles pussent se fier, en sorte qu'elles pussent être disculpées devant lui, en lui disant : Je n'ai pu par moi-même bien discerner mes devoirs ; j'ai suivi le conseil de ceux que vous m'aviez donnés pour me conduire.

Mais, dites-vous, si j'étais bien convaincue que je fusse véritablement scrupuleuse, et que mes peines fussent mal fondées, je ne m'en inquiéterais pas et je suivrais conseil.

On vous répond que ce langage est fort semblable à celui des personnes les plus entêtées. Leur premier entêtement est de ne vouloir pas apercevoir leur entêtement ; les scrupuleux pareillement ne croient pas l'être.

2.° Vous êtes obligée de croire votre supérieur et votre directeur, quand ils vous disent que vous êtes scrupuleuse, comme quand ils vous décident que telle et telle chose vous est permise ou défendue ; autrement votre mal ne pourrait jamais se guérir,

et vous en reviendriez toujours à dire que les scrupuleux sont obligés de suivre conseil, mais pour vous, que vous ne l'êtes pas : car je ne sais, dites-vous, si je m'explique bien quand j'expose ce qui me fait de la peine, et par conséquent je ne sais si l'on ne me trompe pas, ou si l'on ne me flatte pas par ma faute ; on vous répond que c'est encore au supérieur et au confesseur à juger si vous vous expliquez bien ou non, quand vous lui avez dit les choses avec dessein qu'il vous connaisse, et que vous lui avez laissé entière liberté d'éclaircir ce qu'il y a dans votre conscience de propre à vous donner de l'embarras ; vous devez croire, sur sa parole, que vous vous êtes assez expliquée ; le tenir chargé devant Dieu de tout le mal prétendu dont il vous aura commandé de ne vous point mettre en peine, et vivre en paix. Autrement on ne finit pas, on se permet cent et cent réflexions embarrassantes contre l'ordre de ses directeurs, et c'est là ce que nous nommons orgueil, obstination, entêtement ; et le mal devient incurable.

Des règles que doivent garder les personnes scrupuleuses.

Outre celles que nous venons de donner en parlant des remèdes pour les scrupules, en voici encore quelques-unes qui peuvent leur être d'usage : 1.° comme ce sont les réflexions qui les tuent, il faut, le plus qu'elles peuvent, se donner des occupations qui leur tiennent l'esprit attaché ailleurs, et rejeter les retours qui leur viennent sur des choses auxquelles on leur a défendu de songer, comme elles rejeteraient les pensées de blasphème et d'impu-

reté. Il est bon aussi qu'elles confessent combien elles se seront occupées de ces sortes de réflexions, contre la défense de leur directeur ; la crainte des reproches qu'on leur fera, les empêchera de s'y livrer au moins si librement et si souvent.

2.° Se redire souvent et tenir pour maxime indubitable, qu'une infidélité volontaire, commise de propos délibéré, peut être d'une conséquence bien plus dangereuse que les fautes douteuses, quelles qu'elles soient, qui n'étaient fondées que sur un peut-être, ordinairement assez mal appuyé.

Ainsi, c'est à ne point faire de fautes de propos délibéré, qu'il faut mettre toute son attention, principalement à se rendre inviolablement fidèle à la grâce dans les choses où la volonté de Dieu vous est clairement manifestée.

3.° Comme la plupart des personnes scrupuleuses le sont sur certaines choses, et ne le sont pas toujours sur d'autres, elles doivent s'en tenir à une espèce de compensation, et croire que, d'un côté, donnant à Dieu plus en quelque sorte qu'elles ne doivent, Dieu, d'un autre côté, se tiendra dédommagé, si, selon l'avis de leur directeur, elles lui donnent un peu moins.

4.° Comme les scrupules roulent plus souvent sur quelques-uns de ces trois points, ou sur des confessions qu'on ne croit pas suffisantes, ou sur des pensées mauvaises auxquelles on craint de prendre plaisir, ou sur de certaines suites naturelles auxquelles on craint de donner occasion, il faut finir en disant un mot de toutes ces choses. Si ce sont vos confessions passées qui vous inquiètent, et que vous vou-

liez les répéter, ou vous avez déjà fait quelques confessions générales, ou vous n'en avez pas fait.

Si vous n'en avez pas fait, il n'est pas hors de raison d'en faire : il faut s'y bien préparer, pour n'en avoir pas de scrupule dans la suite. Si vous avez déjà fait une confession générale, et que vous vous souveniez qu'alors vous l'avez faite avec envie de la bien faire, à quoi bon maintenant recommencer ? Vos fautes ne vous sont pas si présentes qu'alors, puisqu'il y a plus long-temps que vous les avez commises. Si vous vous souvenez mieux de quelques-unes, vous vous souviendrez moins des autres. Ne savez-vous pas que pour avoir l'absolution de ses péchés il n'est pas nécessaire de les dire tous, mais seulement ceux dont on se souvient maintenant ? S'il y a quelque chose en particulier sur quoi vous craigniez de ne vous être pas bien confessée, dites-le dans une de vos confessions.

Pour les pensées mauvaises, jamais elles ne sont des péchés, à moins qu'on n'y prenne plaisir, c'est-à-dire (remarquez bien ce terme), à moins qu'on ne s'y arrête volontairement et avec réflexion.

Pour les suites naturelles qui affligent les personnes qui voudraient déjà être comme des anges : ou ce qui les cause est très-nécessaire, et alors on n'en est point coupable ; ou ce qui les cause est libre et mauvais, et alors il y a du péché ; ou bien ce qui les cause est indifférent, et alors, quoique absolument parlant on ne soit pas obligé de le laisser lorsque les suites en déplaisent, il est pourtant beaucoup mieux de le laisser, et on le doit toujours faire, en élevant son cœur à Dieu et détournant son esprit de ces sortes de choses, et invoquant avec la

plus grande confiance la sainte Vierge, tant que la peine dure.

SECONDE CONSIDÉRATION.

Sur la pratique et l'utilité des Règles, appliquées aux vérités méditées.

Nous avons commencé par une considération sur l'estime que toute personne religieuse doit avoir pour ses règles, nous finirons par appliquer ces règles aux vérités que nous avons méditées, et par montrer que nous n'avons fait aucune méditation dont la conclusion solide, nécessaire, et naturelle, ne doive être de les garder toutes parfaitement. Parcourons les sujets médités.

Sur la fin dernière.

Je dois être à Dieu, à Dieu seul, toute à Dieu, toujours à Dieu; mes règles, mes instructions me dirigent, du soir au matin, dans tout ce que je dois faire pour lui plaire, et dans la manière de le faire; en les suivant, je puis dire, en quelque sorte, avec le Sauveur: *Je fais toujours ce qui lui est agréable* (1).

Sur la fin des créatures.

Je ne dois me servir des créatures que pour Dieu; mes règles vont toutes à m'apprendre à user sobrement de celles qui me sont nécessaires, et à sacri-

(1) *Quæ placita sunt ei facio semper.* Joan. 8, 29.

fier les autres ; à choisir sagement, c'est-à-dire, à prendre ou laisser celles qui sont à ma liberté ; à les désirer ou à les craindre ; à m'élever vers Dieu, à l'occasion de celles qui ont avec lui quelque sorte de rapport, soit qu'elles m'instruisent, ou qu'elles m'occupent, ou qu'elles me divertissent, ou qu'elles me corrigent.

Sur le péché mortel, le péché véniel.

Le péché mortel est un si grand mal, qu'un seul pourrait me damner. Si donc je ne puis être hors du danger d'en commettre que par la fuite, et du péché véniel, et même des imperfections volontaires, comme je l'ai tant médité ; et si je ne puis éviter l'un et l'autre qu'en gardant mes règles et mes instructions, je dois avoir autant de zèle pour les garder, que j'en ai à vouloir passer ma vie sans perdre une seule fois la grâce.

Sur la mort.

Je dois craindre les surprises de la mort, me détacher de tout avant la mort, mériter grâce et protection pour le temps de la mort. En gardant parfaitement mes règles, je serai toujours prête à mourir ; je me serai défaite de toute attache, même à moi-même. Je ne craindrai point que Dieu m'abandonne, lui ayant toujours été si fidèle ; rappelez-vous ce mot d'un religieux mourant : *Seigneur, j'ai toujours si bien gardé le silence, voudriez-vous me perdre ?*

Sur le jugement.

Qui ne craint point la mort, n'a point de jugement à craindre. Le jugement, d'après la mort,

n'est qu'une confirmation du jugement invisible que Dieu fait de nous, dès le temps de la vie, et dont la conclusion est l'arrêt de la bonne ou de la mauvaise mort. J'aurai sans doute, au jour du jugement, à rendre compte de bien des péchés; mais combien d'actes de vertu ne m'aura point fait faire ma constante régularité ! Dieu voudra bien compenser l'un par l'autre : j'aurai fait une pénitence comparable ou supérieure à celles des anciens pénitens de l'Eglise : jamais elle n'ordonna à aucun, les engagemens de religion, les vœux, et tout le reste.

Sur l'enfer.

L'observation de ma règle est encore l'échange avantageux de l'enfer que j'ai tant mérité, et la pratique de cet enfer d'amour que j'ai promis de substituer à l'enfer de rigueur et de justice.

Sur l'éternité.

En gardant bien mes règles, la pensée de l'éternité n'aura rien que de consolant pour moi; j'y penserai sans cesse; je ne craindrai ni aveuglement, ni endurcissement; j'espérerai plutôt chaque jour un nouveau degré de lumières et de force. La fidélité à une première grâce en attire une seconde, la seconde, une troisième, et ce progrès n'a de fin que quand on se repent d'être fidèle.

Sur la conversion parfaite.

C'est la négligence des règles qui fait les enfans prodigues, quelquefois même en religion; et dès qu'on vient à les mépriser, jusqu'où ne va poin

une jeunesse téméraire, audacieuse, licencieuse? Une exactitude scrupuleuse à les bien observer, rappelle les anciennes bontés de Dieu, attire ses caresses et ses bons traitemens, avec lesquels la maison paternelle fait toujours plaisir.

Sur la Passion de Jésus-Christ.

Pour Jésus-Christ notre Seigneur, nos règles ne sont tirées que d'après les grandes vertus dont il nous a donné l'exemple: son humilité profonde, sa pauvreté pénible et mortifiante, son obéissance respectueuse et exacte, son affection au travail, son zèle pour la plus haute perfection, sa conduite modeste et exemplaire, sa cordiale charité pour ses disciples, sa retenue avec le monde, dans ses souffrances et sa mort.

Sur l'amour de Dieu

Enfin, pour garder mes règles fidèlement et constamment, il faudra résister à l'ennui, surmonter le respect humain, me mettre au-dessus de la crainte de m'incommoder, et peut-être d'abréger mes jours; mais ferais-je moins pour Jésus-Christ, que je ne lui ai vu faire pour moi? L'amour que je lui dois, veut au moins que je vive pour lui. Je n'oublie point ce que mérite le *bois sec*, après ce que l'on a fait au *bois vert :* mon ame a trop coûté au Fils de Dieu, pour que je ne me sacrifie pas tout entière à l'assurance de mon salut.

Sur la persévérance.

J'aurai donc gardé toutes les résolutions que les diverses méditations de la Retraite ont pu m'inspi-

rer, si je garde bien toutes mes règles. En les négligeant, au contraire, je n'agirais plus conséquemment à ces grandes vérités, et il vaudrait mieux que je les eusse ignorées. Le serviteur qui, sachant les volontés de son maître, ne les fait pas, n'en est que plus digne de châtiment.

Si j'ai donc à faire quelque résolution particulière aujourd'hui, ce ne doit être qu'à l'égard de certaines règles particulières que je n'ai point assez estimées, ou dont je n'avais point assez connu la conséquence jusqu'ici. Mais je dois remarquer deux choses: 1.° que par l'observation imparfaite de la règle, je ne remplirai pas ce que les vérités ont dû m'inspirer de bonnes résolutions. Ce n'est que par l'observation la plus complète et la plus généreuse, qu'on est tout à Dieu, qu'on devient comme impeccable, qu'il n'y a plus, pour ainsi dire, ni mort à craindre, ni jugement, ni châtimens invisibles en cette vie, ou sensibles dans l'autre. 2.° Que, pour me résoudre à garder toutes mes règles, il n'est pas nécessaire que j'aie été touchée de toutes les vérités ; une seule bien méditée doit produire ce grand effet ; tant mieux, si toutes concourent à le produire. Mais, d'un autre côté aussi, avoir été touchée de toutes ces vérités, ne doit produire que ce seul effet ; savoir : *d'observer toutes les règles de direction et de police*, en voulant aller plus loin, je pourrais donner ou dans des indiscrétions préjudiciables, ou dans des dévotions arbitraires, et contraires peut-être à l'esprit de notre vocation ; tout autre bon propos vague et indécis serait une perte de temps.

AVIS ET RÉFLEXIONS

SUR LES CONSIDÉRATIONS QUI ONT ETÉ FAITES,

CHAQUE JOUR,

PENDANT LA RETRAITE.

C'est pour rappeler en abrégé, et imprimer plus facilement dans la mémoire, ce qui a déjà eté considéré.

Les règles sur lesquelles il faut faire la considération, sont toutes celles qui renferment des avis communs à tous, et les règles qui sont propres à chaque emploi.

La pratique de la considération des règles consiste en cinq ou six articles.

1.° Lire attentivement la règle, pour en concevoir bien, s'il se peut, le sens, les obligations, et l'étendue.

2.° Chercher les motifs qui nous obligent à la bien observer. Les plus essentiels se trouvent assez ordinairement exposés dans la règle même.

3.° En considérer la pratique dans les exemples de Notre-Seigneur et dans les maximes de son Evangile.

4.° La considérer encore dans l'exemple des plus saints religieux du même institut, et des personnes

les plus vertueuses avec qui nous vivons, ou avec qui nous avons vécu.

5.° Voir en quoi principalement on manque à l'observer, s'en humilier devant Dieu, et lui en demander pardon.

6.° Se faire le plan de la manière et des occasions de l'observer désormais avec plus de fidélité.

Cela étant fini sur une règle, on passe à celle qui suit.

Il y en a qu'il suffit de lire, parce qu'à la simple lecture, ou bien nous voyons qu'elles ne nous regardent pas, ou nous trouvons que, grâces à Dieu, nous les observons assez bien.

Quand plusieurs règles de suite sont sur la même matière, on peut les considérer toutes ensemble, comme celles de la pauvreté et de l'obéissance, etc.

CONSIDÉRATION

Sur la Confession.

La confession est ou de necessité, ou de pure dévotion. De nécessité, quand on a commis quelque péché mortel, ou qu'on a une crainte juste et raisonnable d'en avoir commis quelqu'un. De dévotion, quand on ne se trouve ni dans l'un ni dans l'autre cas.

Considérons les fautes où l'on pourrait tomber, et dans les confessions nécessaires, et dans celles de pure dévotion, pour les regretter et pour nous en préserver.

Fautes dans les confessions nécessaires.

Pour la contrition. On ne s'assure point assez si on l'a ; l'assurance vient principalement de pouvoir soutenir cette épreuve : si j'étais à recommencer, avec les lumières que j'ai maintenant, ferais-je encore telle ou telle faute contre la pauvreté, la charité, la pureté ? Ah ! Dieu m'en préserve ! Et il faut en demander à Dieu la grâce.

Pour la confession. On manque de sincérité et de simplicité ; on ne se fait point connaître tel qu'on se connaît. Cela arrive quelquefois, à proportion qu'on est plus vertueux, et que les plus grandes fautes sont plus rares, parce qu'il est plus honteux de les avouer.

Pour la satisfaction. On confond celles qui sont essentielles, avec les autres qui ne le sont pas tant ; la fuite de l'occasion, par exemple, avec quelque austérité ; on croit, et c'est un autre défaut, que, la pénitence une fois accomplie, cela suffit sans rien ajouter.

Fautes dans les Confessions de dévotion.

Fautes générales. On se confesse par habitude : il ne faut le faire qu'après y avoir bien pensé.

Fautes particulières. L'examen est trop inquiet. S'il y a quelque chose de considérable avec une bonne conscience, il frappera d'abord l'esprit.

La contrition n'est point assez conforme à la nature des fautes. Celles qui sont volontaires doivent exciter un regret particulier.

La confession, comme l'examen, est trop détaillée ; on veut tout dire, hormis quelquefois ce qu'il

fallait dire uniquement, car c'était le principal : cela s'appelle comme se jouer du sacrement.

Après la confession, on ne fait point de récollection ; à peine, le soir même, songe-t-on qu'on ait été à confesse ; on retombe, il faut retourner le lendemain. Est-ce la marque d'un vrai regret ?

CONSIDÉRATION

Sur la sainte Communion.

Rien de plus horrible, de plus abominable qu'une communion sacrilége. Pourquoi donc nous oblige-t-on à communier ?

1.° On ne vous oblige pas à communier mal, et on vous présente, on vous inspire tous les moyens propres à le bien faire. L'Eglise répond-elle des mauvaises communions qu'occasione, à Pâques, son précepte ?

2.° En communiant plus rarement, quelles préparations apporteriez-vous pour le bien faire ? Point d'autres qu'aujourd'hui ; alors vous feriez encore mal : répondez-vous que vous apporteriez dans vos préparations quelque chose de plus ? Ces saintes dispositions, chaque fois que vous communierez, il ne tient qu'à vous de les apporter ; c'est tout ce qu'on vous demande.

On ne tombe jamais dans le malheur des communions mauvaises ou suspectes, quand on fait bien les préparations éloignées et les préparations prochaines, les actions de grâces prochaines et les actions de grâces éloignées. C'est-à-dire, 1.° une

vie bien religieuse ; 2.° une confession bien faite, dès les premiers troubles de la conscience ; ensuite, 3. pour l'action de grâces, des actes de foi, d'adoration, d'humilité, d'amour, de remercîment, de demande, d'offrande, de résolution,... compris dans ce petit mot artificiel, f. a. h. a. r. d. o. r.

On peut aussi réfléchir sur le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, ou quelque psaume. Ainsi, toute la vie sera un cercle d'actions de grâces et de préparations à cette action toute sainte et toute divine.

CONSIDÉRATION

Sur l'Oraison.

Faire oraison, c'est *méditer* et *prier*. La vivacité de la foi dépend de la méditation, et l'abondance de la grâce, de la prière. Sentons-nous bien la nécessité de l'une et de l'autre ?

Tous ceux qui se dégoûtent de leur vocation, ont négligé l'oraison ; ç'a été là la première source du mal. Dans la crainte d'y manquer, sommes-nous résolues de faire, et de bien faire toute la vie nos oraisons, en prenons-nous dès aujourd'hui, l'habitude, ou comptons-nous que, sans en avoir pris l'habitude, nous persévérerons hors d'ici dans cet exercice gênant et difficile ?

Quelle préparation faisons-nous ? *Eloignée ?* C'est le soin de tenir en ordre les puissances de l'ame. *Prochaine ?* C'est le choix du sujet selon nos attraits. *Immédiate ?* Ce sont les préludes. Si ce sont les distractions qui nous empêchent d'aimer la

prière, quels remèdes prenons-nous contre celles de passion, contre celles de légèreté, contre celles d'épreuve?

A l'égard de nos résolutions, sont-elles toujours fondées sur des motifs forts et bien pénétrés? Avec cela, sont-elles assez détaillées sur les occasions? en espérons-nous plus le succès du secours de Dieu que de nos propres forces?

Enfin, conservons-nous le fruit de nos oraisons? Faisons-nous bien la récollection? Y choisissons-nous quelque oraison jaculatoire qui nous en représente comme la substance, et qui tout le jour puisse nous retenir?

CONSIDÉRATION

Sur les Examens de conscience.

Qui fait bien ses examens, est toujours prêt à se confesser sans aucun risque. L'examen est non-seulement une bonne préparation à se confesser, mais la fidélité à bien faire son examen, est la preuve la plus solide de la sincère résolution de s'amender : il y a trois sortes d'examen, le général, le particulier, et celui de simple recueillement.

On a par écrit un modèle d'examen général ; nous en servons-nous?

Pour l'examen particulier, en choisissons-nous la matière de bonne foi et avec conseil? Allons-nous à notre besoin le plus grand et le plus pressant? Le matin, demandons-nous à Dieu sa grâce? Renouvelons-nous notre projet dans le jour? Sommes-

nous attentifs à remarquer nos fautes et nos victoires, et les marquons-nous sur le petit chapelet ? En tenons-nous compte ? Comparons-nous ensemble les jours de même qualité, une fête à une fête, un jour de récréation à un jour de récréation, etc. ? Nous imposons-nous une pénitence du même genre que la faute, parler moins en récréation pour avoir rompu le silence ? etc.

L'examen de simple recueillement est de tous les temps de la vie ; c'est la vigilance chrétienne, que Jésus-Christ nous a tant recommandée.

CONSIDÉRATION

Sur la sainte Messe.

La sainte messe est une représentation et comme un renouvellement journalier du sacrifice que Notre-Seigneur fit de lui-même sur la croix. Il faut donc assister à la messe comme si, avec une connaissance parfaite de ce qu'est Jésus-Christ, nous nous fussions trouvés au temps de sa mort sur le Calvaire.

La meilleure pratique pour bien entendre la messe, c'est de se rendre attentif à tout ce que dit le prêtre, lorsqu'il parle haut.

Outre cette méthode générale, depuis l'oblation après l'Évangile, nous pouvons offrir à Dieu en détail tout notre bien et tout notre mal, pour qu'il détruise l'un et qu'il sanctifie l'autre.

Depuis le *Sanctus* jusqu'à l'élévation, regoûter ces sentimens de la préface même, faire mémoire

de tous ceux dont le salut nous est précieux. Nous unir à tous nos saints patrons. Puis renouveler les vœux des patriarches à l'approche de la venue du Messie.

A l'élévation, adorer Jésus-Christ et faire nos applications des diverses fin de ce grand sacrifice. N'oublier pas là de demander, avec nos plus pressans besoins, la persévérance dans notre vocation, la bonne mort, la grâce de notre sanctification.

Depuis l'élévation, écouter Jésus-Christ comme de dessus la croix, ce qu'il nous recommande et ce qu'il nous commande. Notre père est comme près d'expirer : recevons ses dernières volontés. N'oublier pas les morts, au temps que le prêtre en fait mémoire.

Le *Pater* suffit pour nous entretenir jusqu'aux approches de la communion. Suit la communion spirituelle ; c'est un désir de communier, si l'on en était digne, une vive douleur des fautes qui pourraient nous en rendre indignes, une union de cœur et un sacrifice de nous-mêmes avec Jésus-Christ mourant.

L'*Agnus Dei* et le *Domine non sum dignus* inspirent tous ces sentimens-là.

Les prières de la post communion sont une vraie action de grâces, comme après la communion réelle.

La bénédiction du prêtre est comme celle de Jésus-Christ. L'évangile de saint Jean, où sont les grandeurs et les abaissemens du Verbe, nous rappelle au souvenir d'un Dieu si grand, anéanti sous les espèces.

On blâme avec raison les jeunes clercs qui récitent leur chapelet durant la messe, la journée est

assez longue d'ailleurs ; ou qui lisent des livres qui n'ont nul rapport au mystère. Que serait-ce de lire des sermons ou des livres qui eussent quelque chose de profane !

CONSIDÉRATION

Sur les péchés contre le Prochain.

Il y en a d'intérieurs et d'extérieurs.

Péchés intérieurs. Soupçons et jugemens téméraires. Interprétations malignes des actions ou des intentions d'autrui. Qui m'a donné le droit de juger mon frère ? Sur quelle règle est-ce que j'ose prononcer si affirmativement contre lui ? Estimé-je si peu d'être en bonne réputation dans mon esprit, que je puisse sans fondement y mettre mal les autres ? Combien serais-je plus coupable, si j'allais manifester à d'autres, sans nécessité, mes soupçons et mes jugemens ? On ne juge si mal, ordinairement, que parce qu'on juge trop des autres par soi-même, ou parce qu'on voudrait que les choses fussent comme on les juge ; c'est antipathie, haine, ressentiment, etc. De ces sources empoisonnées, peut-il rien venir de bon et de raisonnable ?

Péchés extérieurs contre le prochain présent, insulte, raillerie.

On appelle insulte tout ce qui, en face, déshonore et outrage la personne du prochain. Lui dire grossièrement ses vérités, lui rappeler des défauts naturels et involontaires, le faire ressouvenir de sa naissance ou de certaines histoires humiliantes,

c'est méchanceté, cruauté ; on lui laisse la flèche dans le cœur ; on le dégoûte quelquefois de sa vocation. Le crime serait beaucoup plus grand, si on se liait avec d'autre, et qu'on fît complot de l'insulter.

La raillerie est une insulte polie, en cela quelquefois plus coupable que l'insulte malhonnête. Elle pique à proportion qu'elle est plus fine. Personne ne se met en devoir de l'empêcher ; on la retient mieux, on la répète avec plaisir. Mauvais caractère, de savoir tourner tout en ridicule. Bientôt la religion et ses pratiques ne sont pas épargnées. Pour railler, il faut savoir, et railler sans offenser personne, et railler sans s'offenser d'être raillé : peu de gens savent bien l'un et l'autre. Il vaut mieux ne jamais s'en mêler. Ceux qui sont témoins de l'insulte et de la raillerie, sont bien coupables s'ils y prennent plaisir ; si, le pouvant, ils ne l'empêchent pas ; s'ils animent et s'ils aigrissent les parties. Ceux qui souffrent l'insulte et la raillerie avec patience, ont un grand mérite devant Dieu. Rien, quelquefois, ne fait plus rentrer les coupables en eux-mêmes.

Péchés extérieurs contre le prochain absent. Médisance, calomnie, rapports faux, ou exagérés, ou indiscrets. Médire, c'est divulguer le mal caché. Calomnier, c'est dire le mal qui n'est pas, ou le faire plus grand qu'il n'est.

La légèreté du médisant ne l'excuse pas et ne le dispense point de la réparation. Quand elle est impossible, tant pis : c'est un homme tué, qu'on ne saurait ressusciter. La calomnie est un crime de démon. Diable veut dire calomniateur. L'Ecriture ap-

pelle les calomniateurs de Naboth, *viri diabolici*.

Autre crime de démon, de faire le métier de rapporter ; c'est semer la discorde. Dans quelques ordres religieux, bien des religieux en ont été les victimes (1).

Considérons le portrait que saint Paul fait de la charité, sans laquelle on n'est rien, fût-on martyr des autres vertus (2). Le charmant tableau ! Mais nous y reconnaissons-nous ?

CONSIDÉRATION

Sur les Divertissemens.

Comme il paraît impossible, surtout à des gens d'application et à certain âge, qu'on n'ait pas besoin d'un peu de relâchement, on veut bien permettre chaque jour quelques heures, et de temps en temps quelques jours de récréation. Les gens de bien gémissent de s'y voir asservis ; ils leur deviennent quelquefois insupportables.

Pour ceux à qui ils font plaisir, ils doivent au moins les prendre avec beaucoup de modération et de vigilance. Le mal que nous causent les récréations, se fait sentir par la différence de nos examens en temps de retraite, comparés à d'autres temps ; en Retraite, à peine a-t-on rien à se reprocher.

(1) *Detestatur anima ejus* (Domini) *eum qui seminat inter fratres discordias.* Prov. 6, 16, 19.

(2) *Charitas patiens est, benigna est : charitas non æmulatur, non agit perperàm, non inflatur, non est cupiditiosa, non quærit quæ sua sunt, non irritatur, non cogitat malum, non gaudet super iniquitate, congaudet autem veritati ; omnia suffert, omnia credit, omnia sperat, omnia sustinet, etc.* I. Cor. 13, 4, 5, 6, 7, etc

Pour se déterminer à la modération et à la vigilance dont nous parlons, il ne faut que remonter à l'origine des choses. Les divertissemens sont un remède comme la nourriture et le repos.

Ne fût-ce pas toujours une si grande faute de prendre les divertissemens d'usage, c'est une grande vertu de savoir s'en abstenir, ou de les assaisonner toujours de plusieurs actes de mortification!

Les vraies religieuses ont toujours quelque pénitence réglée ; mais la pauvre dévotion, si cela s'associait avec plus de divertissemens qu'il ne convient !

Tous ces principes bien établis, on s'examinera si on a soin de garder ce que prescrivent les règles pour le temps des récréations, soit avec les personnes du dedans, soit avec celles du dehors. Parler de Dieu, jamais ne rien dire contre la charité, contre le respect dû aux choses saintes, contre la bienséance ; parler très-rarement de science. Jamais n'en parler avec suffisance, avec opiniâtreté, et savoir ramener tout à Dieu ; souffrir les faiblesses, les infirmités des autres ; jamais de railleries, de mépris, ou de dureté contre les personnes, contre les pays.

Si cela coûte, outre ce que nous avons dit, souvenons-nous que nos conversations doivent être comme un apprentissage de celles que nous aurons occasion d'avoir avec les séculiers. Mal instruits et mal accoutumés à bien converser, ou nous le ferons dehors comme ici, ou sans nous observer, et l'on ne sera pas édifié ; ou nous nous observons trop, et, nous perdrons la moitié de notre esprit et de notre avantage

COURTES SENTENCES

Qui servent à élever l'esprit et à fixer le cœur.

1.re Regardez les choses présentes comme déjà passées, et les choses à venir comme déjà présentes.

2. Le chrétien n'arrête point sa vue sur les choses qu'il voit, qui sont passagères ; mais sur celles qu'il ne voit pas, qui sont éternelles.

3. Que la terre paraît vile à qui tient ses yeux fixés vers le Ciel (1) !

4. Il faut vivre en ce monde comme ayant déjà le corps dans le tombeau.

5. L'homme sur la terre est un voyageur qui arrive le soir dans une hôtellerie, et en part le lendemain.

6. Mon origine est trop noble pour me faire l'esclave de mon corps.

7. Le monde est pour moi une prison, et la solitude, un paradis.

8. Malheur à qui se fait des chaînes qui lui ôtent la liberté des enfans de Dieu.

9. Celui qui quitte le monde pour rentrer en soi-même, trouve dans le fond de son cœur un monde bien plus grand que celui qu'il abandonne.

10. Notre cœur est trop élevé dans ses désirs, pour se contenter des choses d'ici-bas ; il est trop vaste pour se borner au fini, et il a un goût trop exquis pour s'attacher à des bagatelles.

(1) *Quàm sordet terra, cùm cœlum aspicio !*

11. Celui-là est bien avare, à qui Dieu ne suffit pas.

12. A chaque heure, à chaque instant, je puis mériter le Ciel, éviter l'enfer, et je trouve le temps long, je le perds, j'en abuse !

13. Ne dégénérons point des pensées sublimes des enfans de Dieu.

14. Quel heureux échange, en quittant les créatures je trouve Dieu !

15. Qu'il est triste que les peines de la vie qui, dans les desseins de Dieu, doivent nous procurer les véritables biens, deviennent des maux réels par nos murmures et par nos révoltes !

16. L'élément du vrai chrétien, c'est la croix ; il est né dans son sein, il ne vit que sous son ombre, et il ne doit mourir qu'entre ses bras.

17. Le Ciel ne sait point me faire de mal ; la terre et l'enfer ne peuvent m'en faire, puisqu'ils ne peuvent me forcer à abandonner la loi de Dieu ; c'est donc moi seul qui m'en fais, quand je pèche.

18. La créature raisonnable se dégrade en s'attachant à la créature ; en s'attachant à Dieu, elle se divinise.

19. Pourquoi refuser le travail pendant la vie, sachant que nous aurons toute l'éternité pour nous reposer ?

20. Un acte intérieur d'humilité et de mortification est plus précieux aux yeux de la foi, que tous les talens naturels et les biens extérieurs.

21. En se conformant à la prudence du siècle, on se déclare partisan du prince des ténèbres ; en embrassant la folie de la croix, on devient enfant de lumière à la suite de Jésus-Christ.

22. Pénétrons bien les droits du Créateur et les devoirs de la créature, et nous saurons tout ce qu'il faut savoir.

23. Il m'importe peu que je sois ici ou là, que je fasse ceci ou cela, que je vive ou que je meure ; mais il m'importe beaucoup que la volonté de Dieu soit accomplie.

24. Malheur à moi si le pain qui a fait la nourriture de Jésus-Christ sur la terre, ne fait pas la mienne ! et plus encore, si j'en ai du dégoût (1) !

(1) *Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me* Joan. 4, 34.

DE LA RETRAITE POUR LES RELIGIEUSES.

MÉDITATIONS

POUR

LES TROIS JOURS DE RETRAITE

QUI PRÉCÈDENT LA PROFESSION,

OU

RENOUVELLEMENT DES VŒUX.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

Nous avons cru devoir placer ces Méditations après la Retraite pour les Religieuses. L'auteur les avait faites pour les jeunes novices religieux dont il était le directeur. Elles ont été ensuite appliquées par l'auteur même aux

religieuses, mais elles n'en conviennent pas moins aux religieux. Le titre seul du second point du troisième jour souffrait quelque difficulté ; on l'a applanie en rendant le titre plus général....

PREMIER JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION.

De l'excellence de la profession religieuse.

PREMIER POINT.

C'est l'accomplissement parfait du devoir le plus essentiel de l'homme.

Dieu nous a faits pour lui : tout ce que nous sommes, tout ce que nous avons, corps et ame, esprit et liberté, biens, santé, talens, tout vient de lui, tout est pour lui. Rendez donc à Dieu ce qui est à Dieu. Aimez-le de tout votre esprit, de tout votre cœur, de toutes vos forces. On le dit assez, on le prêche assez; mais qui est-ce qui satisfait pleinement à ce devoir si juste? Ce sont les personnes religieuses par leur profession. Je ne suis plus à moi, mais à Dieu; je ne lui offre plus seulement les fruits de l'arbre, mais l'arbre même avec les fruits qui en naîtront désormais. Je n'ai plus rien au monde, je n'y veux plus rien avoir : j'ai tout rendu à celui de qui j'ai tout reçu. Mes biens, j'y ai renoncé; mon corps, ce sera une victime toujours vivante et toujours mourante.

Plus de plaisirs défendus, pas même de plaisirs

légitimes et permis. Pour ma liberté, mes supérieurs, qui me tiennent la place de Dieu, pourront seuls en disposer. Puis-je douter que Dieu ne soit content de moi, après un tel sacrifice? Et tout Dieu qu'il est, que peut-il désirer davantage? Mais pourrais-je, sans un larcin sacrilége, reprendre rien de ce que je lui ai sacrifié et consacré? Je suis son bien, son propre bien : non mon Dieu, non, jamais je ne me rendrai coupable d'une telle perfidie; chaque jour je renouvellerai mon offrande : Je suis à vous, c'est ma gloire et ma consolation durant la vie et à la mort. Disposez de moi comme de ce qui vous appartient; vous le pourriez sans que je le voulusse; mais vous le pouvez doublement, puisque je le demande. Accordez-moi la grâce, ô mon Dieu, d'être à vous comme vous êtes à moi : c'est mon ambition, c'est la source de ma confiance, et j'espère qu'elle ne sera point confondue.

SECOND POINT.

C'est un renouvellement solennel de notre baptême.

Dieu nous a faits chrétiens; qu'il en soit éternellement béni. Combien de millions d'hommes à qui il n'a pas accordé la même grâce; nous le fûmes enfans, nous le fûmes sans connaissance de cause : on promit pour nous, et nous ne savions point ce qu'on promettait; peut-être jamais, depuis, n'avons-nous pensé à garder nos obligations; peut-être jamais ne les avons-nous bien comprises. Aujourd'hui proprement nous commençons d'être à la loi des chrétiens, par choix, par réflexion, par estime. Oui, je renonce au démon, au monde, à ses œuvres, à ses pompes, à ses maximes. *Abrenuntio.* Je

m'enrôle sous l'étendard de Jésus-Christ : je n'aurai plus d'autre chef, d'autre maître, d'autre modèle Je promets non-seulement de garder ses préceptes mais de suivre ses conseils, de vivre et de mourir pauvre, pure, sainte et obéissante comme lui.

Faut-il s'étonner que les saints enseignent que, par la profession religieuse, les péchés sont tous pardonnés non-seulement quant à la coulpe, mais même quant à la peine? Doublement à Jésus-Christ par grâce et par choix, par nécessité et par liberté, appliquons-nous tout ce que les saints disaient aux adultes nouvellement baptisés : Gardez-vous bien de perdre l'innocence, la robe blanche que vous allez recevoir. Vous allez vous revêtir de Jésus-Christ; qu'on ne voie plus rien dans vous qui ressente le vieil homme dont vous vous serez dépouillés. Votre serment sera écrit là-haut dans le Ciel; c'est à Dieu que vous vous engagez, et non pas aux hommes : il vaudrait mieux ne pas promettre que de ne pas tenir.

Les ordres religieux ne s'établirent que quand les fidèles cessèrent d'être de vrais chrétiens : prenons garde et craignons que, dans la religion même, il n'y ait que très-peu de religieuses vraiment et solidement chrétiennes. Ne soyons jamais de ce nombre malheureux : des places nous sont destinées dans le Ciel, bien au-dessus des chrétiens ordinaires : mais notre enfer, si nous avions le malheur d'y tomber, serait bien plus fort, bien plus terrible que celui des infidèles ou des chrétiens que Dieu n'a pas éclairés et favorisés comme nous. Le centre de l'enfer serait notre place; les efforts d'un Dieu irrité s'épuiseraient, si l'on peut parler ainsi, sur nous.

TROISIÈME POINT.

C'est une alliance irrévocable entre Dieu et la créature.

Dieu me promet son éternité, je lui promets la mienne. J'aurais une éternité à vivre, j'aurais au moins un siècle à vivre, toujours je serai à lui. Ni la santé, ni la maladie, ni la jeunesse, ni la caducité des années, ni la consolation, ni l'épreuve, jamais rien ne pourra me séparer de Dieu : j'ai fait une promesse au Seigneur, et je ne puis faire autre chose que ce que j'ai promis (1). Ce serait promettre beaucoup, si je comptais sur mes propres forces. Mais il parlera, il se fera entendre, et sa parole fixera mon inconstance : *Il a donné des lois qui seront inviolablement observées* (2). Mais quel sera le mérite d'un tel sacrifice? Dès aujourd'hui j'ai celui d'autant d'années que je puis m'attendre d'en passer à son service; le mérite des peines qui ne m'arriveront peut-être jamais, mais qui pourraient m'arriver, et auxquelles je me soumets. Il n'y a que Dieu qui mérite de pareils engagemens ; mais il les mérite, et on peut les lui faire sans rien hasarder. Maître plein d'attention, plein de raison, plein de compassion, plein de bonté, maître libéral, maître tout-puissant, maître universel, maître qui ne demande que pour donner, qui ne commande que résolu de nous aider, qui ne nous expose que pour nous couronner. Je sais quel est celui à qui j'ai con-

(1) *Aperui os meum ad Dominum, et aliud facere non potero* Judic. 11, 35.

(2) *Præceptum posuit, et non præteribit.* Ps. 148, 6.

fié mon dépôt, et je suis persuadée qu'il saura bien me le garder (1).

SECONDE MÉDITATION.

Du bienfait de la profession religieuse.

PREMIER POINT.

Bienfait tout gratuit dans son principe.

Je n'ai pu mériter d'être chrétienne, combien moins ai-je mérité d'être religieuse ! Tant d'autres y avaient plus de dispositions que moi, dans le siècle. Je les connais ; leur piété m'édifiait, me confondait, me condamnait. Le Seigneur ne les a pas choisies (2). Combien de péchés m'avaient rendue indigne de cette faveur ! combien d'infidélités à la grâce même de ma vocation ! Que d'efforts pour me persuader à moi-même que Dieu ne me voulait pas en religion, que je pouvais me sauver dans le siècle ! Dieu ne s'est point rebuté ; il n'a point cessé de me poursuivre ; il a fallu céder aux pressantes et continuelles instances de sa grâce : je n'eus de repo que quand j'acquiesçai à ses volontés. Mais d'o m'est venue cette grâce (3) ? De la pure bonté, d la pure miséricorde de Dieu ; miséricorde lassée

(1) *Scio cui credidi, et certus sum quia potens est depositum meum servare.* II. Tim. 1, 12.

(2 *Non hos elegit Dominus.* Baruch. 3, 27.

(3) *Undè hoc mihi ?* Luc. 1, 43.

fatiguée, irritée (1) : Il m'a conduite dans le chemin de la justice, pour la gloire de son nom (2).

Mais que puis-je faire pour reconnaître cette grâce, maintenant que j'en connais la valeur? Servir gratuitement et pour l'amour de lui-même, celui qui m'a appelée gratuitement. Mon cœur est à vous, ô mon Dieu! il y sera sans partage. Plus de créatures qui l'attachent, plus d'amis qui le divisent, plus d'intérêts qui l'avilissent : consolez ou éprouvez-moi ; vous serez également servi. N'y eût-il point d'autre paradis, c'est un paradis que de vous aimer. Quels efforts a-t-il fallu que vous fissiez pour vaincre mon indignité! Nul effort ne me coûtera pour vaincre mes faiblesses. Je vous le promets, et je vous conjure de ne point permettre que je me trompe, ou que je vous trompe jamais.

SECOND POINT.

Bienfait tout plein de condescendance et de ménagement dans son action.

Dieu n'a pas appelé toutes les personnes religieuses de la même manière, mais il les a appelées toutes d'une manière conforme à leur naturel et à leurs dispositions. Celle-ci, élevée d'une manière pure et chrétienne, il l'a tirée du monde par la crainte d'y perdre son innocence. Il s'est servi des péchés de celle-là pour lui faire aimer une vie pénitente et crucifiée. L'une est venue en religion parce qu'elle était vertueuse; l'autre, parce qu'elle ne se sentait

(1) *Non est volentis, neque currentis ; sed miserentis est Dei.* Rom. 9, 16.

(2) *Deduxit me super semitas justitiæ, propter nomen suum.* Ps 22, 3.

capable que de devenir plus vicieuse encore dans le monde. Dieu a sacrifié au salut de plusieurs le salut même des compagnes de leurs fautes, qu'elles ont vues misérablement périr à leurs côtés : elles ont eu peur d'une fin pareille. Il en a conduit aux portes de la mort, et puis il les a tirées du danger pour les faire arriver à la véritable vie. Qui le croirait? Dieu se sert souvent de nos défauts mêmes et de nos passions, pour nous attirer à lui. Une vie douce et débarrassée a charmé l'indolence de quelques-unes; l'indifférence et la dureté d'une famille tout occupée d'elle-même, a pénétré vivement le naturel heureux et tendre de quelques autres. La fierté naturelle et la crainte de ramper, avec une naissance illustre, dans la foule, sans biens et sans conditions, a fait sentir à plusieurs que le monde n'était pas fait pour elles, et qu'elles n'étaient pas faites pour le monde. Si Dieu nous a appelées d'une autre manière, sans ces coups favorables ou sans ces contre-temps heureux, jamais eussions-nous eu le courage de nous déterminer? Il en est à qui tout riait dans le monde; elles ont plus appréhendé ses caresses, que d'autres ne craignent ses persécutions. En leur promettant moins, le monde les eût peut-être retenues. Mais depuis que Dieu nous eut donné ces pensées salutaires, combien de grâces encore et de ménagemens pour nous faire arriver au terme où il nous appelait! Celle-ci perdait sa vocation si on l'eût exposée à certaines épreuves, et l'épreuve est ce qui en a affermi une autre de plus en plus. Que d'esprit, que de lumières, dans un âge si tendre et si peu expérimenté, pour justifier son choix contre les raisonnemens captieux d'un monde séducteur et

habile à étouffer les ardeurs d'un saint empressement ! dans les premiers essais d'une vie nouvelle, quel dédommagement de ce qu'il en coûta pour se gêner, ou quel courage, au temps même de la peine et de la tentation pour se soutenir et ne pas reculer ! Jamais manqua-t-on d'un ami fidèle, d'un conseil salutaire, d'une consolation solide, au moment de la nécessité? Ne faisons donc point tant valoir ce que nous avons fait pour Dieu en entrant en religion, nous lui sommes bien plus obligées qu'il ne saurait nous l'être. Oui, c'est vous, mon Dieu, qui avez tout fait jusqu'ici ; il est juste que je commence à faire quelque chose : je le ferai. Vous vous êtes accommodée à ma faiblesse, à mon imperfection, à mon besoin ; je m'accommoderai à vos vues, à vos desseins. Ce que je fis sans trop savoir pourquoi, je sais maintenant pourquoi je dois le faire. Je rectifierai ce qu'il peut y avoir d'humain et de naturel dans mon choix. Je vous craignais, je vous aimerai ; je me cherchais moi-même, je ne chercherai plus que vous. *Vous avez été plus fort que moi, et vous avez prévalu* (1) : je joindrai ma force à la vôtre, pour m'attacher à vous de tout mon pouvoir. Vous m'avez heureusement trompée ; j'ai trouvé ce que je ne cherchais point ici. J'ai trouvé plus de sainteté, plus de sûreté, plus de régularité que je n'en voulais : c'est la plus grande obligation que je vous aie, de m'avoir ainsi caché, pendant quelque temps, tout ce qui eût pu me détourner, me séparer de vous.

(1) *Seduxisti me, et seductus sum.... Fortior me fuisti, et invaluisti.* Jer. 20, 7.

TROISIÈME POINT.

Bienfait souverainement salutaire dans ses suites.

La grâce de la vocation à la religion ne passe que pour une seule grâce, mais quelle multitude de grâces dans une seule ! L'éloignement des occasions dangereuses ; l'approche fréquente des sacremens, la lumière des exercices de piété, la vigilance des supérieurs, la force de tant de saints exemples ; est-il un jour où nous puissions recevoir plus de grâces que n'en reçoit l'homme du siècle en toute une année ? Et si nous y sommes fidèles, à quel point ces grâces ne se multiplient-elles point encore ! Ici, c'est un conseiller intérieur que nous écoutons, qui ne nous quitte plus, qui ne cesse de parler, d'instruire, de reprendre, d'animer à chaque action. Là, on entend, on sent Dieu dans son cœur. On ne doute point de sa présence. Si l'on peut donc avoir jamais quelque marque de prédestination, en est-il une plus consolante que d'avoir été appelée à un état si saint et si propre à remplir les desseins de la miséricorde de Dieu sur nous? Je serai donc du nombre de ces ames heureuses, favorisées de Dieu, qui doivent régner éternellement avec lui? Dès maintenant donc, je me comporterai en prédestinée. Ma conversation sera dans le Ciel, où doit être bientôt ma demeure. Qu'ai-je affaire du monde, de ce monde corrompu, dont Dieu m'a séparée par sa grâce? J'aimerai Dieu librement, pendant que je le puis ; c'est le moins que je doive pour celui qui m'a destinée à l'aimer nécessairement toute l'éternité

DEUXIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION.

De quels maux la profession religieuse nous délivre.

PREMIER POINT.

De la corruption et des embarras du siècle.

C'est le partage ordinaire de ceux qui vivent dans le monde ; ou bien ils sont dans quelque besoin, et toute leur vie se passe à acquérir, à conserver, à défendre ce que désire leur cupidité ou leur nécessité. Que d'inquiétudes, que de mortifications, que de travaux, que d'empressemens, et souvent que de crimes et d'injustices ! Ont-ils le loisir de servir Dieu ? En ont-ils la pensée ? Ils sortent de ce monde sans avoir pensé à la seule chose pour laquelle ils y étaient venus.

Mais s'ils sont heureux selon le monde, s'ils ne désirent plus rien, à quoi pensent-ils, qu'à jouir des biens présens ? Esclaves de la coutume et des maximes du siècle perverti, succession de jeu, de bonne chère, de spectacles, de conversations inutiles ou dangereuses, d'intrigues, de jalousies, d'animosités, de passions ; commerce de galanterie, oubli profond de Dieu et de l'éternité, telle est leur vie. Où sont les heureux du siècle, surtout dans les conditions distinguées, en qui l'on aperçoive des marques de

foi et de religion? Le nombre en est bien petit! Nous les voyons assez souvent encore pour les connaître. Voilà ce que nous eussions été. Nos inclinations complaisantes, l'amour naturel d'une vie douce et commode, la foule de tant d'autres qui ne vivent pas autrement, nous eût certainement entraînées. Nous eussions été telles que ceux qui nous appartiennent, et dont la conduite nous fait si souvent gémir. La peine que nous avons ici à nous vaincre, est une démonstration que jamais là nous ne nous fussions vaincues. Nous ne sommes guère vertueuses que par occasion; nous eussions été vicieuses comme par nécessité. Ici, l'assurance d'un nécessaire honnête, sans inquiétude et sans travail, l'usage réglé et modéré des choses nécessaires à l'entretien et à la douceur de la vie, nous préservent de l'embarras des affaires et des tentations de l'oisiveté. A Dieu ne plaise que je me prévale jamais de mon saint loisir pour vivre plus mollement, ou pour me mêler des intrigues du monde auquel j'ai renoncé! Vous serez mon occupation, Seigneur, dans la tranquillité de mon repos. J'appréhenderai vos voies, je me nourrirai de votre loi sainte. Je n'ai plus qu'une affaire; mais qu'elle est grande! qu'elle est importante! et ma vie tout entière est-elle trop longue pour y travailler? Pour des plaisirs, je n'en veux plus d'autre que celui de vous voir content de moi; plaisir tranquille, qui ne laisse ici ni vide, ni remords, ni péchés après soi; plaisir pur, qui saura toujours bien me dédommager de tous les autres.

SECOND POINT.

Elle nous délivre du soin inquiétant de notre propre conduite.

On ne parle point de tant de personnes dans le monde qui vivent sans religion, et qui ne pensent presque pas qu'il y ait une Providence dont il faille suivre la direction en toutes choses, si l'on ne veut pas s'égarer et se rendre malheureux. Chacun veut être, pour ainsi dire, son Dieu à soi-même. On ne consulte, dans toutes ses délibérations, que l'intérêt de son humeur et de sa passion. On a la liberté de tout vouloir et de tout faire, et trop souvent on veut et on fait ce qui plaît, par la seule raison qu'il plaît, et qu'on ne veut s'assujettir à rien. Mais parmi ceux qui ont le plus de religion et qui conviennent qu'il faut suivre quelque règle, est-il toujours facile, dans le monde, de savoir ce que Dieu demande et à quoi il faut s'en tenir ? Ici j'ai mes règles, les ordres de mes supérieures, qui me tiennent la place de Dieu, et en suivant cette conduite, je suis assurée que je suis dans l'ordre de Dieu, que je plais à Dieu. Quel repos dans mes incertitudes ! Quelle consolation dans mes peines ! Quelle ressource dans le silence même et dans l'abandon des créatures ! Il ne saurait m'arriver rien de mal, ou, s'il paraît quelquefois m'en arriver, je suis sûre que Dieu le fera tourner à mon bien ; je me suis livrée à sa conduite : le Seigneur prend soin de moi, je ne manquerai de rien (1). Le Seigneur est ma lumière et mon salut (2). Dieu

(1) *Dominus regit me, et nihil mihi deerit.* Ps. 22, 1.
(2) *Dominus illuminatio mea et salus mea.* Ps. 26, 1.

sait tout, il peut tout, et il m'aime. Que sa volonte s'accomplisse, à la vie et à la mort, pour le temps et pour l'éternité. C'est ce que j'ai demandé, c'est ce que je demanderai jusqu'au dernier soupir (1). C'est là pour toujours le lieu de mon repos (2).

TROISIÈME POINT.

Elle nous délivre des vicissitudes de l'inconstance naturelle.

On veut quelquefois le bien dans le monde; mais on n'est pas dans la nécessité de le voir. Les événemens changent, et l'on change soi-même avec eux. Après plusieurs années d'une vie réglée, on rentre dans ses anciens engagemens; ici, je vais me donner un lien qui fixera ma légèreté; il ne me sera plus permis de faire que ce qu'il me sera utile de vouloir. La tentation pourra venir; et dans ces momens d'épreuve, de quoi n'est-on point capable? On ferait quelque folie, dont on ne tarderait pas à se repentir. La nature pourra me dire, pourquoi t'engageais-tu? Mais le petit chagrin passera, la nature rentrera dans le calme. Et combien de fois bénirai-je Dieu de m'avoir fermé toutes les portes à un retour humiliant et dangereux! Heureuse nécessité, qui me contraint à ce qu'il y a de plus parfait et de meilleur! Souvent même je n'aurai pas la pensée de retourner en arrière : la grande démarche sera faite; il ne faudra plus songer qu'à la soutenir, qu'à se la rendre méritoire. Sans cet engagement, pourrais-je me répondre de moi-même seulement un jour : Mon in-

(1) *Unam petii à Domino, hanc requiram.* Ps. 26, 4.
(2) *Hæc requies mea in seculum seculi.* Ps. 131, 14.

constance passée me l'a trop appris. La nécessité, au reste, ne rend pas mon sacrifice moins méritoire: je me suis liée parce que je l'ai voulu, et jamais je n'y penserai que je n'approuve mon choix, et que je ne renouvelle mes promesses avec consolation; et plus le mal me devient impossible, plus je suis libre en quelque sorte. Ma profession me le rend impossible autant que le comporte ma fragilité; que ne puis-je me le rendre plus impossible encore! Fixez donc mon inconstance, Dieu immuable, Dieu éternel, et faites-moi aimer de plus en plus ma douce et aimable nécessité.

SECONDE MÉDITATION.

De quels biens la Profession religieuse nous assure

PREMIER POINT.

Du Centuple.

Quoi que ce soit que ce centuple, la parole de Dieu y est assurée, et le Ciel manquera plutôt que sa parole(1): je connaîtrai la fragilité et les dangers des biens de ce monde; c'est beaucoup mieux que de les aimer. J'aurai le repos d'une conscience pure et innocente; c'est le centuple de tous les autres biens. Dieu me parlera à l'esprit et au cœur; et qu'y a-t-il de difficile, quand on sent dans soi-même la force de Dieu, le secours présent et tout-puissant de

(1) *Centuplum accipietis.* Matth. 19, 29.

Dieu ? Peut-être, sans égard à mes imperfections, voudra-t-il bien me faire part de cette abondance de grâces, de lumières et de consolations. Je n'en ai pas si peu d'expérience, que je ne sache assez ce que c'est. Avec cela, saint Paul l'ermite, le grand saint Antoine et tant d'autres soutinrent les quatre-vingts et les cent années de solitude, le silence du désert, les austérités d'une vie plus mortifiée. Les saints se sont-ils trompés? Ont-ils voulu nous tromper? Souffraient-ils tant, lorsqu'ils désiraient de souffrir davantage ? Les anciennes religieuses avec qui j'ai le bonheur de vivre, savent-elles se persuader qu'elles sont contentes, sans l'être en effet ? Mon unique attention sera donc de renoncer à tout, plus encore de cœur que je ne l'ai fait par les paroles que j'ai prononcées ; car, c'est à cela qu'est promis le centuple. Si j'ai eu de la peine, n'a-ce pas toujours été quand j'ai voulu me ménager, me partager, accommoder ensemble Dieu et la créature? Aimable violence d'un Dieu qui me fait acheter si cher de petites consolations passagères, pour me contraindre de revenir à lui, de ne vouloir que lui !

SECOND POINT.

Du droit de juger les autres hommes.

La vie passera, la mort viendra, et peut-être plus vite que je ne me l'imagine. Alors quelle tranquillité, quelle confiance ! Ne laisser rien au monde que je puisse regretter ; n'avoir ni affaires à régler, ni ordres à donner, ni restitutions à faire, ni famille à placer ; mais surtout avoir pour juge celui à qui j'ai déjà tout sacrifié, ou plutôt, devoir juger le monde

lorsque tous les autres seront jugés (1)! C'est encore un Dieu qui me l'a promis, et sa promesse sur cela, non plus que sur tout le reste, ne saurait être ébranlée. Pourquoi changerais-je l'Evangile ? Pourquoi craindrais-je les menaces, et ne me tiendrais-je pas assurée des promesses ? Il y aurait autant d'infidélité à l'un qu'à l'autre. Quoiqu'aujourd'hui donc le monde me juge, qu'il me méprise, qu'il me condamne ; ma conduite le jugera, et ce jugement durera toujours ; mais il faut que, dès maintenant, je me rende digne de le juger ; que je pense, que j'agisse tout différemment de lui. Si les personnes du monde vivaient en religieuses dans le siècle, ou que je voulusse vivre comme elles en religion, les choses changeraient ; elles jugeraient, et je serais jugée. Ne connais-je point, dans le siècle, des personnes par qui je doive craindre d'être accusée, jugée, condamnée ? des personnes plus pauvres de cœur, plus chastes, plus pieuses, plus obéissantes, plus charitables que moi ?

TROISIÈME POINT.

D'une glorieuse Eternité.

L'éternité est promise à tous ceux qui auront vécu chrétiennement ; mais ce ne peut pas être sans raison que Jésus-Christ en a fait une promesse spéciale aux religieux (2) : c'est qu'il y a, dans la maison de Dieu, plusieurs demeures (3), et les plus proches du trône seront pour ceux qui auront suivi Jésus-Christ.

(1) *Sedebitis et vos judicantes.* Matth. 19, 28.
(2) *Vitam æternam possidebit.* Matth. 19, 19.
(3) *Mansiones multæ.* Joan. 14, 2.

C'est qu'il y a certaines grâces de protection qui assurent le salut des élus, et ces grâces sont spécialement destinées à ceux qui auront tout quitté. Grâces de persévérance finale, que personne ne peut mériter, et que Dieu veut bien nous promettre avec serment. A quel prix ne dois-je pas l'acheter ? Nous irons donc dans la maison du Seigneur ; nous le verrons, nous l'aimerons tant qu'il sera Dieu ; et toujours il le sera. Alors, plus de tentations, plus de dégoût, plus de gêne, plus de pénitence, plus de larmes : le Seigneur les essuiera. Nous reposerons dans le sein de la consolation même. Que la vie me semble courte, quand je la compare à ces espaces infinis de l'éternité ! Les royaumes, et ceux qui les gouvernaient, ont passé ; à peine en reste-t-il quelques traces dans la mémoire des hommes vains et oisifs ; mais heureusement mon royaume ne passera point, il n'est point de ce monde : ma couronne ne flétrira jamais. Régnez dans le temps sur moi, ô mon Dieu ! afin que je règne éternellement avec vous.

TROISIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION.

A quelle perfection la Profession religieuse nous engage.

Premièrement, *Comme mortes au monde.*
Deuxièmement, *Comme les Épouses de Jésus-Christ.*
Troisièmement, *Comme substituées aux gens du siècle.*

PREMIER POINT.

Comme mortes au monde.

C'est à nous principalement que parle saint Paul : Vous êtes morts, et votre vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ(1). Ce drap mortuaire sous lequel on enveloppe dans la plupart des communautés religieuses, les personnes qui font profession ; ce voile noir, dont on couvre pour jamais leurs yeux ; ces paroles, ces vœux solennels que prononcent d'autres religieux en se consacrant au service de Dieu, ce qui est comme un acte de séparation entre eux et le monde, tout les avertit qu'ils ont fait avec lui un divorce éternel, et qu'ils sont morts au monde, pour ne vivre qu'à Jésus-Christ et en Jésus-Christ. Re-

(1) *Vita vestra est abscondita cum Christo in Deo.* Col. 3, 3.

gardons-nous donc comme véritablement mortes. Nul commerce avec le monde, nul retour vers ce que nous avons quitté : silence, solitude comme dans un tombeau ; traitables, maniables au gré de nos supérieurs, comme un corps mort. Nul mouvement, que ce ne soit par la voix du Seigneur qui ressuscite les morts. Le monde nous oublie ; oublions-le, nous n'en sommes plus : Il m'a obligée de me cacher dans l'obscurité, comme les morts (1). Mais quand Jésus-Christ, notre vie, aura paru, nous paraîtrons avec lui dans sa gloire. Alors s'accomplira sa parole : O mort ! où est ta victoire ? ô mort ! où est ton aiguillon (2) ? Et d'ici-là, mortes au monde, vivons à Jésus-Christ ; c'est être déjà dans la gloire.

SECOND POINT.

Les Religieux comme les bien-aimés de Jésus-Christ, Les Religieuses comme ses Épouses.

L'expression de *Bien-aimés* de Jésus-Christ n'est point trop forte ; c'est ainsi que Jésus-Christ lui-même appelle ses apôtres ; et l'on peut appliquer ce nom à tous les religieux et à toutes les communautés d'ecclésiastiques spécialement dévoués au service des autels, et qui l'honorent par leur conduite : Vous êtes mes amis, si vous faites les choses que je vous commande (3). De même, le titre d'épouses de Jésus-Christ (4) convient à toutes les religieuses et

(1) *Collocavit me in obscuris, sicut mortuos seculi.* Ps. 142, 3.

(2) *Ubi est, mors, victoria tua ? ubi est, mors, stimulus tuus ?* I. Cor. 15, 55.

(3) *Jam non dicam vos servos... . vos autem dixi amicos..... si feceritis quæ ego præcipio vobis.* Joan. 15, 14, 15.

(4) *Sponsa Christi*

communautés de filles qui font profession, par leur état et par leur régularité, d'être les dignes épouses de leur divin Maître. Ces honorables noms de frères, d'amis, de bien-aimés, d'épouses de Jésus-Christ, ne sont point un titre vain et frivole; car nous le sommes en effet. Ses soins, sa tendresse pour nous; son nom, sa noblesse, sa couronne, ses biens sont à nous. Oser nous demander notre cœur, c'est une insulte; oser le donner, ce serait un adultère pour des épouses fidèles, une perfidie pour des amis tendres; pour tous, une infidélité criante, un sacrilége, un attentat, un monstre d'ingratitude.

N'ayons donc de cœur, d'attention, de soins, de dévouement que pour lui; prévenons ses désirs, étudions ses inclinations, aimons-nous dans sa compagnie. Il est jaloux de notre cœur; n'a-t-il pas droit, et ne nous fait-il pas honneur de l'être? Il est tout à nous, peut-il moins demander que de nous voir tout à lui? Si une reine s'abaissait jusqu'à aimer un sujet et à se familiariser avec un homme de basse condition, ce serait dégénérer, s'avilir, se rendre méprisable. Les anges mêmes sont en quelque sorte jaloux de notre élévation. Tout ce qui n'est pas de Jésus-Christ est au-dessous de nous: ne sortons point de notre rang. Toutes les personnes avec lesquelles nous avons à vivre, sont comme nous, ont les mêmes titres, les mêmes avantages; respectons-les, mais ne partageons pas leurs affections; ne les aimons pas, et ne souffrons pas qu'elles nous aiment autant ou plus que lui. Il est jaloux de leur cœur comme du nôtre; il nous suffit à toutes: toutes ensemble nous ne pouvons suffire à ce qu'il est et à ce qu'il mérite

TROISIÈME POINT.

Comme substituées aux gens du siècle, qui servent Dieu si mal.

Dieu est si peu connu, si peu aimé dans le monde. Il s'est fait un peuple choisi, au milieu de qui il pût régner, qui lui conservât tous ses droits, qui le connût, qui l'aimât, qui le servît comme il le mérite. Ce peuple, c'est nous; tâchons de le consoler de la négligence et de l'oubli de tant de lâches chrétiens, de nos amis peut-être ou de nos familles, dont le salut nous est si cher. A entendre comme l'on vit dans le monde, on serait presque tenté de dire : N'en fais-je pas trop ? Ne suffirait-il pas d'en faire un peu plus que les personnes du siècle ? Mais disons plutôt : C'est parce qu'on fait tant de mal et si peu de bien dans le monde, que je ne veux faire aucun mal ici, et que je veux faire tout le bien dont Dieu me rend capable. L'Evangile ne souffrira point de prescription par ma faute ; toujours il y aura de vrais serviteurs et de vraies servantes du Seigneur ; je tâcherai d'être de ce nombre, d'être assez sainte pour mériter des grâces à tant de pécheurs, pour arrêter les vengeances d'un Dieu irrité, et surtout pour lui rendre un culte parfait, et, autant que je pourrai, digne de ses immenses perfections et du bienfait inestimable par lequel il m'a séparée du siècle.

SECONDE MÉDITATION

A quels dangers la Profession religieuse nous laisse encore exposées.

Aux dangers de vivre d'habitude et d'exemple, d'abuser des moyens de sanctification, de perdre sa vocation.

PREMIER POINT.

Au danger de vivre d'habitude et d'exemple.

A force de faire les mêmes choses, on ne les regarde plus avec cet esprit intérieur qui leur donne toute leur valeur. On fait parce qu'il faut faire; on va parce qu'on voit aller les autres; et si les autres ne vont qu'à pas lents et mesurés, on croit qu'il suffit de les suivre : l'habitude de faire le bien est désirable ; mais c'est l'habitude de le bien faire qu'il faut tâcher d'acquérir. L'exemple d'autrui peut nous servir de règle ; mais c'est l'exemple des plus religieuses, des plus ferventes. Pour profiter de l'avantage de ces bons exemples, rentrons souvent dans nous-mêmes; ne commençons aucune action, que nous n'en considérions l'esprit et la fin. Renouvelons notre intention d'y faire la volonté de Dieu et de mériter ses grâces. Au chœur, comme dans le paradis où les anges louent Dieu ; à la sainte messe, comme à la mort de Jésus-Christ sur le Calvaire ; au travail, comme à une action de pénitence. Con-

sidérons Jésus-Christ dans nos supérieurs ; Jésus-Christ dans ceux avec qui nous avons à vivre, et qui tient rendus à lui-même tous les services que nous leur rendons. Regardons notre chambre comme notre tombeau ; les besoins du corps comme une servitude ; les divertissemens comme des occasions d'offenser Dieu. Sans cela les actions les plus saintes se feront sans goût et sans ferveur ; nos peines seront souvent sans consolations et sans mérite. C'est l'intention de plaire à Dieu, c'est le cœur que Dieu regarde. Rien de si petit, qui par là ne devienn grand, et digne de son attention et de son approbation.

SECOND POINT.

Au danger d'abuser des moyens de sanctification.

Oraisons, confessions, communions, ce sont des sources de mille grâces ; mais ce peuvent être des occasions de bien des péchés, si on les fait négligemment. Malheureuse condition de l'homme ! S'il s'éloigne de Dieu, il languit, il s'attache bientôt à lui-même et à la créature ; s'il s'en approche, il se familiarise, pour ainsi dire, avec lui : il n'est plus ébloui de l'éclat de sa majesté : il a moins de respect ; il prie sans préparation : il se confesse sans sincérité et sans douleur ; il reçoit le corps de Jésus-Christ comme une nourriture ordinaire ; faudra-t-il donc s'éloigner de Dieu, de la prière, des sacremens ? Non ; mais il faut se demander compte souvent de la manière dont on s'en approche, des fautes qu'on y a faites, des fruits qu'on n'en retire pas et qu'on devrait en retirer ; se persuader que c'est ici la matière la plus dangereuse de notre jugement ;

que tout est en sûreté, si nous pouvons en rendre un bon compte à Dieu. Je sais qu'il sera difficile que nous n'y trouvions toujours beaucoup de choses à rectifier ; mais, avec cette attention, nous ferons moins de fautes, et jamais nous n'en ferons de bien considérables.

TROISIÈME POINT.

Au danger de perdre sa vocation.

La vocation dit deux choses, le goût de son état, et la protection singulière de Dieu dans son état. L'un et l'autre peuvent se perdre : d'autres aussi ferventes que nous, plus ferventes que nous dans leurs premières années, ont perdu l'un et l'autre. Elles se sont dégoûtées ; elles n'eurent plus de religieux que l'habit. Quelques-unes ont fait des fautes, des apostasies d'éclat. D'autres, sans sortir de leur solitude, ont donné toute sorte de liberté à leur cœur et à leurs désirs. Dieu a permis ces fautes humiliantes ; elles n'ont osé découvrir leurs plaies ; elles ont vécu dans le sacrilége ; peut-être y sont-elles mortes. Prévenons de pareilles suites, dès leurs premiers commencemens. Peu de commerce avec le monde, jamais d'oisiveté, nulle lecture qui puisse nous apprendre ce que nous devons ignorer. Dès les premières étincelles, craindre les plus grands embrasemens ; beaucoup prier ; demander à Dieu qu'il punisse nos fautes ; mais que ce ne soit jamais par la soustraction de ses grâces (1) ; car ce sont ici ses coups de fureur. N'oubliez jamais, mon Dieu, que je me suis donnée à vous de si bon cœur. Rappelez-

(1) *Domine, ne in furore tuo arguas me.* Ps. 6, 1.

moi, si je m'égare, je crains plus votre silence que vos autres châtimens.

MÉDITATION

Sur la formule des vœux.

Trois choses méritent notre attention, et elles sont exprimées dans la formule de nos vœux : 1.° A qui et en présence de qui vous avez fait ces promesses : 2.° ce que vous avez promis ; 3.° ce qu'on vous a promis réciproquement.

PREMIER POINT.

A qui avez-vous fait vos promesses ?

Au Tout-Puissant, à l'Eternel, à Dieu qui sonde les cœurs, et qui voit si ce n'est qu'une simple cérémonie, ou si ç'a été l'expression d'un dévouement sincère et parfait. Indigne que vous êtes de ses regards, vous est-il bien redevable de votre sacrifice, et ne lui êtes-vous pas obligée plutôt, qu'il ait daigné vous l'inspirer? Quelle bonté dans Dieu, de s'abaisser jusqu'à contracter avec ses créatures, jusqu'à traiter avec elles d'égal à égal ! il s'engage et elles s'engagent ; j'aurais peine à le croire, grand Dieu, si, par l'Incarnation, je ne vous voyais semblable à nous. Vos bontés passées ne nous permettent plus de douter de vos bontés présentes.

A l'Eternel : Il mériterait donc des services qui durassent autant que lui, si votre vie pouvait être éternelle ; mais courte comme elle est, au moins

mérite-t-il des engagemens qui durent autant que vous.

Au Tout-Puissant : Quel sujet de trembler, si vous alliez manquer à vos sermens ! Il deviendrait, avant et après votre mort, votre ennemi ; après avoir perdu votre corps, il perdrait encore votre ame pour l'éternité (1).

Au Tout-Puissant, à celui dont la force peut aider votre faiblesse : l'éclat de sa puissance ne doit point effacer à vos yeux sa bonté, sa miséricorde, sa droiture infinie ; il ne vous a pas appelée pour vous rebuter ; il ne vous a pas donné le désir de votre perfection, sans vous préparer les moyens d'y parvenir. Cendre et poussière, ne regrettez donc que d'avoir tant résisté au Dieu souverain, que de vous être donnée trop tard au Dieu de tous les siècles, ou de ne vous y être donnée que par intervalles, ayant si peu de temps à vivre ; que d'avoir eu trop de confiance en vous-même, et trop peu en Dieu, qui peut seul tout ce qu'il veut, mais avec qui et par qui vous pouvez tout ce qu'il vous inspire.

Mais quels sont les témoins de vos engagemens ? En présence de qui avez-vous promis ? En présence *de la sainte Vierge et de toute la cour céleste* ; en présence de Marie, qui, toute jeune encore, se dévoua si parfaitement, et qui ne se repentit jamais ; en présence de Marie, par qui et sous les auspices de qui vos saints instituteurs ont fondé ce monastère : quelle différence ne voit-elle pas entre eux et vous ! C'étaient des saints et des saintes ; à peine avez-vous commencé à vouloir le devenir. *En présence de*

(1) *Qui potest et animam, et corpus perdere in gehennam.* Matth. 10, 28.

toute la cour céleste. En vain prétendriez-vous que quelque chose vous fût impossible ; une troupe de saintes religieuses vous démentiraient ; elles furent du même état que vous, mais elles furent plus courageuses ; c'est votre condamnation. Une infinité de ces saintes ont fait les mêmes promesses que vous, et elles les ont observées dans la plus grande perfection ; est-ce que vous ne pourrez pas ce qu'elles ont pu (1) ? Dans cette troupe de bienheureuses j'en vois sans nombre du même institut que vous ; leurs exemples et leurs intercessions doivent vous encourager à marcher sur leurs traces : si vous ne les imitez pas, témoins de vos engagemens, pouvez-vous douter qu'elles ne soient les premiers juges de votre perfidie? La multitude des imparfaites qui ont fait les mêmes promesses que vous, et qui les gardent assez mal, ne doit pas vous rassurer, elles ne seront pas plus épargnées que vous.

Que de consolantes réflexions d'un côté, mais que de sujets de trembler de l'autre ! Pensez-y et ne les oubliez jamais.

SECOND POINT.

Qu'avez-vous promis ? Pauvreté, Chasteté et Obéissance perpétuelles.

Lorsque vous fîtes ces promesses pour la première fois, vous n'en compreniez pas alors, peut-être, ni les difficultés, ni les obligations ; plus on avance, plus on s'instruit, et plus quelquefois on trouve de difficultés qu'on n'avait pas d'abord trouvées ; par là même vous pouvez avoir plus de mérite en renouvelant vos promesses, que vous n'en eûtes en les fai-

(1) *Non potero quod isti et istæ ?* S. Augustin.

sant d'abord. Mais vous serez aussi bien plus coupable si, sachant mieux les raisons qui doivent vous attacher à Dieu, vous venez à élargir et à rompre vos chaînes, ou si vous croyez assez faire que de les traîner. N'allez donc plus agir contre votre conscience, ou vous en faire une fausse, sur ces devoirs que je vous explique. Ailleurs, on décide souvent selon ce que l'on entend; ici, je ne décide que votre institut à la main : vos constitutions parlent, et dans le doute vos supérieures vous les expliquent. Que demandent-elles, ces saintes constitutions ? Que vous aimiez la pauvreté ; que vous soyez pure comme les anges, obéissante, souple, maniable, dépendante de tous : vous ne vous damnerez peut-être pas en allant un peu au-dessous de vos obligations : mais si vous les réduisez à dire : J'obéirai quand on me commandera ; je ne dirai jamais absolument : *Je ne veux pas ;* je ne disposerai de rien sans permission, mais je saurai m'y prendre de manière à obtenir à peu près tout ce qui m'accommodera : je serai chaste, mais comme le sont ceux qui vivent dans le célibat au milieu du monde, sans avoir fait de vœux... Qui substituerait cette formule-ci à la première, qu'en penserait-on ? Pour ne promettre que si peu de chose, vous dirait-on, était-il nécessaire de venir au pied des autels, et d'assembler toute la cour céleste ? N'était-ce que cela que vous prétendîtes en faisant vos vœux ? Une pareille disposition, si ce fut la vôtre, a dû vous conduire depuis à de dangereux excès... Il faut s'offrir en holocauste ; la victime tout entière doit être consumée, et ce sacrifice n'est agréable à Dieu qu'autant qu'il part d'un dévouement entier et généreux.

TROISIÈME POINT.

Que vous a-t-on promis ?

La formule de vos engagemens ne l'explique pas, et cela n'est pas nécessaire ; Dieu n'a pas besoin qu'on le fasse ressouvenir de ses promesses ; il les oubliera d'autant moins, que vous les oublierez davantage, et que vous le servirez avec des vues plus désintéressées. De plus, il suffit qu'il soit Dieu tout-puissant, pour récompenser en Dieu, selon l'étendue de son pouvoir ; il suffit qu'il soit éternel, pour croire que ses récompenses dureront autant que lui. Mais si elles ne sont pas dans la formule de vos vœux, elles sont dans l'Evangile, et elles y sont appuyées d'assurances (1) : *En vérité, je vous le dis*, un pareil préambule, dit saint Bernard, doit faire attendre quelque chose de plus grand et de bien certain ; et quoi encore (2) ? Etre assis sur des trônes, juger les hommes, posséder la vie éternelle (3), le centuple, oui, le centuple dès cette vie, et malgré toutes les traverses de cette vie (4). Une abondance de paix et de consolations célestes, des peines de temps en temps, mais qui feront votre gloire et votre plaisir dans l'éternité ; elle est pour tous les prédestinés ; mais il est des astres de différente splendeur ; l'étoile ne brille pas comme le soleil (5). Il est vrai que la

(1) *Amen, dico vobis.* Matth. 19, 28.

(2) *Verbum præmittitur confirmatione magnum pro veris esse quod sequitur. Vos qui secuti estis me.*

(3) *Sedebitis.... judicantes.... et omnis qui reliquerit.... centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit.... vitam æternam possidebitis.*

(4) *In hoc seculo etiam cum persecutoribus.*

(5) *Fulgebunt justi sicut sol.* Matth. 13, 43.

grandeur de la récompense marque plus que toutes les autres choses, quelle doit être la mesure de ce devoir ; le centuple suppose qu'on aura renoncé à tout, aux biens, à la liberté, aux plaisirs défendus et permis. Le droit de juger s'achète par des œuvres pénibles, plus pures que celles de l'homme du siècle duquel on sera juge, et le voisinage du trône demande qu'on ait suivi de fort près Jésus-Christ. Nous avons promis de grandes choses(1), s'écrie saint Bernard, mais on nous en a promis de plus grandes (2). Qu'avez-vous promis, après tout, qui ne soit infiniment au-dessous de ce qu'on vous a promis? Ayez donc courage ; tant de pauvres, tant de vierges, tant d'esclaves dans le monde, et qui le sont sans mérite ! Que votre condition est différente ! mais ne devenez pas, comme eux, par une triste et dure nécessité, ce que vous êtes avec la gloire et avec de grandes récompenses. Que ne pouvez-vous point espérer de la bonté de Dieu ? Il achevera l'ouvrage comme il l'a commencé : lui seul a pu vous donner la vocation, il vous donnera tout ce qu'il faut pour en remplir les devoirs de la manière la plus parfaite; il ne vous faut que de la fidélité. Finissons cette méditation en nous rappelant les sentimens renfermés dans la belle prière de votre confession.

Pour la rénovation.

Ame religieuse, voilà le Roi du Ciel qui vient renouveler l'alliance qu'il contracta avec vous au temps de votre profession. Voyez dans quel état le réduit le désir qu'il a de s'unir à vous, et comment vous pourrez répondre aux transports de son amour.

Vous étiez trop faible pour atteindre jusqu'à sa grandeur ; il s'abaisse, se rend petit et se réduit presque à rien pour descendre jusqu'à votre bassesse ; mais écoutez ce qu'il vous dit : Je quitte le Ciel dès qu'on m'appelle ; quatre paroles d'un homme mortel et revêtu d'infirmités, me déterminent à me rendre sur l'autel : je ne considère ni quel est celui qui m'appelle, ni quel est le lieu où l'on m'appelle ; obéissez de même à qui que ce soit qui vous commande ; faites-le avec la même promptitude et la même constance que moi.

Je suis l'agneau sans tache, qui efface les péchés du monde, parce que je n'en ai jamais commis : soyez pure d'esprit et de corps ; nourrissez-vous de ma chair et de mon sang, tous les jours, si vous le pouvez, et tâchez d'arriver à la condition des anges, qui ne brûlent que du feu de mon amour. Ne souffrez dans votre cœur aucun mélange d'attaches et d'affections étrangères qui l'occupent et le partagent; vous me suffisez ; ah ! que je vous suffise ; contentez-vous de moi, puisque je me contente de vous. Je me dépouille de toutes les splendeurs et de toutes les richesses de la gloire ; je me cache sous les voiles et sous les faibles apparences d'un petit fragment de pain ; il vous faut toute votre foi pour ne pas me méconnaître ; dépouillez-vous donc de l'attache à tous les biens périssables, et surtout de vous-même ; soyez pauvre par reconnaissance ; aimez votre pauvreté : n'usez des créatures que pour la vraie nécessité ; vivez obscure, oubliée, méprisée. N'êtes-vous pas assez riche si vous me possédez, assez connue si je vous connais et si je vous aime ? c'est l'amour seul, l'amour pur et désintéressé, le zèle du salut des

ames, qui m'attachent ici : que le seul amour, et un amour aussi généreux, s'il se peut, soit l'ame de toutes vos entreprises. Plus de vues basses et stériles ; élevez-vous, et piquez-vous de générosité et de reconnaissance ; attirez à moi tout le monde par votre conduite ; ceux que je vous recommande, sont ces enfans que j'ai confiés à vos soins ; leur innocence me les rend plus chers que beaucoup d'autres ; qu'ils ne se perdent pas sous vos yeux et entre vos mains...

A ces invitations de Jésus-Christ, pleines de tendresse, que voulez-vous répondre maintenant?

Je suis à vous, Seigneur, et je veux y être toujours ; pardon mille et mille fois ; si l'inapplication ou l'infidélité m'a fait, volontairement ou par oubli, retrancher quelque chose de mon premier sacrifice ; je le renouvelle, plus déterminée que jamais à vous être fidèle. Mes fautes ne viennent que de fragilité ou d'inconstance ; je n'y pensais pas ; je ne me possédais pas ; je suis à moi, je me possède, et c'est avec connaissance de cause et avec une pleine et parfaite liberté que je me rends à vous ; heureux liens, précieuses chaînes, vous faites ma consolation ! Qu'ai-je pu faire, ô mon Dieu ! pour mériter que vous m'attirassiez ! Non, vous ne me devez rien, et je vous dois tout ; je me tiens si obligée de remplir mes engagemens, que pour toute grâce je ne vous demande que de les soutenir avec ferveur et avec constance ; je vous laisse le soin de m'y conserver, si votre miséricorde ne m'en juge pas indigne ; mon soin, mon partage sera de travailler, de souffrir, de m'immoler, de me consumer à votre service. Assurez ma foi, fortifiez mon espérance, embrasez

mon cœur des flammes pures et vives de votre charité : Ciel, terre, anges et hommes, écoutez le serment que je vais renouveler ; et vous, Dieu de mon cœur, recevez cette offrande comme vous reçûtes celle de Marie, votre mère et fidèle servante, au jour qu'elle se présenta au temple avec un cœur si plein de grâces et si parfait.

FIN DU TROISIÈME VOLUME

TABLE

DU TOME TROISIÈME.

Avertissement de l'Editeur. *Page* v
Retraite pour les religieuses et les personnes vivant en communauté. x
Préparation à la Retraite. *Ibid.*
Méditation préliminaire sur l'état religieux en général. 7

PREMIER JOUR.

Première Méditation. De la fin dernière des personnes religieuses. 17
Seconde Méditation. Du soin du salut. 23
Considérations pour le temps de la Retraite. 26
Avertissement général sur les considérations. *Ibid.*
Première Considération. Sur l'observation des règles. 28
Seconde Considération. Sur la Messe, l'Office Divin, et les Prières de dévotion. 46

SECOND JOUR.

Première Méditation. Sur le Péché mortel. 57
Seconde Méditation. Sur le Péché véniel. 60
Première Considération. Sur la Confession. 63
Seconde Considération. Sur le choix d'un Confesseur pour les personnes religieuses. 73

TROISIÈME JOUR.

Première Méditation. Sur les péchés mortels ou véniels des personnes consacrées à Dieu. 95
Seconde Méditation. Sur la Mort, considérée dans différentes personnes religieuses. 101
Première Considération. Sur les Examens de conscience. 105
Seconde Considération. Sur la Communion. 119

QUATRIÈME JOUR.

Première Méditation. Preparation à la mort. 140
Seconde Méditation Sur le Jugement particulier 142

Première Considération. Sur l'Oraison. *Page* 143
Seconde Considération. Sur les Lectures. 156

CINQUIÈME JOUR.

Première Méditation. Des Peines de l'enfer. 167
Seconde Méditation. Sur l'Eternité. 169
Première Considération. Sur le Vœu de pauvreté. 172
Seconde Considération. Sur le Vœu de chasteté. 179

SIXIÈME JOUR.

Première Méditation. Des châtimens spirituels, sur la parabole du chapitre V d'Isaïe. 190
Seconde Méditation. Sur la parabole de l'Enfant Prodigue. 194
Première Considération. Sur le Vœu d'obéissance. 199
Seconde Considération. Du zele réglé sur celui de Jésus-Christ. 207

SEPTIÈME JOUR.

Première Méditation. Fruits de pénitence, ou nécessité de mener une vie pénitente. 211
Méditation générale. Sur la Passion de Jésus-Christ. 214
Première Considération. Sur la manière de faire son emploi. 224
Seconde Considération. Sur la vie de notre Seigneur Jésus-Christ conversant parmi les hommes. 241

HUITIÈME JOUR.

Première Méditation. Sur la soumission parfaite aux volontés de Dieu. 246
Méditation particulière. Sur la Passion de Jésus-Christ. 252
Première Considération. Sur les défauts ordinaires des Communautés. 258
Seconde Considération. Sur les moyens d'entretenir la charité. 286

NEUVIÈME JOUR.

Première Méditation. Amour de la croix, exemple de saint André 304
Seconde Méditation. Sur l'usage qu'on doit faire de son Crucifix. 310
Première Considération. Sur les conversations et les divertissemens. 320
Seconde Considération. Des divertissemens. 335

DIXIÈME JOUR.

Première Méditation. De la vie nouvelle de Jésus-Christ ressuscité. *Page* 345
Seconde Méditation. De la persévérance. 356
Première Considération. Sur les scrupules. 361
Seconde Considération. Sur la pratique et l'utilité des règles, appliquées aux vérités méditées. 379
Avis et réflexions sur les considérations qui ont été faites chaque jour pendant la Retraite. 384
Considération sur la Confession. 385
— Sur la sainte Communion. 387
— Sur l'Oraison. 388
— Sur les examens de conscience. 389
— Sur la sainte Messe. 390
Considération sur les Péchés contre le prochain. 392
— Sur les divertissemens. 394
Courtes sentences qui servent à élever l'esprit et à fixer le cœur. 396
Méditations pour les trois jours de Retraite qui précèdent la profession, ou renouvellement des vœux. 399
Avertissement de l'Editeur. *Ibid.*

PREMIER JOUR.

Première Méditation. De l'excellence de la profession religieuse. 401
Seconde Méditation. Du bienfait de la profession religieuse. 405

SECOND JOUR.

Première Méditation. De quels maux la profession religieuse nous délivre. 410
Seconde Méditation. De quels biens la profession religieuse nous assure. 41

TROISIÈME JOUR.

Première Méditation. A quelle perfection la profession religieuse nous engage. 418
Seconde Méditation. A quels dangers la profession religieuse nous laisse encore exposées. 422
Méditation sur la formule des vœux. 426

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

Typographie Firmin-Didot et C^ie^. — Mesnil (Eure).

060.32
J886

6407

JUDDE, S.J., B.
AUTHOR

Retraite pour les Religieuses
TITLE
Vol. III

DATE LOANED	BORROWER'S NAME	ROOM NUMBER

6407